

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1994**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : p. [2], XI -XVII, [105] - 233.

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

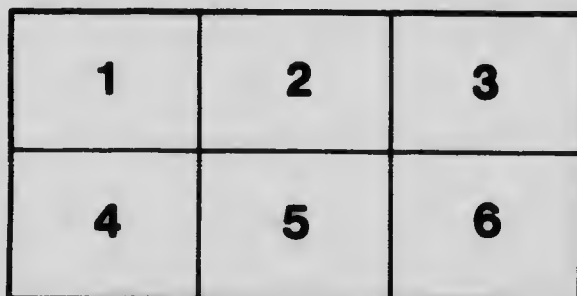
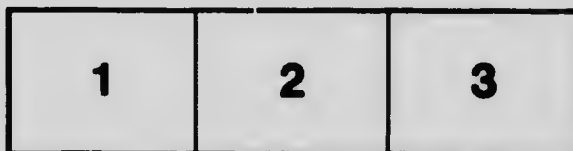
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

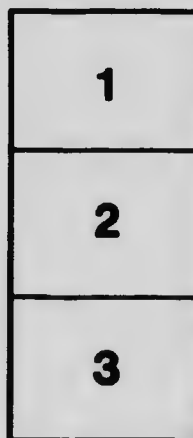
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de l'état de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

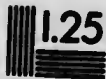
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



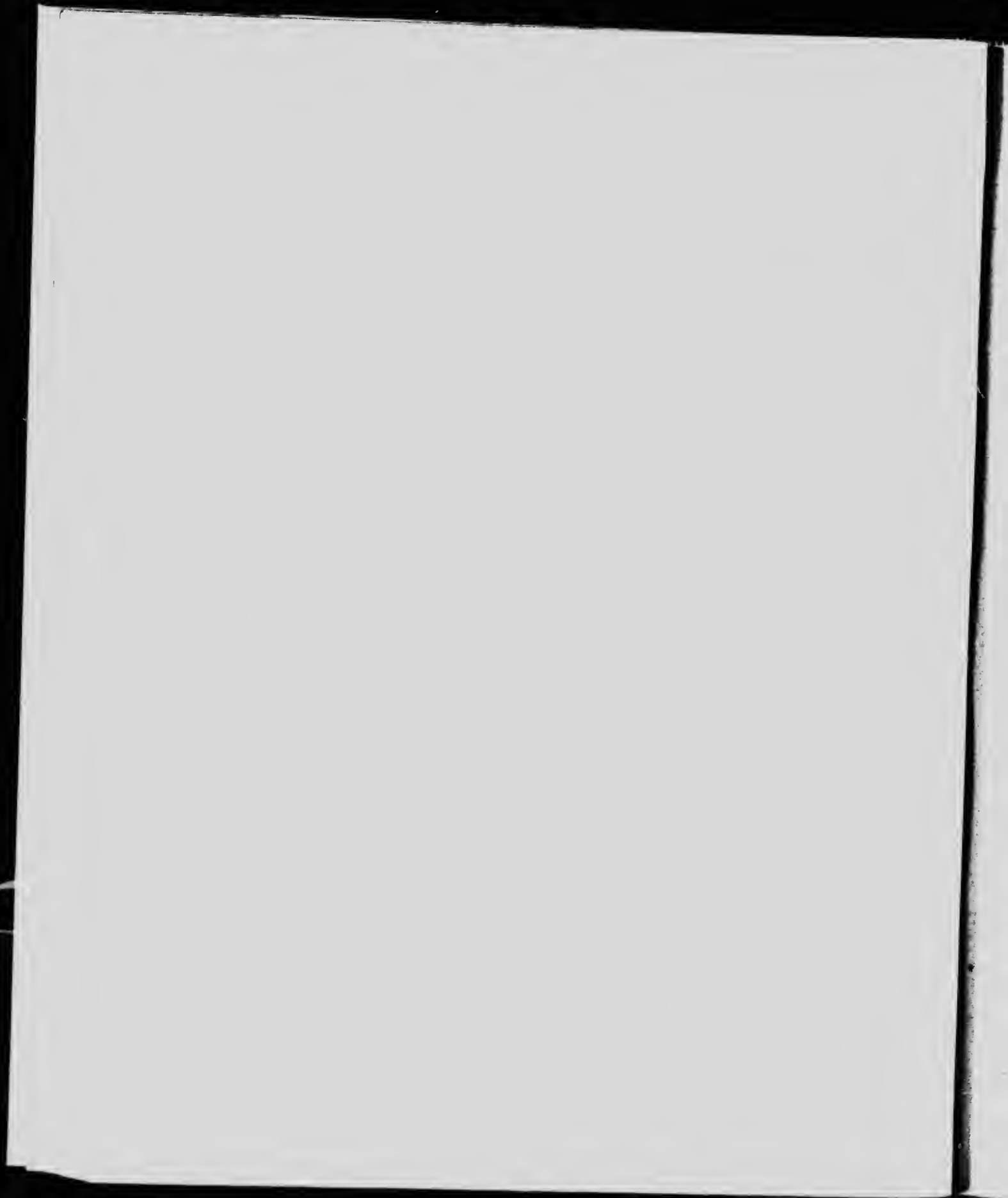
**MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART**

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax



**TABLEAUX SYNOPTIQUES**  
**DE**  
**L'HISTOIRE DU CANADA**

**TROISIEME FASCICULE**  
*(1700-1800)*

*Edition rédigée pour l'enseignement  
classique et académique*

*par*

*le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.*

*de*

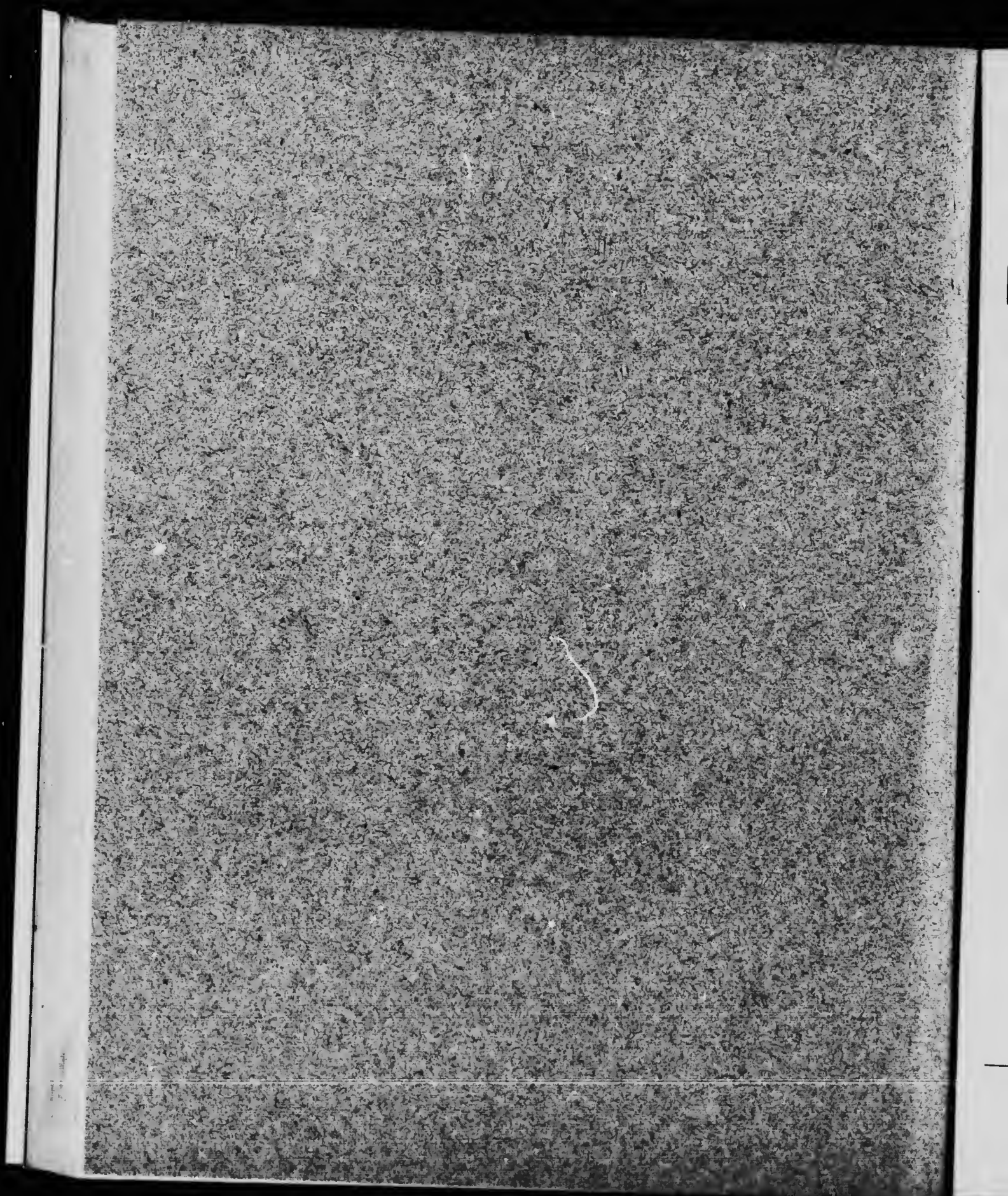
*l'Université d'Ottawa*

**(1er MILLE)**



EN VENTE : CHEZ L'AUTEUR, JUNIORAT DU SACRÉ-CŒUR, OTTAWA  
ET A LA LIBRAIRIE GRANGER, 43 RUE N.-D. O., MONTRÉAL.

IMP. L'ACTION SOCIALE LTÉE, QUÉBEC



**TABLEAUX SYNOPTIQUES**  
**DE**  
**L'HISTOIRE DU CANADA**

**TROISIEME FASCICULE**  
*(1700-1800)*

*Edition rédigée pour l'enseignement  
classique et académique*

*par*

*le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.*

*de*

*l'Université d'Ottawa*

**(1er MILLE)**



**EN VENTE : CHEZ L'AUTEUR, JUNIORAT DU SACRÉ-CŒUR, OTTAWA**  
**ET A LA LIBRAIRIE GRANGER, 43 RUE N.-D. O., MONTRÉAL.**

**IMP. L'ACTION SOCIALE LTÉE, QUÉBEC**



FC162

L42

fol.

V. 20

Après examen, permis d'imprimer.

Ottawa, 17 mai 1917.

Guillaume CHARLEBOIS,  
*Provincial, O. M. I.*

*Imprimatur.*

Archevêché de Québec, 25 mai 1917.

† P.-E. Roy, Arch. de Séleucie.

---

### I. — EN VENTE

I FASCICULE (1500-1600) et II FASCICULE (1600-1700), publiés ensemble (1916), mêmes remises que ci-après.

III FASCICULE (1700-1800) (1917).

- |   |        |
|---|--------|
| 1. L'exemplaire ( <i>franco</i> ).....                | \$1.00 |
| 2. L'exemplaire (port dû), à une douzaine.....        | 0.75   |
| 3. L'exemplaire (port dû), à 2 douzaines.....         | 0.60   |
| 4. L'exemplaire (port dû), à 3 douzaines et plus..... | 0.50   |

---

### II. — EN PRÉPARATION

IV FASCICULE..... (1800-1900)

V FASCICULE SPÉCIAL : Acadie, Terre-Neuve, etc... (1604-1760)

VI ABRÉGÉ DES TABLEAUX SYNOPTIQUES, à l'usage des Écoles primaires, avec cartes anciennes et modernes.

---

N. B. — *L'Auteur recevra avec reconnaissance toute observation, toute communication sûrement documentée, en vue de la correction des dates, de l'exactitude des événements, de la physionomie des personnages, des omissions involontaires, en ce qui concerne la rédaction des matériaux de chaque fascicule.*

---

DI.OITS RÉSERVÉS, CANADA, 1917.

### III ÉPOQUE

#### CONSOLIDATION ET CESSION

(1700-1800)

##### A. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1<sup>o</sup> **Second mariage** : — veuf de Marie-Térèse (1683), le roi épouse (1685) *morganatiquement* — avec une personne qui n'est pas princesse — madame de Maintenon, veuve du poète Paul Scarron, laquelle par le charme de ses vertus l'arrache au désordre. — Son fils unique, le *Grand Dauphin Louis*, élève de Bossuet, succombe à la vérole (14 avril 1711), laissant le trône au *duc de Bourgogne*, son fils, élève de Fénelon. — En 1712, le duc meurt et laisse deux fils, *Louis* et *Philippe* d'Anjou.

2<sup>o</sup> **Guerre de la succession d'Espagne** (1701-14) : — *ses causes* sont : les prétentions au trône des Maisons rivales de France, de Bavière, d'Autriche. — Le testament de *Charles II* lègue la couronne au jeune Philippe, duc d'Anjou, qui devient **Philippe V** d'Espagne : " Il n'y a plus de Pyrénées ! " s'écrie Louis XIV. — La *Grande Alliance* de La Haye coalise aussitôt Hollande, Autriche, Angleterre, Prusse contre France, Espagne, Bavière, Savoie, Portugal.

*Trois périodes* du conflit : — 1. la fortune des armes est indécise (1701-10) ; — 2. la France, accablée de cruels revers (1704-10) ; — 3. elle est sauvée par des succès inespérés (1710-14). — En 1713, signature du *traité d'Utrecht* (Hollande) avec l'Angleterre : le roi de France reconnaît l'accession de la Maison de Hanovre, tolère l'expulsion du prétendant catholique Stuart, Jacques III, subit la cession de la baie d'Hudson en Acadie, de Terre-Neuve, la démolition des fortifications de Dunkerque. — *Les résultats* de la lutte sont : — pour la France : détresse financière, épuisement des effectifs militaires, décadence de la dynastie des Bourbons sur le trône d'Espagne ; — pour l'Angleterre : domination des mers, extension coloniale en Amérique, acquisition de Gibraltar et de Port-Mahon, abaissement des marines rivales, tutelle mise sur la Hollande et le Portugal.

3<sup>o</sup> **Testament royal** : — Louis XIV lègue la banqueroute à son successeur. Son héritier, *Louis XV*, est un enfant de cinq ans ! — En mai 1715, afin d'écartier la branche d'Orléans bourbonnienne, il déclare *princes royaux*, héritiers éventuels du trône, le *duc du Maine* et le *comte de Toulouse*, issus de l'altière Montespan. — Il institue au jeune Dauphin un *Conseil de Régence*, présidé par le duc d'Orléans.

4<sup>o</sup> **Mort du roi** : — il s'alite en août 1715. — A Louis XV il dit avec amertume : " *J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imites pas en cela, non plus que dans les grandes dépenses. Prenez conseil en toutes choses. Soulagez vos peuples, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même* ". — Le 1<sup>er</sup> septembre, il meurt, après 72 ans de règne. — Massillon prononce l'oraison funèbre : " *Dieu seul est grand !* " — Le peuple parisien insulta aux dépouilles royales... — Malgré ses fautes, la postérité lui a décerné le surnom de *Grand Roi*. — Madame de Maintenon mourut sans postérité (1719).

1<sup>o</sup> **Son caractère** : — fils de *Philippe d'Orléans*, unique frère de Louis XIV, et de Charlotte-Élisabeth de Bavière, il naquit le 2 août 1674 ; — il épousa mademoiselle de Blois, fille légitimée de madame de Montespan. — Son premier acte fut de faire annuler par

I°

Louis XIV

(1700-15)

II°  
Philippe II  
d'Orléans  
ou  
Le Régent  
(1715-23)

III°  
Louis XV  
1°  
le Roi  
(1723-74)

le Parlement le *Testament royal*. — Sa *Régence* dure du 2 sept. 1715 au 22 fév. 1723. — Il est doté de brillantes qualités natives et acquises : esprit vif, élocution facile, érudition, bravoure, cœur généreux : — mais elles sont stériles pour le bien public, en raison de la paresse, des amusements, du scepticisme, de l'inconduite. — Louis XIV l'appelait un *fonfaron de rices*.

2o **Réaction générale** : — réaction de *la noblesse*, tenue à l'écart si longtemps : les Secrétaires d'État sont remplacés — jusqu'en 1728 — par *sept conseils* de 10 membres chacun (70 conseillers), tous aristocrates. — Réaction du *Parlement*, muet durant 60 ans, qui rétablit le droit antérieur de *remontrances*. — Réaction à *la Cour*, où le Régent et *ses routés* — de Broglic, Brancas, Canillac — passent de l'austérité et de la dévotion officielles aux excès d'une dissolution et d'une incrédulité cyniques. — Réaction *politique*, par l'alliance avec l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne, où gouverne le célèbre cardinal Albéroni.

3o **Embarras financiers** : — système de Law : — l'abbé *Guillaume Dubois* (1656-1723), précepteur du Régent jadis, devient *premier ministre*, archevêque de Cambrai (1720), cardinal (1721); homme d'esprit fort délié, diplomate habile, très actif. — Le duc de Noailles, ministre des finances, tente de les équilibrer ; ses expédients sont reconnus insuffisants. — Le vieux duc de St-Simon propose de déclarer la *banqueroute* du Trésor. Soudain, l'Écossais *John Low de Louriston* (1671-1729) imagine d'opérer une révolution financière, — en substituant au *numéroire métallique*, devenu trop rare, le *numéroire-papier* ou *billet de banque* (1716). — En 1718, la *Banque royale* est fondée, et Law y rattache la *Comp. des Indes occidentales* ou du *Mississippi* : — fondation immédiate de la *Nouvelle-Orléans*. — Mais, en 1720, il émet pour 3 milliards environ de billets, quand le numéraire métallique ne dépasse guère 700 millions en France : plus de cent mille bourses sont vidées par les agioteurs. — La noblesse se discrédita par de honteuses spéculations. — Toutefois la catastrophe révéla l'efficacité du *crédit* comme principe de commerce. — L'aventure de Law déplaça et mobilisa la richesse, imprima une subite impulsion à la marine, à l'industrie, à l'agriculture, à la prospérité des ports de l'ouest, amena la suppression d'offices inutiles, etc.

4o **Fin de la Régence** : — né le 15 fév. 1710, fils du duc de Bourgogne et d'Adélaïde de Savoie, le *Douphin* est sacré à Reims, le 20 oct. 1722, et proclamé majeur le 26 fév. suivant. — Le Régent dépose alors ses pouvoirs et ses titres, ne gardant que celui de *premier ministre*. — Mais le 2 déc. 1723, il meurt foudroyé d'apoplexie : triste fin d'une déplorable Régence !

1o **Jouissance** : — à 14 ans, les mains sont trop faibles pour gouverner l'État. — D'une nature débile ; son enfance, souvent menacée de graves maladies, lui attira l'affection du peuple. — " Il était beau, d'une taille avantageuse, avait l'air noble, le regard plus doux que fier. — Son éducation ayant été fort négligée, son esprit était peu oraté. " — Il resta de longues années sous la dépendance de son précepteur, le cardinal de Fleury, le seul de son entourage à qui il témoignât une confiance absolue.

2o **Caractère** : — il était doux et timide ; il avait un dégoût invincible pour les affaires. — Il ne cherchait ni l'éclat, ni la magnificence. — Le ministre *Choiseul* le définît : " Un homme sans âme et sans esprit, aimant le mal, ayant tous les défauts d'une personne vile et peu éclairée. " — Il ne fit guère qu'assister à son règne.

3o **Mariage** : — le 5 sept. 1725, il épousa *Morie Leczinsko*, fille de *Staaislas*, roi détrôné de Pologne. — Cette union prématurée n'apporta aucun avantage politique à la monarchie : c'est une faute capitale, a-t-on dit. — La reine, pleine de douceur et de bonté, donna l'exemple de toutes les vertus, soutenant un rôle effacé. — Elle eut dix enfants dont trois meurent au berceau ; six filles : *Élisabeth* épouse Philippe, duc de Parme ; *Héaquette*, Adélaïde, Victoire, Sophie, *Louise* qui devient *Carmélite*. — Au début, le roi préside les Conseils ministériels, témoigne sa confiance au vieux et sage maréchal de Noailles, au vaillant maréchal de Saxe ; il commande les troupes (1744 et 1745) et se trouve à la victoire de Fontenoy. — Le peuple lui attribue l'éclat du règne ; et quand le roi tombe malade à Metz (1744), sa guérison lui mérite le surnom de " Bien-Aimé ".

4o **Impopularité** : — vers 1748, la nation change de sentiments, à cause des misères de la guerre, auxquelles nul ne songe à remédier. — La paix d'Aix-la-Chapelle créa une profonde déception. — Indifférent aux affaires, livré au jeu et à ses soupers, à la lecture de la correspondance policière, le roi s'abandonne aux *favorites* — la duchesse de Châteauroux, madame Lenormant devenue marquise de Pompadour, Jeanne Vauber comtesse du Barry ; — il devint odieux au peuple qui l'avait adulé (V. L.-G. Gourraigne, *Hist. mod.*)

5o **Mort** : — on lui attribue certaines assertions : " La bonne machine — la France — ira bien toute seule ! " — " Après nous le déluge ! " — Il déclare, avant d'expirer d'un mal infectieux (10 mai 1774), que " quoiqu'il ne dût compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il se repentait d'avoir causé du scandale à ses sujets ". — Sa disparition ne suscita aucun regret : l'on porta, de nuit, son cercueil à Saint-Denis à travers le bois de Boulogne. — Sou unique fils, **Louis**, Dauphin de France, était marié à Marie de Saxe, et mourut à 36 ans (20 déc. 1765), laissant deux filles et trois fils : Louis XVI, Louis XVIII, Charles X. — Marie Leczinska décéda en 1768.

1o **Avant le gouvernement personnel** (1723-45) : — *Ministère du duc de Bourbon* (1723-26), arrière-petit-fils du grand Condé, né en 1690, mort 1740. — il succède au Régent, se comporte en seigneur épris des arts et des lettres, mais prince cupide, livré à une intrigante, la marquise de Prie. — Il négocie (1725) le mariage du roi. — La levée d'une milice, la création de nouveaux impôts, du " dou de joyeux avènement ", la taxe du *cinquantième* sur les immeubles ; la coïncidence de mauvaises récoltes le rendent impopulaire et amènent sa disgrâce. — *Ministère de Fleury* (1726-42). Agé de 73 ans, homme " sans conséquence ", de façons modestes, cardinal (1726), pacifique par nature, esprit délié, " traitant la France comme un corps robuste qui se rétablit de lui-même " (Voltaire). — Le peuple estima sa politique pacifique et économe. — Né en 1653, il meurt le 29 janvier 1743.

2o **Gouvernement personnel du roi** (1745-74) : — il ne manque alors ni de dignité, ni de bon sens. — Nature indolente, il est incapable d'idée et de décision : il laisse faire. — La *marquise de Pompadour* ou *Jeanne Poisson*, bourgeoise intelligente et jolie, artiste et lettrée, amie de Voltaire, est anoblie et instituée *souveraine* du royaume ; — elle fait et défait (1745-64) les ministères, les commandements, décide la suppression des Jésuites et la néfaste Guerre de Sept-Ans. — 1o *Ministère de la guerre* : le comte d'Argenson (1743-57) réalise d'importantes réformes concernant le casernement des troupes, les hôpitaux, le service des vivres, les soldes et les retraites ; — il fonde à Paris l'*Ecole militaire* en faveur de 500 fils de gentilshommes pauvres. — Son frère aîné, le *marquis d'Argenson de Paulmy* (1757-58), homme timide, mais fort intelligent, lui succède, et est remplacé par Fouquet, maréchal de Belle-Isle (1758-61). — 2o *Ministère de la marine* : le comte *Phélippeaux de Maurepas* (1738-49) montre dans ses fonctions beaucoup d'activité, de finesse, de pénétration. — Il a pour successeur *Jean-Baptiste Machault* d'Arnonville (1754-57) ; — puis *M. de Moras* et *M. de Massiac*, enfin *M. Berryer* et le comte de Stainville, créé *duc de Choiseul* (1761-72). — *Ministère des affaires étrangères* : *M. de Puysieux*, *M. Rouillé*, comte de Jouy (1754-57), le cardinal de Bernis (1758), *M. de Choiseul* (1758-61).

1o **Guerre de la succession de Pologne** (1733-35) : — à la mort d'Auguste II (1733), la Diète polonaise proclame roi *Stanislas Leczinski*, beau-père de Louis XV. — Russie, Prusse, Autriche proclament *Auguste III*, fils du défunt. — Stanislas lutte mollement, comptant sur la France, et se réfugie à Dantzic, où l'assiègent les Russes. — Une escadre française de 2,000 hommes débarqués est taillée en pièces. . . — Le 15 février 1737, Louis XV nomme Stanislas *roi de Lorraine* et duc de Bar.

2o **Guerre de la Succession d'Autriche** (1741-48) : — Charles VI meurt le 20 oct. 1740. — Les puissances compétitionnaires contestent le trône à sa fille *Marie-Térèse*. — La France n'entre dans le conflit européen qu'en mars 1744 : alliée de l'Espagne, adversaire de l'Autriche, elle déclare la guerre à l'Angleterre. . . — En Amérique, un seul épisode important : la *prise de Louisbourg* (1745) par les Anglais. — La lutte maritime et colo-

2°

Ses ministres

(1723-61)

3°

Ses guerres

(1733-60)

niale se déploie surtout dans les Indes orientales, menée par deux génies, *Dupleix* et *La Bourdonnois* (1745-62).

- 3o **Guerre de Sept-Ans** (1756-63) : — 1. *Ses causes* sont la vive jalousie de l'Angleterre contre la France, dont les colonies sont prospères, la marine assez florissante. — Au Canada, une *ligne de forts* relie le pays par l'Ohio au Mississipi et à la Louisiane ; — l'*extrême-ouest*, grâce à la *Vérendrye*, est ouvert aux transactions jusqu'à la Baie d'Hudson. — En fait, la *question des limites* de l'Acadie française et de l'anglaise reste sans solution. — Ainsi, la Nouvelle-France et ses dépendances eussent la Nouvelle-Angleterre et lui ferment l'accès à l'intérieur. — 2. *Ses conséquences* en ce qui concerne le Canada sont la seconde prise de Louisbourg, de l'Acadie française, des forts de l'Ouest, de la Nouvelle-France.

## B. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

- 1o **Les torys et les whigs** (1680) : — en 1679, Charles II convoque un second Parlement, qui adopte le célèbre *bill d'Habeas corpus* : " *Tout individu arrêté doit être largi ou jugé dans les 24 heures* " ; c'est le droit au cautionnement. — En 1680, la nouvelle Chambre vote le *Bill d'exclusion* du trône du prince catholique Jacques II, duc d'York. — Ce bill partage le pays en deux partis : l'un admet le principe monarchique d'hérédité, rejette le bill, est qualifié par les adversaires du nom insultant de *Torys* c'est-à-dire *brigand* irlandais catholique ; — l'autre, favorable à l'exclusion, est qualifié par le parti adverse du nom de *Whigs*, c.-à.-d. *brigand écossais presbytérien*. — Dans la suite, les *Torys-conservateurs* furent les partisans de l'intervention prépondérante du roi dans le gouvernement ; — les *Whigs-libéraux* — de la supériorité du Parlement sur le roi. — Ami de Louis XIV, Charles II abjura l'anglicanisme à son lit de mort (1685).
- 2o **Jacques II** (1685-88) : — en février 1685, il succède à son père sans nulle difficulté : il avait 52 ans. — Brave, loyal, franc, mais borné et têtu, il mécontente la nation par un zèle impolitique et imprudent à rétablir le catholicisme. — Les *Assises sanglantes* de son chancelier *Jeffries* condamnèrent à mort des centaines de personnes, à la prison des milliers. — Tous les protestants, torys et whigs, font appel à son gendre, *Guillaume d'Orange*, de Hollande.
- 3o **Révolution de 1688** : — la cause de cet appel fut la naissance de *Jacques III* (1688), futur héritier catholique, fils de la seconde femme du roi. — En octobre, Guillaume débarque avec 16,000 hommes en Angleterre ; — sa devise était : " *Je maintiendrai la religion protestante et les libertés du royaume* " ! — Jacques II s'enfuit en France. — La révolution substitue au principe du *droit divin* au trône le principe de la souveraineté nationale : — en 1690, le philosophe *Locke* écrit son *Essai*, où il affirme : *La communauté peut établir le gouvernement qu'elle veut*.
- 4o **Déclaration des Droits** (1689) : — le Parlement rédigea une *déclaration* qu'il fit signer à *Guillaume et à Marie*, son épouse. : — " *Le roi ne peut suspendre l'application des lois ; — ni percevoir un impôt, ni lever une armée en temps de paix, sans le consentement du Parlement. — Les élections, les discussions en Chambre seront libres, — ainsi que tous les cultes protestants. — Réunion fréquente des Chambres. — La justice sera pure et élémentaire.....* "
- 5o **Événements du règne** : — le prince, maladif et faible de corps, mais d'une âme forte, impénétrable et tenace dans ses desseins, conçut, dès sa jeunesse, une haine sans merci contre Louis XIV : — roi d'Angleterre, il adhère à la *Ligue d'Augsbourg* (1688-97). — Le roi de France s'efforce de rétablir Jacques II sur le trône usurpé : celui-ci, débarqué en Irlande, son alliée catholique, avec 13 vaisseaux de troupes, échoue au siège de *Londonderry*, après quatre mois (1689). — Sur les bords de la rivière *Boyne*, non loin de *Drogheda*, le 12 juillet 1690, il subit une défaite que lui infligea le roi Guillaume : les *Oran-gistes* célèbrent cet anniversaire dans un esprit sectaire. — Louis XIV prépare aussitôt

1°

Guillaume III

(1688-1702)

une descente en Angleterre ; — mais le maréchal d'Estrées, contrarié par le vent, ne peut rejoindre la flotte de l'amiral de Tourville qui, avec 44 bâtiments contre 99, subit la glorieuse défaite de la *Hogue* (1692), — il se rachète, en 1693, par la brillante victoire de *Lagos*, où il bat l'amiral *Rooke*. — En 1697, le roi de France signe au *château de Ryswick*, près de La Haye, un traité avec Guillaume III d'Orange : — il reconnaît ce dernier comme roi légitime d'Angleterre ; il abandonne la cause de Jacques II ; le principe protestant et parlementaire triomphe du principe catholique et d'hérédité.

60 **Mort du roi** (1702) : — Guillaume ne fut jamais populaire et exerça une autorité fort limitée. — Contraint à licencier sa garde *hollandaise* à Londres et ne touchant qu'une médiocre *liste civile*, il se sentait blessé dans sa nature hautaine. — Aussi, on le vit séjourner moins à Londres qu'à La Haye : " Il était roi en Hollande et *stathouder* en Grande-Bretagne " ! — Les Whigs lui reprochaient ses tendances autoritaires ; les Torys ne lui pardonnaient point son usurpation ; le haut clergé anglican voyait à regret un presbytérien-luthérien sur le trône. — Il mourut, en 1702, d'une chute de cheval ; — Marie II, décédée en 1695, ne lui donna aucune postérité, et la couronne passait à sa sœur, Anne Stuart.

II°

Anne Stuart

(1702-14)

10 **Ses antécédents** : — fille cadette de Jacques II et d'Anne Hyde, elle naquit en 1664, et régna du 18 mars 1702 au 10 août 1714. — Zélée anglicane, elle épousa, en 1683, le prince *Georges de Danemark*, lui donna onze enfants, dont aucun ne lui survécut : avec elle s'éteint la branche régnante des Stuarts. — La *bonne reine Anne* se montra faible de caractère, bornée d'esprit ; — elle se laissa dominer par sa favorite, *Lady Churchill*, épouse du populaire *général Marlborough*. — Celui-ci, le ministre *Godolphin* et lord *Sunderland*, ses deux gendres, gouvernent avec les Whigs, jusqu'en 1710. — Elle fit continuer la guerre de la Succession d'Espagne. — " Depuis 1688, la guerre contre la France semble être devenue un article de la Constitution " (Macaulay).

20 **Principaux événements** : — **À l'extérieur**, les victoires de Marlborough à *Hochstaedt*, *Ramillies*, *Oudenarde*, *Malplaquet* (1709) ; la conquête de *Gibraltar* (1704). — Réunion, en 1707, de l'Angleterre et de l'Écosse en *Royaume de la Grande-Bretagne* : un seul Parlement à *Westminster*, où l'Écosse a 16 pairs à la Chambre Haute, 45 députés à la Chambre des Communes. — **À l'intérieur**, agitation des Tories, qui supplantent les Whigs : gouvernement de *Bolingbroke*, *Orford*, *Rochester*, *Buckingham*, *Granville*. — Ce règne est " l'âge d'or de la littérature anglaise ".

30 **Traité d'Utrecht** (1713) : — la métropole et la Nouvelle-Angleterre ne cessent de convoiter l'Acadie, Terre-Neuve, les Iles Saint-Jean et Royale, la baie d'Hudson (1704-1710). — Les gouverneurs de Brouillon et de Subercase tiennent tête aux assauts successifs contre Port-Royal ; — la France est juste dans la période de ses plus cruels revers, et le roi est impuissant à secourir l'Acadie en hommes et en munitions : c'est la raison des *clauses désastreuses* du traité, qui lui enlève une belle part de ses colonies : Terre-Neuve, Hudson, Acadie. — Elles sont hostiles à Jacques III, et sa sœur Anne meurt désolée de n'avoir pu lui laisser son trône.

10 **Maison de Hanovre** : — en vertu de l'Acte de succession (1701), *Georges Ier de Hanovre*, arrière-petit-fils de Jacques Ier, par sa mère *Sophie*, inaugure la dynastie, qui règne encore de nos jours. — Agé de 54 ans, ce pur Allemand est un prince entêté et violent, cruel et débauché, n'entend pas un mot d'anglais, ne sait pas un article de la Constitution qu'il jure d'observer : — mais il est Protestant et ennemi de la France. — Son fils *Georges II* comprendra l'anglais, sans le parler jamais. — Tous deux restent *Électeurs de Hanovre* : dignité qui les attache plus que leur royauté. — Aussi, n'usant que du latin, ils évitent les délibérations des ministres ; — l'usage s'établit à la longue que " le roi règne et ne gouverne pas ". — L'usage s'est perpétué jusqu'à *Georges V*.

20 **Ses ministres** : — les Torys auraient logiquement mérité le pouvoir ; — mais plusieurs sont suspects d'attache secrète à la cause de Jacques III. — Le roi appelle aux affaires les Whigs, qui règnent de 1714 à 1760. — *Robert Walpole* y fut longtemps (1714-42). — Les *Jacobites* ou partisans de Jacques III, appelé le *Chevalier de Saint-Georges*,

III°

Georges Ier

(1714-27)

sont battus (1415) par le duc d'Argyle, et le Prétendant va se cacher à Avignon, en France. — Le ministre, aidé de ses complices, riche propriétaire, inspira aux Anglais l'amour de l'or. — D'accord avec le cardinal Dubois, de concert avec le cardinal de Fleury, il est résolument *pacifique et conciliant*. — Ainsi, il favorise le développement du commerce et de l'industrie naissante : à Bristol, Liverpool, Manchester, Birmingham..... — Maquignon des consciences, il avoue sans pudeur " qu'il connaissait le prix de chaque Anglais, parce qu'il n'y en avait point qu'il n'eût marchandé ou corrompu ". — Pour réduire *ses marchés* avec les députés, il fait adopter par le Parlement la *loi de septennalité*, pour la durée de leur mandat. — Il succomba sous les coups des *Patriotes* qui, en faveur du commerce, imposèrent la guerre contre l'Espagne (1739) et contre la France (1744).

3o **Mort du roi** : — époux infidèle, il accusa sa femme, *Sophie Dorothee de Zell*, d'une passion coupable pour le comte de *Kœnigsmarck* : — il fit tuer le comte et renfermer la reine, durant 32 ans, dans une forteresse. — Il maltraita son fils, dont la popularité l'ombrageait. — Sa fille épousa *Frédéric-Guillaume Ier*, roi de Prusse. — Il mourut à *Osnabruck* (1727), en allant visiter son *cher électorat*. — A la mort du roi et de Walpole, la Grande-Bretagne est submergée dans l'irréligion, l'ivrognerie, l'immoralité : avec un souverain autre que Louis XV, elle eût couru le risque des pires désastres. — *William Pitt* la couronna de gloire éclatante.

1o **Ses antécédents** : — il naquit en 1683, doué d'un tempérament irascible, ennemi de l'effort, d'un caractère étroit, avare quand il monta sur le trône. — Néanmoins, il s'était distingué sous Marlborough (1708) et ne tarda point à se laisser gouverner par ses inclinations.

2o **Ses ministres** : — il conserva le pouvoir à Robert Walpole, qu'il n'aimait point, et qui gouverna encore quinze ans (1727-42). — En 1739, il adopta, grâce au ministre, la création de la *conversion des rentes* ou du fonds d'amortissement de la dette publique. — La même année, la guerre est déclarée à l'Espagne, qui ferme ses ports d'Amérique à la contrebande anglaise. — En 1741, ministère de *Lord Cartaret* et du duc de *Newcastle*, chefs de l'opposition. — Pour la première fois, un ministre quittait le gouvernement pour obéir à la majorité : — et le roi s'écria avec dépit : — " *Ce sont les ministres qui sont rois !* " — Engagé dans la guerre, il passe lui-même en Allemagne, où il livre la bataille indécise de *Dettingen* (1743) ; — mais son fils, le duc de *Cumberland*, perd la bataille de *Fontenoy* (1745). — En 1746, ce dernier bat à *Culloden* (Écosse) la vaillante poignée des *Montagnards* (Highlanders), qui défendaient la cause de Jacques III : c'est le coup de mort du parti *jacobite*. — Les Écossais, coupables de fidélité au dernier Stuart, se virent arracher les derniers vestiges de leur nationalité : le *système des clans* ou tribus, le port du *costume des aïeux*, dont les carreaux variés distinguaient les clans : beaucoup vont dès lors s'expatrier en Amérique. — En 1747, la défaite du duc de *Cumberland* par le maréchal de Saxe, à *Lawfeld* (2 juillet), (village du Limbourg hollandais), amène le roi à signer le *traité d'Aix-la-Chapelle* (18 oct. 1748). — Mais bientôt, grâce au ferme caractère de W. Pitt, les armes anglaises triomphent aux Indes et au Canada.

IV°

Georges II

(1727-60)

3o **William Pitt, lord Chatham** (1708-78) : — né à Westminster (15 nov. 1708), entre dans l'armée (1731), au Parlement (1735) dans le parti *patriotique* opposé à Walpole, devient (1746) *trésorier général* des troupes de terre et de mer et se signale par son intégrité probite. — De 1754 à 1756, son éloquence flagelle l'inefficace politique du duc de Newcastle, le rend populaire, le fait nommer Secrétaire d'État à la guerre. — Il enflamme le peuple contre la France, affirme que " seul il peut sauver le pays " ; " Soyez un peuple, oubliez tout, excepté l'intérêt public. " — Du 29 juin au 5 oct. 1761, il dévoue toutes ses énergies aux armements contre la France par les expéditions maritimes : il est l'âme de la *Guerre de Sept Ans* et en mérite les succès. — Il a pour rival *Henry Fox*, en politique et en éloquence. — En 1760, il revient au ministère, avec le titre de *comte de Chatham*, et en est le chef (15 oct. 1768) : l'esprit fatigué, il dut se tenir à l'écart, bien qu'en 1770 il se montrât hostile à la politique de *lord North*. — Le 5 avril 1778, en prononçant un discours contre l'Indépendance américaine, il tombe sans connaissance

et meurt le 11 mai suivant. — Les fils de Pitt et de Fox perpétuent leur rivalité sous le règne de Georges III. — Le roi meurt subitement (1760), laissant l'Angleterre victorieuse, maîtresse des mers, agrandie dans ses colonies, mais lasse des sacrifices de ses guerres : — il avait fondé le *British Museum*.

V°

Georges III

(1760-1800)

1o **Son caractère** : — né en 1738, il était fils de *Frédéric*, prince de Galles, lequel mourut en 1750. — Ce jeune prince, élevé par sa mère et *Lord Bute*, se montra pieux, doux, économe, chaste, mais faible d'esprit. — Il fut le premier roi vraiment anglais de sa dynastie. — Son precepteur tourna ses préférences vers les torys ; et le roi congédia le ministère Pitt (1761). Il aspire à ressaisir ses prérogatives royales. — En 1770, il y parvient et mène les ministères, dociles à ses volontés.

2o **Ses ministres** : — en 1761, ministère de *John Stewart*, III<sup>e</sup> duc de *Bute* (1713-92), son favori et son commensal, qui perd sa popularité à la signature du *traité de Paris* ; — en 1763, ministère de lord *Grenville* ; — en 1765, ministère de lord *Rockingham* ; — en 1766, ministère de lord *Chatham* ; — en 1770, ministère de lord *North*, duc de *Guilford* (1732-92), qui gouverne avec le roi : il amène la *guerre de l'Indépendance* par l'augmentation des impôts aux États-Unis ; il se retire devant les revers multipliés sur terre et sur mer ; — en 1782, second ministère de *Rockingham* et ministère de lord *Shellburne*, — en 1783, ministère de *Charles Fox*, qui propose un règlement des *affaires des Indes*, attentatoires aux droits de la Couronne ; — en 1784, ministère de *William Pitt*, fils de lord *Chatham* (1759-1806), âgé de 25 ans, qui fomenta la coalition contre la France.

3o **Le gouvernement parlementaire** : — la *Chambre des Communes* devient prépondérante : ses décisions à peu près souveraines, en matière financière ; — dans les questions graves, son vote maintient ou renvoie les ministres. — *Eloquence parlementaire* remarquable : les orateurs sont les *deux Pitt* et *Fox*, *Burke* (1728-97), *Sheridan* (1751-1816), l'accusateur de *Warren Hastings*, gouverneur des Indes.

4o **Les Partis et la presse** : — le Parlement se compose de deux partis, les *whigs* ou *libéraux*, amis de la paix, de la liberté, de l'égalité, représentant les intérêts de la bourgeoisie industrielle, commerciale, des ouvriers et du peuple ; — les *tories* ou *conservateurs*, ennemis des réformes et de l'étranger, incarnent l'aristocratie territoriale. Le respect des deux partis est inaltérable envers la Constitution et la dynastie régnante : leurs débats ne concernent que la direction politique à imposer au pouvoir exécutif. — A cette époque, les *clubs*, les *meetings*, les *journaux*, les *pamphlets* agitent l'opinion publique. — Le député de Londres *Wilkes* obtient, en 1774, la liberté de la presse.







## I<sup>ÈRE</sup> PARTIE

### PROGRES, REVERS, PERTE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1700-1760)

#### CHAPITRE I

##### L'ADMINISTRATION

**1<sup>o</sup> Famille :** — les origines de la famille de *Rigaud* — auj. commune de 450 âmes, dans les Alpes-Maritimes (ancien comté de Nice) — remontent au moyen-âge (879). — Alliée à la maison de Vaudreuil — *Vaudreuil*, auj. bourg de 212 hab., en Haute-Garonne (Languedoc), — elle se divisa en deux branches : l'une s'éteint en 1558, l'autre s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

**2<sup>o</sup> Antécédents :** — son père, *Jean-Louis*, baron de Saint-Cornette, épousa *Marie de Château-Verdun* — auj. localité de 147 âmes, dans l'Ariège, — qui lui donna six filles et trois garçons. — L'une d'elles se maria à *Adhémar de Lantagnac*, qui se distingua au Canada. — Au décès de son père (1659), Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, né en 1641, prit du service dans le corps des mousquetaires. — En 1676, il devenait brigadier et colonel. — En 1687, il est promu commandant d'un détachement de 800 hommes de la marine, destiné au Canada. — Il s'embarqua à bord de l'escadre de l'amiral d'Amblimont, qui franchit l'océan en 27 jours.

**3<sup>o</sup> Premières campagnes :** — le 4 juin 1687, il est à l'île Sainte-Hélène, où M. de Denonville concentre ses troupes. — Le 1<sup>er</sup> juillet, 2,000 guerriers sont rejoints à Cataracoui par 1,000 combattants des pays d'en haut. — Marche contre les Tsonnonitouans. — M. de Vaudreuil n'eut pas l'occasion de donner avec ses effectifs, revint par Niagara aux quartiers d'hiver de Villemarie. — En 1688, il y est nommé commandant de place. — L'année suivante, il y créa une compagnie de 100 hommes, les *mousquetaires*, qui défendent l'île, après le massacre de Lachinc (5 août). — Au départ du marquis de Denonville, il est gouverneur intérimaire. — Le 15 oct. 1690, il contribue à la défense de Québec, attaqué par Phipps. — Le 8 novembre,

I°  
**Philippe de  
Rigaud**  
*marquis de  
Vaudreuil,*  
14<sup>e</sup> *gouverneur*  
(1703-25)

il y épouse *Louise-Elisabeth Joybert de Marson et de Soulanges*. — En 1691, il est au fort de Repentigny à la tête de 70 miliciens et de 40 sauvages ; puis aux Trois-Rivières. — En 1694, il commande un gros détachement qu'il doit diriger contre Boston, mais il relâche à Sorel. — Promu capitaine de vaisseau, en 1695, il est décoré de la croix de l'Ordre de Saint-Louis. — Le ministre, le 21 avril 1697, lui assigne le premier rang après M. de Frontenac. — Néanmoins, en nov. 1698, c'est M. de Callières qui succède au gouverneur défunt. — Le 20 avril 1699, le roi l'appelle au poste de gouverneur de Montréal (1699-1703).

**40 Son caractère, ses talents :** — “ Son activité, sa bonne mine, ses manières nobles et aimables... le rendaient très propre à occuper un poste si élevé... Les évènements heureux de son gouvernement sont le fruit de sa vigilance, de sa fermeté, de sa bonne conduite...” (Charlevoix). — “ C'est avec justice que nous avons pleuré sa mort...” Sous sa vigilante administration, le Canada a joui d'une prospérité jusque-là inconnue. Pendant 22 ans — il est mort le 10 oct. 1725, à l'âge de 84 ans — le cultivateur, le commerçant, le militaire n'ont eu également qu'à bénir son nom.” (Les Ursulines). — “ M. de Vaudreuil était connu et aimé de tous les Canadiens.” (Ferland). — “ Il gouverna le pays avec sagesse et avec l'approbation du peuple, dont il fut sincèrement regretté.” (Garneau). — “ Distingué, actif et prévoyant, organisateur intelligent, il joignait à ces qualités une réelle valeur militaire, beaucoup d'expérience, une connaissance parfaite des affaires de la colonie. Aimé et redouté des sauvages, populaire parmi les soldats, il possédait l'estime et la confiance de la population. On reconnaissait en lui *un administrateur et un général.*” (Rochemonteix).

**50 Ses descendants :** — il eut 12 enfants, dont plusieurs meurent au berceau. — 1o *Louis Philippe*, comte de Vaudreuil, épousa (22 déc. 1723) *Elisabeth Le Moyne*, fille de Joseph de Sérigny ; — entré au service en 1698, il est capitaine de vaisseau en 1738, chef d'escadre en 1748, devient lieutenant général des armées navales, meurt en laissant 3 enfants (27 nov. 1763). — 2o *Pierre-Antoine*, baron de Vaudreuil, né le 30 mars 1693, devint colonel d'infanterie, périt au siège de Prague (5 sept. 1742). — 3o *Jean de Rigaud*, vicomte de Vaudreuil, né en 1695, épousa en 1759, *Louise-Térèse de Fleurigny*, parvint aussi aux grades les plus élevés dans l'armée. — 4o *François-Pierre*, marquis de Rigaud, né en 1703, épousa (1733) *Louise-Térèse-Henriette de la Gorgendière*, lieutenant (1724), chevalier de St-Louis (1738), passa en France, après la conquête. — 5o *Joseph-Hyacinthe* de Vaudreuil, le plus jeune, naquit à Québec le 26 juin 1706 : il eut une brillante carrière aux Antilles. — 6o *Pierre de Rigaud*, marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane et dernier du Canada, le cinquième des enfants, né le 22 nov. 1698...

**1o Origine familiale :** — la famille des Beauharnais était originaire de l'Orléanais, illustre dans la magistrature et l'armée. — *Guillaume*, seigneur de Miramion et de La Chaussée, épousa *Marguerite de Bourges* (20 janvier 1390). — Leur fils aîné paratt comme témoin au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc (1455). — *Aignan de Beauharnais* se maria à *Marguerite de Choisy*, et leur fils à *Marie de Rudelles* (1645). — *Anne*, sœur d'Aignan, devint en 1605 l'épouse de *Paul Phélippeaux*, seigneur de Pontchartrain. — *François*, père de l'intendant, chevalier, seigneur de la Boische, de la Chaussée, de Beaumont, de Beauville, épousa (1644) *Marguerite Françoise Pyvart de Chastullé*, qui lui donna neuf enfants, dont plusieurs se signalèrent au Canada.

**2o Frères de l'intendant :** — 1. *Claude*, sieur de Beaumont, en 1703 commandait la Seine ; en 1729, devenu capitaine, obtint la seigneurie de *Beauharnois* ; en 1740, chevalier de St-Louis. — Son fils *Claude*, enseigne en pied (1739), commandant d'artillerie (1745), est à Détroit en 1747 sous le nom de *chevalier de Beauharnais*. — *François*, l'aîné de Claude, né en 1724, marquis de la Ferté-Beauharnais, devint gouverneur de la Martinique, eut trois enfants, dont le plus jeune était *Alexandre-François*, vicomte de Beauharnais. — Celui-ci, né en 1760, épousa (23 déc. 1779) *Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie*, âgée de 17 ans, qui lui donne deux enfants, *Eugène* et *Hortense* : — divorce en 1783, réconciliation en 1788, décapitation du vicomte (21 juillet 1794), — mariage de Joséphine avec le *général Bonaparte* (1796). 2. *Guillaume*, chevalier de Beauville, servit 40 années dans la marine, mourut à Saint-Domingue, en 1741. — 3. *Jeanne-Elisabeth* épousa *Michel Bégon*, l'intendant du Canada.

**3o Son œuvre (1702-05) :** — *François*, né en 1665, chevalier, baron de *Beauville* —auj. canton de 913 âmes, Lot-et-Garonne (Guyenne), — seigneur de La Chaussée, conseiller du roi, intendant des armées navales, est nommé, le 1er avril 1702, intendant de la Nouvelle-France. — Le 29 août, il débarque à Québec et se livre tout entier à l'accomplissement de sa tâche. — Maintien de l'alliance avec les tribus, amnistie et retour des coureurs de bois, répression de la fraude et du troc à Détroit, à Montréal, organisation de la pêche des marsouins, tracé du canal de Lachine, des routes longeant le fleuve, du cadastre des concessions en Acadie ; — équipement des corps expéditionnaires, essor de l'industrie textile, ravitaillement des postes les plus éloignés, exploitation des forêts pour le bois de mûture et d'équarrissage ; — attentif et zélé envers le clergé, les missionnaires, les communautés hospitalières et enseignantes, concorde et entente parfaite avec le gouverneur et le Conseil supérieur. — telle est son œuvre, qui révèle ses éminentes qualités.

**4o Dernières années :** — en 1704, le ministre lui notifie son rappel, en le nommant à l'intendance générale de la marine ; — mais il exerça ses fonctions jusqu'au départ des derniers vaisseaux, en 1705. — Le

II°

François de  
Beauharnais

7è intendant

(1702-05)

2 avril 1707, le roi lui concède *le Port Maltais*, en Acadie ; — le 25 juin, cette concession de quatre lieues de front sur deux de profondeur, est érigée en *baronie de Beauville*. — Le 1er janvier 1710, intendance et inspection générale de la flotte royale ; — puis, intendance à Rochefort et de la généralité de La Rochelle ; — le 1er avril 1739, intendant des armées navales. — Il décéda, sans enfants, le 8 oct. 1746.

III°

Jacques Baudot

et

Antoine-Denis

son fils

8è et 9è intendants

(1705-11)

**1o Famille** : — elle était originaire d'*Arnay-le-Duc*, — auj. canton de 2.782 hab., Côte-d'Or (Bourgogne), et remontait à l'année 1360. — Un certain ancêtre était fondateur de canons, inspecteur d'artillerie des troupes de Charles-le-Téméraire (1433-77). — *Jean*, qui épousa *Marguerite Talon*, était seigneur de *Bazarnes* — auj. bourg de 502 âmes, Yonne (Champagne) — et du *Coudray-le-Château* — canton de 700 hab., Aisne. — Il s'allia ainsi aux Phélippeaux de Pontchartrain, dont l'ancêtre avait épousé *Marie Talon*, issue de la branche parisienne.

**2o Intendance simultanée** : — né en 1647, *Jacques* passe par les charges de conseiller au Parlement de Metz (1674), à la Cour des Aides à Paris (1678) : — esprit délié, érudit, causeur agréable, ami de la jeunesse. — *Antoine Denis*, son atné, né en 1679, est d'abord conseiller du roi, puis inspecteur de la marine à Dunkerque : — apprécié à la Cour, homme sage et sobre de paroles. — Un second fils, *Jacques-Denis* de Chalus, né en 1685, les suit au Canada : lieutenant (1707), enseigne (1710), capitaine (1714) et se noie à l'île de Sable. — En 1709, le père devient conseiller de la marine ; — en 1711, le ministre le choisit comme son commis principal. — Il meurt, en 1728. — *Antoine*, rappelé avant lui, est promu intendant général des classes de matelots, premier commis de la maison du roi, directeur de la Compagnie des Indes ; — il meurt en 1737, après avoir succédé à son père. — Son neveu, le *sieur de Bussy*, eut aussi une lieutenance au Canada.

**1o Sa parenté** : — sa famille est originaire de Blois (Orléanais). — Son père, *Michel*, est commissaire général de la marine (1680), intendant au Havre, puis aux Antilles : il mourut à Rochefort (1710) — Il eut 8 enfants : entre autres, *Michel*, l'aîné ; *Scipion-Jérôme*, qui devint évêque de Toul ; — *Claude-Michel*, lieutenant (1714), chevalier de Saint-Louis (1718), gouverneur des Trois-Rivières ; — *Catherine*, mariée à *Roland Barrin de la Galissonnière* et mère du gouverneur de ce nom.

**2o Antécédents** : — il était seigneur de la Picardière, de Marbelin, de la Pommeraye, de Sérigny... , chevalier, inspecteur général de la marine, ordonnateur au département de Rochefort. — Le 31 mars 1710, il est nommé intendant en Nouvelle-France, mais le décès de son père retarde son départ. — Ayant fait la rencontre de François de Beauharnais à Rochefort, il épouse (1711) sa sœur *Jeanne-Eli-*

IV°

**Michel Bégon**

10è intendant

(1712-26)

*sabeth*, qui lui donne 8 enfants et qui le suivit au Canada, où naquirent *sept* d'entre eux.

**3o Son œuvre** : — il s'embarque en juillet 1712 sur le *Héros*, commandé par M. de Beauharnais, comte de Beaumont. — Le 5 janvier suivant, l'incendie éclate dans son palais : il se sauve à grand peine avec son épouse : deux servantes et un valet périrent dans l'édifice. — Il reçut du Trésor une indemnité de 3,000 livres annuelles. — Le 15 juillet 1715, le ministre l'accuse d'accaparement du commerce des farines, de l'exportation des blés, de la mouture des céréales. — L'intendant se montra dans la suite habile administrateur, dévoué dans ses fonctions de magistrat, de financier, de police ; homme de foi et de religion, toujours d'accord avec les desseins de M. de Vaudreuil et de l'évêque. — En 1724, il est nommé intendant du Havre, en France. — Le chevalier *Robert*, venant le relever de sa charge, tombe malade à bord et meurt en mer. — En 1725, *Guillaume de Chazelles*, désigné pour lui succéder, périt dans le naufrage du *Chameau* sur les falaises de Louisbourg. — M. Bégon ne part qu'à la fin de l'année 1726. — En 1737, il est intendant de Normandie, à Rouen. — Au Canada, il avait acheté le fief de Grand-Pré, situé à la Canardière. — Il mourut en 1740.

V°

**Intendants  
nominaux**

11è et 12è

(1724-25)

**1o Edme-Nicolas Robert** : — descendant d'une famille de fonctionnaires de l'Orléanais, chevalier, conseiller du roi, il était le neveu du premier intendant, cousin du marquis de Seignelay. — Nommé le 24 février 1724, il s'embarque le 24 juillet sur le *Chameau*, à La Rochelle, avec son épouse et son garçon de onze ans. — Il meurt à bord, le soir même, encore en vue du littoral : son corps est jeté à la mer. — En novembre, son épouse rentre en France sur le même vaisseau.

**2o Guillaume de Chazelles** : — originaire de l'Auvergne, écuyer, conseiller du roi, lieutenant et magistrat en la vignerie de Roquemaure. — Il était le *cinquième* de six enfants. — Parti en juillet 1725, le *Chameau* se perd corps et biens, la nuit du 27 août. — Le cadavre de l'intendant, et deux autres, échoués sur la grève, sont inhumés au Pctit-Lorembec du Cap-Breton. (V. Régis Roy, *Soc. Roy.* t. IX, p. 96).

**1o Antécédents** : — *Charles de la Boische*, appelé d'abord *le chevalier*, puis *le marquis*, était commandeur de l'Ordre militaire de Saint-Louis. — Le 1er janvier 1692, il est enseigne de vaisseau, lieutenant (1er janvier 1696), capitaine de frégate (6 mai 1707), capitaine de vaisseau (23 avril 1708). — Le 11 juin 1726, il est nommé gouverneur de la Nouvelle-France, — chef d'escadre (1er mai 1741). — Rappelé en France, il est promu, le 1er janvier 1748, lieutenant général des armées navales.

**2o Caractère** : — homme de grande distinction, il est le digne successeur de M. de Vaudreuil. — Il alliait à beaucoup de sagesse et d'habileté une fermeté persistante, une haute perspicacité, un tact rare dans le maniement des hommes, une grande prudence dans les négocia-

VI°  
**Le marquis  
de Beauharnais**

15<sup>e</sup> gouverneur  
(1726-46)

tions délicates. — Profondément religieux, il sut ménager, au milieu de conjonctures difficiles, l'entente entre les gens d'Église. — Il seconda avec zèle les desseins de l'épiscopat, du clergé, des missionnaires.

**3o Son œuvre :** — pendant vingt années, il se dévoua à la défense, à l'extension, au progrès, à la consolidation de la colonie. — L'intendant Hocquart entra dans ses vues et travailla de concert à la réalisation de ses plans. — Pacification des sauvages, réglementation des attributions du Conseil supérieur, aide et encouragement à M. de La Vérendrye dans la découverte de l'Ouest, construction ou renforcement des forts frontières ; — il fut l'âme de cette administration prospère, qui allait tomber entre des mains moins habiles et moins désintéressées. — La chute de Louisbourg (1745) est le seul événement douloureux de son gouvernement.

VII°  
**Claude-Thomas  
Dupuy**

13<sup>e</sup> intendant  
(1726-28)

**1o Ses titres :** — la maison de *Du Puy* ou *Dupuy*, établie en Touraine, était alliée à la famille de Fleury, à celle de d'Argenson... — *Claude-Thomas*, chevalier, était avocat au Châtelet, au Grand Conseil, maître des requêtes, conseiller du roi au Conseil d'État. — Le 23 novembre 1725, il reçoit sa commission d'intendant ; — il débarque à Québec, le 26 août 1726, avec le marquis de Beauharnais.

**2o Son caractère :** — avocat intelligent, érudit, esprit vif et délié, orateur nerveux et écrivain habile ; — mais doué d'un caractère arrogant, opiniâtre, autocrate, engoué de sa personne et de ses idées, poussant ses ressentiments à l'extrême. — " Il fait en ce pays, écrit le gouverneur au ministre, le *général*, l'*évêque* et l'*intendant*... Il s' imagine être devenu une *divinité* ! — c'est un homme impraticable ; il suffit que je dise *blanc* pour qu'il dise *noir*." — C'était un chrétien convaincu, et Mgr de Saint-Vallier le choisit comme exécuteur testamentaire. — Il est rappelé le 1er oct. 1728.

VIII°  
**Gilles Hocquart**

14<sup>e</sup> intendant  
(1729-44)

**1o Famille :** — *Jean-Hyacinthe*, son père, était seigneur de *Muscourt*, dans l'Aisne (Champagne), intendant de Toulon (30 avril 1716) : il eut 14 enfants. — *Gilles*, le troisième, est chevalier, commissaire de la marine. — Ses grands-parents s'allièrent aux familles Colbert et Talon.

**2o Séjour au Canada :** — le 8 mars 1729, il est nommé commissaire général et *ordonnateur* en Nouvelle-France. — Vers la fin d'août, il débarque à Québec. — Le 21 février 1731, il reçoit de Versailles sa commission d'intendant. — Homme de jugement et de tact, d'une probité exemplaire, tout dévoué à ses fonctions, excellent chrétien, il seconda les desseins du gouverneur par un labeur assidu et opiniâtre. — Malgré les embarras financiers, il sut équilibrer le budget et faire progresser la colonie.

**3o Rappel en France :** — après son retour, il est promu (1er avril 1749) intendant au port de Brest. — Le 9 décembre 1753, il est élu conseiller d'État. — En 1750, il épousa *Anne-Catherine de La Lande*, fille

de *Claude*, chevalier et comte de *Calan* (Morbihan). — En 1756, le marquis de Montcalm est hospitalisé à Brest par " ce couple bien assorti, gens vertueux... M. Hocquart a été, dit-il, vingt ans intendant en Canada, sans avoir augmenté sa fortune, contre l'ordinaire des intendants coloniaux."

**1o Gouverneur provisoire** : — *René-Michel Barrin*, comte, puis marquis de La Galissonnière, né à Rochefort (Aunis) en 1693, étudie à Paris sous la direction du célèbre Rollin, entre dans la marine (1710), devient un officier de grande valeur. — Le 1er avril 1746, le marquis de La Jonquière est promu gouverneur de la Nouvelle-France ; — fait prisonnier par les Anglais à bord du *Sérieux*, il est remplacé (le 10 juin 1747) par Michel Barrin, qui débarque à Québec, le 17 septembre suivant.

**2o Ses qualités** : — homme très instruit, d'un esprit pénétrant, d'un caractère élevé, marin énergique, administrateur consciencieux et habile, — il sait gagner l'estime et l'appréciation de tous ses subordonnés. — Noble, désintéressé, il n'a en vue que le progrès de la colonie, l'honneur national, la défense du pays contre les menaces du dehors et les intrigues du dedans : il tire le meilleur parti des ressources dont il dispose.

**3o Administration** : — il réorganise promptement la milice qu'il porte à 12,000 hommes. — Il étend sa sollicitude aux postes de défense éloignés de la *Belle-Rivière* (Ohio) et du lac Michigan. — Il fait ériger le fort de *La Présentation* (Ogdensburg) et celui de *Toronto* ; — il relève le fort de la *baie des Puants* (Baie-Verte) et ordonne d'en bâtir un autre sur le territoire des Sioux. — Il fut l'un des commissaires, choisis pour délimiter les frontières acadiennes. — Son activité et sa clairvoyante énergie eussent pu sauver le Canada.

**4o Retour en France** : — en 1756, chargé de conduire à Minorque un corps expéditionnaire contre Port-Mahon, — il rencontre l'escadre de l'amiral *Bing*, et la défait. — Le 26 octobre de la même année, il meurt à Nemours, près de Fontainebleau.

**1o Antécédents** : — *Jacques-Pierre de Taffanel*, marquis, né en 1685 à *Graulhet*, dans le Tarn (Languedoc), garde de la marine (1699), sert sous d'Estrées, Forbin, Duguay-Trouin. — Le 1er oct. 1731, capitaine de vaisseau ; — le 1er avril 1746, *chef d'escadre*, et simultanément gouverneur de la Nouvelle-France. — Le 13 septembre, la superbe escadre du duc d'Anville est dispersée par la tempête en vue d'Halifax ; — le vaisseau amiral réussit à y pénétrer, mais le 26 du même mois, le duc d'Anville succombe à une attaque d'épidémie. — *M. d'Estourmel*, ancien chef d'escadre, prend le commandement : peu après il se tue dans un accès de délire. — M. de La Jonquière ramène en France les débris de la flotte... — Le 27 avril 1747, le ministre de Maurepas a fait un nouvel armement, à l'île d'Aix (Charente). — Le 10 mai, La

IX°

Le marquis

de

La Galissonnière

16<sup>e</sup> gouverneur

(1747-49)



X°  
Le marquis  
de  
**La Jonquière**  
(1749-52)  
17<sup>e</sup> gouverneur

Jonquière met à la voile ; — mais l'amiral anglais *Anson* et son contre-amiral *Warren*, bien renseignés, guettent l'escadre, à la hauteur du cap Finisterre (Espagne). — Le 14 mai, après une héroïque résistance, La Jonquière est contraint d'amener pavillon et emmené prisonnier à Londres... — Enfin, le 15 août 1749, il aborde à Québec.

**20 Caractère** : — homme d'un tempérament méridional, brave, brillant officier, — " il ternit ces belles qualités par un défaut qu'on pardonne rarement à un fonctionnaire public, l'avarice ". (*Garneau*) — " M. de La Jonquière, écrit *Margry*, n'avait jamais assez d'argent pour l'entasser, et Bigot pour le dissiper ".

**30 Son œuvre** : — il entre en société avec l'intendant et d'autres comparses pour l'exploitation des postes de l'Ouest: c'est l'accaparement du commerce dans ces régions. — Aussi le gouverneur renvoie avec dureté les fils de M. de La Vérendrye ; — on a porté à 300,000 francs sa part personnelle de profit. — En 1750, il fait construire en Acadie les forts de *Beauséjour* et de *Gaspereaux*. — Il exerça le népotisme en distribuant des places et des faveurs aux siens venus au Canada...

**40 Sa mort** : — après deux ans, il sollicite son rappel et l'obtient, car il ne se sentait ni estimé, ni aimé. — En 1752, il tombe gravement malade de chagrin : il demande pardon de ses scandaleuses concussions par l'entremise de Mgr de Pontbriand : — il mourut, le 27 mars, et il fut inhumé dans l'église des Récollets, à côté de ses prédécesseurs : *Frontenac*, *Callières*, *Vaudreuil*.

Le marquis  
**de Duquesne**  
(1752-55)  
18<sup>e</sup> gouverneur

**10 Antécédents** : — *Ange Duquesne-Menneville*, arrière-petit-neveu du célèbre marin, *Abraham Duquesne*, d'origine normande, — entre au service de mer à dix ans ; garde de la marine (1714), enseigne de vaisseau (1727), lieutenant-aide-major (1735), capitaine et major (1746). — Il fut en même temps décoré du titre de *marquis* et de *gouverneur général* de la Nouvelle-France (1752).

**20 Caractère** : — " homme haut, altier et suffisant... ne raisonnant pas ". (*Abbé de l'Île-Dieu*) — Il a jugé les Canadiens avec des sentiments contradictoires, mêlant les éloges aux plus injustes récriminations. — Il se trouve humilié du médiocre succès qu'il cueillit chez ses subordonnés ; — il demanda néanmoins de finir ses trois années de gouvernement.

**30 Administration** : — *Charles Le Moyne*, second baron de Longueuil, gouverne la colonie, durant cinq mois, au décès de M. de La Jonquière ; — *Duquesne* se hâta de discréditer auprès du ministre son gouvernement provisoire. — Il envoie le valeureux lieutenant *Joseph Marin*, Canadien, bâtir sur l'Ohio les forts *Duquesne*, de la *Presqu'île*, de la *Rivière-aux-Bœufs*, de *Machault* ; — *M. de Céleron de Blainville* et *M. de Contreœur* vont chasser les Anglais de la vallée. — Guet-apens et meurtre de *Villiers de Jumonville* par *Washington*. — Il prépara les

contingents qui allaient bientôt se signaler à la Monongahéla, avec le zèle d'un administrateur consciencieux et résolu.

**40 Retour en France** : — le marquis, mécontent de son successeur, repasse l'Océan par les derniers vaisseaux (1755). — Il est aussitôt nommé chef d'escadre, "en reconnaissance de sa ferme et loyale administration". — En 1758, il est promu commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. — Demeuré célibataire, il vit encore en 1770.

**10 Antécédents** : — *Pierre-François de Rigaud*, cinquième enfant de l'ancien gouverneur, né à Québec le 22 novembre 1698, est nommé major des troupes en 1726, aide-major en 1729, chevalier de Saint-Louis en 1730, gouverneur des Trois-Rivières en 1733, — de la Louisiane en 1743. — Il avait épousé *Louise-Térèse de Fleury d'Eschambault*. — "Les larmes qu'ils ont fait répandre à la Nouvelle-Orléans, à leur départ, et les regrets qu'ils y ont laissés, sont d'heureux pronostics" (Abbé de l'Île-Dieu). — Le 1er janvier, sur les instances des Canadiens, il est promu au gouvernement du Canada : il reçoit sa commission à Paris, le 22 mars, et arrive à Québec, le 23 juin suivant.

**20 Son caractère** : — il n'a ni l'intelligence, ni le jugement, ni les qualités administratives, ni l'indépendance de caractère, ni surtout la fermeté de son père. — Il est bien estimé de ses compatriotes, très populaire. — Sa physionomie morale est indécise, au milieu de conjonctures fort complexes : les historiens le jugent diversement, ou "incapable et borné", ou "faible et débonnaire", ou encore "jaloux et vaniteux", ou enfin "ignorant des affaires de la guerre". "n'ayant ni assez de lumières pour comprendre toute l'étendue du mal, ni assez de volonté pour y résister" (Abbé Casgrain).

**30 Administration** : — elle embrasse les événements heureux et malheureux de la Guerre de Sept Ans, en Nouvelle-France ; — ses difficiles relations avec Bigot, avec Montcalm et ses officiers, avec les vainqueurs et la métropole...

**10 Antécédents** : — fils de *Louis-Amable*, conseiller au parlement de Bordeaux, cousin du marquis de Puyzieux, ministre, et du maréchal d'Estrées, il naît le 30 janvier 1703. — Le 9 sept. 1739, *commissaire-ordonnateur, chef du conseil supérieur de l'Île-Royale, subdélégué de l'intendant, à Louisbourg*. — En 1745, après la prise de la place par les Anglais, il reçoit en France l'intendance de l'escadre du duc d'Anville (1746). — Le 1er janvier 1748, nommé intendant de la Nouvelle-France ; — il débarque à Québec, le 26 août suivant.

**20 Son portrait** : — *au physique*, "petit de taille, bien fait, délicat, de visage laid et couvert de boutons" (Régis Roy). — *Au moral*, "dur avec les faibles, souple avec les forts, fin et roué à l'extrême, sans scrupules, malhonnête en affaires, joueur et dépensier, hautain et plat à volonté : — il veut faire fortune, repasser en France, y jouir en repos, avec ses complices, du fruit de ses rapines" (Rochemonteix,

XII°

Le marquis  
de

Vaudreuil-

Cavagnal

(1755-60)

19<sup>e</sup> gouverneur

XIII°

**François Bigot**

15<sup>e</sup> *intendant*

(1748-60)

t. II, p. 130). — Dans son mandement du 15 février 1756, Mgr de Pontbriand loue "ses lumières, son activité, sa vigilance, son industrie pour trouver des ressources, là où les autres n'apercevaient pas."

3o **Ses agissements** : — son audacieuse habileté consiste : à se faire un abri de l'autorité du ministre de Versailles et du gouverneur de Québec ; — à s'assurer la collaboration, la complicité d'un groupe d'affidés ; — à semer la division entre le gouverneur et le commandant général des troupes ; — à organiser, sous le couvert de sociétés multiples, tout le commerce, toutes les fournitures à l'armée, tous les transports à l'intérieur et à l'extérieur, sans contrôle et sans surveillance . . . — Durant le carnaval de 1758, il perd en jouant plus de 200,000 livres !

4o **Sa fin** : — après la cession, à son retour en France, il est incarcéré à la Bastille, où il séjourne une année. — Son procès terminé, il subit le bannissement à vie et la confiscation de tous ses biens (10 décembre 1763).

CHAPITRE II

LA COLONISATION

I°

**Promoteurs**

**intérieurs**

*de la*

*colonisation*

- 1o **Le Mémoire de Gédéon de Catalogne** : — ingénieur militaire, lieutenant des troupes de la marine, il envoie (7 nov. 1712) à M. de Pontchartrain *les plans*. — aujourd'hui introuvables, — et un *Mémoire* complet des seigneuries, situées dans les gouvernements de Montréal, des Trois-Rivières, de Québec. — Lui-même a acquis le fief des *Prairies-Marsollet* (Trois-Rivières). (V. *Bull. Rech. hist.*, 1915)
- 2o **Coopération des seigneurs** : — elle est forcément médiocre, peu favorable au développement de la colonisation : — les uns ont subi, dans la région de Montréal, durant *six ans* de suite, l'invasion iroquoise ; — les autres, en aval du fleuve, les appels annuels de la milice qui leur ravit les bras les plus utiles. — Sans compter l'exode vers la Louisiane et des coureurs de bois. — De plus, la faillite (1700) de la *Compagnie de la colonie*, qui monopolisait le commerce des castors, en a ruiné un groupe considérable.
- 3o **Classification des fiefs** : — en résumé, le Mémoire de l'ingénieur les répartit : en fiefs de *seigneurs nobles* ou *anoblis* ; — de *seigneurs marchands* ; — de *seigneurs laboureurs* ; — de *seigneurs ecclésiastiques* ou *religieux*.
- 1o **Gouvernement de Montréal** : — "Il s'étend du haut du lac St-Pierre au lac des Deux-Montagnes. — Les Sulpiciens, seigneurs de

II°  
Seigneuries

et

flots

(1712)

l'île, qui se divise en *six paroisses*:—1. *Montréal*, avec les côtes nouvelles. Ste-Catherine, N.-D. des-Neiges et de Liesse, les Vertus, St-Laurent... ;—2. *Lachine* a dégénéré en culture depuis 1689 ; en 1701, feu M. Dollier de Casson, afin d'éviter le péril des rapides, a fait creuser les *deux-tiers* du canal pour 3,000 livres ;—3. *Le Haut de l'Île*, ravagé en 1689, avec l'Île-aux-Toutes, mission de Nipissingues ;—4. *Pointe-aux-Trembles* et la côte St-Léonard ;—5. *Saut-au-Récollet* ou *Nouvelle-Lorette*, mission tirée de la Montagne.

Seigneuries : de *Soulanges* (1702), à Pierre-Marie de Joybert, chevalier de ce nom ;—de l'*Île-Jésus*, au séminaire de Québec, avec 4 moyennes îles, saccagées en 1689 ;—des *Mille-Îles*, au sieur Dugué, marchand montréalais ;—de *Lachenaie*, au lieutenant de Bailleul, époux de la veuve de Martel, créancier de l'ancien seigneur, détruite en 1689 ;—de *Repentigny*, au capitaine de ce nom, à demi-ravagée (1689) et où (1691) M. de Vaudreuil défait à jamais les Iroquois ;—des *Îles-Bouchard*, au lieutenant Desjordis et aux héritiers de M. de Verchères ;—de *Lavaltrie*, à la veuve du capitaine de ce nom, ruinée en 1689 ;—de *Lanoraie*, aux héritiers du nom et au sieur Neveu, marchand créancier ;—de *Dautré*, à Saint-Romain, marchand ;—de *Berthier*, à l'enseigne de Rigauville, époux de la veuve du capitaine.

1°

Montréal

L'Île Perrot, au sieur Desruisseaux, marchand. — Seigneuries de :—*Châteauguay* et *Îles-de-la-Paix*, au lieutenant de Lanoue, l'acquérant des sieurs Le Moyne de Longueuil ;—*Saut-St-Louis*, mission iroquoise, aux Jésuites, ainsi que la *Prairie-de-la-Madeleine* et le fief *Saint-Lambert* ;—de *Longueuil*, au baron du nom, avec l'île *Sainte-Hélène* ; *Tremblay*, avec les îles *Lamoureux*, aux héritiers de M. de Varennes ;—*Boucherville*, au même comme gendre de Pierre Boucher ;—*Varennes*, au lieutenant du nom ;—île *Sainte-Térèse*, au lieutenant de Langloiserie, avec d'autres îlots ;—*La Trinité*, aux héritiers de Le Moyne de Martigny, tué en 1709 à la baie d'Hudson, et au sieur de Saint-Michel ;—*Grandmaison*, aux héritiers du nom ;—*Verchères*, au lieutenant du nom :—fief *Chicoine*, au propriétaire laboureur de ce nom, ainsi pour celui de *Boisseau* ;—*Contrecoeur*, à l'enseigne du nom, à son beau-frère le capitaine de La Corne, avec les îlots ;—*Saint-Ours*, au capitaine de ce nom ;—*Sorel*, sans seigneur, le capitaine étant retourné mourir en France ;—l'île *Dupas*, au sieur Brisset et à la veuve Dandonneau du Sablé ;—*Chambly*, don du capitaine au lieutenant Hertel de Chambly : fort en pierres, bâti en 1710-11 par le chevalier de Beaucourt ;—*Monnoir*, au sieur de Ramezay (1708), augmentée (1739) en faveur de son fils Roch ;—*Rouville*, au sieur Hertel de ce nom". (V. Abbé Az. Couillard, *La Seign. de St-Ours*).

2° **Titulaires de ce gouvernement** :—après le *neuvième* gouverneur Hector de Callières (1685-98), le marquis de Vaudreuil (1698-1703) — Claude de Ramezay (1703-24). — Charles Le Moyne, baron de Longueuil (1724-33) :—Jean Bouillet de la Chassaigne (1730-33).

Dubois Berthelot (1733-39). — Jean-Nicolas-Roch de Ramezay (1739-49). — Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil (1749-55). — Pierre de Rigaud (1757-60).

**3o Gouvernement des Trois-Rivières :** — “ Il comprend, écrit Catalogne, depuis les îles du Richelieu jusques à Sainte-Anne des Grondines et le lac Saint-Pierre. — Seigneuries de : — *Maskinongé*, au sieur Bruneau, marchand qui a tombé en faillite aux Trois-Rivières ; — *Rivière-du-Loup*, au sieur Beaubien, marchand créancier du lieutenant général Le Chasseur : — *Petit-Yamachiche*, au major de Grand-pré ; — *Grand-Yamachiche*, aux sieurs laboureurs qui l'ont acquise de Pierre de la Rivière ; — *Pointe-du-Lac*, au procureur Godefroy de Tonnancourt ; — *Cap-de-la-Ma'eleine*, aux Jésuites : — le fief *La Pierre*, aux héritiers du nom ; et celui des *Prairies-Marsolet*, à Gédéon de Catalogne ; — fief *Hertel*, au seigneur de Chambly ; — *Champlain*, au fils aîné du nom et au gendre capitaine de Cabanac ; — *Batiscau*, aux Jésuites ; — *Moine*, aux héritiers du nom ; — *Sainte-Anne*, au lieutenant de La Pérade.

“ *Yamaska*, au sieur Petit, marchand ; — *Saint-François*, avec îles, aux héritiers du sieur Crevier ; — *Lussaudière*, sans seigneur ; — *Saint-Autoine* ou *Baie-du-Febvre*, au sieur du nom ; — *Nicolet*, au sieur Courval, marchand ; — *Godefroy*, à diviser aux héritiers ; — *Bécancour* ou *Rivière Puante*, au grand voyer du nom : mission d'Abénakis ; — *Becquet*, au canonnier Leurard de Québec ; — *Rivière-aux-Chênes*, au sieur de Saint-Ours ; — *Gentilly*, au sieur du nom ; — *Linctot*, aux héritiers du major de ce nom ”.

**4o Titulaires de ce gouvernement :** — après René Gauthier de Varennes, dix-neuvième gouverneur, Louis-François de Galifet, seigneur de Caffin (1690-91) provisoire. — Claude de Ramezay (1690-99). — François Prévost (1699-1702), major de Québec. — Interrègne ; — le marquis de Crisasy (1709) et Joseph Desjardis de Cabanac. — Le marquis de Galifet (1709-14). — Interrègne ; — Charles Le Moyne, baron de Longueuil (1720-24). — François Desjardis de Saint-Georges, commandant (1725-26) : Louis de la Porte, sieur de Louvigny, nommé, périt avec le *Chameau* (27 août 1725). — Louis Bouillet de la Chasnigne (1727-30). — Josué-Maurice Dubois Berthelot de Beaucourt (1730-33). — Pierre de Rigaud (1733-42). — Claude-Michel Bégon, frère de l'intendant (1742-48). — François Rigaud de Vaudreuil (1748-57). — Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de Longueuil (1757-60).

**5o Gouvernement de Québec :** — “ Seigneuries de : — *Grondines*, au sieur Hamelin, laboureur : elle doit son nom au grand nombre de battures de gros cailloux, où les eaux font grand bruit par un gros vent ; — *La Chevrotière*, au sieur du nom, sous-fermier à Tadoussac ; — *D'Eschambault*, au lieutenant général du nom ; — *Portneuf*, érigée en baronnie, à un cadet de la famille de Bécancour ; — *Rivière-Jacques-*

2°

Trois-Rivières

*Cartier*, au sieur d'Auteuil, procureur général ; — *Pointe-aux-Ecu-reuils*, au sieur Dussault ; — *Pointe-aux-Trembles* ou *Neuville*, au conseiller Dupont ; — *De Maure*, au sieur marchand du nom ; — *Gaudarville*, aux héritiers du greffier Peuvret ; — *Bonhomme*, au seigneur du nom ; — *Sillery*, aux Jésuites, avec *Sainte-Foye*, Ancienne et Jeune-Lorette ; — *Saint-Bernard* et *Saint-Antoine*, à l'Hôtel-Dieu ; — *Charlesbourg* et *Bourg-Royal*, aux Jésuites ; — *Beauport*, à Duchesnay de Saint-Denis ; — *Beaupré*, au Séminaire, qui a un manoir au cap Tourmente ; et la *Baie Saint-Paul* ; — l'*Ile-d'Orléans* ou de *Saint-Laurent*, au sieur Berthelot, à Paris.

“ *Lotbinière*, aux héritiers Chartier ; — *Sainte-Croix*, aux Ursulines ; — *Charest*, au sieur du nom ; — *Maranda*, au sieur Duquet ; — *Vil-lieu*, au capitaine Legardeur de Tilly ; — *Lauzon*, au trésorier commis de la marine Duplessis ; — *Monte-à-peine*, aux héritiers Bissot ; — *Beaumont*, au seigneur du nom ; — *La Durantaye*, au capitaine conseiller du nom ; — *Bellechasse*, au sieur de Rigauville ; — *Pointe-à-la-Caille* ou *Rivière-du-Sud*, aux sieurs Couillard et de l'Épinay, procureur du roi ; — *Saint-Jean-Port-Joly*, à Noël Langlois ; — *Bernier*, au navigateur du nom ; — *Gagnier*, aux héritiers du nom ; — *Vincelot*, au sieur du nom ; — *Bélanger*, au seigneur du nom ; — *Grande-Anse*, à la veuve de Saint-Denis ; — *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, à demoiselle Lacombe ; — *Rivière-Ouelle*, à M. de la Bouteillerie ; — *Rivière-du-Loup*, aux sieurs Le Chasseur et de Villeray ; — *Trois-Pistoles*, au sieur de Vitré ; — *Le Bic*, à Richard Rioux ; — *Ile-aux-Oies*, au lieutenant Dupuy et à la veuve de Grandville, ainsi que l'*Ile-aux-Grues* . . .

“ Sur la baie des Chaleurs, plusieurs fiefs : — *lac Matapédia*, au sieur de Vitré, — *Bonaventure*, au sieur de la Groix, — *Paspébiac*, *Pabos*, *Port-Daniel* . . . ” (V. *Mém. de Catalogue*, *Arch. féd.*, Ottawa, fol. 33, 1712).

6o **Arrêt des concessions** : — durant plus de 15 ans, la Cour suspend, à quelques rares exceptions près, toute distribution de fief, même aux plus méritants serviteurs de la colonie. — La raison en est que : les nobles ont beaucoup d'enfants, sont sans cesse envoyés en partis de guerre où ils versent leur sang, sont impuissants à trouver des engagés, se voient réduits à la misère ou à émarger sur le budget des fonctions officielles ; — que les *seigneurs marchands* et *laboureurs* seuls ont réussi à promouvoir la colonisation, — ainsi que les *seigneurs ecclésiastiques*. — Mais, à partir de 1730, le gouvernement de Versailles revient au système adopté par Talon.

1o **Cinq missions établies en 1712** : — celles du *Saut-Saint-Louis* et du *Saut-au-Récollet*, pour les Iroquois ; — celle de l'*Ile-aux-Tourtes*, pour les Nipissingues ; — celles de *Saint-François-du-Lac* et de *Béancour*, pour les Abénakis ; — celle de la *Nouvelle-Lorette*, pour les Hurons.

III°  
Tribus  
établies  
(1701-60)

20 **Sont-elles des colons utiles ?**— *les femmes seules* cultivent ; — *les hommes* combattent dans nos rangs, sans rien aliéner de leur esprit d'indépendance, toujours avec des ménagements de leurs susceptibilités ; — leurs méfaits mettent les autorités dans l'embarras. — La vie sédentaire les étiole, les livre au désœuvrement, à l'alcoolisme, aux maladies infectieuses. — *Hurons et Abénaquis* donnent meilleure satisfaction que les autres tribus.

10 **Sur le haut St-Laurent et l'Ottawa :**— Seigneuries de :— *Beauharnois* (1729) au gouverneur et à son frère Claude ; — *La Salle* (1750), à Le Ber de Senneville ; — la *Nouvelle-Longueuil* (1734), au chevalier Joseph Le Moyne ; — *Carillon et Argenteuil* (1725), à Pierre d'Ailleboust, et, par sa veuve, à Pierre-Louis Pañet ; — *Deux-Montagnes* (1733), augmentée, aux Sulpicie . . . ; — *Rigaud* (1732), aux frères Cavagnal et Rigaud, de Vaudreuil.

20 **Sur le moyen St-Laurent :**— augmentation de :— *Berthier, Laltrie, Lanoraie*, au sieur Neveu et à d'Ailleboust d'Argenteuil ; — *Saint-Sulpice* (1740) aux sieurs Cherrier et Le Royer ; — *Terrebonne* (1755), à Louis Lepage de Sainte-Claire ; et *une autre*, à Louis de La Corne ; — *d'Eschailons* (1752), à Roch de Saint-Ours ; — *Saint-Etienne* (1737), à François Cugnet . . . — *Tonnancourt* (1734), augmentée du fief de Normanville ; — *Du Sablé* (1739), à Louis-Acrien Dandonneau ; — *Gâtineau* (1750), à Marie Duplessis. — Sur la rive sud, *Deguire* (1751), à Joseph du nom, dit Desrosiers, adossée à celle de Saint-François ; — *Courval* (1754), ancien Cressé, derrière la Baie-du-Febvre.

Plus bas : augmentation de *Ste-Anne-de-la-Pérade* ; — *Perthuis* (1753), au sieur du nom ; — *Bourglouis* (1741) au sieur Fornel, près de Neuville. — En face : *Desplaines* (1737), à Charlotte Legardeur de Tilly ; — *Gaspé* (1738), à la veuve de sieur Aubert de ce nom, et *Saint-Gilles*.

IV°  
Nouvelles  
seigneuries  
(1731-55)

30 **Sur le bas Saint-Laurent :**— *Livaudière* (1734), au sieur Péan de ce nom, acquéreur de celle de la veuve de La Durantaye, et celle de *Saint-Gerçais* ; — augmentation de *Se-Anne-de-la-Pocatière* (1735), à Thomas Tarieu de Lacombe. — En face : *les Eboulements* (1723), à Pierre Lessard ; — *Rivière-Ouelle*, augmentée (1750), à la veuve de Boishébert ; — *Le Bic*, augmentée, à Nicolas Rioux ; — *Trois-Pistoles*, augmentée (1751), au même ; — *Ile St-Barnabé* (1751), au sieur Lepage . . .

40 **Sur le Richelieu et la rivière Chambly :**— l'on n'a plus à y craindre l'Iroquois ni l'Anglais. — De 1733 à 1739, grande distribution de fiefs : *sur la rivière*, aux sieurs de Sabrevois, Sabrevois de Bleury, Man, La Fontaine de Bellecour, Foucault, Chaussogros de Léry, Man de Livaudière, Denis de La Ronde, de Ramezay ; — *sur le lac Champlain*, aux sieurs Daine, de Lusignan, de La Gauchetière, de Saint-Vincent, de Contrecoeur, de La Périère, de Bauvais, d'Argen-

teuil, Dagnan Douville, Rambault ; — à l'intendant Hocquart, au fort Saint-Frédéric (1743).

5o **Sur la rivière Chaudière** : — sol fertile, d'où vient le nom de la *Nouvelle-Beauce* (1739), par analogie avec la riche Beauce orléanaise. — *Sainte-Marie* (1736), au sieur Taschereau ; — *Saint-Joseph* (1736), au sieur de Rigaud ; — la *Gorgendière*, au sieur de Fleury, devient dans la suite *Vaudreuil* ; — *Beaurivage* et le fief *Aubert*. — Tous ces fiefs opèrent de merveilleux progrès, grâce au bon choix des seigneurs ; la conquête n'en trouble aucun dans le succès réalisé. (V. *Pièces et docum. relat. à la Tenure seign.*, Québec, 1852 ; Bouchette, *Descrip. topogr.*, Londres, 1815) ; surtout Abbé Az. Couillard : *Hist. des Seign. de la Riv.-du-Sud*, 1912).

V°

Colonisation

du

Détroit

(1701-60)

1o **Première phase** : — en 1701, le fort *Pontchartrain* ou *Détroit* du lac Érié, fondé par La Mothe-Cadillac ; — la seigneurie, en 1721, ne compte que 34 habitants, sur 30 concessions accordées, — lesquelles sont annulées, faute d'être régularisées. — Le poste et les fiefs sont rattachés (1716) au domaine du roi.

2o **Deuxième phase** : — en 1734 et 1736, les administrateurs accordent des titres réguliers à 31 colons. — En 1749, M. de la Galissonnière, frappé de l'importance stratégique de la place, promet à tout nouvel habitant "deux ans de farine et tous les instruments nécessaires au défrichement" : — aussitôt, 57 familles s'y transportent. — En 1750, M. de la Jonquière et Bigot garantissent des conditions encore plus attractives : l'effet est immédiat. — En 1751, le recensement accuse la présence de 440 colons, avec 33 esclaves Panis.

3o **Troisième phase** : — la semence a levé une riche moisson : de nos jours, elle se partage en *une partie américaine* dans le Michigan, — en *une partie canadienne* dans l'Ontario, aux comtés d'Essex, de Lambton, de Kent, de Bothwell, d'Elgin... en nombre considérable d'épis vigoureux !...

VI°

La Louisiane

(1700-60)

1o **Vallées de l'Ohio, du Mississippi** : — elles ont reçu du Canada leurs premiers contingents de militaires et même de colons... sans compter les essais sur le Missouri et au Nord-Ouest...

2o **En Louisiane** : — Biloxi, la Mobile, la Nouvelle-Orléans... sont l'honneur et la gloire des Canadiens, secondés par la métropole...



### CHAPITRE III

#### LE PEUPEMENT

Io  
Par les soldats

**1o Fin du XVII<sup>e</sup> siècle :** — en 1688, population de 10,303 âmes ; en 1698, de 13,815. — S'il vient encore des engagés, des familles, néanmoins l'accroissement se fait par les *soldats libérés du service*. — En temps de paix, soldat et même officier travaillent chez l'habitant, qui leur donne la *nourriture* et un  *salaire* quotidien de 20 à 30 sous. — Ces permissionnaires s'établissent, de 1686 à 1699. — Le roi accorde à chacun une *année de solde* comme s'il servait, moyennant le mariage.

**2o Début du XVIII<sup>e</sup> siècle :** — la paix de Ryswick, le traité de Montréal avec les tribus, assurent le licenciement de 200 à 300 hommes. — En 1701, une *recrue* de 300 *réguliers* les remplace. — La majeure partie peuple la riche région de Montréal. — En 1706, le chiffre du recensement atteint environ 16.417 âmes, bien que la *picotte* ait tué 100 personnes (1699) et entre 2,000 et 3,000, en 1703 !

**3o Dans la suite :** — deux *procédés* de peuplement : M. Ruelle d'Auteuil conseille d'adopter le *licenciement en masse* de la garnison (*Mém.* du 9 déc. 1715) ; — M. de Vaudreuil, l'*établissement annuel* des réformés ; et son avis prévaut à Versailles. — En 1716, il y a 628 *réguliers* ; il arrive 163 *recrues*. — Mais les contingents expédiés diminuent : 98 soldats en 1719, 100 en 1728, 95 en 1729, 89 en 1731, 59 en 1739, 53 en 1744 : erreur grosse de conséquences. — Malgré tout, les licenciés *s'habitent*, grâce à l'intervention de Mgr de Saint-Vallier, de M. de Beauharnais, qui aperçoivent le danger de l'inconduite morale. — M. de La Galissonnière et M. de La Jonquière favorisent aussi les alliances militaires, malgré l'apathie pour le recrutement du pouvoir métropolitain.

**4o Résultats :** — de 1713 à 1756, cet élément colonisateur a fourni une moyenne de 30 *foyers par an*, au temps de Vaudreuil et de Beauharnais ; — *le double*, dans la suite, soit environ 1,500. (V. *Salonc*, p. 346). — De 1755 à 1760, des sept à huit mille *réguliers*, envoyés au Canada, environ *un millier* de soldats et un *bon groupe* d'officiers élisent domicile au pays, en épousant des Canadiennes. — Le roi, du reste, a recommandé leur établissement au baron de Dieskau, à Montcalm et à Lévis. — D'autre part, les *Acadiens* viennent chercher asile au Canada, venant de l'île Saint-Jean, des Mines : — environ 1,800 ou 2,000, de 1756 à 1759 (V. *It.*, p. 447).

**1o Ordonnances royales :** — les *prescriptions antérieures*, remises en vigueur : — l'ordonnance du 20 mars 1714 oblige armateurs et capitaines de transporter " de 3 à 6 engagés par vaisseau ". — Celle de novembre 1716 la renouvelle, la précise : elle frappe les négligents ou insoumis d'une *forte amende*. — Au départ des bâtiments, les commis-

II°

Par les engagés

saires du port, à l'arrivée à Québec, l'intendant ou son représentant, passent la *revue des engagés*.

2o **Effectif probable** : — pour compenser les frais de passage, les capitaines se remboursent par les placements chez les habitants. — L'engagé se libère au bout de *trois ans* de contrat ; — la désertion le rend passible de la prison. — En 1748, les armateurs tentent de s'exempter de leur obligation : protestation de Bigot à Versailles. — Cet élément colonisateur a réellement concouru au peuplement : — le seul fait que le *contrôle sévère* ait duré 35 années laisse présumer que l'apport a été important.

III°

Par les prisonniers

1o **Les fils de famille** : — le Régent se refuse à adopter la *colonisation pénale* au Canada, en dépit des lamentations des administrateurs sur la pénurie des bras. — En 1723, arrivée du *premier contingent* de 130 prisonniers. — Parmi eux, la catégorie fort restreinte des *fils de famille*, nobles et bourgeois, libertins, déportés sur la requête de leurs proches. — *Quelques-uns* servent dans les troupes ; — *les autres* sont libres dans les limites du pays ; — *la plupart*, impropres au labeur, à charge au budget, sont rapatriés.

2o **Les enfants du peuple** : — des *braconniers, contrebandiers, faux-sauniers* (contrebandiers du sel) . . . ne sont pas des *indésirables*. — "Frauder les droits du roi, tirer le gibier d'un grand seigneur", *pecadilles* qui n'entravent en rien leurs habitudes morales et laborieuses. — Aussi bien, M. de Beauharnais et Hocquart en réclament "le plus possible, comme faisant des *colons utiles*" ; — il en est qui se sont signalés avec gloire. — Le ministre de Maurepas se vante de ne choisir en prison que de "*bons hommes*". — *Quelques-uns* sont incorporés dans les troupes ; — *le plus grand nombre* est traité comme les engagés, placé chez les cultivateurs, salarié de 100 liv. par an, libéré après 3 ou 5 ans, ou rentrant en France avec des *lettres de grâce* — chose rare, — ou faisant plutôt venir femme et enfants. — Certains historiens contemporains les ont calomniés.

3o **Résultats** : — en quinze ans (1723-38), c'est un succès éclatant . . . Puis, leur nombre baisse : — après 1749, il n'en vient plus. — En dépit des déserteurs, des non-valeurs, cet élément a donné un contingent de 1,000 habitants environ. (V. Salone, p. 347).

IV°

Par les Anglais  
et  
les esclaves  
(1700-48)

1o **Anglais naturalisés** : — ce sont des *prisonniers de guerre*. — "Au mois de mai 1710, dit M. de Vaudreuil, le nombre des naturalisés se monte à près de 80 personnes, non compris deux Anglaises Religieuses". — Le traité d'Utrecht les libèrent entièrement. — Même en temps de paix, l'intendant Dupuy en rencontre beaucoup à Montréal . . . — Cet élément ne fournit qu'une poignée de recrues.

2o **Esclaves nègres et Panis** : — malgré les instances pressantes, appuyées de raisons plausibles, à leur sentiment, les administrateurs ne peuvent décider la Cour à l'*introduction des nègres*. — *Quelques unités*

viennent des Antilles sur les vaisseaux marchands : — en 1734, une négresse est pendue à Montréal comme incendiaire... — La servitude est réservée à la *tribu des Panis*, située à l'ouest du Mississipi : — vendus par les autres sauvages après leurs victoires, les esclaves Panis n'ont jamais dépassé la *centaine*, d'après Mgr Tanguay (t. VI, p. 200). — Élément négligeable.

**1o Fécondité des Canadiens :** — le 24 oct. 1747, M. de la Galissonnière écrit au ministre : “ Si les autres colonies produisent plus de richesses, celle-ci produit *des hommes*, richesse plus estimable... que le sucre, ou l'indigo, ou tout l'or des Indes ”. — Le 12 oct. 1756, M. de Montcalm consigne dans son *Journal* que “ un seul soldat de Carignan a 220 descendants aux Éboulements, à la baie St-Paul, à l'Île-aux-Coudres, à la Petite-Rivière... Cela paraîtra singulier à nos seigneurs de la Cour qui craignent d'avoir plus d'un héritier ”... — Environ 5,000 nouveaux chefs de famille seulement, durant 35 ans de paix : le résultat est misérable. — La natalité compense la faute du pouvoir.

**2o Tempérament physique :** — “ Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes. ” (Charlevoix, en 1721). — “ Les Canadiens sont naturellement grands, bien faits, d'un tempérament vigoureux ” (Hocquart, en 1738). — “ Entre Québec et Montréal, on admire un grand nombre de bons vieillards forts, droits et point caducs ” (Le Beau, en 1728). — “ Les Canadiens ont eu, dans cette colonie, leurs trisaïeux, bisaiseux, aïeux, ayant contribué à l'établir, ouvert et cultivé les terres, bâti les églises, de belles maisons, soutenu la guerre contre les nations sauvages et les ennemis de l'État avec succès, supporté toutes les fatigues de la guerre, les hivers nonobstant les rigueurs de la saison ; — ils n'ont épargné ni leurs biens, ni leur vie, pour seconder les intentions du roi d'établir ce pays, qui est un fleuron de sa couronne... ” (*Req. au Cons. de la Marine*, en 1719).

**3o Caractère moral et social :** — *les défauts* sont analysés par les administrateurs : chicane, esprit de vengeance, amour du luxe et prodigalité, usage de la boisson, indépendance jalouse, oisiveté aux longues périodes d'hiver... Où est le peuple parfait ? — *Les qualités* sont appréciées unanimement : — hospitalité, “ un Français peut aller sans argent de Québec à Montréal ” (Le Beau) ; — “ en général, les Canadiens sont francs, humains, le meurtre n'existe pas chez eux, pas plus que le vol ” (Bonnafons, *Voy. au Can.* 1751-61). — “ Ils respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie ; et, nulle part ailleurs, on ne parle *plus purement* notre langue. On ne remarque même ici *aucun accent* ” (Charlevoix). — “ Les Canadiennes sont bien élevées et vertueuses, et ont un laisser-aller qui charme par son innocence et prévient en leur faveur ” (Le Suédois Kalm, *Voy. en Amér.*) — “ Québec m'a paru une ville de fort bon ton ; et je ne crois pas que, dans la France, il y ait plus d'une douzaine au-dessus pour la société ” (Montcalm, 1757). — “ C'est un bon

V°  
Par la natalité  
et  
la moralité  
canadienne  
(1700-56)

peuple, frugal, moral, industriel ; c'est la race la plus brave de la terre" (Murray à lord Halifax, 1764). — Hocquart et Bonnafons regrettent qu'ils ne soient pas plus instruits : oublient-ils que leurs grands hommes ne sont ni les savants ni les artistes, mais les chefs de guerre, les grands marins, les explorateurs? — L'heure n'a pas sonné encore, pour leurs aptitudes natives.

**4o Mentalité nationale :** — la mentalité ou état d'esprit canadien s'élabore en silence ; — c'est une nuance d'ordre ethnique avec les congénères de France. — Elle est fondée : — 1o sur l'origine des colons : provenant de la Champagne, de la Normandie, de la Gascogne, du Languedoc, du Dauphiné, du Poitou, de l'Anjou, de l'Orléanais, de la Saintonge, de Paris même et de la Picardie ; — 2o sur l'action du milieu plus forte encore : hiver sec, rude, long, qui durcit les muscles, horizon étendus qui poussent à l'amour de l'indépendance et des aventures, des découvertes et des lointaines conquêtes, depuis Terre-Neuve et l'Acadie jusqu'à la baie d'Hudson et aux Rocheuses, la Nouvelle-York, la Louisiane et même le Mexique. — Le Canadien nait bucheur, laboureur, soldat, marin, chasseur, pêcheur, voyageur ; — 3o sur les conjonctures historiques et économiques : — une paix de 18 ans (1665-82), une seconde de 30 (1713-44) ; — toujours en face de l'Iroquois et de l'Anglais. — Souvent dépourvu du ravitaillement de France, victime des épidémies, soumis aux privations de tout genre, impuissant à revoir le pays d'origine qu'on lui ferme comme à dessein, le Canadien français s'est naturellement éloigné du type d'outre-mer. — Évêques, clergé, gouverneurs, intendants, officiers, soldats de la Vieille France n'ont pas su escompter assez, jusqu'à l'heure suprême de la Nouvelle, cette transformation nationale irréductible. — Quelles nouvelles raisons, après la Cession !

**1o Population civile au Canada :** — la colonie qui contribue à peupler : un peu l'Île-Royale, l'Île Saint-Jean, Terre-Neuve ; — participe largement au peuplement de la Louisiane ; — envoie des émigrants dans le haut Mississippi, même à Saint-Domingue et aux petites Antilles ; — quelques-uns passent aussi chez les Anglais : — compte au Canada seul : en 1706, 16,417 âmes ; — en 1720, 24,434 ; — en 1739, 42,701 ; — en 1754, 55,009.

**2o Population indigène domiciliée :** — en 1737, Hocquart énumère ceux qui sont en état de porter les armes ; — en 1752, l'ingénieur militaire Franquet trouve des effectifs plus forts dans deux localités :

1. Hurons de Lorette : " ils sont policés et bien francisés "	30
2. Abénaquis de Bécancourt et de St-François . . . . .	300
3. Iroquois du Saut-Saint-Louis . . . . .	200
4. Iroquois, Algonquins, Nipissingues des Deux-Montagnes . . . . .	228
5. Têtes-de-Boule, Montagnais des Trois-Rivières . . . . .	30
6. Au pays d'En-Haut : sur l'Ontario, Mississagués . . . . .	50
" " " " : au Détroit, Hurons . . . . .	250

## VI°

## Population

## civile

et

## indigène

(1700-1755)

Au pays d'En-Haut :	“	“	<i>Poutoutamis</i> .....	250
“	“	“	<i>Outaouais</i> .....	140
“	“	“	au lac St-Clair, <i>Sauteux</i> .....	150
“	“	“	à Michillimakinac, <i>Outaouais</i> ....	200
“	“	“	et aux environs, <i>Sauteux</i> .....	100
“	“	“	“ “ “ <i>Sakis</i> .....	150
“	“	“	“ “ “ <i>Folles-Avoines</i> ..	150
“	“	“	“ “ “ <i>Renards</i> .....	80

7. *Abénaquis*, en Acadie : 400 ; — *Micmacs* : 500.

— A part ceux de Lorette, tous ne s'abouchent avec nous que *par interprète* ; — on les traite en enfants gâtés ; — on ferme les yeux sur leur trafic en castor et en ginseng avec les Anglais. — Néanmoins, ils vont se montrer intrépides guerriers dans nos dernières luttes.

## CHAPITRE IV

### LE BUDGET COLONIAL

I°  
Réunion  
du  
Domaine  
à la  
Marine  
(1732)

**1o Notions préalables** : — le budget est, dans la colonie, “ l'état comparatif des dépenses et des recettes publiques pour chaque année ”. — Le rôle de l'intendant est de “ dresser, à l'avance, un *Projet de dépense* qu'il transmet à Versailles ; — revenu à Québec, *revu et corrigé*, ce *Projet* constitue l'*Etat du roi*, ou *Projet de l'état des paiements*, ou encore les *Fonds ordonnés* ”. — Ainsi, ce budget de prévision autorise la dépense, après avoir calculé la recette probable.

**2o Deux sources** : — le budget colonial s'alimente : — 1o à la perception, faite sur place, des droits du *Domaine du roi*, qui embrassent toutes les recettes de l'intendance ; — 2o à l'envoi des subsides métropolitains par le trésorier du *ministère de la Marine*. — L'intendant tenait ces deux registres séparément. — Pour éviter la gêne et prévenir les mécomptes, le roi faisait une avance annuelle de 60,000 livres, pour l'exercice suivant.

**3o Domaine d'Occident** : — désigne, alors, les propriétés réservées à la Couronne dans la colonie, non consacrées à l'usage public. — Le ministre, par adjudication faite par l'intendant, afferme les *droits du Domaine royal* à des *fermiers responsables*. — Les redevances annuelles servaient à l'entretien du budget. — En 1732, un arrêt du Conseil d'État ordonna que les droits domaniaux seraient réunis à la Marine ; — mais la comptabilité les administra séparément.

**1o Personnel administratif** : — *gouverneur et intendant*, chacun, 12,000 livres, avec une indemnité de 3,000, au départ ; — le premier est assisté

II°  
Préparation  
des  
dépenses  
(1713-56)

d'un lieutenant, d'un major, de sept carabiniers : 9,000 livres ; — le second, d'un commissaire ordonnateur résidant à Montréal, — dont le gouverneur, comme celui des Trois-Rivières, touche 3,000 ; — l'ingénieur 2,000, le commissaire de la Marine, celui de l'artillerie, chacun 1,800. — Au Conseil supérieur, le procureur a 1500, les autres 950 ou 800. — Avec les commis des bureaux et des magasins, le budget du personnel atteint un maximum de 75,000 livres. — L'administration de la justice atteint annuellement environ 20,000 liv., avec les frais extraordinaires parfois.

2° La garnison : — elle comprend 28 compagnies de 30 hommes, effectif rarement au complet : — la dépense varie en conséquence : 147,500 liv., en 1728 ; 154,812, en 1734. — Pour les mêmes années, les retraites et pensions sont de 1,800 et de 3,890 ; en 1743, de 6,850. — Les vivres et munitions, aux mêmes dates, sont de 22,750 et de 12,809 livres.

3° Les fortifications : — en 1719, Louisbourg, bâti par le Régent, coûte 30 millions. — De 1716 à 1741, le rempart de Montréal absorbe la somme de 445,141 liv. — Le fort Saint-Frédéric, à la pointe nord du lac Champlain : 123,440 liv. (1735-37), plus 30,000 (1742). — Ailleurs : 40,000 liv. (1728), 39,251 (1731), 29,583 (1734), 99,785 (1743). — Cependant Québec est laissé vulnérable du côté de la terre ferme !

4° Les indigènes : — leur fidélité se paie par 20,000 liv. de présents annuels ; — de plus, les frais de réception des ambassadeurs des tribus, les salaires des interprètes, les expéditions contre les rebelles, soit 60,000 liv. contre les Renards (1728), — et 33,833 jusqu'en 1735 pour faire colonne dans l'Ouest.

1° Les frais de transports : — le Saint-Laurent est "le chemin qui marche", la grande route fluviale ; — une flotte de canots la sillonne : 155 en 1728, dont 140 pour l'usage des troupes, 15 pour celui du gouverneur et des officiers. — Construction, achat, radoub : 9,300 liv. (1728), 13,100 (1734). — Sommes à peu près égales pour le fret de vivres, munitions, ustensiles. — Courses et voyages à travers la colonie : de 4,000 à 7,000 livres.

2° Supplément servi au clergé : — les dîmes, insuffisantes pour faire vivre, pour entretenir les églises ; — paroisses encore pauvres. — De 1735 à 1737, 20,000 livres affectés aux édifices, 8,000 au chapitre de Québec, 2,000 aux prêtres "usés", 7,600 au clergé paroissial, 500 aux Récollets et 500 aux Jésuites de Montréal.

3° Subvention aux hôpitaux : — comme les communautés, les Hospitalières sont nanties de fiefs ; — aussi les allocations sont peu considérables : de 4,000 à 4,200 (1728-33). — L'entretien des enfants illégitimes varie entre 12,000 et 13,967 (1737 et 1752).

4° Pensions et gratifications : — aux réformés du service, à leurs veuves et orphelins, — les plus fortes pensions ne dépassant pas 300 livres : total annuel, environ 4,000. — Les calamités et incendies appellent des

III°  
Autres dépenses

subsidés, allant de 2,000 à 3,500. — Les *primes* et les *gratifications* sont versées généreusement aux succès dans l'industrie, le commerce et l'agriculture. — Mais le Domaine du roi prend à son compte : la culture du tabac, les mines et les forges de Saint-Maurice, la seigneurie de la Malbaie, les traites de Tadoussac et de l'Ontario, la construction navale. — Celle-ci, *en six mois de 1748*, absorbe des frais montant à 234,848 livres : le Domaine commit une lourde méprise, en supprimant les encouragements à l'initiative privée.

**50 Total général** : — après la paix d'Utrecht (1713-1730), la dépense globale est de 300,000 livres environ, avec un excédent de 100,000 — (400,000). — Une seconde période (1731-43) : elle flotte entre 490,000 et 525,000. — Dans les quinze dernières années : entre 550,000 et 800,000. — C'est un *denier*, en proportion du budget de Versailles !

**10 Droits d'entrée et de sortie** : — ces droits — et les suivants — continuent le régime fiscal établi au XVII<sup>e</sup> siècle. — Sur les vins : 9 livres par tonneau ; — sur les eaux-de-vie : 22 liv. et 10 sous ; — sur le tabac : 5 sous par livre : — mais le Canadien fume bientôt le tabac indigène. — En 1719, ces droits d'entrée donnent : 24,947 liv. ; — en 1738, 62,005 livres. — Pour les droits de sortie, progression inverse : en 1720, 1,580 liv. ; — en 1738, 702 liv., sur les originaux ; — ceux-ci disparaissent ou s'éloignent.

**20 Droits domaniaux et féodaux** : — ils ont été fixés par l'ordre d'établissement de la *Compagnie des Indes Occidentales*, en 1664. — La recette de ces droits reste toujours insignifiante : 3,000 liv. (1730), 1,065 (1735), 183 (1738). — Les amendes ou confiscations infligées ne parviennent qu'à la relever médiocrement.

**30 Ventes des magasins du roi** : — *le bénéfice* est ici très élevé. — Les ventes en 1712 atteignent 56,899 liv. ; — en 1730, 104,882 livres. — Le profit net serait d'environ 25,000 à 30,000 liv. annuellement. — Quant à la *traite du "royaume de Tadoussac"*, elle produit entre 55,000 et 62,000 par an ; — mais hélas ! les frais de régie s'élèvent à 42,000 et même à 46,000 ! — En 1738, on l'affirme pour 4,500 livres. — La *vente des congés* ou permis de chasse, — qui n'est pas annuelle, — rapporte environ 6,250 liv. (1732).

**40 Total général** : — en résumé, les recettes sont médiocres, si l'on en défalque les appointements des commis et les frais de régie : entre 15 et 19,000 liv. par an. — Elles flottent entre 120,000 et 130,000. — Ainsi la colonie est à la charge du roi, pour le montant de 300,000 à 600,000 livres, suivant les années. — Somme infime, après tout, si le roi voulait promouvoir son domaine d'Occident avec méthode, ténacité, persévérance : son esprit et son cœur sont à d'autres intérêts et à d'autres préoccupations. — Est-ce que la colonie ne mérite pas qu'il prélève sur ses ressources immenses un demi-million, chaque année ? (V. Salone, *op. cit.*, p. 425).

IV<sup>o</sup>  
Préparation  
des  
recettes  
(1713-56)

## CHAPITRE V

### LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE

**1<sup>o</sup> Essor agricole** : — de 1698 à 1706, il est rapide : — le chiffre des *arpents en culture* passe de 32,524 à 43,672 et à 57,240 (1716) ; — celui des *bêtes à cornes*, de 10,209 à 14,191 ; — celui des *chevaux*, de 684 à 1,872, au point d'inquiéter le ministre, qui tient aux "voyages en raquettes" ; — celui des *moutons*, de 994 à 1,820, à 8,435 (1719) ; — celui des *porcs*, de 5,147 à 8,000 environ. — Labourage et pâturage procurent à l'habitant "des avantages que les paysans de France n'ont point" (Champigny au Min., 20 oct. 1699). — La guerre contre l'Iroquois et l'Anglais, les terribles épidémies, la pénurie de la main-d'œuvre ont retardé l'essor agricole, dont se plaint M. de Catalogne à la fin de son *Mémoire* (1712).

**2<sup>o</sup> Voies de communication** : — la culture intense suppose des facilités d'exportation et de vente. — La seule voie est le Saint-Laurent, ainsi que ses affluents : encore sont-ils fermés longtemps par les glaces ; — Pierre d'Iberville, le grand marin, découvre que, des deux chenaux de l'île d'Orléans, le chenal du sud est le plus sûr. — Il faut donc créer un *réseau de voies terrestres* : le baron de Longueuil commence, l'espace de plus de *quatre lieues*, la route de *Montréal à Chambly* ; — le *canal de Lachine* est interrompu par la mort de Dollier de Casson (1701) : — le *chemin du roi*, de *Québec à Montréal*, est confié (1732) par Hocquart à un homme intelligent et énergique, *Lanouiller de Boisclerc*, conseiller de Québec, devenu *grand voyer*. — En 1737, le chemin est *roulant* et le trajet s'effectue en quatre jours. — Mais à Batiscan, aux Trois-Rivières, à la rivière des Prairies, on passe en bacs : en 1747, il n'y a pas encore de ponts. — A cette date, le grand voyer a doté le pays de la *nouvelle route*, qui mène à la Nouvelle York, par Saint-Jean, le fort Saint-Frédéric... — Il aplanit d'autres voies locales : Varennes, Boucherville, Terrebonne, etc. — Aussitôt la zone agricole s'étend, s'élargit.

**1<sup>o</sup> Les céréales** : — le plus grand progrès porte sur leur culture : — en 1719, 234,566 boisseaux de blé ; en 1734, 737,892, outre 163,988 d'avoine, 5,223 de maïs, 3,462 d'orge. — Dans la suite, la production augmente considérablement. — Les essais d'*ensemencements d'automne* échouent. — Par malheur, les années de sécheresse (1738, 1742) amènent une misère affreuse ; — l'évêque de Québec avise l'intendant d'emmagasiner d'avance dans des greniers publics, — ou de retenir les farines destinées à l'exportation, aux signes avant-coureurs de la crise. — D'ailleurs, l'ingénieur Franquet (1750) dénonce les *accapareurs*, ayant vu à l'œuvre Bigot et sa Société. — Les *marchés ouverts* sont : les Antilles, l'île-Royale la métropole. — De 1722 à 1734, l'intendant fait venir des *cribles cylindriques* pour épurer les farines, qui atteignent

I<sup>o</sup>

Agriculture

1<sup>o</sup>

Transition

(1698-1716)



- 80,000 minots, en 1750, bonnes pour l'exportation : — cette fécondité présageait celle du Nord-Ouest actuel.
- 2°
- Céréales
- et
- plantes
- (1719-56)
- 2o La patate** : — venue de France, elle est cultivée " à très peu de soin, produisant beaucoup ". — En 1758, Bigot fait distribuer des centaines de ce tubercule aux Acadiens réfugiés.
- 3o Le chanvre** : — introduit par Talon, se cultivait bien, depuis. — En 1716, un " Mémoire instructif de Sa Majesté " invite les administrateurs à propager cette plante. — Bégon (1720) paie 60 liv. le quintal ; en 1727, il se vend pour 44,200 liv. de chanvre. — Dans la suite, la récolte tombe à quinze milliers, pour la fabrique des cordages (1732-43).
- 4o Le lin** : — la production en devient de plus en plus importante. — En 1719, le recensement accuse près de 50,000 liv. ; — en 1734, 92,246. — Au déclin de la colonie, elle s'élève à 120,000 quintaux.
- 5o Le tabac** : — longtemps, l'on fait usage au Canada du *tabac brésilien*, fort goûté aussi des indigènes. — En 1728, les plantations locales se multiplient : — mais le climat est rude, et les déboires sont nombreux ; on semble perdre courage. — M. Cugnet, directeur du Domaine, a su réussir à Tadoussac ; il expédie à La Rochelle (1744) 32,000 livres. — Le succès est assuré.
- 6o Le ginseng** : — signalée en Amérique française par le Père Laffitau, Jésuite, la plante fut cultivée au Canada. — En 1748, la livre monte de 30 sous à 25 livres. — Franquet prédit la dépréciation : il fallait cueillir le ginseng *en septembre*, le faire sécher lentement, à l'ombre. — Au Canada, on le ramasse en mai et on le fait passer au four. — En 1751, on en vendit pour 500,000 liv. ; l'année suivante, personne n'en acheta, au plus bas prix !
- 3°
- Elevage
- 1o Animaux domestiques** : — la production est en constant progrès : — de 1719 à 1734, le chiffre des *bêtes à cornes* passe de 18,242 à 33,179 ; — celui des *moutons*, de 13,000 à 19,800 ; — celui des *porcs*, de 13,823 à 19,800. — Celui des *chevaux* reste stationnaire 5,056, et on le trouve encore trop élevé. " Il faut empêcher la jeunesse canadienne de perdre le goût et l'habitude de la marche ".
- 2o Essai d'exportation** : — faut-il égorger le surplus des coursiers ? . . . Ils sont beaux, forts, résistants à la fatigue. — On tente leur importation aux Antilles, sans y réussir assez. — Et dans la suite, la race se multiplie : 13,483, en 1765.
- 1o Intéressante tentative** : — en 1686, le marquis de Denonville signale que les habitants de Beauport confectionnent des *toiles* : seule exception. — Les effets manufacturés arrivent de France. — Mais le 26 juillet 1704, *la Seine* est capturée par les Anglais. . . — *Agathe de Saint-Père*, veuve de M. de Repentigny, mère de *onze enfants*, ouvre un atelier de " *tortes, droguets, serges, croisées et couvertes* ". — Elle rachète des Indiens *neuf prisonniers anglais, bons ouvriers*. —

Elle remplace le chauvre et le lin, qui font défaut, par *les orties*, " les maunes du désert ", dit-elle ; — la laine des moutons par celle des *baufs illinois*. — Les écorces, levées dans les bois, pour faire des couvertes ; — " le coton des environs de Cataracoui pourrait servir également ". — L'ingénieuse créatrice reçoit une pension du ministre (1706).

**20 Constructions navales** : — l'entreprise est coûteuse ; — si la mise de fonds est difficile, la main-d'œuvre exercée est rare. — L'intendant Raudot, stimulé par l'exemple des Bostonnais, demande à Versailles constructeurs et charpentiers (1705). — M. Prat, capitaine du port de Québec, fait aussitôt construire un bâtiment de 400 tonneaux. — Exploitation des pinières de la Malbaie par M. de Ramezay pour les chantiers de Rochefort. — En 1727, sa veuve renonce à cette industrie, devant la malveillance des officiers de la marine. — Hocquart traite avec l'abbé Lepage, seigneur de Terrebonne, qui est ruiné en deux ans (1739). — En 1732, prime royale aux constructeurs : — de 1740 à 1750, l'ingénieur Levasseur crée toute une escadre légère : les flûtes *le Canada* et *le Caribou*, les frégates *le Castor* et *la Martre*, l'*Original*, la corvette *le Careajou*, deux grands navires de 72 canons, *le Saint-Laurent* et *l'Algonquin*. — L'épreuve est concluante, bien qu'un peu tardive.

**30 Fabrication du bray et du goudron** : — Raudot demandait ces produits à la France. — En 1733, le ministre envoie un habile homme, *M. de Cherigny*, qui s'établit à la baie St-Paul : son coup d'essai produit 10,000 liv. de bray et de résine. — Les fourneaux se multiplient à Kamouraska, Rivière-Ouelle, Sorel, Sainte-Térèse. — Les goudronniers sont partout.

**40 Pêcheries** : — il faut des huiles au Canada. — M. de Courtemanche et M. Huzeur ont des pêches sédentaires et reçoivent des primes. — De 1736 à 1755, les Basques français chassent la baleine avec un énorme bénéfice jusqu'à Kamouraska. — En 1720, la Rivière-Ouelle est un centre de pêche au marsouin, au loup marin, à la vache marine. — Il y a 17 pêcheries sédentaires au Canada, sans compter une trentaine de bateaux pour les bancs de morue : — de là, en 1742, 4,000 barriques d'huile, des cuirs pour les selliers et les cordonniers, pour la confection de couvertes imperméables...

**50 Mines et forges du Saint-Maurice** : — fer réputé excellent en Europe. — En 1729, *Poulin de Francherville*, négociant montréalais, en reçoit la concession : en 1732, il meurt. — *Olivier de Vezins* lui succède comme directeur d'une Compagnie (1735). — En 1737, il y a 100 ouvriers aux deux forges et au fourneau, produisant par an 650 milliers de fonte et 350 milliers de fer (1739-40). — La colonie y achète pots, marmites, tous les ustensiles. — En 1745, le roi acquiert l'établissement, qui envoie ses produits à Brest et à Rochefort. (V. Saloue, *op. cit.*, p. 371 et ss.).

II°

Industrie

(1705-56)

III  
Commerce  
(1705-1756)

- 1o Importation** : — naturellement le Canada demande à la *métropole* : étoffes, hardes, instruments, meubles, vins, liqueurs, objets nécessaires à la traite ; — aux *Antilles*, rhum, tafia, sucre, épices, fruits. . . — Le chiffre de l'importation établi par Hocquart est (1735 à 1739) flottant entre 1,800,000 et 1,900,000.
- 2o Compagnie de la colonie** : — un *Mémoire de Riverin* (12 février 1705) explique " les mauvais effets de la réunion des castors dans une seule main ". — Les guerres de Louis XIV ont fermé les débouchés aux marchés français en Hollande et en Moscovie. — Les fermiers généraux succombent. — Le 31 août 1700, le roi leur rembourse *trois millions* et conclut avec un nouveau fermier, *Louis Guiges*. — Celui-ci rétrocède son marché à des directeurs : *Ruette d'Anteuil, Chartier de Lotbinière, Hazenr.* — En novembre 1704, ceux-ci déclarent la faillite : ruine des marchands et des fonctionnaires dépourvus de salaire.
- 3o Monnaie de cartes** : — les administrateurs prennent sur eux de tirer, sur le trésorier de la marine, 54,000 liv. en lettres de change. — Ils mettent en circulation la *monnaie de cartes*, papier monnaie créé, en 1691, par M. de Frontenac et M. de Champigny. — " On met sur les morceaux de cartes à jouer sa valeur, la signature du trésorier, une *empreinte* des armes de France, en cire d'Espagne, celle du gouverneur et de l'intendant " (Charlevoix). — Ces derniers en délivrent trop : les trésoriers de France les refusent : en 1714, dépréciation pour la somme de 2 millions. — En 1717, le Régent les rembourse de moitié.
- 4o Pelleteries** : — la traite du castor est toujours monopolisée. — Les sieurs *Gayot* et de *Néré* en ont le privilège de 1706 à 1717 ; — puis un long bail est octroyé à la *Compagnie d'Occident* (1718-42). — Sur la traite des fourrures — peaux de martres, de cerfs, d'ours. . . — le castor frais et sec tient longtemps (1705-50) pour la moitié, c.-à-d. environ 600,000 livres en moyenne par année. — La *fraude* et la *contrebande* sont ininterrompues : coureurs de bois et sauvages vont à Orange ou Albany pour deux raisons : la soif des spiritueux et la passion des étoffes voyantes. — De plus, les Anglais offrent un meilleur prix et vendent à meilleur marché. — Néanmoins Hocquart affirme que le commerce avec l'Anglais ne porte aucun préjudice sérieux : il est fort restreint.
- 5o Exportation** : — elle comprend le surplus des céréales, des farines, le bois de construction navale et de charpente, le fer et la fonte, les pelleteries, les produits de la pêche, le tabac, le ginseng. . . — Par le malheur des guerres, par la faillite de la Compagnie de la colonie, la dépréciation de la monnaie de cartes, le défaut d'artisans techniques. . . la grande paix n'a pas donné le rendement attendu. — De 1735 à 1748, on atteint presque à la balance des entrées par les sorties. — De 1749 à 1756, les exportations tombent *au tiers* des importations.

IV°  
Prosperité  
générale  
(1755)

- 1o Aisance générale** : — à la veille de la *Guerre de Sept Ans*, la vie est facile, heureuse : c'est l'aveu unanime des chroniqueurs. — A Québec, des journaliers et des soldats libérés, seuls sont pauvres. — A Montréal, il y a une dizaine de fortunes de 150 à 200,000 livres. — Partout les campagnes sont riches, florissantes, abondantes en denrées.
- 2o Jouissance immédiate** : — “ Personne ne s'amuse à thésauriser ” (Charlevoix) : il y a bien des exceptions pourtant. — Le luxe des garçons étonne l'ingénieur Franquet (1752), “ chacun ayant son cheval ”. — “ Ces roturiers, dit Montcalm, vivent comme de petits gentilshommes de France ”. — “ Les Canadiennes aiment à faire valoir la grâce et l'élégance qui leur sont naturelles ” (Duchât, 1756). — Mais l'énergique nation est toujours prête au labeur, à la lutte, à l'aventure. (V. Salone, p. 400).

## CHAPITRE VI

### L'EXPANSION COLONIALE

- 1o Antoine Laumet (1658-1730)** : — né le 5 mars 1658 au bourg *Les Laumets*, en Tarn-et-Garonne (Guyenne) d'une famille de robe ; — cadet dans les troupes, lieutenant au régiment de Clairembault, passe au Canada en 1683. — Le 21 juin 1687, il épouse à Québec *Marie Térèse Guyon*, et imagine, par un tour de Gascon, un *nouvel état civil* — il signe dans l'acte “ *Antoine de LAMOTHE, sieur de CADILLAC* ”, — prenant les *armoiries* — que l'on conserve encore à Détroit, — des barons LAMOTHE-BARDIGUES, en modifiant les émaux (V. J.-E. Roy, *Rapp. sur les Arch.*, Ottawa, 1911).
- 2o Antécédents** : — campagnes de 1684 et 1687 ; — doté par M. de Denonville, le 23 juillet 1688, d'une *concession* sur la rivière *Donaque* (?) (*Union*, Maine), comprenant l'île des *Monts-Déserts*. — Il devient en 1691 le favori du comte de Frantenac, son compatriote ; — *enseigne* de vaisseau en 1694, *commandant* (1695) à Michillimakinac, encourage la traite des boissons. — En 1690, il passe en France, où il obtient du ministre l'établissement d'un fort au *Détroit*.
- 3o Erection du fort Pontchartrain (1701)** : — rentré à Québec, il s'empresse d'engager des colons de la côte de Beaupré, des artisans ; — le 5 juin, il quitte Montréal, accompagné du capitaine *de Tonti* des lieutenants *Dugué* et *Chacornacle*, du *Père Delhalle*, *Récollet*, et du *Père Vaillant de Gueslis*, Jésuite missionnaire, — avec 50 soldats et 50 colons. — Arrivée, le 24 juillet 1701 ; — érection rapide d'un fort à quatre bastions et des dépendances. — “ Défense stricte de faire aucun commerce avec les Indiens ”. — En octobre, la *Compagnie de la colonie* a le monopôle de la traite aux forts Frontenac et Pontchar-

I°  
**FONDATION**  
de  
**DÉTROIT**  
(1701)

train. — Le 4 décembre, un groupe de Hurons vient de Michillimakinac s'établir sous le canon ; — en 1703, les Outaouais et les Pontécoutamis, formant *trois bourgades*. — En 1702, le commandant descend voir les directeurs de la Compagnie, qui lui accordent 2,000 liv. par an, et 1333 à son lieutenant...

**4o Administration** : — en 1704, M. de Lamothe se défait de ces engagements. — Le ministre " *l'a laissé maître et seigneur de tout le poste* ". — Nul Jésuite ne consent à vivre à ses côtés : ils l'ont connu à Michillimakinac. — Plaintes générales contre son administration : violent et hautain envers les officiers, trafiquant de spiritueux, accapareur de belles fourrures venant du Nord... — Les bourgades non évangélisées se révoltent, assiègent le fort où périt l'aumônier. — En 1708, le rapport du commissaire Clérembault lui est défavorable. — *Seuls* les colons canadiens ont réussi : ils sont 300. — En 1709, le sieur de Lamothe s'évade avec sa famille; et on le retient à Québec, lui donnant pour successeur M. de *La Forest*. — Le 5 mai 1720, il est nommé gouverneur de la Louisiane : le changement de lieu ne modifia ni son caractère, ni ses inclinations. (V. *Rapp. sur les Arch.*, Ottawa, 1887, p. ccxlvii et ss.).

**5o Dans la suite** : — jusqu'en 1763, ce poste avancé vers les régions nouvelles subit des vicissitudes diverses. — Tantôt les administrateurs le déprécient, en raison des dépenses qu'il entraîne en hommes, en munitions, en marchandises ; — tantôt ils le considèrent comme une barrière de sûreté contre les tribus et les agissements des Anglais. — Sans interruption, les Récollets le desservent (1708-82) avec zèle ; — la prospérité en fit un centre important de la colonie. — Il ne passe effectivement aux États-Unis qu'en 1796 (V. *Bull. des Rech. hist.*, 1913, p. 129 et 342).

II°  
**LOUISIANE**  
(1700-63)

1°  
*Description*

**1o Baie et embouchure du Mississipi** : — au début du 18<sup>e</sup> siècle, Pierre d'Iberville a reconnu (1699) ces parages ; — successivement, son génie a bâti *les forts* : Biloxi, Mobile, Ile Dauphine, — des *magasins*, des *casernes*, des *habitations*. — Jusqu'au pays des Natchez ou *Bas-Mississipi*, il a établi la suprématie de la France, secondé par *trois Canadiens* héroïques, ses deux frères de Sévigny et de Châteauguay, Juchereau de Saint-Denis, et le Français, M. de Sauvolle — que l'on a pris à tort pour l'un de ses frères (V. *Bull. des Rech. Hist.*, 1908, p. 92).

**2o Vallées du fleuve et des affluents** : — les explorateurs du Canada les ont descendues *les premiers*, au 17<sup>e</sup> siècle. — Il s'agit de les coloniser et de les protéger contre toute invasion. — Le parcours *actuel* comprend : la Louisiane, le Texas, le Mississipi, l'Arkansas, le Missouri, l'Ohio, l'Illinois, le Wisconsin. — Alors, *tribus nombreuses* sur leurs rives, les unes sédentaires, les autres errantes ; — *Rive droite*, en aval : Missourites, Arkansas, Taensas, Natchitoches, Cenis, Assinais, Texas, Bayagoulas, Ouachas... ; — *Rive gauche* : Illinois, Kaskakias, Chicachas, Chactas, Alibamons, Yazous, Natchez, Houmas,

Tonpigas, Passacolas, Biloxis... — Coutumes et mœurs, analogues à celles des tribus canadiennes, — guerrières ou pacifiques.

2°  
Gouvernement  
général

**1o Administration** ; — la Louisiane est placée, par la métropole, sous l'autorité d'un *commandant* ou *gouverneur*, — non d'un intendant, mais d'un *commissaire ordonnateur*. — qui ont sous leur juridiction des ingénieurs et des officiers de *six compagnies* de troupes. — Comme ailleurs, la Cour eut recours aux *Compagnies financières* : — d'abord la *Compagnie Crozat*, puis la *Compagnie d'Occident* de John Law, enfin la *Compagnie des Indes*, la seconde portant aussi l'appellation de *Compagnie du Mississipi*. — Ces institutions envoyaient leurs *commissaires* ou *directeurs*. — Le 23 janvier 1731, *rétrocession* à la Couronne.

**2o Conseil supérieur** : — au bout de quelques années, le ministère des colonies institue un ressort administratif local, qui fut dévolu à des syndics ou membres du *Conseil supérieur*. — En réalité, les directeurs des Compagnies se sentaient tout puissants : au-dessous d'eux, il n'existe guère que des *employés salariés*. — De là, malaise et conflit dans le gouvernement de la colonie, dans le développement de ses intérêts vitaux et généraux. — L'idée commerciale domine les esprits et nuit à l'œuvre de la colonisation...

3°  
M. de Bienville  
2è gouverneur  
(1702-10)

**1o Antécédents** : — *François Le Moyne*, sieur de *Bienville* — auj. nom d'une commune de l'Oise — périt (7 juin 1691) à Repentigny sous les coups des Iroquois. — *Jean-Baptiste*, son frère (1680-1768), prend *son titre* ; — le 12è des 14 enfants de Charles de Longueuil, né à Montréal (23 février 1680), il est *garde marine* à Brest et à Rochefort (1697-98), accompagne son frère Pierre d'Iberville aux bouches du Mississipi, en 1698-99, et l'année suivante. — Le 2 mai, M. d'Iberville nomme *M. de Sauvolle* commandant à Biloxi, et son frère *lieutenant adjoint*. — Le 22 août 1701, au décès du commandant, *J.-B. de Bienville* lui succède, au fort de la *Mobile*, où est transféré le siège (1702).

**2o Premier gouvernement** : en principe, M. d'Iberville est le *premier gouverneur* de la colonie ; — en réalité, son frère organise l'établissement. — Le peuplement se fait par l'*élément canadien* : — *officiers canadiens*, au nombre d'environ 40 (*V. Rapp. sur les Arch.*, 1905, p. 513) ; — en 1703, une vingtaine de *jeunes canadiennes* passent en France pour être dirigées sur la Mobile ; — après la cession de Terre-Neuve (1713) des *marins canadiens* quittent Plaisance pour la Louisiane (*Ibid*, p. 534) ; — des *groupes canadiens* — environ 50 hommes — descendent les affluents du Mississipi " *avec l'intention de s'y établir* " (*V. Ibid*, p. 519). — Par malheur, la mort de M. d'Iberville, en 1706, est le signal de la misère et des dissensions. — Les Indiens massacrèrent les Français par groupes (1704) ; — les bâtiments de la Havane n'apportent le *typhus*, qui les décime ; — le ravitaillement de France, alors en guerre, aggrave la situation, faute du nécessaire. — Les Anglais de la Caroline ont partout des émissaires pour soulever les tribus, qu'ils

détruisent dans leur voisinage, les *Apalaches*, au nombre de 6 à 7,000 ! — *M. de la Salle*, frère et compagnon du découvreur, nommé commissaire ordonnateur, enveloppe dans sa rancune le gouverneur et ses compatriotes canadiens (1706) : il communique son amertume au ministre. — Le 23 juillet 1707, celui-ci relève *M. de Bienville* de ses fonctions, qu'il confie au sieur *De Muy*, Canadien aussi, qui a ordre de le renvoyer en France prisonnier. — *De Muy* meurt à bord ; et le sieur *Diron d'Artaquette* remplace *M. de La Salle* (1708). — Ce nouveau commissaire conclut son enquête officielle, en faveur de *M. de Bienville*. — Néanmoins " tout cesse de progresser ; la détresse était douloureuse " (*Garneau*). — Le ministre escompte un meilleur avenir par l'entremise du sieur de *Lamothe-Cadillac* qu'il nomme gouverneur, le 5 mai 1710.

4°

**M. de Lamothe**

3<sup>e</sup> gouverneur

(1710-16)

**1o Compagnie de la Louisiane ou Crozat** : — *Antoine Crozat* (1655-1738), marquis du Châtel, originaire de Toulouse, opulent financier, obtient (1712), pour la durée de quinze ans, le monopole commercial. — Il prend pour associé l'intrigant sieur de *Lamothe*, qui rêve d'une nouvelle fortune. — Le rapport de *M. Diron d'Artaquette*, relevé de sa charge, affirme que " l'on trouvera des mines au pays " ; — le mot magique préoccupait les esprits. — *Crozat* voulut exploiter les mines imaginaires.

**2o Administration** : — en 1712, le sieur de *Lamothe* débarque avec le commissaire *Durigouin* ; — la frégate *le Baron de La Fosse* porte pour 400,000 liv. de marchandises. — Le gouverneur se hâte de promulguer des règlements qui modifient les bases du trafic colonial : les suites immédiates sont un désastre ; — nul navire ne vient plus des Antilles, ruine des intérêts des colons, trafic des pelleteries chez les Anglais et même aux Illinois, vers le Canada... — Le 25 oct. 1713, le Canadien *Duclos* en avise le ministre et fait l'éloge de *M. de Bienville*, habile et intègre dans son gouvernement antérieur. — En même temps, le sieur de *Cadillac* invente des infamies inconcevables contre son prédécesseur et les mœurs des Canadiens. — Spectateur impassible du drame, *M. de Bienville* écrit à son frère le baron de Longueuil (2 oct. 1713) sur " l'exode des colons au Mexique, le prix énorme des farines, la vente des esclaves, la monopolisation de toutes les marchandises... " " Un chapeau se vend 40 livres ! " (*V. Revue can.*, 1881, p. 596). — En 1714, le cupide gouverneur décrit froidement la situation : " La colonie est pauvre... Les Canadiens s'en retournent au pays ; et cependant, sans eux, on ne peut faire aucune entreprise... Les soldats n'ont pas fait leurs pâques, excepté leur commandant *M. de Bienville* et ses officiers canadiens ". — Le 27 déc. 1714, le ministre décrète l'établissement de cinq forts, dont quatre sont l'œuvre de *M. de Bienville*. — Le 4 octobre 1716, rappel du gouverneur : en 1717, la Compagnie en détresse renonce à son privilège qui est transféré à la *Compagnie d'Occident*. — " Si *M. de Lamothe*, écrit de *Bienville* au ministre, me portait tant d'a-

nimosité, c'est à cause de mon refus d'épouser sa fille." — En 1717, Cadillac est interné à la Bastille jusqu'en 1718 ; — en 1722, il reçoit le gouvernement de Castelsarrazin, et meurt en 1732.

**1o M. de l'Espinay, quatrième gouverneur (1683-1721) :** — né en France, il est garde marine à Rochefort (1683), enseigne au Canada (1687), lieutenant réformé, enseigne de vaisseau (1695) ; — le 1er mai 1698, il repasse en France, où il est promu lieutenant de vaisseau (1705). — Le 12 mars 1716, il est nommé gouverneur de la Louisiane, chevalier de Saint-Louis (16 octobre) ; il meurt à la Martinique, le 3 janvier 1722. — Il ne reste en charge qu'une seule année (9 février 1717 - 9 février 1718).

**2o Mouvement d'immigration (1718) :** — *Law* tourne les esprits vers la Louisiane ; — avides et affolés, les colons, gentilshommes et anciens officiers, artisans, laboureurs, partent au nombre de 800 de La Rochelle (1718). . . D'autres convois amènent des *Suisses*, des *Allemands*, colons et chercheurs d'or, de perles. . . (1719-20). — Les uns s'arrêtent dans le Bas-Mississipi, les autres remontent le fleuve, s'établissent sur les deux rives, jusqu'à la rivière des Illinois. — Hélas ! l'engouement fantastique est suivi de cruelles désillusions. . .

**3o La Nouvelle-Orléans (1718) :** — en février 1718, M. de Bienville reçoit sa commission de *gouverneur*. — Aussitôt, il choisit un site nouveau pour sa résidence, à 30 lieues de la mer : c'est le berceau de la *Nouvelle-Orléans*, ainsi appelé en l'honneur du Régent. — Il y laisse 50 personnes, charpentiers et forçats, pour bâtir et assécher le terrain (*Relat.* de Pénicaut). — L'ingénieur *Pailoux* installe des baraques, deux casernes : *M. de Pauger* dresse le plan d'une ville régulière ; — la Compagnie concède des terrains à l'entour : — le temps a prouvé que le choix de M. de Bienville était excellent.

**4o Confit avec les Espagnols (1719) :** — en réponse à la conspiration d'*Antoine Cellamare*, ambassadeur d'Espagne à Versailles, le Régent ouvre les hostilités : — de là, le *confit avec les Espagnols* de la Floride, raconté par le gouverneur au ministre (*Lett.* du 20 octobre). — Le 13 mai, *M. de Sérigny*, avec trois bâtiments et 200 soldats, M. de Bienville, avec 4 barques montées de 80 hommes, s'emparent de *Pensacola*, — où *M. de Châteauguay* devient (14 mai) commandant de la garnison. — Deux vaisseaux français conduisent les prisonniers à la Havane, dont le gouverneur s'empare des Français, les remplace à bord et va assiéger Pensacola. — Aussitôt, 50 soldats de Châteauguay vont se joindre aux Espagnols : le commandant capitule de force. — Insuccès de la flotte espagnole à l'île Dauphine (26 juillet). — Le 31 août, on signale *trois vaisseaux* de ligne du *comte de Champmeslin*, qui convoient deux bâtiments marchands de la Compagnie. — M. de Bienville et son frère de Sérigny montent à bord ; après quatre jours de siège, Pensacola capitule et 1500 Espagnols sont faits prisonniers. —

5°

M. de Bienville

5<sup>e</sup> gouverneur

(1718-24)



Le 17 février 1720, la paix est signée : M. de Châteauguay et ses hommes sont libérés de la Havane ; Per sacola est rendue à l'Espagne.

**5o Peuplement et organisation civile** : — la Compagnie réorganise le *Conseil supérieur* ; — la plupart des membres sont des Canadiens : de Bienville, de Boisbriand et de Châteauguay lieutenants, Couture, etc... Le siège est à Biloxi. — En 1720, violente animosité des Indiens, agités par les Anglais. — Arrivée de 1000 colons, de 500 nègres, de filles de l'Hôpital général de Paris, de 200 Allemands du Palatinat (1721). — Le 20 avril 1722, lettre du gouverneur, transfert du siège à la *New-Orléans*. “ La ville se réduit à une centaine de baraques, à un grand magasin... ” (Charlevoix) — “ M. de Bienville, écrit M. Sulte, divisa la Louisiane en *neufs districts*, avec un commandant et un juge pour chacun. ” — Révolte, comprimée aussitôt, des Chicachas (oct. 1723). — *M. de la Chaise*, commissaire ordonnateur, s'entoure d'une cabale puissante, hostile au gouverneur. — La méchanceté triomphe : le 16 février 1724, M. de Bienville est appelé à Versailles. — Avant de s'embarquer, il publie, en mars, un *Code noir* en faveur des nègres, comprenant 54 articles, interdisant tout culte en dehors du catholicisme. — A Paris, il compose son *Mémoire justificatif*, qui résume sa carrière (V. B. Sulte, t. VI, p. 116). — La Cour rappelle presque tous les officiers canadiens de la colonie, et destitue M. de Châteauguay.

**1o Antécédents et caractère** : — Périer, l'aîné, est garde marine à Brest (1713), commandant des vaisseaux de la Compagnie Crozat... — Marin loyal, énergique, indépendant, absolument intègre, tout entier à son devoir, il reçoit sa commission de *gouverneur*, le 9 août 1726, prend la mer le 1er décembre, débarque le 15 mars 1727. — Son frère *Périer de Salvert*, l'accompagne et commande en second, le 7 juin 1730. — Il s'attire aussitôt, par sa haute fermeté, l'estime et l'amitié de tout le monde.

**2o Administration** : — il met tout de suite la ville à l'abri des inondations par un solide travail : terrassement et canal d'enceinte. — Au lieu de renvoyer *roleurs* et *débauchés* au loin, il les garde sous sa surveillance, et même les appelle d'ailleurs : ou bien ils changent, ou bien ils passent par la corde. — Il sut s'attacher les Indiens, qui néanmoins ont formé le complot secret du *massacre général* “ le même jour et à la même heure ” (Charlevoix). — Les *Natchez*, — immortalisés par le pinceau de Châteaubriand, — immoraux, perfides, cruels, dénoient la trame à leur insu : — le 28 novembre 1729, ils tombent sur les magasins ravitaillés, égorgent 100 Français, capturent 60 femmes et 150 enfants, et les *Yasous* massacrent aussi la garnison de leur région (12 décembre). — Aussitôt le gouverneur indigné jure l'extermination des *six villages natchez*, l'égorge des *Yasous*, des *Tioux*, des *Corrois*. — Quelques familles ont pu s'enfuir à temps (décembre 1730). — Cette guerre obligea la Compagnie des Indes à rétrocéder au roi la Louisiane et le pays illinois. — Le hardi et vaillant Canadien, *Le Sueur*, et le chevalier de

6°

M. Périer

6è gouverneur

(1726-32)

*Loubois*, avaient mené la campagne d'extermination, qui soumit les tribus. — Le gouverneur, nommé chevalier et capitaine de frégate, demande son rappel et rentre en France, le 25 juillet 1732. — Il achève sa carrière à Brest. — Un autre Canadien, *M. de Saint-Denis*, qui commandait chez les *Natchitoches*, donna aux Natchez un coup mortel et les dispersa dans les autres tribus — sans pouvoir les exterminer (V. P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*).

**1o Troisième gouvernement** : — la cour est forcée de reconnaître la valeur administrative de M. de Bienville : en janvier 1733, il est promu au gouvernement de la colonie qu'il a fondée. — Il s'empresse de rédiger un *mémoire* sur les indigènes : — le premier créole se nomme *Claude Jousset*, fils d'un Canadien (Lettr. du 6 mai). — En 1734, érection de casernes, concessions faites aux soldats, négociation avec quelques tribus amies, dépréciation du papier-monnaie... — En 1735, impulsion donnée à la culture du vers à soie ; mais il déplore le manque de métiers pour le tissage.

**2o Révolte des tribus** : — il en est qui ont épousé la haine des réfugiés indigènes et des déportés à Saint-Domingue. — Assurés de l'aide personnelle et effective des Anglais, les *Chicachas* se montrent insolents et hostiles. — M. de Bienville les somme de livrer la tête des Natchez hospitalisés : refus formel des chefs. — Le 10 mai 1736, il donne l'ordre au *major Diron d'Artaquette* de le rejoindre au pays ennemi, où il arrive, le 27, et y voit flotter le drapeau anglais ; — il laisse son artillerie en chemin, sur la rivière Mobile ; — il donne au grand village deux assauts infructueux. — Le major ignore l'attaque et le départ subit du gouverneur, prend deux forts, est blessé au troisième, voit ses alliés *Chactas* s'enfuir, tandis que le jeune *Voisin*, héros de 16 ans, dirige la retraite des combattants, Français et Iroquois, l'espace de 35 lieues. — Par malheur, M. d'Artaquette, les braves Canadiens : Drouet, Tisé, d'Esgly, de Coulonge, de Saint-Ange, de Tonti et 15 soldats, sont capturés, torturés, brûlés, ainsi que le P. Sénat, Jésuite. — — L'histoire n'a pu démêler la vérité sur l'action non concertée du major et du gouverneur : l'échec douloureux appelait une revanche.

**3o Seconde campagne (1740)** : — en 1737, M. de Bienville réclame des secours de France et du Canada : *M. de Noailles d'Aimé* arriva avec 700 soldats, *M. de Longueuil*, son neveu, avec 440 guerriers. — L'année 1738 se passe en préparatifs. — Le 15 août 1739, il campe au fort de l'*Assomption* — aujourd'hui *Memphis* — et y est rejoint par *M. de Céloron*, qui dirige l'avant-garde canadienne : — l'armée se compose de 1200 blancs et d'environ 2,000 Indiens et nègres. — En février 1740, la campagne s'ouvre sous la conduite de Céloron de Blainville. — Siège du grand village, qui perd 36 hommes. — L'ennemi envoie des délégués qui implorent la paix à deux genoux : M. de Bienville, ému, signe le traité, au mois d'avril... — La réconciliation hâtive, payée

7°

M. de Bienville

7<sup>e</sup> gouverneur

(1733-42)

si chère, valut au gouverneur le mécontentement de officiers, des soldats, des civils, — car 500 hommes périrent de maladies diverses.

**4o Retraite du gouverneur (1742-68) :** — le blâme tombe d'en haut ; et, en 1742, il résigne ses fonctions : “ *Mon étoile pâlit* ”, s'écriait-il : il avait raison. — Ni entrain, ni décision ; susceptible, soupçonneux, abattu, — il ne voulut point “ *se raidir contre sa mauvaise fortune* ”. — Il reste quand même, devant la postérité, le *Père de la colonie*. — Il se retire à Paris ; il y mourut, le 7 mars 1768, sans s'être marié. Un autre Canadien lui succède.

8°

**M. de Vaudreuil**

8<sup>e</sup> gouverneur

(1743-53)

**1o Etat de la colonie :** — “ la vallée de Mississipi était encore comme un désert ” (Bancroft). — Le gouverneur arriva le 10 mai 1743 ; — aussitôt, plaintes sur le *manque d'approvisionnements* et de secours de la métropole. — *Culture* du tabac, riz, indigo ; — suppression (1744) du papier-monnaie ; mais le gouverneur afferme à tort les postes établis chez les Indiens et caresse la chimère des mines. — En 1745, le budget atteint un demi-million, pour une population de 2,000 âmes.

**2o Administration :** — en 1746, arrivée du commissaire ordonnateur *Lenormant*, qui entrave l'action du gouverneur, l'accuse de promouvoir ses intérêts et ceux des Canadiens. — En 1748, une partie des *Chactas* se déclara en faveur des Anglais, l'autre pour les Français ; — en 1750, les *Natchez* sont presque anéantis et les *Chicachas* vivent en paix. — Grâce à ses influences à la Cour, le gouverneur a obtenu 1850 hommes de troupes. — Le nouveau commissaire, *Michel de la Rouvillière*, rétablit le papier-monnaie, au détriment des colons et des soldats ; — il refuse à M. de Vaudreuil les présents qui attachent l'amitié des Indiens ; disputes et désaccords en haut lieu, malaise et souffrance en bas ; — le commissaire meurt en 1752 ; — l'année suivante, le gouverneur est nommé à Québec (*V. B. Sulte, Hist., t. VII, ch. VI*).

**3o Résultats :** — au reste, le gouverneur était estimé, aimé généralement ; — il lui manque la collaboration des hauts fonctionnaires. — Ses compatriotes, de la Nouvelle-Orléans aux Illinois, se distinguent par leur bravoure contre les rebelles indigènes. — Une soixantaine de filles du roi, du meilleur choix, fondent des foyers. — Les événements qui vont se dérouler au Canada eurent bientôt leur écho en Louisiane (*V. A. Gosselin, Mgr de Pontbriand*).

**1o Antécédents :** — *Louis Billouart*, sieur de *Kerlérec* (Basse Bretagne), né à Quimper, le 16 juin 1704, entre dans la marine à 14 ans et ne tarde pas à s'y distinguer. — *Capitaine de vaisseau*, marin habile, d'une rare énergie, il est nommé, en février 1752, au *gouvernement de la Louisiane* et ne débarque à la Nouvelle-Orléans qu'en février 1753.

**2o Physionomie de la colonie :** — en 1756, la Louisiane vit arriver 800 *Acadiens* environ, évacués du Maryland, de la Caroline, de la Géorgie. — En 1757, écrit *M. Bougainville*, “ la Louisiane est encore

9°

**M. de Kerlérec**

dernier

gouverneur

(1753-63)

dans l'enfance : *deux villes* sans fortifications, la Nouvelle-Orléans, belle, aux rues alignées ; la Mobile, petite comme les Trois-Rivières du Canada ; *quatre bourgs* : les Illinois, les Alibamons, les Natchitoches, la Pointe-Coupée. — Indigo, muriers, cire, tabac, bois sont les richesses du pays. — Il y a environ 4,000 blancs, 4,000 nègres, 2,000 soldats, 300 Suisses. — Les Anglais incitent les indigènes à la révolte ; mais le gouverneur leur fait respecter la paix. — Il couvre de son autorité les missionnaires : les Jésuites ont introduit le blé aux Illinois, la canne à sucre au bas du fleuve (V. Marc de Villiers. *Les dernières années de la Louis.*)

**30 Cession à l'Espagne** : — le 3 novembre 1762, par une convention secrète, Louis XV lui cède la rive droite du Mississipi. — Le 10 février 1763, le traité de Paris livre à l'Angleterre la gauche et la vallée de l'Ohio. — Le 17 novembre, M. de Kerlérec part pour la France, laissant à M. d'Abbadie, débarqué le 9 juin, la liquidation des affaires avec les représentants espagnols : — le commissaire meurt, le 4 février 1765, sans avoir fini sa mission.

**10 Cap-Breton ou Ile-Royale** : — en 1706-08, l'intendant Raudot expose au ministre une suite de motifs " pour faire un établissement important au Cap-Breton ". — Le 12 mai 1712, M. de Torcy fait conclure à Utrecht que " l'île appartiendra de droit au roi de France, qui aura la liberté d'y fortifier une ou plusieurs places ". — Après la cession de l'Acadie et de Terre-Neuve (1713), l'établissement est reconnu nécessaire et urgent pour sécher les morues et ravitailler le Canada : — on change le nom en l'appellation **Ile-Royale**. — Le P. de Charlevoix en donne une description minutieuse : — Port Dauphin ou Sainte-Anne au sud-est ; Port-Toulouse, un golfe, dénommé auparavant Saint-Pierre ; Port ou golfe de Gabarus ; Port de Louisbourg ou Havre-à-l'Anglais ; Port de la Baleine et Baie-des-Espagnols (Sydney) (V. *Hist. de la Nouv.-Fr.*, t. II, p. 335).

**20 Antécédents** : — Philippe Pastour, sieur de Costebelle, garde marine à Toulon (1683), est lieutenant à Plaisance (1692), capitaine (1694), lieutenant du roi (1695), réformé et passé en France (1696) ; — en 1706, gouverneur de Plaisance ; en 1708, chevalier de Saint-Louis. — Le 1er janvier 1714, gouverneur de l'Ile-Royale ; en 1717, il meurt en France.

**30 Administration** : — un édit royal établit le pouvoir exécutif (juin 1717), savoir : trois baillages, ayant chacun un conseiller, un bailli, un procureur, un greffier, à Louisbourg, Port-Dauphin, Port-Toulouse ; — Conseil supérieur, composé du gouverneur général de Québec et de l'intendant, du gouverneur local et du commissaire-ordonnateur — M. de Soubras (1714), — du premier conseiller, du lieutenant du roi — M. de Brouillan (1714), — du procureur général et du greffier ; — une cour d'amirauté dans chaque port ; — plusieurs officiers canadiens sont dans les troupes : Du Vivier, de Gannes, Denys

III°

**ILE-ROYALE**

(1713-63)

1°

**M. de Costebelle**

1er gouverneur

(1713-17)

de la Ronde, de Rouville, capitaines ; de La Tour, de La Vallière, lieutenants ; d'Ailleboust, Péan, enseignes. — L'évacuation de Plaisance par quatre navires amène à l'île, outre la garnison, environ 180 personnes, familles de pêcheurs la plupart. — On invite les *Acadiens* et les *Micmacs* à s'y rendre en plus grand nombre ; — en 1715, un bon groupe s'établit au Port-Toulouse et à l'île Saint-Jean. — Distribution de concessions : tout est à créer, à organiser. — Les soldats se mutinent dans leurs baraques improvisées : la misère, les privations appellent les subsides annuels de Versailles . . . — En décembre 1716, M. de Costebelle repasse en France. — En 1722, un autre Pastour est signalé comme enseigne au Canada.

**1<sup>o</sup> Carrière militaire :** — *Joseph de Brouillan*, sieur de *Saint-Ovide*, enseigne à Plaisance (1692), garde marine (1693), lieutenant (1694), capitaine (1696), transféré avec son père en Acadie (1705), lieutenant du roi à Plaisance (1706), chevalier (1709), lieutenant royal à l'île (1724), commandant à Port-Toulouse et gouverneur, le 16 novembre 1727, capitaine de vaisseau, en 1730 (*V. Lafflard, Pers. mil.*, fol. 284).

**2<sup>o</sup> Administration :** — pendant 22 années, il accomplit sa tâche avec zèle et abnégation, surmontant mille obstacles. — Étude des plans de fortifications de Louisbourg, par les ingénieurs *Berthelot de Beaucourt, Levasseur, Boucher, Verrier*; — le 3 novembre 1728, le gouverneur écrit " qu'elles sont presque terminées, après 8 ans de travaux " : — en réalité, on poursuit les travaux jusqu'en 1756. — Les autres ports sont munis de *fortins*, de redoutes. — L'île Saint-Jean se colonise parallèlement, surtout en 1729 par l'arrivée des *engagés* et le mariage de *soldats* réformés. — Le commerce se fait avec Boston, la métropole, les Antilles : poissons secs, huiles, bois de mâture et de construction navale. — En 1719, le *comte de Saint-Pierre*, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, reçoit en concession les pêcheries et l'exploitation des îles Saint-Jean, Miscou, la Madeleine, etc. ; — l'île *Madame*, au procureur de Québec, *Ruette d'Auteuil* : — tous deux subissent des échecs. — L'entente n'existe pas toujours entre les administrateurs. — Le service religieux est confié aux Récollets ; — l'enseignement, aux Sœurs de la Congrégation de Montréal ; — les hôpitaux, aux Frères de la Charité (Saint Jean de Dieu) et aux Religieuses du même nom. — Le *Port-la-Joie* (Charlottetown) attire un groupe de colons pêcheurs. — *M. Lenormant de Mézy* prête au gouverneur le concours désintéressé d'un parfait commissaire ordonnateur. — En 1738, l'ingénieur canadien *Chaussegros de Léry* travaille activement aux fortifications de l'île. (*V. Arch. féd., Ottawa, Rapp. de 1887 et de 1899*).

**1<sup>o</sup> M. de Forant, troisième gouverneur (1739-40) :** — le 1er octobre 1731, il est nommé capitaine de vaisseau à Rochefort. — Le 1er avril 1739, gouverneur de l'Île-Royale, où il meurt le 10 mai 1740, laissant un legs en faveur de 8 filles d'officiers à instruire au couvent des Sœurs

2<sup>o</sup>

M. de Brouillan

2<sup>e</sup> gouverneur

(1717-39)

de la Congrégation. — M. de Forant refusa sa nomination, que le roi lui imposa : il débarqua du *Jason*, au mois de septembre, avec M. Bigot, son commissaire ordonnateur. — Pendant 8 mois, il s'appliqua à renseigner le ministre sur les questions budgétaires, navales, commerciales, agricoles et militaires. — Les murailles des fortifications exigent d'incessantes réparations, en raison de la chaux et du sable salé, qui ne forment pas cohésion ensemble.

**2o M. Le Prévost Du Quesnel, quatrième gouverneur (1741-44) :** compagnon d'armes du précédent, capitaine de vaisseau à Rochefort (1er oct. 1731), commandant du *Jason* (1737), commandant de l'Île-Royale (1er sept. 1740), il est nommé, sur sa demande, gouverneur, en mai 1741. — Durant son administration, il porte son attention : aux travaux de défense, au maintien de la discipline militaire, à la promotion des officiers, à la police des mœurs, aux relations avec les Acadiens. — Il se plaint au ministre : de la mauvaise qualité des provisions, de la misère générale provenant (1742) de la pénurie des récoltes et de l'insuccès des pêcheries, de l'inconduite des faux-sauniers, des excès de cantine et de cabarets, du manque de troupes à Louisbourg, d'artillerie à bord des bâtiments de course, des agissements insolents des Anglais. — Aussi bien, il lance (1744) le capitaine *Duvivier* contre leur établissement de Canseau. — Les sieurs *Pacaud*, Canadiens, réussissent partout dans la chasse aux loups-marins et aux vaches-marines. — Le 9 oct. 1744, il meurt subitement, laissant le commandement au sieur *Louis Dupont*, écuyer, sieur *Du Chambon*, fils de *Hughes Dupont* et de *Marie de Gourville*, originaires de la paroisse *Dupont* (Saintonges), marié (1709) à *Jeanne Mius* d'Entremont de Pohomkou, père de sieur *Louis Dupont*, sieur *de Vergor* (V. *Rapp. des Arch.*, Ottawa, 1904).

**3o Capitulation de Louisbourg (1745) :** — en 1744, la guerre éclate entre la France et la Grande-Bretagne. — Les *Bostonnais*, renseignés par les prisonniers pris à Canseau et remis en liberté sur parole d'honneur, déterminent le gouverneur *Shirley* à attaquer Louisbourg. — Le succès couronne ses efforts ; — après 47 jours de siège, M. Du Chambon livre la ville aux assiégeants (27 juin 1745). — " L'ineptie de la politique coloniale, sous le règne de Louis XV, est la cause évidente du désastre ". (V. Jos. Marmette, *Rapp.* de 1885, et L. Dusieux, *Le Can. sous la domin. fr.*, p. 107).

**1o Antécédents :** — *Henri-François Des Herbières* (1682-1751), garde marine en 1697, enseigne en 1703, capitaine en 1727, chef d'escadre (1745), cinquième gouverneur de l'Île-Royale (1er janvier 1749). — *M. Prévost* est le commissaire ordonnateur et *M. d'Ailleboust*, Canadien, lieutenant du roi (1er mars 1749).

**2o Administration :** — en juillet, les administrateurs reprennent possession de Louisbourg, où les Anglais ont exécuté certaines améliorations ; — ils ont exploité avec succès les mines de charbon. — Réor-

3°

M. de Forant

(1739-40)

M. Du Quesnel

(1741-44)

3è et 4è

gouverneurs

4°  
**M. des Herbiers**  
(1749-51)  
**le comte de Raymond**  
(1751-53)  
5è et 6è  
gouverneurs

ganisation des *compagnies de réguliers* venant de Québec, et *nouvelles recrues* de France. — Les *sauvages* de l'île sympathisent mieux avec les Français. — Manque de récolte à Saint-Jean, où les colons acadiens sont en souffrance. — Le gouverneur réclame des *subsides* pour trois années: les habitants de Louisbourg ont subi des pertes et leurs demeures sont en mauvais état. — En 1750, la *pêche* ramène l'aisance; et le *commerce*, par les navires des Antilles chargés de produits. — Dans les 24 *compagnies*, les officiers et les soldats *canadiens* forment les meilleurs éléments. — Les *Acadiens* s'établissent plus nombreux à Saint-Jean; *huit familles* d'Irlandais viennent de Terre-Neuve se faire naturaliser. — En 1751, le gouverneur obtient son rappel.

3o **M. le Comte de Raymond, sixième gouverneur** : — il est créé *maréchal de camp*, pour devenir *gouverneur* (1er avril 1751), et débarque à Louisbourg au mois d'août, en qualité de *commandant*. — Il n'a mission d'agir vis-à-vis des Anglais avec politesse et ménagements : en juin 1751, le sieur de *Gannes* est nommé major à Louisbourg et *Denys de Bonaventure*, *commandant* de l'île Saint-Jean. — L'ingénieur *Louis Franquet* doit reviser les plans des fortifications. — L'affaire des *limites acadiennes* reste sans solution et gêne l'exode des colons : les Commissaires anglais usent de mauvaise foi dans les délais. — En somme, le roi refuse d'augmenter les troupes, le budget annuel, les approvisionnements, les pensions militaires et civiles, les suppléments d'artillerie et de voirie dans l'île. — En novembre 1751, il y a 2,200 Acadiens dans les deux îles. — Tandis que le gouverneur avise le ministre des préparatifs de guerre à Halifax, la cour de France s'obstine à compter sur la continuation des bons sentiments du roi de la Grande-Bretagne (1752). — Malentendus, désaccords entre les administrateurs. — Le 3 juillet 1753, il est relevé de ses fonctions et remplacé provisoirement par M. d'Ailleboust (3 oct.) (V. *Rapp. des Arch.*, 1887, 1905).

1o **Gouvernement (1754-58)** : — le chevalier de *Drucourt* — bourgeois de Normandie — est garde marine (1719), enseigne de vaisseau (1731), lieutenant (1741), chevalier de St-Louis (1749), capitaine (1751), nommé gouverneur (1er fév. 1754). — Homme dévoué à sa tâche, bien que mal secondé par l'ordonnateur *Prévost*, il veille à tout, fortifications, engagement des ouvriers et des soldats, approvisionnements de la place; — aux finances, au commerce, au mouvement des bâtiments nationaux, aux croisières anglaises, au malaise des colons acadiens, aux développements de Halifax...

2o **Actes d'hostilités** : — la *paix d'Aix-la-Chapelle* règne entre les deux nations rivales. — Néanmoins, il se produit sans répit une suite de *provocations* insolentes et meurtrières : — le 24 mai 1754, guet-apens où périt *Coulon de Jumonville* sous les coups du colonel *Washington*; — le 3 juillet, son frère *Coulon de Villiers* arrête ses plans contre le fort Duquesne, s'empare du fort *Nécessité*, le fait prisonnier et lui accorde

les honneurs de la guerre ; — le 7 juin 1755, près de Terre-Neuve, capturé par les Anglais de l'*Alcide* et du *Lys* ; — le 16, le colonel *Monckton*, avec 2,000 hommes de Boston, débarque au fond de la baie Française, s'empare des fortins *Beauséjour* et *Gaspereaux* ; — le 9 juillet, attaque soudaine du général de *Braddock*, repoussée par *M. de Beaujeu* et le capitaine *Dumas*, à la Monongahéla ; — le 5 sept., convocation urgente des Acadiens dans leurs églises, arrestation et déportation : " Les apologistes anglais, écrit Haliburton, n'ont réussi à laver ni la Couronne, ni le gouvernement provincial de cette tache d'ignominie ". — Le 8 sept., le colonel *William Johnson* défait le baron de *Dieskau* au lac Georges. — Enfin, " en quelques mois, 300 vaisseaux marchands sont capturés, et 8 à 10,000 marins français faits prisonniers de guerre, alors que la rupture de la paix n'était pas encore signée ". (V. Th. Chapais, p. 32).

**3o Echec contre Louisbourg (1757) :** — Pitt a résolu de tuer la France en Amérique. — Il fait armer (avril-mai 1757) une flotte composée de 15 navires de ligne, de 4 frégates, de 39 transports, commandée par les amiraux *Francis Holborne* et *Charles Holmes*. — Elle entre, le 9 juillet, au port de Halifax, où la rejoint celle du vice-amiral *Charles Hardy*, portant les troupes du général *John Campbell*, comte de *Loudoun* et venant de New-York. — Cette flotte échappe (28 juin) aux poursuites de l'amiral *Joseph de Bauffremont*, prince de *Listenais*. — Sous les ordres de ce dernier, des amiraux du *Revest* et du comte du *Bois de la Motte*, la flotte française compte 18 navires de guerre et 6 frégates. — Le 24 sept. 1757, l'amiral *Holborne* va leur présenter le combat naval à la hauteur de Louisbourg : durant 12 heures, une violente tempête assaillit ses 12 unités, brise les mâtures, en jette une à la côte, contraint les équipages à jeter à la mer plus de 25 à 30 canons. — Le lendemain, une sortie opportune des Français eût aussitôt anéanti ou capturé la flotte anglaise. — Hélas ! la flotte est rappelée en France (nov. 1757). (V. *Knox's Journal*, t. I, p. 36 et 100).

**4o Porte de Louisbourg (1758) :** — l'armée anglaise, commandée par *Amherst*, *Wolfe*, *Howe*, *Lawrence*, se monte à plus de 15,000 hommes ; la flotte porte 1800 gardes marines et compte 192 vaisseaux, armés de 1526 canons, sous les ordres des amiraux *Boscawen*, *Hardy*, *Buckle*, *Evans*, *Durell* : — les troupes débarquent (8 juin) à l'anse de la *Cormorandière*. — L'armée française ne compte que 5,700 combattants dans la place, l'escadre de onze navires du port, sous les ordres de l'amiral, *marquis des Gouttes*, et dont deux réussissent à sortir pour gagner, l'un (*la Comette*) la France, l'autre (*le Bizarre*) Québec. — Siège d'un mois et 18 jours ; héroïque défense de *Drucourt* et de son épouse elle-même, du colonel de *St-Julien*, de l'ingénieur *Franquet*, de *Marin* : l'amiral a coulé bas quatre navires pour fermer l'entrée du port. — Résultats : remparts démantelés, incendie des casernes et des maisons, entassement des femmes et des enfants (4,000 environ) dans les casemates, navires en feu, 1500 morts ou blessés... — Capitulation (26

5°

**M. de Drucourt**

(1754-58)

dernier

gouverneur



juillet) en 6 articles ; *refus formel* des honneurs de la guerre, la population civile transportée en France, les soldats, marins, officiers, prisonniers en Angleterre ; tout tombe au pouvoir des vainqueurs. — La situation était désespérée, intenable devant la masse des assaillants : le siège retarde l'invasion de la Nouvelle-France. (V. Th. Chapais, p. 459 ; *Rapp. des Arch.*, 1887 ; *Knox's Journal*.)

IV°  
**PAYS DE L'OUEST**  
(1727-49)

**1o Plans de découverte de l'Ouest** : — l'idée, conçue au siècle précédent, de la *Mer de l'Ouest* (Océan Pacifique), prend corps au lendemain de la cession de Terre-Neuve, de l'Acadie, de la baie d'Hudson (1713). — M. de Vaudreuil constitue l'*Ile-Royale*, établit un fort à *Niagara*, un autre à *Saint-Frédéric* du lac Champlain. — La question commerciale lui inspire la découverte de l'Ouest. — Mais le Régent hésite et n'autorise que les *trois postes* proposés : " au lac Nipigon, aux lacs des Cristinaux et des Assiniboines ". — M. de la Noue établit seulement le premier (1717).

**2o Première expédition** : — les initiateurs de l'entreprise disparus, le gouverneur de Beauharnais porte son attention vers l'Ouest ; — en juin 1727, il organise la *Compagnie des Sioux* avec des fonds canadiens, laquelle s'engage " à construire un fort de pieux, une chapelle, une maison pour le commandant, une pour le missionnaire. " — M. de Boucherville est chargé de fonder le poste avec une poignée de Français, suivi des Jésuites *Michel Guignas* et *Nicolas de Gonnor* (16 juin). — Le 17 septembre, le parti arrive au lac *Pépin*, au haut du Mississipi, et y bâtit le fort *Beauharnais*. — Un groupe de 150 Sioux y construisent 95 cabanes. — Un an après, le 18 septembre 1728, la situation devient critique : les Sioux semblent épouser la cause des *Renards* en révolte. — *Départ* de la colonie, son *arrestation* par les Kikapous, sa *libération* aux Illinois (mars 1729), *retour* à Montréal, en mai ; — *dissolution* de la Compagnie. — *Restaurée* (6 juin 1731), elle charge M. de Linctot d'aller rétablir le poste des Sioux (1730-35).

I°  
**M. de la Verendrye**  
(1704-31)

**1o Famille** : — le dernier des *neuf* enfants de *René Gaultier*, chevalier et sieur de *Varenes*, lieutenant du régiment de Carignan, et de *Marie Boucher*. — Né en 1685 aux Trois-Rivières, où son père est gouverneur, il épouse, le 29 octobre 1712, *Marie-Anne Dandonneau*, qui lui donne *six enfants* : *Jean-Baptiste*, né à Sorel (5 sept. 1713), *Pierre* (1714), *François* (1715), *Louis-Joseph* (1717). — Le second meurt en France en 1761 ; le troisième tombe au siège de Québec en 1759, le quatrième meurt sans postérité (1797).

**2o Carrière** : — entré dans l'armée, il fait la campagne de 1704 en Nouvelle-Angleterre, celle de Terre-Neuve (1705), passe en France (1707) dans les grenadiers du régiment de Bretagne, où son aîné est capitaine, devient lieutenant à Malplaquet (1709), où il reçoit *neuf blessures*. — Revenu au Canada, sans grade et sans fortune, il obtient de M. de Vaudreuil un petit poste de traite sur le fief de la Vérendrye. — En

1727, M. de Beauharnais le nomme au nouveau poste de Nipigon, où il compose un *Mémoire* en questionnant les sauvages. — En 1728, le P. de Gonnor avec M. Boucher de la Périère quitte le fort Beauharnais, rencontre M. de la Vérendrye à Michillimakinac, prend son mémoire, le donne au gouverneur général, appelle à Québec son ami Pierre Gaultier : tous deux voient leur dessein approuvé. — La seule condition est que l'expédition sera défrayée par les bénéfices de la traite des Indes. (V. C. de Rochemonteix, t. I., p. 203 et ss.).

**Caractère** : — M. de la Vérendrye, homme modeste et patriote, était d'une bravoure et d'une intrépidité éprouvées ; — vigoureux de corps et d'esprit, il avait le mépris du danger, ayant grandi au sein de la pauvreté, des luttes pour la vie, à côté des braves sur les champs de bataille ; — les aventures convenaient à sa nature hardie et ardente.

**1o Association** : — par traité, signé le 19 mai 1731, quelques associés font à M. de la Vérendrye les avances de *marchandises de troc* avec les sauvages et les *frais d'équipement* d'une cinquantaine de voyageurs qui l'accompagnent. — Il s'adjoint son neveu, *Christophe Dufros*, sieur de la *Jemmeraye* (1703-36), son fils aîné (1713-36), le *P. Messaiger*, S.J., qu'il rencontre à Michillimakinac, et son fils cadet.

**2o Fortins construits** : — départ de Montréal, le 8 juin 1731 ; — au portage du lac Supérieur (26 août) ; — l'hiver, à *Kaministiquia*, poste de *Robutel de la Noue* (1727), — tandis que son neveu et ses compagnons vont, en automne, établir le fort *Saint-Pierre* — en l'honneur de *Pierre Gaultier* — à la décharge du lac *La Pluie* (Tekamamiouan). — En 1732, le sieur de la Vérendrye y passe et va construire le fort *Saint-Charles* — en souvenir du Père *Charles Messaiger* ou peut-être de *Charles de Beauharnais* — sur la rive ouest du lac *Des Bois* (Minittié). — En 1733, il charge son neveu de porter à Montréal les fourrures acquises et d'en rapporter des marchandises. — Malade, le missionnaire retourne avec le parti ; — il va lui-même ériger un poste sur la *rivière Rouge*. — En 1734, son fils aîné construit sur la *rivière Winnipeg* le fort de *Maurepas*, tandis qu'il se rendait à Montréal régler ses affaires.

**1o Difficultés pécuniaires** : — la Cour discute l'*opportunité* de ces reconnaissances et des établissements : elle ne consent *aucun subside* au découvreur. — Mais M. de Beauharnais et l'intendant l'encouragent chaudement, sans pouvoir plus. — Le *déficit* monte à 43,000 liv. ; néanmoins les créanciers lui avancent de nouveaux objets de troc, dans l'espoir de se voir rembourser.

**2o Ile-du-Massacre** : — le 21 mai 1735, départ de Montréal avec le *P. Pierre Aulneau*, S.J., jeune et intrépide Vendéen. — Le 23 octobre, au fort *Saint-Charles*, où l'on hiverne. — Traite aux postes éloignés par le neveu et les fils de M. de la Vérendrye. — Le 10 mai, mort près de *Maurepas* de M. de la *Jemmeraye* — frère de la Vén. Mère d'Youville, — épuisé de fatigues et de privations : en 1734, le gouverneur

2°

Premier voyage

(1731-34)

3°

Second voyage

(1735-37)

l'avait promu *enseigne* en second. — Dénué de tout, avec beaucoup de monde à Saint-Charles, le commandant envoie 19 hommes à Michilimakinac pour le ravitaillement ; le missionnaire accompagne le fils aîné (8 juin). — A l'ouest de l'Île-de-la-Baie, au lac Des Bois, le parti s'arrête dans un flot : les Sioux, en guerre avec les Cris, l'y surprennent la nuit et égorgent *tous les voyageurs* : — en 1908, on a découvert leurs restes dans l'*Île-du-Massacre*. — Douze jours après, *cinq Canadiens* et un groupe de Cris trouvent les cadavres, décapités et scalpés. — Brisé de douleur, le commandant ressaisit son courage en héros et en saint : le 6 juin 1737, il se rend à Montréal, où il arrive le 22 août.

40  
*Troisième Voyage*  
(1738-40)

**10 Approbation du gouverneur** : — malgré son deuil et ses malheurs, les Associés l'accueillent avec froideur ; — il apportait toutefois 14 canots de superbes fourrures. — M. de Beauharnais l'*approuve* et lui donne des marques d'estime : il lui *ordonne* de poursuivre sa découverte.

**20 Fort la Reine** : — en juillet 1738, il reprend le chemin de l'Ouest avec *six canots* montés de 22 hommes ; — le 22 septembre, au fort Maurepas ; — le 24, à l'embouchure de l'Assiniboine, site de la ville de *Winnipeg* ; — le 26, il remonte la rivière et fonde, au *Portage-la-Prairie* actuel le **fort la Reine** (3-15 oct. 1738) : c'est le *premier blanc* dans ces régions. — Le 16, il choisit 20 compagnons canadiens, autant de sauvages assiniboines, chasseurs et guides du voyage : — départ, le 18, de 51 personnes, pour l'exploration du pays des *Mandanes* (Haut Missouri) : les deux La Vérendrye, le sieur de Nolant et son frère M. de La Marque. — En route, *visite* au village des Assiniboines ; — le 20 nov., ceux-ci l'accompagnent ; — le 28, arrivée au fort des Mandanes, où il reçoit bon accueil, y laisse deux hommes pour étudier la langue ; — le 13 déc., retour au fort la Reine (10 fév. 1739). — Le 16 avril, son fils *Pierre*, dit le *Chevalier*, va reconnaître le lac *Manitoba*. — En mai 1740, ses affaires l'appellent à Montréal ; — en 1741, le Chevalier établit un poste au lac *Dauphin*.

**30 Embarras financiers** : — ses créanciers ont saisi le dernier envoi de pelleteries : sa dette est de 40,000 livres. — M. de Maurepas, sous l'influence de personnes jalouses et intéressées, se retranche derrière la pénurie du Trésor. — " Je me suis sacrifié avec mes enfants pour le service de Sa Majesté et le bien de la colonie ; mais j'ai la consolation de voir que M. de Beauharnais connaît la droiture de mes intentions, et qu'il continue de me rendre justice." (V. *Mém.* de M. de La Ver.). — A Montréal, on lui fait crédit de nouvelles marchandises de troc.

**10 En vue des Rocheuses** : — le 26 juin 1741, il part avec le Père *Godefroy Coquart*, S. J. — Au fort la Reine, il surveille la traite, les agissements des Indiens, le ravitaillement des postes. . . — Le 9 avril 1742, ses fils retournent chez les Mandanes, avec deux Canadiens (19 mai). — Deux guides mandanes — dont l'un les abandonne bien-

tôt — les conduisent vers les tribus du sud-ouest (11 août). — Les explorateurs arrivent à la tribu des *Beaux Hommes* ou *Indiens des Corneilles*, puis à celle des *Gens des Chevaux*, décimés par la cruelle tribu des *Serpents*, enfin à celle des *Gens de l'Arc* qui avaient trafiqué avec les Espagnols de la Californie (21 nov.). — Le 13 janv. 1743, ils découvrent les premières chaînes des *Montagnes Rocheuses*, derrière lesquelles leur espoir aperçoit déjà l'*Océan de l'Ouest* : mais les *Serpents* inspirent la terreur aux hommes de l'Arc ; — le Chevalier échappe au danger de tomber dans leur embuscade. — Les deux frères ont fait leur découverte, 60 années avant le voyage de *Lewis* et de *Clarke*. — Retour au fort *la Reine* (2 juillet) : le Chevalier adresse son *journal de Voyage* au gouverneur général. (V. L. Burpe, *Can. and its Prov.* vol. I, p. 130).

50

Quatrième voyage

(1742-43)

30 **Démission de M. de la Vérendrye** : — rentré à Montréal, il se voit blâmé par le ministre et jalousement accusé de commerce illicite, blessé dans sa dignité, traîné devant les juges par ses fournisseurs : — il tend alors sa démission au marquis de Beauharnais, son ami et son défenseur (1743). — Sa santé est aussi fortement ébranlée. — Sa commission est alors remise au capitaine **Joseph Fleurimont de Noyelles**, ancien commandant à Détroit : durant quatre ans (1743-47), il se contente de faire inspecter les postes et s'aperçut qu'il ne pouvait aboutir à rien de solide et de durable. — En 1747, M. de Galissaunière à Québec et M. de Beauharnais à Versailles éclairent enfin le ministre : mieux informé, il nomme le découvreur capitaine, le décore du titre de *chevalier de St-Louis*, le prie de reprendre la direction des postes de l'Ouest. — Tardive réparation et réhabilitation :

30 **Fin des découvreurs** : — en 1743, le Chevalier de la Vérendrye va rétablir le fort de *Maurepas*, brûlé par les sauvages, le fort *la Reine* tombé en ruines ; — il fonde le fort *Bourbon* sur le lac *Winnipegosis* à l'embouchure de la rivière *La Biche*, le fort *Postoyac* au confluent des deux cours de la *Saskatchewan*. — Le 17 sept. 1749, son vaillant père se disposait à rejoindre son poste, quand la mort le vient terrasser (6 déc.). — Ses deux fils réclament l'honneur d'achever l'entreprise. — La Jonquière, Bigot surtout, leur refusent avec dureté le moindre poste de l'Ouest, même le recouvrement de leurs marchandises et effets. — Pierre, lieutenant en 1747, périt dans le naufrage du vaisseau qui le transportait en France (1761). (V. A. Morice, O. M. I., *Dict. hist.*, Québec, 1908).

10 **Société de traite** : — inspirée par la soif des bénéfices, elle est formée en 1750 par : le marquis de la Jonquière, l'intendant Bigot, Bréard contrôleur de la marine, M. de la Marque Marin, Jacques Le Gardeur de Repentigny, sieur de Saint-Pierre... A presque tous l'Ouest est inconnu : l'on veut s'enrichir, non point découvrir ni explorer.

20 **Expédition commerciale** : — en 1750, le sieur de Saint-Pierre s'em-

6°  
*Les Successeurs*  
(1750-54)

barque (5 juin) sur l'Ottawa, avec le chevalier Jean-Baptiste Roucher de Grosbois, *sieur de Niverville*. (V. B. Sulte, *Mém. S. R. C.* 1909) : — le parti se rend de Montréal à Michillimalkinac, au Lac-des-Bois, au fort Maurepas et au fort la Reine (1751). — Le chevalier de Niverville remonte la Saskatchewan ; le 29 mai, malade et épuisé, il envoie dix hommes construire sur la *rivière de l'Arc* (Calgary) le fort *la Jonquière*, qui fut ensuite abandonné. (V. L. Burpee, *op. cit.* p. 140). — M. de Marin se dirigea de nouveau par le Missouri vers les tribus du Sud-Ouest. — Au retour, le fort *la Reine* est brûlé par les Assiniboines et l'expédition regagne Montréal, en sept. 1753.

3° **Dernière expédition** : — *Louis Luc de la Corne*, capitaine, restaure, la même année le fort *Postoyac*, auquel il donna son nom ; il ensemença plusieurs arpents sur la *rivière Carotte* (1754) . . . l'État fit les frais de ces voyages : les deux administrateurs cupides, la Jonquière et Bigot se partagent de beaux bénéfices. — La Guerre de Sept Ans vint terminer toutes les combinaisons.

## CHAPITRE VII

### LA PERTE DE LA COLONIE

1°  
**Guerre**  
de la  
**Succession d'Es-**  
**pagne**  
1°  
*Succès coloniaux*  
(1703-09)

1° **En Nouvelle-Angleterre** : — la Guerre de la Succession d'Espagne (1701-14) a sa répercussion au-delà de l'Atlantique : M. de Vaudreuil se fait ici l'agresseur. — En 1703, *Michel Leneuf de la Vallière* (1677-1740), fils du seigneur de Beaubassin, commandant d'une troupe d'Abénaquis, dévaste tout le littoral, de Casco à Wells. — En 1704, expédition du lieutenant *Jean-Baptiste Hertel*, *sieur de Rouville* (bourg actuel de 200 âmes, dans l'Oise) (1668-1722), secondé par quatre de ses frères et d'un détachement d'environ 250 Canadiens et indigènes, — s'élance sur le village de *Deerfield* qu'il livre aux flammes, tuant 47 personnes, faisant 150 prisonniers, — n'ayant que *trois tués* et 20 blessés. — De son côté, *Jacques Testard*, *sieur de Montigny* (1663-1737), avec cinq Canadiens et 50 sauvages, incendie un fort et prend 23 Anglais.

2° **A Terre-Neuve** : — en janvier 1705, *M. de Subercase*, gouverneur de Plaisance, commande 450 Canadiens et Indiens, déterminés à chasser l'Anglais de l'île, qui relève de la Couronne ; — le 26, prise du *Rebou*, centre des habitations ; le 28, du *Petit-Havre*, en un coup de main. — Devant *Saint-Jean*, il perd 15 hommes. — Le 5 mars, il enlève *Fo-rillon* ; — il envoie M. de Montigny avec un détachement contre *Bonneviste* et *Carbonnière* : le commerce anglais est ruiné à Terre-Neuve. — *Thomas Dudley*, gouverneur de Boston, entame de louches

négociations avec celui de *Québec*, où il délègue son fils, *Lirington* et *Vetch*. — En 1707, M. de Subercase repousse deux tentatives d'invasion contre Port-Royal (v. *Fasc. spéc.* : Acadie).

**30 Reprise des hostilités** : — en 1708, le sieur de *La Périère*, à la tête de guerriers chrétiens, Iroquois, Algonquins, Abénakis, environ 260, pille et ravage tout jusqu'à Salem et Boston. — Le 26 juillet, une colonne expéditionnaire, sous les ordres des officiers *Saint-Ours d'Eschaillons* et *Hertel de Rouville*, va s'emparer de *Haverhill* et de ses 4 forts. — Le corsaire *Pierre Morpain*, qui devint dans la suite capitaine du port de Louisbourg, coule en un mois 4 navires anglais, s'empare de neuf autres, pour ravitailler Port Royal. — En 1790, il en capture trente-cinq, portant 470 matelots, ainsi qu'un bâtiment de guerre. — En janvier, M. de Brouillan de Saint-Ovide, lieutenant, surprend la garnison de *Saint-Jean* et force à capituler les 4 forts de la ville. — Le corsaire *Gaspard Bertrand* assiège *Carbonnière* par terre et par mer : il est tué dans la mêlée ; — son lieutenant se rend maître de l'île. — Ainsi, plus un poste anglais à Terre-Neuve. — M. de Vaudreuil triomphait !

**10 Porte de l'Acadie** : — l'exaspération est générale à Boston et aussi à Londres. — La métropole décide un armement immédiat et formidable, et rien moins que la conquête définitive de l'Acadie, de Terre-Neuve, du Canada : — l'espion *Vetch*, trop favorablement accueilli par le gouverneur de Québec, avait suggéré ces plans à l'amirauté britannique : il revint avec la flotte de *Nicholson* à Boston. — Ce général quitte la rade, le 18 septembre, avec 3,400 hommes : — le 10 octobre 1710, Port Royal capitule et reçoit le nom d'*Annapolis Royale*. (V. FASCICULE SPÉCIAL : ACADIE).

**20 Echec du projet d'invasion du Canada** : — le vainqueur de Port-Royal vole à Londres supplier le Cabinet de seconder les miliciens de Boston : — on évalue les troupes de terre et de mer à 12,000 ou 15,000 hommes. — La Nouvelle-France ne peut leur opposer que de 4 à 5,000 ; — mais elle se met à genoux et prie avec ferveur et confiance. — L'armée de *Nicholson*, forte de 4,000 soldats et de 600 Iroquois, va camper sur les rives du lac Saint-Sacrement, où elle attendra l'arrivée de la flotte devant Québec. — La flotte de l'amiral *Hovenden Walker*, comprenant 15 vaisseaux de guerre et 40 transports, mouille à Gaspé, le 18 août 1711. — Le 22, épais brouillard et gros vent ; — la nuit du 2 au 3 septembre, la flotte est entraînée sur les récifs de la côte nord : — huit vaisseaux font naufrage et 884 hommes périssent. — Le conseil est d'avis que la marche sur Québec est impossible, et l'amiral rentre à Boston. — Ce grave échec décide la retraite de l'armée de terre, à la grande confusion du général *Nicholson*. — *Réjouissances* à Québec : l'église de la basse ville est dédiée à *Notre-Dame-des-Victoires* (octobre 1711).

**30 Traité d'Utrecht** : — le 11 avril 1713, Louis XIV accepta les con-

2°

Revers coloniaux

(1710-13)

ditions que lui dicte l'Angleterre : cession de Terre-Neuve, sauf le droit de pêche sur le littoral ; — du détroit d'Hudson avec rivages, fleuves, et lieux qui en dépendent ; — de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, conformément à ses anciennes limites, à fixer par une réunion de commissaires. — La France se réserve l'île du Cap-Breton et les îles du golfe laurentien ; — elle paie bien cher *les succès* qu'elle a remportés dans la dernière période de la guerre de la Succession d'Espagne ! — La paix doit durer *trente ans* (1713-42).

**1o Cause de la guerre :** — la mort de *Charles VI*, le *dernier des Habsbourg*, laisse le trône d'Autriche à sa fille *Marie-Térèse* (1740). — Contre elle se dressent *cinq compétiteurs* : *Charles-Albert* de Bavière, *Auguste III* de Saxe, qui veulent la couronne ; *Philippe V* d'Espagne veut la Hongrie-Bohême ; *le roi de Sardaigne*, le Milanais ; *Frédéric II* de Prusse, la Silésie (1741). — *La France* se déclare contre *Marie-Térèse*, mais *l'Angleterre* embrasse sa cause (1744).

**2o Hostilités en Nouvelle-France :** — elles sont ouvertes par les Français : leurs corsaires saisissent un grand nombre de bâtiments de commerce de Boston et de New-York. — En 1744, *Le Prévost Du Quesnel* lance *le capitaine Duwivier* contre le poste anglais de Canseau, qu'il pille et incendie, ramenant 80 prisonniers à Louisbourg. — Simultanément, les Abénakis et les Micmacs tentent un *hardi coup de main* contre Annapolis : — mais les Acadiens se refusent à opérer un soulèvement. — *La libération sur parole* des prisonniers, leur transport à Boston, où ils révèlent les mécontentements de la garnison, déterminent le gouverneur *William Shirley* (1693-1771) à organiser les plans et les effectifs d'une expédition. — Armée de 4,000 volontaires, mise sous les ordres de *William Pepperell* (1696-1759), négociant habitué aux luttes contre les partis de guerre abénaquis. — Le commodore *Pierre Warren* (1703-52), par ordre de la métropole, amène sa flotte des Antilles pour bombarder la place par mer. — Ainsi les chances sont inégales : 1300 Français contre 12,000 assiégeants ! — Le 27 juin 1745, après diverses péripéties, *Louis Dupont*, sieur *Du Chambon*, premier lieutenant du roi, livre la place, au bout de 47 jours de résistance. — Les malversations du commissaire *Bigot* ont préparé la discorde et la reddition. — En France, l'émotion se produit douloureuse et générale.

**3o Expédition du duc d'Anville (1746) :** — *M. de Maurepas* songe à venger l'honneur de nos armes : — à l'île d'*Aix*, près de Rochefort, il arme 11 vaisseaux de ligne, 5 frégates, 35 transports chargés de 700 canons et montés par 4,690 hommes ; — il confie le commandant à *Nicolas de la Rochefoucault*, duc d'*Anville*, qui a mission de reprendre l'Acadie et de ravager le littoral jusqu'à Boston. — Le 13 septembre 1746, en vue de la baie de *Chibouctou*. — *Halifax*, en 1749 — une tempête de trois jours disperse l'escadre ; — deux ou trois navires entrent dans la rade : le 26, meurt le duc ; — et *M. de la Jonquière* rentre en

II°  
Guerre  
de la  
Succession  
d'Autriche  
(1742-48)

France : l'épidémie avait tué à bord 2,400 marins : la France joue de malheur au Canada !

**4o Victoire des Mines :** — en juin 1746, M. de Ramezay, à la tête de 680 Canadiens, a l'ordre de rallier les matelots du duc d'Anville. — Des groupes de Micmacs rejoignent son parti, qui parait aux *Mines* ou *Beaubassin*. — Le colonel *Arthur Noble* se porte avec 500 hommes à leur rencontre. — *M. Coulon de Villiers*, durant l'hiver, l'attaque, le tue, ainsi que 130 combattants, fait le reste prisonniers, avec l'aide du chevalier de La Corne : la jonction avec les troupes du duc d'Anville n'ayant pu se faire, les desseins de M. de Maurepas échouent encore ! — En 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle restitue Louisbourg à la France.

**1o Assassinat de Jumonville (1754) :** — France et Angleterre sont officiellement en paix ; mais les colons anglo-américains cherchent à engager la guerre à tout prix. — Le premier acte est tramé par le gouverneur virginien *Dinwiddie*, qui envoie un jeune homme de 21 ans, *Georges Washington*, sommer les Français d'évacuer la région de l'Ohio. — Au mois d'avril 1754, ceux-ci délogent le parti américain d'un fort en construction, au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla : l'ayant achevé eux-mêmes, ils le nomment *le fort Duquesne*. — Le brave capitaine de Contrecoeur a même capturé l'enseigne *Ward* et sa troupe d'éclaireurs. — Puis, il dépêche au commandant *Washington M. de Jumonville*, accompagné de 24 hommes d'escorte. — Dans la nuit du 27 mai, ce détachement est cerné, attaqué par les troupes ennemies qui tuent le brillant officier et neuf des siens : ainsi périt un parlementaire qui allait " sommer Washington de se retirer du territoire français ".

**2o Prise du Fort Nécéssité :** — le commandant américain, enhardi par son meurtre, érige un fort, où il place 9 canons et une garnison de 500 Anglais. — Le capitaine du fort *Duquesne* lance contre lui le frère de sa victime *M. Coulon de Villiers* ; — après un combat de 10 heures, la garnison capitule (3 juillet 1754) : — " Nous pourrions venger un assassinat, dit l'énergique officier à Washington ; nous ne l'imitons pas ". — Il lui accorde les honneurs de la guerre et la libération des siens en échange des prisonniers français. — L'ingrat *Dinwiddie* ne ratifie point la clause.

**3o Armements en Europe :** — impression profonde en France : on y prépare la résistance et l'attaque aussi bien. — En janvier 1755, deux régiments anglais passent en Amérique, commandés par le major général *Edouard Braddock*. — Le 3 mai, part de Brest une escadre de 14 navires, portant 3,000 hommes, que commande le général *Jean-Arnaud, baron de Dieskau* (1701-77). — L'amiral anglais *Edouard Boscawen* (1711-61), à la tête d'une escadre de 12 vaisseaux, surprend près de Terre-Neuve trois des navires de l'amiral *Du Bois de La Motte, l'Alcide, le Lis, le Dauphin* : ce dernier seul s'échappe,

III°

Hostilités

en

temps de paix

(1754-55)



grâce au brouillard. — M. Rigaud de Vaudreuil, plusieurs officiers, 8 compagnies des bataillons de la Reine et du Languedoc sont faits prisonniers sur les deux autres navires.

**4o Pertes des Forts Gaspareaux et Beauséjour :** — le 20 mai 1755, le général *Robert Monckton* (1726-82) quitte Boston avec 41 transports, montés de plus de 2,000 hommes. — Il arrive devant *Beauséjour* (Cumberland), où commande Du Chambon, *sieur de Vergor*, avec une garnison de 150 hommes de la marine ; — créature de Bigot, officier cupide, ignorant, il capitule le 16 juin. — Le lendemain, Monckton envoie une sommation au capitaine de Villeray, commandant à la bicoque des Gaspareaux, qui ne peut se défendre. — Trois mois après, a lieu le *grand dérangement* ou la déportation des Acadiens.

**5o Victoire de la Monongahéla :** — avec 2,200 soldats, Braddock, secondé par le colonel Washington, s'avance contre le fort Duquesne. — Le 7 juillet 1755, le capitaine de Contrecoeur lance à sa rencontre *M. de Beaujeu*, les officiers *Dumas* et *de Lignery*, commandant 250 Canadiens et 600 Indiens. — Le 9, rencontre de l'ennemi, combat de surprise qui dure 5 heures : Beaujeu tombe, Dumas le remplace, le détachement déborde les Anglais qui se débloquent ou se noient dans la *Monongahélu*. — Mortellement frappé, Braddock meurt le 13 : il a perdu 63 officiers et environ 714 hommes, les munitions, les bagages, les vivres, ses instructions et sa correspondance. — Les Canadiens ont 3 officiers et 40 hommes tués ou blessés : superbe fait d'armes d'une poignée de héros !

**6o Défaite au lac St-Sacrement :** — le 8 septembre 1755, le baron de Dieskau, maréchal de camp, se porte avec 220 réguliers, 680 Canadiens et 600 sauvages contre les troupes deux fois plus nombreuses du colonel W. Johnson sur l'emplacement du futur fort *William-Henry*. — Grièvement blessé, fait prisonnier, il est transporté à Londres. — Ses troupes se replièrent sur Carillon, où il avait laissé 1500 hommes pour protéger sa retraite en cas d'échec. — Toutes ces rencontres sont des entreprises de défense, *en temps de paix*.

**1o Deux phases de la guerre :** — au Canada, *une phase* s'étend de 1756 à 1758, période de victoires pour nos armes ; — *l'autre*, de 1758 à 1761, période de revers qui aboutissent à la perte de la colonie.

**2o Deux politiques à Versailles :** — M. d'Argenson, ministre de la guerre, secondé dans ses desseins par M. Rouillé et l'abbé de Bernis, estime que, pour sauver le Canada, il est urgent d'*envahir le Hanovre*, pays d'État de Georges II ; — M. de Machault, ministre de la marine, soutenu par M. de Puisieux, M. de Saint-Sévérin et le maréchal de Noailles, opine qu'il faut consacrer *efforts et ressources* à l'expédition du Canada : — ce dernier sentiment est adopté, au printemps de 1756. — Le roi et son Conseil *tenaient à sauver le Canada*.

**3o Deux pouvoirs respectifs :** — le 30 oct. 1755, M. de Vaudreuil représente au ministre que " la présence d'un officier supérieur était

IV°  
Guerre  
de  
Sept-Ans  
(1756-63)  
1°  
Préparatifs

*inutile* ou du moins *compromettante*." — Le 17 mars 1756, la *commission* et les *instructions* du roi subordonnent **Montcalm** en tout au gouverneur, bien qu'il fût le général en chef des troupes régulières. — Il se produira des frictions pénibles, acrimonieuses, pernicieuses, — comme il s'en produisit entre les Anglais de la métropole et des États coloniaux.

**4o L'armée du Canada** : — les troupes de terre ou bataillons d'infanterie régulière, détachés des régiments qui portent les noms de province : *La Reine, Guyenne, Béarn, Languedoc, La Sarre, Royal-Roussillon*, soit 3.752 soldats (1756) : — les **troupes de la marine** — dépendant du ministère de la *Marine*, — qui existaient au Canada depuis 50 ans, en garnison de villes ou de postes, comptant beaucoup d'*officiers canadiens*, soit 1950 soldats (1756) ; — la **milice canadienne** se composant de la population mâle de 15 à 60 ans, soit 14,000 hommes, dont 4,000 seulement sont en activité de service — excepté à l'approche de la crise finale. — **Pitt**, en 1758, devait armer 50,000 hommes et 30,000 réservistes pour nous écraser.

**1o Famille** : — *Louis-Joseph, marquis de Montcalm*, est issu d'une antique et noble famille d'épée, originaire du Rouergue. — Son père, *Louis-Daniel*, seigneur de Saint-Véran....., baron de Gabriac, épouse (30 avril 1708) *Marie-Térèse de Castellane*, qui lui donne deux garçons et trois filles. — Né le 28 février 1712, il fait *ses études* à *Grenoble* sous la direction d'un précepteur, et entre dans l'armée, où sert son père avec distinction.

**2o Antécédents** : — en 1724, il a le grade d'enseigne ; — en 1734, il prend part au siège de *Philipsbourg* (Duché de Bade) ; — en 1736, il épouse à Paris *Angélique-Louise Talon du Boulay*. — En 1741-42, il fait la campagne de Bohême sous le maréchal de Belle-Isle ; — le 6 mars 1742, il est promu *colonel* du régiment d'Auxerrois ; — en 1744, campagne victorieuse d'Italie ; — le 16 juin 1746, il se signale à la malheureuse bataille de *Plaisance* (Italie), où il reçoit *cinq coups de sabre* et est fait prisonnier. — En 1747, il est nommé *brigadier* par Louis XV et vole se battre et se faire blesser au combat de *Assiette* (Italie). — Après la paix d'Aix-la-Chapelle (18 mars 1748), il peut jouir des douceurs du foyer. — En 1752, sur *dix* enfants, il lui en reste *six* : deux fils et quatre filles.

**3o Caractère** : — La culture de son esprit, la noblesse du caractère, l'éclat du courage, la droiture des intentions, la variété des aptitudes, en font un homme vraiment supérieur. — Sans doute, la vivacité du tempérament méridional s'accusait parfois chez lui par des saillies trop impétueuses ; il lui arrivait d'avoir le mot trop prompt et le geste trop preste..... — Dans *l'automne* de 1755, il se rend à Paris, ne se doutant pas que ce voyage allait changer l'orientation de sa vie". (V. Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, p. 25).

2°  
Le marquis  
de  
Montcalm  
(1712-59)

**1o Sa mission :** — le ministre de la guerre, le comte d'Argenson (1696-1764), le choisit (25 janvier 1756) pour remplacer le baron de Dieskau prisonnier. — " Il accepte une commission aussi honorable que délicate, qu'il n'a ni désirée, ni demandée ". — Il est promu *maréchal de camp* (11 mars) et organise les troupes pour quitter Brest, à la fin du mois. — Son fils aîné, qui a 17 ans, est nommé *colonel honoraire* dans son régiment. — Ses appointements s'élèvent à 25,000 francs ; — plus 3,000 livres de pension annuelle sont assurées à son épouse, en cas de survivance.

**2o Sa maison militaire :** — *François-Gaston, chevalier de Lévis* (1719-87), puis *marquis* (1762) et *duc* (1784), entre au service (1735) comme lieutenant dans le régiment de la marine, capitaine (1737) ; — il fait les campagnes de Bohême (1741-42), du Rhin (1743-56) et d'Italie ; il devient lieutenant-général (1761) et *maréchal de France* (1783). — **M. de Bourlamaque**, ingénieur militaire distingué, promu *colonel*, officier énergique, consciencieux, devint plus tard *gouverneur de la Guadeloupe*, où il mourut. — *Louis-Antoine de Bougainville* (1729-1811) mathématicien illustre à 22 ans, aide de camp de Chevert, capitaine de dragons, exécutera (1763-66) un *voyage autour du monde*..... — *Jean-Nicolas Desandrouins* (1729-92), d'abord ingénieur dans l'armée du Canada, devint *colonel* du génie (1779), *maréchal de camp* et directeur de la rade de Brest. — Ces quatre officiers ont laissé, sur la campagne de M. de Montcalm, des correspondances et des récits du plus haut intérêt historique. — Enfin, les officiers *Lombard de Combles*, *M. de Fontbrune*, *M. de la Roche-Beaucourt*, *M. de la Pause*, *le comte de Malartic*, etc., *Marcel*, troisième aide de camp, et *de Montbeillard*.....

**3o Départ des troupes :** — la capture de l'*Alcide* et du *Lys* détermine M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, à demander à *lord Holland* (Fox) " restitution prompte et entière " (21 déc. 1755). — Le 13 janvier 1756, Fox répond par un *refus formel*, accusant la France d'avoir commencé les hostilités. — Toutefois la Guerre de Sept Ans n'est *officiellement déclarée* par Londres que le 17 mai, par Versailles que le 16 juin. — Le marquis de Montcalm s'embarque à Brest, le 3 avril, et débarque à Québec le 13 mai : — en vérité, il atterrit en chaloupe, le 10, au Cap Tourmente, le 12, à Saint-Joachim, et passe la nuit à Château-Richer. — Le 22, il se rend à Montréal, où il se concerta avec M. de Vaudreuil : dans la pensée de ce dernier couve *le souvenir de l'échec* du baron de Dieskau. — La venue du marquis est pour lui une déception dans ses plans.

**1o Chouaguen ou Oswégo :** — situé sur la rive méridionale du lac Ontario, se compose de *trois forts* : — le fort **Ontario**, érigé sur la rive occidentale de la rivière Oswégo, en forme d'étoile ; — le **vieux Chouaguen** ou *fort Pepperell*, bâti en pierres, entouré de murailles avec des parapets, situé en face du premier ; — le **nouveau Chouaguen**

4°  
Campagne  
de 1756  
Chouaguen

ou fort *Georges*, construit en pieux, à droite sur le bord du lac. — Ils sont défendus par 1400 hommes environ, commandés par le colonel *Mercer*, le colonel *Schuyler*, le lieutenant-colonel *Littlehales*.

**2o Siège de la place :** — dès le 5 juin 1756, le capitaine Louis Coulon de Villiers a établi un camp à la baie de *Niaouré* (Sacketts Harbour), à 15 lieues de Chouaguen : escarmouches heureuses sur la rivière *Oswégo* (25 juin, 3 juillet) contre le lieutenant-colonel *Bradstreet*. — Le 6 août, arrivée des troupes : 3,200 réguliers et miliciens, 250 sauvages, commandés par le général et M. de Bourlamaque. — Le 8, le détachement de *M. de Rigaud de Vaudreuil*, composé des indigènes et de 500 Canadiens, avance vers la place en éclaireurs. — Le 9, débarquement de l'artillerie à *l'Anse-aux-Cabanés* ; — à l'aube du 10, un sauvage tire, par méprise, à bout portant sur l'ingénieur, *M. de Combes*. — Le 12, les canons sont mis en batterie et les tranchées ouvertes par 300 hommes ; — le 13, nouveaux travaux d'approche.

**3o Capitulation de Chouaguen (24 août) :** — le 13 au soir, la garnison du fort Ontario se replie sur le vieux Chouaguen. — Celui-ci est battu en brèche, le matin du 14 ; — vers 9 heures, M. de Rigaud, avec son détachement, et M. de Bougainville, traverse la rivière *Oswégo*, à un gué situé à trois-quarts de lieue en amont, afin d'investir la place. — Un boulet coupe alors en deux le colonel *Mercer*, qui allait faire face à cette attaque. — A 10 heures du soir, le lieutenant *Littlehales*, sur l'avis du Conseil de guerre, fait arborer le drapeau blanc : à 11 heures, il signe l'acte de capitulation.

**4o Résultats :** — 1780 prisonniers de guerre ; — cinq drapeaux, trois caisses contenant 18,000 francs, 122 bouches à feu, 23 milliers de poudre, un amas de provisions et de munitions. .... — L'ennemi compte 150 tués, 30 blessés ; — l'assaillant, 6 morts et 24 blessés — Du 15 au 21 août, démolition des forts ; — érection d'une haute croix avec l'inscription de M. de Bougainville : "*In hoc signo vincunt.*" — et d'un poteau aux armes de France : "*Manibus date lilia plenis* : à pleines mains, semez les lys". — "Les sauvages, ayant trouvé de la boisson, égorgèrent par force quelques malades à l'hôpital". (V. Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, ch. iv).

**1o Ligne de fortifications :** — les Français ont, en amont du Richelieu, construit les forts : *Chambly*, *Saint-Jean*, *Saint-Frédéric* (1727) à la Pointe-à-la-Chevelure (Crown Point) du lac Champlain, *Carillon*, (1756) à l'entrée du lac Saint-Sacrement ou *Georges*. — Les Anglais, en amont de l'Hudson, les forts : *Albany*, *Shenectady*, *Edouard* ou *Lydius*, *William-Henry* ou *Georges* à l'entrée méridionale du lac de ce nom. — Ce dernier était une menace constante pour la colonie : Dieskau échoua dans sa tentative de s'en emparer, Montcalm réussit à l'enlever.

**2o Le fort Bull :** — entrepôt de ravitaillement, à 50 milles au-dessous

5°  
Préliminaires  
offensifs

6°  
Campagne  
de  
1757  
William-Henry

de Chouaguen, approvisionnant tous les forts anglais. — Il n'est défendu que par 90 hommes. — En mars 1756, le lieutenant canadien, *baron de Léry*, à la tête de 350 miliciens, bat le *colonel Johnson*, met le feu aux magasins et rase l'enceinte du fort : — en 1758, le colonel Bradstreet le rétablit.

**3o Coup de main de M. de Rigaud :** — le 21 janvier 1757, le capitaine *Robert Rogers*, faisant une reconnaissance vers St-Frédéric, prend sept Français ; — *M. de Lusignan*, qui commande à Carillon, lance contre sa troupe un parti de réguliers et d'Indiens, qui tue 14 Anglais et fait six prisonniers. — Pour venger ce guet-apens, le 23 février, M. de Rigaud avec un détachement de 1600 hommes, en raquettes, surprend les Anglais de *William-Henry*, incendie magasins et dépendances ; — *seul le fort* reste intact, faute d'artillerie aux mains des assaillants. — Il a 27 hommes mis hors de combat. — Ainsi, les préparatifs et les mouvements de l'ennemi sont paralysés pour plusieurs mois. — Le 23 juillet, M. de Rigaud, secondé par M. de Villiers et *M. de Corbière*, tend une embuscade à un parti anglais de 350 guerriers, montant 22 bateaux : deux seulement s'échappent, 160 autres ou noyés dans le lac Saint-Sacrement, 161 prisonniers.

**1o Répartition des troupes :** — les 8,000 combattants sont organisés à Carillon par le général : — les *compagnies de la marine* en bataillons de 525 hommes chacun ; les *milices* en brigades, commandées par les Canadiens, *M. le chevalier de La Corne*, *M. de Saint-Ours*, *M. de Repentigny*, *M. de Courtemanche*, *M. de Gaspé* ; — un détachement de *volontaires* (300) sous les ordres de M. Coulon de Villiers ; — les *réguliers* en trois brigades : La Reine et Languedoc, La Sarre et Guyenne, Royal-Roussillon et Béarn ; — les *sauvages* en corps d'avant-garde sous M. de Rigaud. — Exactement, le 29 juillet, l'armée se compose des : — troupes de terre 2,570, miliciens et marine 3,470, canonniers 180, sauvages 1,599 — 7,819.

**2o Siège du fort :** — le 1er août, transport des troupes et de l'artillerie sur le lac. — Les jours suivants, héroïques travaux d'approche. — Le 7 et le 8, *attaque violente du fort*. — Le 9, capitulation des officiers anglais *Thomas Webb* (1724-96), lieutenant-colonel *Mouro*, *Young* et *Fesch*. — Les assiégés ont 17 tués et 40 blessés seulement.

**3o Suites de la reddition :** — les 2,241 prisonniers ont les honneurs de la guerre et l'escorte jusqu'au fort *Lydius* ; — ils ne pourront servir contre la France avant 18 mois — *clause* qui fut violée dans la suite. — Confiscation de tout le matériel, vivres et munitions. — Le 10 août, les Indiens massacrent une cinquantaine de prisonniers en marche vers *Lydius*, pour piller leur bagage. — Le 15 août, le fort n'est plus qu'un amas de décombres. — *Fenimore Cooper*, dans le *dernier des Mohicans*, n'a pas manqué de calomnier la mémoire de Montcalm, à propos de ce douloureux épisode (*V. Th. CHAPUIS, op. cit., p. 280*).

**1o Situation de Carillon** : — *fort en bois* ceint d'une palissade, assis sur le versant sud-est d'une péninsule, bordé de terrains bas qui étoient le lac Champlain à gauche, à droite la rivière de *La Chute* longue de quatre milles, dont deux navigables, — puis une cascade en aval d'une série de rapides, — enfin le *Portage* qui aboutit au lac Saint-Sacrement, long de 36 milles et terminé par les ruines de *William-Henry*.

**2o Armées ennemies** : — le 2 juillet, sur ces rives campent les **Anglais** : 6,367 réguliers de la métropole, 9,034 provinciaux des États : — leurs chefs : le général *James Abercromby* (1706-81), successeur de *Shirley* et de *Webb* ; — *Georges-Auguste*, comte et lord *Howe* (1724-58), l'âme de l'armée, brigadier-général ; — *William Johnson* (1715-74), Irlandais, vainqueur du baron de *Dieskau* ; — *Robert Rogers* (1727-1800), aventurier et intrépide coureur de bois, idole des Indiens ; — *John Bradstreet* (1711-72), autre aventurier, espion de métier, mais très audacieux. — **Les Français** comptent 3,906 guerriers, parmi lesquels environ 300 Canadiens et 15 sauvages seulement. — La partie s'engageait à cinq contre un.

**3o Sanglante escarmouche** : — le 6 juillet, près de la rivière *Benetz* (*Trout Brook*), à deux milles de Carillon, l'avant-garde de *Rogers*, suivie du détachement de lord *Howe*, s'engage dans une forêt : — les éclaireurs français y sont *en embuscade*, dérobés derrière des troncs renversés. — La marche des Anglais est lente sous le bois silencieux. — Soudain, *M. de Langy* crie : *Qui rit !* Un Anglais répond : *Français !* — Une fusillade meurtrière fut la riposte : lord *Howe* tombe frappé d'une balle au cœur. — Mais l'avant-garde de *Rogers* se ravise : elle tue six officiers et met hors de combat 187 soldats français. — La mort du brigadier décourage *Abercromby* : ce qui laisse aux troupes le temps de se masser à Carillon et de s'y disposer en ordre de bataille.

**4o Victoire française** : — le 8 juillet, vers midi et demi, un coup de canon donne le signal du combat. — Toute l'armée anglaise se déploie autour du fort, au milieu des *abatis inextricables* : — sur la hauteur se tient *Montcalm*, tête nue ; *Lévis* commande la droite, *Bourlamaque* la gauche ; — les troupes sont invisibles derrière les solides parapets d'arbres entassés. — Quand l'ennemi approche des retranchements, le général crie : *Feu !* — 3,000 fusils vomissent la mort dans les rangs. — Mais les *montagnards écossais* reviennent à l'assaut : les feux croisés des saillants du fort les arrêtent sur les pieds d'arbrisseaux, taillés en pointe. — " La position est imprenable !" s'écrient les Anglais. — Pendant sept heures, *Abercromby* ordonne de recommencer l'attaque : — *Montcalm*, général et soldat, est partout à la fois. . . — Soudain, *Lévis* s'exclame : " *En avant, Canadiens !*" C'est la sortie des troupes coloniales, commandées par *M. de Raymond*, *M. de Saint-Ours*, *M. de Lanandière*, *M. de Gaspé*. — Puis, *Bourlamaque* pousse à gauche un dernier effort. — A sept heures, la déroute des Anglais est complète !

7°

Campagne

de

1758

Carillon

Près de 2,000 *cadavres* jonchent le sol. — Le nom de **Carillon** entrain glorieux dans notre histoire (V. TH. CHAPUIS, *op. cit.*, p. 421).

**50 Lendemain du triomphe** : — impossible de songer à poursuivre avec 3,000 exténués une armée de 14,000 retraits. — *Te Deum*, chanté par toute l'armée ! — *Croix*, dressée avec l'inscription latine :

*Quid dux ! quid miles ? quid strata ingentia ligna ?  
En signum ! en victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !*

“ Est-ce le général ? est-ce le soldat ? Est-ce les énormes troncs renversés ?  
“ Voici le signe ! voici le vainqueur : Dieu ici, Dieu seul a triomphé !

— Le 11 juillet, M. de Rigaud et des officiers amenaient un contingent de miliciens et de sauvages ; le 13, arrivent 2,000 hommes. — Nouveau motif de *discorde* entre le gouverneur et le général, “ le conflit entre le préjugé colonial et le préjugé métropolitain devenait aigu ”. (V. Th. CHAPUIS, p. 438).

**10 Perte de Louisbourg** : — presque au lendemain de cette victoire, s'ouvre la *période des revers*. — Le 26 juillet, le Cap-Breton et les îles dépendantes tombent au pouvoir de la Grande-Bretagne : c'est la *mainmise définitive* sur le golfe St-Laurent (V. *Drucourt*).

**20 Perte de Frontenac** : — le 25 août, le colonel John Bradstreet, avec 3,000 hommes et un détachement iroquois, débarque près du fort Frontenac ; le lendemain, il organise l'assaut ; le 27, il pratique une brèche au bastion droit. — Le commandant, M. Payen, sieur de Noyan, qui ne dispose que de 120 hommes, de 20 Indiens, est contraint de capituler : le vainqueur enlève un énorme butin, le tout aux flammes, s'empare de 9 bâtiments armés. — Il a acquis la maîtrise du lac Ontario et la voie est ouverte sur Niagara et sur Montréal.

**30 Perte du fort Duquesne** : — en octobre, le brigadier John Forbes (1710-59), officier écossais, venu en Amérique en 1757, se porte à la tête de 8,000 combattants sur la *Belle-Rivière*. — Une série de forts sert de protection au lac Erié : le fort *Presqu'île* (1753) situé sur la rive méridionale ; celui de la *Rivière-aux-Bœufs*, au sud-est du précédent ; plus bas, le fort de *Machault* ; au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla, celui de *Duquesne*, où commande M. de Ligneris. — Le 24 novembre, avant de se replier, il incendie la place. — Le commandant anglais reconstruit sur les ruines et nomme le fort *Pittsburg*, et un second plus bas *Ligonier*. — Le brigadier meurt à Philadelphie, l'année suivante.

**10 Mission de M. de Bougainville** : — le 20 déc., 1758, il présente au cabinet de Versailles les mémoires, les pressantes suppliques du gouverneur et de Montcalm. — Après trois mois, il obtient un détachement de 400 soldats, l'envoi de transports avec vivres et munitions : aucun vaisseau de guerre. — *Faveurs conférées à* : M. de Vaudreuil

8°

*Premiers revers*

(1758)

*grand'croix* de St-Louis, Montcalm *lieutenant-général*, Lévis *maréchal de camp*, Bourlamaque et Sennezergues *brigadiers*, Bougainville, *colonel*. . . — Retour à Québec (10 mai 1759), portant l'ordre du roi : "Aucune capitulation, conserver un pied au Canada à tout prix !" — Parole de Berryer à Vaudreuil : "Consultez Montcalm sur toutes les opérations." — Plus de 8 frégates, 5 flûtes, 17 transports (10 mai au 28), évitant — excepté 6 — la flotte de Durell et de Saunders, apportent à Québec provisions et munitions en quantité ; preuve que les ministres n'abandonnent rien ! (V. Jean Claude Panet : *Journal* ; R. Gardiner, *Mémoires*).

9°  
Insuccès  
de la diversion  
en  
Europe  
(1759)

**20 Projet d'invasion dans le Royaume-Uni** : — au printemps de 1759, le plan arrêté des ministres, de Belle-Isle, Choiseul, Berryer, est de frapper au cœur l'ennemi héréditaire. — Une escadre de Toulon doit rejoindre celle de Brest pour convoyer les bâtiments qui débarqueront 50,000 hommes en Angleterre, 15,000 en Écosse, un corps expéditionnaire en Irlande : la lutte est moins en Amérique qu'en Grande-Bretagne, au sentiment du gouvernement français. — Ce plan explique les messages énigmatiques, confiés à Bougainville et le médiocre renfort qu'il amène.

**30 Insuccès de la tentative** : — par malheur, le ministre Pitt est averti *en secret* de l'entreprise audacieuse. — L'amiral *Georges Bridge*, baron de Rodney (1717-92) va subitement bombarder Le Havre ; — l'amiral *Edouard Boscawen* (1711-61) défait (18 et 19 août) la flotte de l'amiral de *La Clue* à Lagos (Portugal). — L'amiral français *Hubert de Brienne*, comte de Conflans (1690-1777), allant de Brest prendre cargaison à Quiberon, rencontre la flotte de l'amiral *Edouard Hawke* et refuse le combat. — En somme, la France perd 29 vaisseaux de ligne, 37 frégates et des transports : — son généreux dessein indirect ne réussit point à sauver le Canada, mais — contrairement à la tradition reçue jusqu'à nos jours — elle tenta la diversion quand même, sur de vastes proportions et à des frais énormes du Trésor, avec espoir de succès : *dernier revers* de la fortune !

**10 Armées ennemies** : — les Anglo-Américains ont armé : — 1. *Contre Québec*, 125 vaisseaux et 152 transports, montés de 27,000 soldats et marins ; — **James Wolfe** (1727-59), adjudant en 1743, major (1746) à Culloden, colonel (1757), se signalant au siège de Louisbourg (1758), est *major général* des troupes de terre ; — il a sous ses ordres les trois *brigadiers généraux*, **Georges Townshend** (1724-1807), plus tard comte (1784) et marquis (1787) **Robert Monckton** (1726-82), ancien gouverneur d'Annapolis (1754), **James Murray** (1719-94), plus tard gouverneur ; — **Charles Saunders** (1713-75), Écossais, entré jeune dans la marine, lieutenant de vaisseau (1734), contre-amiral (1756) est *chef de l'escadre* et des troupes de mer ; — il a sous ses ordres, **Philippe Durell**, commandant en second, et le contre-amiral, **Charles Holmes** (1711-61), troisième commandant. — 2. *Contre Carillon et Saint-*



10°  
Campagne  
de  
1759

11°  
Préparatifs  
du  
siège de Québec

*Frédéric* — où M. de Bourlamaque commande un effectif de 2,500 combattants, — une armée de 11 à 12,000 hommes, sous le commandement du général **Jeffrey Amherst** ; — 3. *Contre Niagara* — où commande le capitaine-ingénieur Pouchot à la tête de 1,100 hommes, — un corps expéditionnaire, confié au brigadier général **John Prideaux** (1718-59), avec son lieutenant sir *William Johnson*, qui commande 5,000 combattants et 900 Iroquois. — Le chevalier de La Corne et M. de Corbière conduisent 1,200 braves aux rapides d'Oswégo pour entraver le passage de l'ennemi. — Les **Franco-Canadiens** compaient une armée de 15,000 hommes environ.

2o **Echecs douloureux** : — le 6 juillet, John Prideaux assiège le fort Niagara : — il avait laissé 1,500 hommes à *Chouaguen*, où le colonel *Frédéric Haldimand* (1718-91) avait ordre de rebâtir un fortin. — M. de La Corne tenta de le surprendre : il est forcé de *battre en retraite*, ayant 30 morts ou blessés. — Le capitaine Pouchot qui, sur l'ordre de M. de Vaudreuil, a envoyé le détachement de M. de Montigny au fort de *Machault*, le convoque au plus vite avec les troupes du Détroit, des Illinois, des divers postes. — Du 9 au 20 juillet, les Anglais organisent le siège de la place : J. Primeaux est tué par l'explosion accidentelle d'une de ses bombes. — Le 22, les renforts arrivent : l'ennemi leur tend une *embuscade*, les taille en pièces, fait prisonniers les officiers : de Ligneris, de Montigny, de Marin, Aubry... — Pouchot n'a que 350 *soldats valides* et 150 *fusils* en état de servir. — Le 25 juillet, il obtient de W. Johnson les conditions les plus honorables de *capitulation*. — Simultanément, M. de Bourlamaque, devant les 12,000 combattants d'Amherst fait sauter le fort Carillon (22 juillet), celui de Saint-Frédéric (31 juillet) et se retire à l'*Ile-aux-Noix* : il force l'ennemi à arrêter sa marche.

1o **Arrivée de la flotte anglaise** : — le 27 février 1759, elle lève l'ancre de Portsmouth (Angleterre) ; — à Louisbourg, fin d'avril ; — puis à Halifax, la division navale de Holmes allant à New-York. — Le 22 mai, la division de Durell est signalée en bas du fleuve ; — le 13 juin, la flotte entre à son tour ; — le 23, elle rejoint l'amiral à l'*Ile-aux-Coudres* ; — le 26, elle mouille au sud de l'île d'Orléans. — Le lendemain, quelques frégates doublent la Pointe-Lévy. — Le désastre subi par Walker (1711) servait de leçon de prudence aux habiles marins, qui n'avançaient que lentement, la sonde à la main, guidés par des pilotes français, capturés à cause du pavillon fleurdelisé qu'arbora Durell par ruse. (*Knox's Journal*, Toronto, 1914, t. I, II).

2o **Débarquements différents** : — le 27 juin, à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, de là *au bout de l'île* ; — le 28, insuccès des *brûlots* de M. de Vaudreuil en aval. — Les deux jours suivants, trois régiments à *Beau-mont* : affichage d'une *insultante proclamation* de Wolfe, menace lancée aux Canadiens. — Escarmouches meurtrières de M. de Léry et d'Etienne Charest. — Camp retranché de Monckton à la *Pointe-Lévy* (2 juillet) :

— du 6 au 12, à *Lévis*. — Le 9, débarquement de Townshend et de Murray, vers l'*Ange-Gardien*, et camp établi sur la rive gauche du Saut-de-Montmorency. — On commet la faute de laisser *Lévis* sans défense, avant le débarquement : le 12 juillet, échec d'une tentative de *Dumas*.  
**30 Le camp retranché de Beauport** : — depuis 1757, Montcalm avait recommandé les retranchements : on ne fit rien. — Le 29 mai, il les entreprend et y fait travailler, nuit et jour, jusqu'au 4 juillet : redoutes et redans s'alignent de la rivière Saint-Charles au Saut. — (V. les positions des troupes dans *Montcalm* de M. Th. Chapais, p. 562).

12°

Ière Phase

(juillet)

**10 Bombardement de Québec** ; — le soir du 13 juillet, les batteries de marine, installées à *Lévis*, lancent obus et projectiles incandescents sur Québec ; — le 15, bombes incendiaires ; — le 16, nouveaux ravages, ainsi que le lendemain.

**20 Navires ennemis en amont** : — le 18, la nuit et à la marée montante, un vaisseau de 50 canons, une frégate de 20, 3 transports et 2 corvettes, doublent le Cap-Diamant et mouillent à l'*Anse-des-Mères*. — Les batteries de Saint-Louis aperçoivent *trop tard* leur passage. — C'était un *quatrième ennemi* à surveiller sans répit, qui menace d'intercepter vivres et munitions venant des Trois-Rivières. — En même temps, l'artillerie de Wolfe frappe et décime l'aile gauche de *Lévis*, sur la rive droite du Montmorency.

13°

IIè Phase

(juillet)

**10 Descente anglaise** : — le 21, *Guy Carleton*, colonel commandant un détachement, fait à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) un groupe de Dames de Québec *prisonnières*, — qu'il renvoie le lendemain. — Le corps de voltigeurs du capitaine *Dumas* arriva *trop tard* pour attaquer les embarcations du colonel.

**20 Second bombardement** : — il ne cesse guère que par intervalles ; — la nuit du 2 juillet, il est effroyable : la cathédrale, les rues entières prennent feu ; — les Religieuses se réfugient à l'Hôpital-Général. — Le tir du fort arrête au passage 3 navires de guerre. — Mécontent, impatient, Wolfe lance une nouvelle proclamation : le 25 juillet, ses troupes pillent tout à *Saint-Henri*, emmenant 250 personnes, ainsi que le curé, *M. Dufrost de la Jemmeraie*.

**30 Victoire de Montmorency** : — vers le 26 ou le 27, une escarmouche a lieu *aux gués*, situés en haut de la rivière : — un parti de sauvages les a franchis : nous eûmes 18 tués ou blessés, l'ennemi en eut environ 50. — La nuit du 27, nouvelle tentative de *brûlots*, sous l'habile manœuvre de *M. de Courval* et de *M. de Bougainville*. . . — Le 31, Wolfe fait attaquer le camp de Beauport : par les feux des transports embossés avec le *Centurion* de 60 canons dans le chenal, par les batteries de la rive gauche, par une colonne de 2,000 fusils à la hauteur des gués, plus tard par les troupes passées au bas de la chute. — Partout les soldats, les miliciens incorporés, les sauvages tiennent ferme et fauchent *les rangs ennemis* ; — au milieu du carnage, une

*pluie d'orage* vint détremper le sol ; et, à sept heures du soir, l'ennemi bat en retraite, laissant des centaines de cadavres derrière lui (500 environ).

14°  
III<sup>e</sup> Phase  
(août)

**1o Troisième bombardement** : — irrité, exaspéré de l'insuccès, Wolfe se venge contre Québec : — *tout le mois d'août*, chaque jour amène un nouveau sinistre, surtout la nuit du 8, où 167 maisons sont consumées. — Dans l'intervalle, M. de Bougainville, à la tête de son *camp volant* arrête deux tentatives de débarquement à la Pointe-aux-Trembles.

**2o Départ de Lévis pour les Rapides** : — le 9 août seulement, on apporte la nouvelle de la chute du fort Niagara. — Pour enrayer la marche de Johnson sur Montréal, on charge M. de Lévis de garder les rapides du Saint-Laurent avec un détachement d'environ 1,000 combattants ; ce qui " diminue la petite armée ". — Mais le 10 août, M. de Repentigny avec 700 Canadiens et Indiens, met hors de combat 100 Anglais aux gués de Montmorency.

**3o Dévastation systématique** : — malade de la fièvre, exaspéré par la ferme résistance de Montcalm, Wolfe exécute ses menaces : la soldatesque de Rogers incendie tout à l'île d'Orléans ; *les paroisses*, de l'Ange-Gardien à la baie Saint-Paul, — massacrant *le curé* de St-Joachim et *neuf* prisonniers ; — *toutes celles* de l'Islet à la Rivière-Ouelle ; — au-dessus de Québec, Saint-Antoine de Tilly, Deschambault, mission abénaquise de St-François. — L'officier *Richard Montgomery* se signale par sa fureur sanguinaire : " Il faudra un demi-siècle, avoue l'un des incendiaires, pour réparer le dommage. " (V. A. Gosse-*lin, Mgr de Pontbriand*).

**1o Plan des généraux anglais** : — l'esprit pressuré par *deux mois* d'insuccès, le général en chef songe à renouveler l'assaut à Montmorency ; — ses trois aviseurs lui conseillent *l'attaque de surprise* au-dessus du Cap-Diamant. — Aussi, du 26 au 31 août, environ 14 *navires* franchissent impunément *la passe* de Lévis, — faute de *défense préalable* sur les deux rives ! — Par terre, les troupes s'acheminent vers la Chaudière. — Le 3 sept., on lève le camp inutile de Montmorency.

**2o Plan de Montcalm** : — le 5 sept., il déplace aussi son aile droite de Beauport. — Il offre à M. de Bougainville d'établir le bataillon de Guyenne sur *les hauteurs d'Abraham* ; — mais le 6, M. de Vaudreuil contremande l'ordre et " fait rentrer le bataillon " : — faute inexpiable, commise sans doute de bonne foi. — Nuit et jour, M. de Bougainville épie *les mouvements* des vaisseaux, passés en amont.

**3o Débarquement des Anglais** : — le 10, décidé à tout hasarder, Wolfe fait choix de l'*Anse-au-Foulon* pour la nuit du 12. — Il sait que, la même nuit, un *convoi* de farine descendra des Trois-Rivières à Québec ; — cependant il y eut un contre-ordre, lequel ne fut pas communiqué *peut-être* aux sentinelles françaises. — On sait que Monckton opéra la première descente, répondant " *France* " au *Qui vive*. — et

15°

IV<sup>e</sup> Phase

(septembre)

qu'il surprit en haut le poste endormi de *Vergor!*... — A 5 heures du matin, 1800 Anglais ont gagné les hauteurs. — Le 13 sept., 4,800 combattants, tous réguliers de profession, se rangent en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham.

**40 Armée française** : — le marquis de Montcalm a tout *entendu* de Beauport. — Il accourt organiser la défense : il réunit environ 4,000 hommes. — Il lui manque les 2,000 de M. de Sennezergues, qui ne répond pas à l'appel, les troupes de M. de Bougainville du Cap-Rouge, les 25 canons de Québec que refuse M. de Ramezay, major de la ville !

**50 Bataille et défaite des Plaines** : — vers 10 heures du matin, l'ordre de bataille combiné, sur le commandement du général, nos troupes s'élancent, avec une *grande impétuosité* vers l'ennemi. — Par malheur, au bout de cent pas, les miliciens font feu, *sans aucun ordre donné*, et se couchent pour recharger. — Les Anglais, sans tirer, avancent avec *deux balles* au fusil : à 40 pas, les 5,000 balles frappent nos soldats, qui tombent ou se relèvent dans la confusion. — Les Anglais chargent à la baïonnette : et la déroute est complète. — En *quinze minutes*, la bataille est livrée et perdue ! — Blessé au poignet et dans l'aîne, *Wolfe* reçoit une balle dans les poumons et meurt. — En essayant d'enrayer la déroute, *Montcalm* est atteint à la cuisse et aux entrailles : il meurt à 5 heures du matin, le 14 septembre, pleuré de tous, civils et soldats. — Pour lui se réalise la devise du blason familial : "*La guerre est le tombeau des Montcalm*". — Il est inhumé, le même jour, à 9 heures du soir, à la chapelle des Ursulines, sauvée du bombardement. — Le 18 sept., M. de Ramezay signe la *capitulation de Québec* entre les mains de Townshend. — Le 18 octobre, la flotte anglaise met à la voile, laissant 7,300 hommes à Murray, gouverneur militaire de Québec. (V. Th. Chapais, p. 665).

**10 Plan du chevalier de Lévis** : — averti de la catastrophe, le successeur de Montcalm accourt sous les remparts de Québec (17 sept.) : — mais les *négociations* de la capitulation sont en cours. — Jusqu'au 10 nov., il séjourne à Jacques-Cartier, puis rejoint à Montréal le gouverneur M. de Vaudreuil, *rancuneux calomniateur* de la mémoire du marquis décédé (30 oct. 1759). — Il élabore le plan de la *reprise de Québec* : le froid intense et la misère générale le forcent à la remettre au printemps. — *Avril* se lève : apportera-t-il les secours de France ? — Six bâtiments (12 avril) sont en mer ; — la *croisière anglaise* du golfe s'empare de quelques-uns, les autres se réfugient à la Baie-des-Chaleurs.

**20 Victoire de Sainte-Foye** : — le 24 avril, le valeureux chevalier débarque à Saint-Augustin ; — le 27, il est rendu à *Sainte-Foye*. — Le lendemain, Murray avec 3,000 Anglais et 22 canons sort à sa rencontre. — Le combat s'engage, dure *trois heures*, se termine par la déroute anglaise : — les 2,000 Franco-Canadiens ont capturé l'artillerie, mis 800 hommes hors de combat, poursuivi les fuyards à la baïonnette.

16°  
Agonie  
de la  
Nouvelle-France  
(1760)

— Le siège de la ville commence ; — le 11 mai, l'artillerie ouvre le feu contre les remparts. — Hélas ! le 15, une escadre anglaise entre en rade. — Craignant de se voir cerner, le vainqueur opère sa retraite et se replie sur Montréal, suivi de ses amis Bourlamaque et Bougainville.

30 **Derniers revers** : — les désertions des réguliers et des miliciens continuent, depuis un an. — Les Anglais se décident à frapper les derniers coups. — Le 23 juillet, proclamation de Murray : Tout milicien aura sa maison brûlée, ses biens confisqués ; — par ses ordres, lord Rollo, qui a déjà fait passer au feu l'île Saint-Jean, renouvelle son exploit à Sorel. — Amherst et Haviland, avec 15,000 hommes, prennent l'île-aux-Noix, où commande M. de Lusignan et arrivent à Sorel ; — le capitaine Pouchot est cerné dans le fort de Lévis, récemment construit par M. Desandrouins, aux rapides du St-Laurent, à 3 milles au-dessous de La Présentation (Ogdensburg). — Murray remonte le fleuve avec 3,500 réguliers : — son armée compte ainsi environ 19,000 combattants : les Anglais n'ont jamais vaincu que par le nombre.

40 **Capitulation de Montréal** : — le chevalier ne peut réunir que 3,600 hommes : la partie est trop inégale. — Le 8 septembre 1760, le marquis de Vaudreuil signe l'acte de capitulation. — Le général Amherst, exaspéré et fatigué d'une si longue lutte, refuse les honneurs de la guerre, moins généreux que Townshend, à Québec. — Ce procédé irrite le chevalier de Lévis qui, en signe de protestation et de deuil pour la perte de la colonie, fait brûler tous les drapeaux des régiments.

10 **Le retour en France** : — l'exode des vaincus commence après la capitulation de Québec. — Le 25 nov. 1760, le nombre des personnes à embarquer est de " quatre mille ", dont 2,200 soldats. — Un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires civils emmènent leurs épouses canadiennes, environ 1800 ménages. — Le roi de France augmente leur solde, s'ils passent la mer, pour servir ou non. — De la noblesse canadienne, 126 familles demeurent, 102 s'expatrient. — Les départs s'échelonnent jusqu'en 1767. — Pourquoi ? Parce que le gentilhomme canadien et français a besoin pour vivre des grades militaires, des emplois publics, des faveurs gouvernementales.

20 **Liquidation de la dette royale** : — durant la longue guerre, administrateurs et généraux ont mis en circulation des lettres de change, des billets de monnaie — pour 90 millions ! — La liquidation est confiée à M. Gaspard-Moïse de Fontanieu, maître des requêtes, qui l'achève en 1765 : — remboursement royal de 37 millions seulement ! — Les adieux du roi aux Canadiens sont les adieux d'un banqueroutier, pour lequel ils ont tant souffert !

30 **Châtiment des coupables** : — l'intendant Bigot et sa " grande Société " ont servi les Anglais, en gaspillant les ressources de la défense et en affamant les habitants ; — leur audace s'est accrue avec les progrès de l'invasion, et, sous les ruines, ils espèrent dérober leur crime. — Bigot, Varin, Cadet, Pénissault, Bréard, Maurin, Corpron, Martel,

17°  
Lendemain  
des  
funérailles

Estèbe... sont enfermés à la Bastille ; — beaucoup d'autres sont contumaces. — En 1764, ils sont condamnés à *restituer onze millions* et envoyés en exil..... — Le gouverneur de Vaudreuil, Charles Deschamps de Boishébert, François Lemercier, et quelques autres, furent " déchargés de l'accusation ".

40 **Un peuple nouveau** : — au lendemain de la capitulation de Montréal, 900 à 1000 soldats décident de fonder leur foyer au Canada. — En 1763, la nombre des Canadiens est d'environ 65,000 : — c'est peu, en 150 ans, mais c'est une *puissance irréductible*. — *La querelle*, entre officiers et soldats de France avec miliciens et colons du Canada, ne mérite pas de considération sérieuse : — ensemble on triomphe ou l'on meurt, on vit, on s'aime, on s'allie. — *Le peuple canadien* est dans la fleur de la jeunesse : il va grandir de sa propre vitalité. — *La domination anglaise n'y changera rien* : il n'a pas besoin de tutelle ; — il possède tous les *éléments humains* qui encadrent une société robuste. — Un *aguerrissement physique et moral*, venant du climat, des mœurs, des luttes, l'assure de l'avenir en raison de son histoire qu'il a écrite de son sang. — *La nation canadienne française* est une création de la mère-patrie : mais c'est un *type nouveau*, qui comporte des divergences, des nuances d'ordre ethnique : *toute colonie* — pour preuve *les Mexicains et les Américains* — a pour dernière étape *l'individualité*, la *personnalité* qui la stéréotype à jamais dans sa physionomie morale et sociale. — Au traité de Paris, *ce résultat complexe* est acquis au Canada : nous sommes les témoins et les agents de son développement.

## CHAPITRE VIII

### L'ÉGLISE DU CANADA

- 10 **Captivité en Angleterre** : — le 26 juillet 1704, capture en haute mer de la flûte *la Seine*, de Sa Grandeur et de 18 prêtres..... — Internement de l'évêque à *Farnham* et à *Peterhead*, comme prisonnier d'État. — La reine Anne lui accorde une allocation de 24 *sous par jour* et Louis XIV une *indemnité* de 1500 écus. — En 1709, il est échangé contre le *baron de Méan*, doyen de Liège, interné en France. — La Cour retient l'évêque, le pressant de démissionner. — Le prélat s'y refuse, et le roi l'autorise à rentrer à Québec, où il aborde, le 17 août 1713.
- 20 **Relations avec le pouvoir civil** : — l'évêque est accueilli avec enthousiasme, et s'empresse de visiter ses ouailles. — Il règle la *question de préstance* et des *marques d'honneur* à accorder aux divers représentants de l'autorité administrative et judiciaire, dans les églises ; — il blâme le gouverneur de franchir *sans permission* la clôture religieuse ;

— il s'attribue le droit de marier officiers et soldats, sans l'agrément préalable des administrateurs ; — il réclame pour l'officialité diocésaine les conflits ecclésiastiques, contre l'ingérence des cours civiles ou criminelles ; — il maintient en faveur du clergé et des Religieux l'exemption des corvées, pour les travaux publics. — L'Église de Québec commence à affirmer la doctrine romaine contre le césarisme gallican.

**3o Administration diocésaine :** — elle s'étend aux relations avec le clergé : séminaire, chapitre, curés ; — au nouveau remaniement des paroisses (1721), divisées en 82 districts et en cures fixes ; — aux réglementations relatives aux *Instituts religieux* du diocèse ; — aux divers mandements concernant les *fidèles* : mœurs, vente de spiritueux, taxes ou dîmes, usages et coutumes nationales, disettes et malheurs publics, fêtes...

**4o Missions lointaines :** — celles de l'*Acadie*, rendues précaires et épineuses, depuis la prise du Port-Royal (1710) ; — celles de l'*Ile-Royale*, inaugurées en 1714 à Louisbourg au berceau, auxquelles se rattachent les missions de l'*île Saint-Jean* ; — celles du *pays des Abénaquis*, où périt leur apôtre zélé, le *Père Sébastien Rasles*, S. J. (août 1724) ; — celle de *Détroit*, où se dévouent les Récollets ; — celles du *Mississippi*, de l'*Ohio*, de la *Louisiane* à la Nouvelle-Orléans. — Sa sollicitude pastorale embrasse ce champ immense de l'apostolat des âmes.

**5o Dernières années :** — la santé du prélat vint à fléchir sous le fardeau de son ministère. — Déjà, elle est en danger critique en 1715 ; il la sollicite au tombeau du *Frère Didace*, Récollet : — *Claude*, fils de *Georges Pelletier* et de *Catherine Vannier*, né le 28 juin 1657 à Sainte-Anne de Beaupré, prend en religion le nom de *Didace* et meurt (21 février 1699) en odeur de sainteté aux Trois-Rivières. — Il reconnaît par écrit l'intervention miraculeuse du Frère en sa faveur (9 juin 1716). — Il meurt le 26 décembre 1727. — Sa sépulture, que le vicaire capitulaire, *M. Boulard*, voulait célébrer à la cathédrale, fut faite privément, sur l'ordre de l'intendant *Dupuis*, son exécuteur testamentaire, à la chapelle de l'Hôpital-Général qu'il avait fondé. — Il avait consacré aux œuvres et aux institutions une fortune considérable (600,000 livres). — Il fonda trois hôpitaux et plus de 50 paroisses (V. A. Gosselin, 1ère Partie, *Mgr de Saint-Vallier*, Québec, 1911).

**1o Famille, antécédents :** — *Louis-François de Mornay* appartient à une antique famille noble de Bretagne ; — le quatrième des dix enfants de *Charles de Mornay*, seigneur du Ménil (Oise), capitaine de cavalerie, et d'*Anne de Quesnel*, il naquit à *Vannes* (Morbihan) le 10 septembre 1663. — En 1683, il entre dans l'*Ordre des Capucins*, devient Père Gardien à Beauvais, aux Marais (Paris), à Pontoise, à Péronne, à Amiens, à Meudon.

**2o Coadjuteur et évêque :** — le 22 juin 1713, choisi et présenté par le roi, préconisé le 16 février 1714, il est sacré par le cardinal de Rohan, avec le titre d'évêque d'*Euménie in partibus*. — Le ministre de la marine

I°

**Mgr de St-Vallier**

(1704-27)

II°

**Mgr de Mornay**

(1727-33)

3è évêque

le qualifiait " d'homme de condition, qui joint à sa naissance une grande piété et un esprit propre pour le gouvernement." — Mais le coadjuteur élu *ne passe point* à Québec. — Muni des pouvoirs nécessaires, il s'occupa, de sa résidence de Paris, d'administrer la Louisiane : en 1721, il obtint l'envoi de *six Capucins* à la Nouvelle-Orléans. — En 1727, il songe à résigner sa dignité coadjutrice. — En effet, le 8 mars 1728, il en dicte au greffe *l'acte notarié* : mais le décès de l'évêque de Québec annule cette démarche ; — malgré lui, il devenait le *troisième évêque* du Canada. — Pourquoi ne traverse-t-il pas l'océan ? Énigme. — Durant 5 ans, il perçoit " le revenu de son évêché " d'outre-mer, et " confirme ses grands vicaires ". — En 1729, il accueille la proposition d'un coadjuteur. — Le 12 septembre 1733, il démissionne. — Le 28 nov. 1741, victime d'un accident de carrosse, il meurt à Paris dans son couvent.

III°

**Mgr Dosquet**

(1733-38)

4è évêque

**1o Antécédents** : — né le 4 mars 1691, à Liège (Belgique), fils de *Laurent*, " marchand bourgeois " et d'*Anne-Jeanne Goffar* ; — il entre (1715) au Séminaire de St-Sulpice, à Paris ; — admis aux ordres sacrés, il s'agrège à la Société. — En 1721, venu à Montréal, il est nommé *directeur* de la Congrégation de Notre-Dame. — Son *état de santé* le reconduit en France (1723). — Il est du nombre des Sulpiciens qui *s'adjoignent* au Séminaire des Missions-Étrangères, menacé d'extinction, et en devient le *procureur à Rome*.

**2o Coadjuteur de Québec (1729-33)** : — destiné aux missions d'Extrême-Orient, il est sacré par Benoit XIII évêque de *Samos in partibus*, avec privilège de nommer les *protonotaires apostoliques* (25 déc. 1725). — Mais la Cour de France, impuissante à déterminer l'évêque de Québec à passer la mer, le fait nommer *coadjuteur* avec la pension annuelle de 1,000 livres. — Vers le 15 juin 1729, départ de *l'Eléphant* qui, le 1er septembre, vient se briser sur les récifs, en face de l'Île-aux-Grues. — Accueil plein d'allégresse ; — *activité* du prélat : restauration de l'évêché, entente efficace avec les administrateurs, avec les missionnaires, nomination du Sulpicien, *Louis Normant*, comme vicaire général de Montréal, cas réservé du trafic des spiritueux, visite des cent paroisses diocésaines... — Devant la misère générale de son clergé, il se décide à se rendre en France (15 oct. 1732).

**3o Evêque de Québec (1733-39)** : — durant son séjour, démission de Mgr de Mornay. — Choix de *M. de La Rue*, abbé de l'*Île-Dieu*, abbaye de Prémontrés à 4 lieues de Rouen, qui exerce à Paris les fonctions de *vicaire général* pour les évêques de Québec, avec un talent remarquable et un désintéressement sans bornes. — Retour au Canada (16 août 1734) avec 11 *recrues ecclésiastiques*. — Durant son absence, épidémie de picote, sécheresse néfaste, incendie de 46 édifices à Montréal (10 avril). — Singulier phénomène ! l'évêque ne gouverne son Église que *l'espace* de 14 mois : — dans ce court intervalle, il tente de transférer la *mense du Séminaire* aux Sulpiciens ou aux Jésuites, il révoque les pouvoirs de



juridiction du clergé régulier et séculier (8 fév. 1735), fait les ordinations, distribue des tableaux d'art aux communautés. — Il sent que " les relations étaient très tendues entre lui et son clergé ". — Le 19 oct. 1735, il retourne en France.

**4o Dernières années :** — le 24 avril 1737, il remet au roi sa démission et en reçoit une *pension viagère* ; — il réside, tantôt à Liège, tantôt à Rome, où la Cour pontificale le consulte souvent sur les *affaires ecclésiastiques* du Canada. — Le 4 mars 1777, il meurt à Paris, dans sa 86e année. (V. A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, IIè P., 1912).

**1o Antécédents :** — *François-Louis Pourroy de Lauberivière*, fils de messire *Claude-Joseph*, chevalier, président de la Cour des Comptes, et de *Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieux*, naquit à Grenoble, le 16 juin 1711. — Cours classique chez les Jésuites de sa ville natale, théologie à Saint-Sulpice (Paris). — Prêtre, le 21 sept. 1735 ; licencié, le 1er mars ; docteur en Sorbonne, le 1er avril 1738 ; doyen du chapitre à Romans (Drôme).

**2o Evêque de Québec :** — présenté par le Sulpicien, *M. Couturier*, au cardinal de *Fleury*, ministre, puis au roi, qui l'agrée aussitôt (22 mars 1739). — Sacré, le 16 août, à Saint-Sulpice, par Mgr de Mornay. — Le 24 fév. 1740, il prend *par procuration* possession de son siège. — Le 10 juin, il s'embarque avec son secrétaire et deux domestiques ; — le 3 juillet, au *banc de Terre-Neuve*, où soudain éclate à bord " un mal inconnu, donnant une fièvre continue, accompagnée de violents transports au cerveau, de pourpre et d'éruptions parfois ". — Décès de 47 hommes de l'équipage. — *Arrivée du prélat*, le 8 août ; il a échappé à la contagion, qui a conduit 150 passagers à l'Hôtel-Dieu. — Le 13, Sa Grandeur s'alite ; — le 16, la peste se déclare par la pourpre et les transports ; — le 20, Mgr de Lauberivière expire " généralement regretté " et est inhumé sans pompe.

**3o Marques de sainteté :** — le *Père Canot*, S. J., son compagnon de route, écrit de lui : — " On a été obligé de déchirer plusieurs de ses collets, pour le peuple qui lui attribue *des miracles* ; *pauvreté évangélique* : soutane de laine, bague valant 10 écus ; *seule richesse* : chemise de crin, ceinture, trois disciplines teintes de sang, une autre de fer. Voilà le prélat que nous pleurons ! "

**1o Famille, antécédents :** — *Henri-Marie Du Breil, comte de Pontbriand*, naquit, croit-on, à Vannes, en 1708 ; — mais sa famille réside à *Pleurtuit*, près de Saint-Malo, au manoir de Pontbriand. — Le comte *Yves Du Breil*, capitaine des garde-côtes, épouse la vertueuse *Angélique-Sophie Marot de la Garaie*, comparée à sainte Chantal ; — elle lui donne six garçons et trois filles qui entrent à la Visitation de Rennes. — Études classiques à La Flèche, théologie à Saint-Sulpice ; — prêtre en 1731, docteur en Sorbonne, vicaire général de Saint-Malo. — En décembre 1740, M. Couturier le désigne au roi pour l'évêché de Québec.

IV°  
Mgr de  
Lauberivière  
(1739-40)  
5è évêque

**20 Evêque de Québec :** — le 7 avril 1741, consécration épiscopale à Paris. — Il choisit comme collaborateurs ses deux compatriotes : René de la Ville-Angevin, fondateur de l'Institut des Filles du Saint-Esprit ou Sœurs Blanches (Saint-Brieuc), et l'abbé Briand, son futur successeur, ainsi que le vaillant abbé Maillard. — Le 29 août, arrivée à Québec.

**30 Son caractère :** — homme apostolique, qui rappelle par son zèle, ses lumières, sa charité, l'illustre Mgr de Laval. — " Il fut à la hauteur des événements dont il fut le témoin, des désastres dont il devint l'un des victimes ". (Casgrain, *Hist. de l'Hôt.-Dieu*). — Le 27 septembre, dans un premier mandement, il se déclare " disposé à sacrifier repos, santé, vie même, pour la sanctification des âmes ". — Durant 20 années, il reste et meurt à son poste, sans démentir jamais ses sentiments.

**40 Administration diocésaine :** — tout de suite, il gagne l'estime et l'attachement de tous. — En 1742, il restaure son palais, aux frais du Trésor royal. — Dans la disette de 1743, il se fait le père nourricier des pauvres, des Religieuses, et il surveille la valeur morale des immigrants. — Vie intense de vertus au cloître, dans le clergé, dans les paroisses. — De 1745 à 1748, reconstruction de la cathédrale qu'il s'ingénie à payer sans retard ; — en 1747, il s'intéresse aux officiers canadiens ; — il reçoit de M. Hocquart la fondation à Tadoussac d'une messe annuelle. — Réduction des fêtes chômées en semaine à 14, au lieu de 33 ; — visites fréquentes du diocèse ; — en 1755, approbation de l'Institut de la Mère d'Youville. — Il étend sa sollicitude pastorale aux diverses missions lointaines.

**50 Dernières années :** — la guerre de Sept-Ans vient bouleverser la colonie. — Les concussions de l'intendant Digot et de sa " Société " n'échappent point à sa clairvoyance. . . — Les événements militaires se précipitent : à chaque succès de nos armes il publie un mandement spécial ; — on y sent vibrer son grand cœur, sympathisant avec tous, chefs, officiers, soldats, miliciens, sauvages, priant et faisant prier tout le diocèse. — Mais avec la période des revers s'ouvre pour lui l'ère des souffrances physiques et morales. — La dévastation, les ruines, les défaites brisent ses forces et amènent son exil à Montréal : il sent approcher la fin de sa carrière avec celle de la Nouvelle-France. — Le 8 juin 1760, il succombe au Séminaire. — " Vous direz aux pauvres . . . que je meurs plus pauvre qu'eux ! " — Le 10, il est déposé dans l'église paroissiale ; le 25, Louis Jollivet, P. S.S., prononce son oraison funèbre. — Belle figure, dont la mémoire vit impérissable. (V. A. Gosselin, III<sup>e</sup> P., 1914).

**10 Au Canada :** — outre le collège de Québec, ils desservent les chrétientés de Lorette, du Saut-Saint-Louis, de Saint-François-du-Lac et de Bécancour. — Leurs missionnaires sont âgés et peu nombreux. — La mission de Tadoussac ou du Saguenay, d'abord abandonnée, est rouverte en 1720 par le P. Laure, continuée par les Pères Maurice et

Mgr de Pontbriand

(1741-60)

6<sup>e</sup> évêque

VI°  
**Les Jésuites**  
(1700-60)

*C'oquant.* — Celle des *Abénaquis* (Maine) est évangélisée par le P. Rasles, puis par les Pères *Laurergeat, Daniélou, de Syresme.* — Les *Iroquois des Cantons* se livrent aux Anglais et combattent dans leurs rangs contre les Français.

**2o Au Mississipi :** — le poste de Michillimakinac reste le centre des missions des *Pays de l'Ouest* ou d'*En-Haut.* — Mais les Jésuites s'échelonnent sur les grands lacs — *Détroit* excepté — sur l'Ohio, le Missouri, le Mississipi, avec un héroïsme à toute épreuve : ainsi, un apôtre des Illinois écrit qu'il est "seul, sans domestique, depuis 19 ans, au milieu de plus de 3,000 néophytes !..." Plusieurs sont tués dans l'exercice de leur apostolat, à l'exemple du P. Aulneau... (V. C. de Rochemonteix. *Les Jés. et la N.-Fr.*, 18è siècle).

VII°  
**Les Récollets**  
(1700-60)

**1o Au Canada :** — établis à Québec et à Montréal, où ils ont une école latine ; — ils desservent un bon groupe de paroisses sur les deux rives du Saint Laurent moyen et le poste de *Détroit*, depuis sa fondation. — Le décès prématuré du jeune Fr. *Didace* les console, par sa sainteté, de quelques déboires occasionnés par d'autres imprudents (V. A. Gosselin, *L'Egl. du Canada*, IIè P., p. 167).

**2o A Terre-Neuve, à l'Île-Royale :** — ils desservent *Plaisance* jusqu'au traité d'Utrecht (1713) ; — ils suivent les Français à l'Île-Royale, à l'Île Saint-Jean. — Souvent, ils se transportent à l'Île Percée, dans la Gaspésie et les Îles adjacentes. — Mission de *Port Royal* et des environs (1701-10), en Acadie : — en *Nouvelle-Ecosse*, ils continuent leur ministère jusqu'en 1723.

VIII°  
**Les Sulpiciens**  
(1700-60)

**1o Dans l'Île de Montréal :** — entre leurs mains, la paroisse est devenue très importante : ils bâtissent l'église et le séminaire. — Les œuvres privées absorbent des sommes considérables. — M. Tronson, leur Supérieur à Paris, envoie annuellement 36,000 livres. — Ils fondent la *Mission de la Montagne*, celle de la *Jeune-Lorette*, qui donne naissance au *Saut-au-Récollet.* — Ils inaugurent les paroisses de *Lachine*, de *Sainte-Anne*, de la mission du lac des *Deux-Montagnes* (Oka).

**2o En Acadie :** — à la fin du 17è siècle, les abbés *Louis Geoffroy, Claude Trouvé, Jean Beaudoin.* — M. de Breslay (1720) fonde une église au *Port-la-Joie* (Charlottetown), qu'il cède aux Récollets (1723) et va diriger la paroisse de *Port Royal* (1723-30). — Les continuateurs de son apostolat sont les abbés : de la *Gondalie*, de *Miniac*, *Chauvreux*, *Desenclaves* (V. Casgrain, *Les Sulpiciens en Acadie*).

**1o A Québec :** — la Société des Missions-Étrangères dirige le séminaire, sous Mgr de Laval qui l'a appelée, pendant et après l'épiscopat de son successeur. — Celui-ci eut avec la direction de *déplorables démêlés*, qui finirent par un accommodement.

**2o En mission :** — à la fin du siècle, Mgr de Saint-Vallier les mit en possession des *Tamarois* du Mississipi ; — ils évangélisent, quelques

IX°  
Les Missions  
Etrangères

années, les peuplades des régions environnantes ; faute de sujets, ils durent se restreindre aux Tamorois. — *En Acadie*, le théâtre de leur apostolat produisit des fruits de zèle : — abbé *Louis Petit*, ancien capitaine de Carignan-Salières, — abbé *Louis-Pierre Thury*, abbé *Antoine Gaulin*, Canadien, l'âme de la résistance des Acadiens contre les oppresseurs ; — abbé *Maudoux*, qui remet Port-Royal aux Récollets. (V. *Rochemonteix, op. cit.*) — Plus tard (1754), l'abbé *Le Guerne*, et l'abbé *Le Loure* et l'abbé *Maillard*, vicaire général. (V. *Acadie, fascic. spéc.*). — Il est vrai que les Spiritins réclament plusieurs comme membres de leur Institut.

**1o Antécédents** : — *Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais*, fille de *Christophe Dufrost* de la paroisse de *Médréac* (Bretagne), venu au Canada dans les troupes en 1687, et de *Marie-Renée de Varennes*, sœur de M. de la Vérendrye, naquit le 15 oct. 1701. — Le 12 août 1722, elle épouse à Montréal *François d'Youville*, fils d'un gentilhomme rochelais, compagnon de M. de La Salle dans son expédition du Mississippi, connu sous le nom de *sieur de Ladécouverte*. — Son mari, après avoir dissipé son bien, meurt le 4 juillet 1730, laissant deux enfants qui devinrent prêtres.

**2o Son caractère vertueux** : — la jeune veuve se distingue par de rares qualités d'esprit et de cœur. — Dans un état voisin de la misère et chargée de dettes, elle se dévoue avec une surhumaine énergie aux œuvres les plus diverses ; — elle réussit à éteindre ses dettes, et à faire instruire ses enfants. — Elle trouve les heures nécessaires à la visite des malades, des pauvres, des prisonniers... — Elle s'associe trois compagnes généreuses et zélées.

**3o Instituts des Frères Hospitaliers** : — fondé en 1692 par trois laïques : *Charon*, qui lui donne son nom, *Le Ber*, *Fredin*, — honoré de patentes royales en 1694. — M. Charon meurt en 1719. — Son successeur, le *Frère Turc*, contracte à La Rochelle des dettes considérables, en vue de se procurer des Maitres d'école par l'institution d'une *Ecole Normale* ; — l'insuccès donne à l'Institut le coup de mort.

**4o Fondation des Sœurs de la Charité** : — madame d'Youville appelle d'abord sa communauté *Filles de Piété*. — Elle l'a formée au service des pauvres, au soulagement des malades, au soin des femmes ajouté à celui des hommes que concernait exclusivement l'Institut des *Frères Charon*, à l'instruction des filles, au refuge de personnes de libertinage, et le reste : — elle crée ainsi l'*Hôpital-Général* (1747). — En 1750, les administrateurs — *La Jonquière* et *Bigot* — le veulent réunir à celui de Québec. — Sur les instances des Sulpiciens et des citoyens, la Cour de France s'y oppose (14 déc. 1751) ; — mais le règlement définitif date de Versailles, le 3 juin 1753. — La fondatrice décède le 23 déc. 1771. — Elle a été déclarée *Vénérable* le 28 avril 1890 par le pape Léon XIII. (V. *Madame Jetté, Vie de la Vén. Mère d'Youville*).

X

Fondatrice

des

Sœurs Grises

(1701-71)

## II<sup>e</sup> PARTIE

### LA DOMINATION ANGLAISE

(1760-1800)

#### CHAPITRE I

##### L'ADMINISTRATION

1°  
**Jeffrey Amherst**  
(1760-63)  
1er gouverneur

**1o Antécédents** : — fils de *Jeffrey Amherst* de Riverhead, comté de Kent (Angleterre), né le 29 janvier 1717, il est *enseigne* dans les gardes en 1731. — Il sert le roi dans les campagnes d'Allemagne et de Hollande, en qualité d'*aide de camp* du général *Ligonier* ; — il assiste aux combats de *Dettingen* (Franconie) en 1743, et de *Fontenoy* (Hainaut) en 1745. — Puis il est *attaché à l'état-major* du duc de Cumberland qu'il accompagne dans les dernières batailles de la guerre de la Succession d'Autriche. — En 1756, il est promu au grade de *lieutenant-colonel*.

**2o Campagnes du Canada** : — en 1758, W. Pitt l'élève aux fonctions de *major-général* et lui confère le commandement du corps expéditionnaire, destiné à la conquête de la Nouvelle-France. — Le 26 juillet, à la prise de Louisbourg, Amherst commandait *les troupes de terre*. — L'année suivante, il s'empare de *Ticondéroga* ; — en 1760, il contraint Montréal à capituler.

**3o Gouverneur général** : — le roi le nomme aussitôt *gouverneur général* de l'Amérique britannique du Nord, avec résidence à *New-York*. — Trois *gouverneurs militaires* le représentent au Canada : Murray à Québec, Gage à Montréal, Burton aux Trois-Rivières. — En 1761, il est honoré du titre de *Chevalier du Bain*. — En mai 1763, dans la répression de la révolte des Indiens, soulevés et commandés par le *chef outaouais Pontiac*, il paraît inférieur à la tâche d'organisateur de la défense : — on lui notifie son rappel à Londres. — La même année, il est envoyé en Virginie comme *gouverneur*.

**4o Dernières années** : — en 1768, il subit un démêlé avec le roi, qui lui marque ses regrets en le nommant *colonel*. — En 1770, il reçoit le gouvernement de l'île normande de *Guernesey* ; — et, deux ans après, bien que dépourvu du grade de *général*, il est promu *chef d'état-major*

*général*. — A ce titre, il est *chef du conseil* aux quartiers généraux, durant la *Guerre de l'Indépendance*. — Créé *pair* d'Angleterre avec le titre de *premier baron d'Amherst* (1776), il est promu *général* (1778) et colonel des *grenadiers à cheval* (1780). — En 1796, *maréchal de camp* ; il meurt le 3 août 1797, à sa résidence de *Montréal*, dans le comté de Kent. (V. *The Enc. Brit.*, Cambridge, 1911).

**1o Antécédents** : — le plus jeune fils d'*Alexandre Murray*, 4<sup>e</sup> lord d'*Eli-bank*, né en 1719, il embrasse la carrière des armes (1740). — Tour à tour, il sert aux Indes occidentales (1741), en Hollande (1745), en Petite Bretagne (1748). Major en 1749, il reçoit le grade de *lieutenant-colonel* (1751).

**2o Campagnes du Canada** : — en 1757, il accompagne le 15<sup>e</sup> régiment d'infanterie en Amérique — Au siège de Louisbourg, il commande une brigade. — Au siège de Québec, il est l'un des *trois brigadiers généraux* de Wolfe, et commande *l'aile gauche* à la bataille des Plaines. — Après la prise de la place, il en devient le *gouverneur*, et la défend contre Lévis (1760). — Victimes du typhus, ses troupes sont décimées ; les survivants, il les conduit au siège de Montréal.

**3o Gouverneur général** : — en octobre 1760, il est nommé gouverneur du district de Québec ; — en nov. 1763, *gouverneur général*. — La même année, il étouffe un essai dangereux de rébellion. — Sous l'accusation des colons anglais d'*user de bienveillance excessive* envers les Canadiens, il est rappelé en 1766. — A son retour à Londres, sa conduite administrative est soumise à une enquête à la Chambre Haute, qui l'exonère de toute culpabilité ; mais il n'est pas renvoyé à Québec. — **Paul-Emile Irving**, lieutenant-colonel et membre de son Conseil, est commandant et *administrateur*, du 30 juin au 24 septembre 1766, auquel succède comme *lieutenant-gouverneur* *Guy Carleton* jusqu'au 26 octobre 1768. — Le 12 avril 1768, Murray a résigné ses fonctions de gouverneur.

**4o Dernières années** : — en 1774, il est promu *gouverneur* de l'île Minorque (Méditerranée) ; — en 1781, il y est assiégé au fort Saint-Philippe par des forces supérieures, françaises et espagnoles ; il capitule, après sept mois de résistance. — Débarqué à Londres, il passe en cour martiale, sur les dénonciations de son lieutenant, *sir W. Draper* : acquitté, il est promu *général* en 1783. — Il meurt le 28 juin 1794. — Son fils unique, *James-Patrick* (1782-1834) devint aussi *major général* et membre du Parlement.

**1o Antécédents** : — né le 3 sept. 1724, à *Strabane*, comté de Tyrone (Irlande), il entre dans l'armée (1742) et sert avec distinction sous le duc de Cumberland. — Lieutenant-colonel en 1757, il est au siège de Louisbourg (1758) sous Amherst. — En 1759, il est *quartier-maître général* dans l'armée de son ami Wolfe ; — légèrement blessé

II°

James Murray

(1763-68)

2<sup>e</sup> gouverneur

III°  
**Guy Carleton**  
(1768-78)  
3<sup>e</sup> gouverneur

IV°  
**Sir Frédéric  
Haldimand**  
(1778-86)  
4<sup>e</sup> gouverneur

aux Plaines d'Abraham, il est promu *colonel* (1762) et *major général* (1772).

**2o Gouverneur général** : — le 7 avril 1766, il devient *lieutenant-gouverneur et administrateur* de la Province ; — le 12 avril 1768, il est nommé *gouverneur général*. — Son équité, ses manières affables le font estimer des Canadiens ; — ses procédés de loyauté lui assurent leur *neutralité* durant l'invasion américaine. — Le Canada français lui est redevable de l'*Acte de Québec*. — En 1775-76, il défend Québec contre Montgomery et Arnold ; — en octobre, il défait les Américains sur le lac Champlain. — En 1778, il sollicite son rappel (23 juin). — De mai 1782 à novembre 1783, il retourne en Amérique comme *commandant en chef* des armées britanniques. — Le 21 août 1786, élevé à la *pairie*.

**3o Hector-Théophile Cramahé** : — né en Suisse et calviniste, entré dans l'armée anglaise, où il devint officier (1754), sert à Louisbourg (1758), — est choisi par Murray comme *secrétaire* et membre de son Conseil exécutif. — Il partage ses sentiments en faveur des Canadiens. — Du 9 août 1770 au 24 septembre 1774, il est *administrateur* de la colonie, en l'absence de Guy Carleton ; — du 6 juin 1771 au 23 avril 1782, il est *lieutenant-gouverneur*. — Le 12 oct. 1785, il est *surintendant* de Détroit, et meurt vers 1789. — (V. F.-J. Audet, *Gouv. et lieut.-gouv.*, Ottawa, 1909).

**1o Antécédents** : — né le 11 août 1718 à Yverdon, canton de Neuchâtel (Suisse), de parents calvinistes. — Il s'enrôle tour à tour dans les troupes de Sardaigne, de Russie (1741), de Hollande (1750), et dans l'armée anglaise. — *Colonel* du Royal Américain, il devient *commandant* du 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie (1754). — En 1758, il se distingue à Carillon, en 1759 à Oswégo ; en 1760, il assiste à la capitulation de Montréal. — Il est nommé *colonel et gouverneur* des Trois-Rivières (1763-65), de la Floride (1766-68), *commandant général* en 1776, *lieutenant-général* en 1777. — Puis il est signalé à la confiance du roi.

**2o Gouverneur général** : — le 27 juin 1778, il succède à Québec à Guy Carleton. — Son administration reste marquée de rigueurs et de sévérités extrêmes à l'endroit des Canadiens, sous prétexte de leurs sympathies envers les Américains. — En 1785, il rentre à Londres, où il est créé *chevalier du Bain* ; il ne résigne son titre de gouverneur que le 22 avril 1786. — Agé, comblé de biens, il se retire dans sa ville natale, où il meurt le 5 juin 1791. — Son *Journal* et sa *Correspondance* comprennent environ 262 volumes. (V. *Ann. Rep.*, 1884-89).

**3o Lieutenants-gouverneurs** : — le 23 avril 1782, *Henri Hamilton*, gouverneur de Détroit, du poste de Vincennes où il est pris par Rogers Clark (24 février 1779), est promu *lieutenant-gouverneur* jusqu'au 13 août 1785. — *Henri Hope*, *colonel* et *brigadier-général* lui succède dans cette charge et est nommé *administrateur* jusqu'au 23 oct. 1786

**1o Seconde nomination** : — anobli avec le titre de *baron de Dorrh-*

ter, sir Guy Carleton est nommé *gouverneur général* le 22 avril 1786. — Plusieurs importantes réformes signalent son administration : homme de tact, de modération, de grande équité, il sait conserver les Canadiens comme sujets *loyaux et dévoués* à la Couronne, en dépit des ferments d'idées propagées par la Révolution française et la République américaine. — En 1791, l'*Acte constitutionnel* de l'Amérique britannique du Nord divise le territoire de sa juridiction en *Haut et Bas-Canada* : personnellement, il n'agréa pas le partage, et il s'oppose à la création dans la colonie d'une nouvelle *noblesse héréditaire*.

**2o Son lieutenant-gouverneur** : — le 19 mars 1790, **Sir Alured Clarke**, qui a servi en Allemagne, en Amérique, aux Indes, est promu *major-général* et devient son lieutenant-gouverneur jusqu'au 21 janvier 1796. — Créé *chevalier du Bain* (1797), il est nommé au Bengale et aux Indes *commandant en chef* (1798-1801) : promu *maréchal de camp* (1830), il meurt deux ans après.

**3o Dernières années** : — le 15 décembre 1796, le roi le relève de ses fonctions sur ses vives instances : il est âgé de 72 ans. — Retiré de la vie politique, il meurt le 10 novembre 1808. — En 1772, il avait épousé la fille du comte d'Effingham, qui lui donna *neuf enfants*. — Son petit-fils, *Arthur Carleton*, hérita de son titre. — En 1897, le *quatrième* baron de Dorchester meurt sans postérité ; — en 1899, le titre est dévolu à l'un de ses cousins (V. A.-G. Bradley, *The Makers of Can.. Lord Dorchester*).

**1o Antécédents** : — né en 1725 dans le comté de Lancaster, il est capitaine le 22 janvier 1755, major (1761), lieutenant-colonel (1762), colonel (1777), major-général (1781), général (1798). — Il sert dans les expéditions contre Rochefort (1757), contre Louisbourg (1758) ; — aide-de-camp d'Amherst (1759)... Durant la guerre américaine, il se distingue à Long-Island, au fort Washington (1775), à Rhode-Island (1777), où il est fait prisonnier (1778) ; — *gouverneur* de la Martinique (1794).

**2o Gouverneur général** : — il est nommé (21 janvier 1796) *lieutenant-gouverneur* et administrateur, le 12 juillet. — Le 15 décembre 1796, il reçoit la commission de *gouverneur général*, qui n'est révoquée que le 29 août 1807. — Dans l'été de 1796, il fait travailler au développement des fortifications de Québec. — En 1797, son gouvernement s'étend à la *Nouvelle-Ecosse*, en 1799 au *Nouveau-Brunswick*. — Le 29 juillet de la même année, il rentra en Angleterre, laissant l'administration de la colonie aux mains de Robert Shore Milnes. — Prescott se retira à *Rosegreen* (Sussex), où il mourut le 21 décembre 1816.

**3o Robert Shore Milnes (1746-1837)** : — originaire de Wakefield (Angleterre), officier dans les *Royal Guards* à cheval, est *gouverneur* de la Martinique (1795) ; — *lieutenant-gouverneur* du Canada (4 nov. 1797-29 nov. 1808), il est administrateur (30 juillet 1799-12 août 1805). — Il s'étudia à mécontenter l'élément canadien français et à lui faire subir toutes sortes de vexations.

V°

Lord Dorchester

(1786-96)

2<sup>e</sup> gouverneur

VI°

Robert Prescott

(1796-1807)

6<sup>e</sup> gouverneur



## CHAPITRE II

### LES FORMES DE GOUVERNEMENT

I°  
Loi martiale  
(1759-60)

**1o Capitulation de Québec (1759) :** — formulée en français, — contenant onze articles dictés par le gouverneur M. de Vaudreuil, — soumise par le lieutenant du roi à Québec, M. J.-B.-Nicolas-Roch de Ramezay, le 17 sept. 1759, à la signature du brigadier-général Townshend et de l'amiral Saunders, — approuvée et signée de ces trois noms, le lendemain. — Les vainqueurs accordent les demandes exprimées, — sauf les exigences contenues dans l'article 2 : — “ les habitants mettront bas les armes ; — honneurs de la guerre à la garnison ; biens meubles et immeubles laissés à tous ; nulle poursuite ne sera exercée contre les miliciens ; effets conservés aux officiers des postes lointains ; point d'exil ni d'exportation ; liberté du culte catholique ; sauvegarde des communautés religieuses ; remise de l'artillerie et des munitions, après inventaire ; les blessés seront soignés dans les hôpitaux militaires ; sentinelles anglaises à la porte des églises, convents, principales habitations, avant l'entrée en ville des troupes victorieuses. . . ”

**2o Capitulation de Montréal (1760) :** — préparée en français (6 sept.) — par le marquis de Vaudreuil et son Conseil, — proposée “ au camp de Montréal ”, le 8, à la signature du général Amherst, — comprenant 50 articles, suivis de 5 autres complémentaires ; — le 7, vigoureuses altercations du chevalier de Lévis et de ses officiers avec le gouverneur, pressé d'en finir ; — stipulant en substance que : — “ la garnison est désarmée, sans plus servir dans la présente guerre : — les Anglais maintiendront l'ordre en ville et les soldats français seront rapatriés, sans être inquiétés ; — les blessés et les malades seront traités avec humanité ; — les Indiens, alliés britanniques, ne commettront aucune cruauté de représailles : — leurs biens sont garantis aux officiers civils et militaires, avec rapatriement à volonté avec leurs mobiliers ; — cartes, plans, archives, magasins sont remis de bonne foi aux autorités ; — libre exercice de la religion catholique, sauf la perception des dîmes qui est réservée au bon plaisir du roi ; — les communautés et les prêtres sont conservés dans leurs biens et privilèges, droits, honneurs, exemptions, sauf la réserve pour le roi, concernant les Récollets, les Jésuites, les Sulpiciens ; — liberté d'option pour tous entre les deux Couronnes, et respect des Indiens et de leurs domaines ; — mais tous “ deviennent sujets du roi ” dans l'étendue de la colonie, et liberté des lois françaises.

**3o Déclarations de Murray :** — l'une (15 janv. 1760) fixe le prix du pain et de la viande, afin de prévenir la famine. — L'autre (22 mai), adressée aux Canadiens, au sujet de leur tentative de reprendre Québec, leur en promet le pardon, offre la protection du roi, la bénéfice de pratiquer le catholicisme, de conserver leurs lois et coutumes. leur assure

fortune et prospérité, à la seule condition de déposer les armes et de rester *neutres*. — Le 9 septembre, Jeffrey Amherst, dans un *ordre du jour* aux troupes, reconnaît que “ les Canadiens sont devenus des *sujets britanniques*, ayant droit à la protection du roi d'Angleterre ”.

**1o Ordonnance du général Amherst (1760)** : — premier *acte* du gouvernement, dénommé **RÉGIME MILITAIRE** dans la suite. — Elle est du 22 sept. 1760, première *loi* des vainqueurs et première *institution* de cours ; — elle organise sur-le-champ le *système administratif et judiciaire*. — Jusqu'au 10 août 1764, l'autorité souveraine est représentée par le “ Conseil militaire de Québec ”, que Murray appelle aussi “ Conseil de guerre ”, ou bien “ Cours et Conseil supérieur ”. — Elle répartit la colonie en *trois districts*, qui sont substitués aux *trois gouvernements* de l'Ancien régime.

**2o District de Québec** : — confié à Murray, qui prend pour secrétaire Hector Cramahé, Suisse de langue française. — Il institue son Conseil militaire, composé de *sept officiers* de l'armée, pour décider les *affaires importantes* au civil et au criminel, deux fois par semaine. — Le 31 oct. 1760, il rend son *ordonnance* en 10 articles. — Elle supprime l'ancienne *Cour de prévôté*, attribue au gouverneur le rôle et les fonctions de l'*intendant* français, fait du Conseil militaire comme un *Conseil supérieur*, dont le gouverneur est le *président*, l'un des conseillers est le *rapporteur*, aidé d'un *greffier*. — Ce Conseil sert de *Cour d'appel*. — Elle abandonne les litiges ordinaires au *commandant militaire* de chaque côte : — ces commandants anglais sont éclairés dans leurs décisions par *deux procureurs*, versés dans les lois du pays, *Belcourt de La Fontaine* et *Cugnet*. — Le 12 déc. 1761, lord Egremont approuve les *gouvernements provisoires* d'Amherst. — Le 5 juin 1762, Murray envoie au ministre un *long rapport*, concernant le personnel des officiers, l'état des fortifications et du district sous l'administration française, le budget, l'Église, les Indiens, la nature du sol et ses produits, le chiffre de la population, le commerce, la physionomie morale des Canadiens, la haute jalousie d'une poignée de négociants et de bretteurs anglais. (V. Arch. féd., *Doc. const.*, Ottawa, 1907, p. 37-61).

**3o District de Montréal** : — confié au général Thomas Gage (1721-87), qui prend pour secrétaire *M. G. Mathurin*, Suisse de langue française. — Institution des *chambres de justice*, le 13 oct. 1761, par *ordonnance* du général, qui divise le district en *cinq juridictions* civiles et criminelles : Pointe-Claire, Longueuil, Saint-Antoine, Pointe-aux-Trembles, La-valtrie, — où siège, le 1er et le 15 du mois, une chambre présidée par un *capitaine* de milice. — La Cour du gouverneur est le *tribunal d'appel* à Montréal, constitué d'une façon analogue au Conseil de Québec. — Le 20 mars 1762, Gage écrit un *rapport* où il exprime sa profonde satisfaction de la conduite et des mœurs de ses administrés. — “ Les soldats, dit-il, vivent en bons termes avec les habitants ”. — Il étend sa sollicitude officielle jusqu'aux postes éloignés des lacs Ontario, Erié,

II°

Gouvernement

ou

Régime

militaire

(1760-64)

Michigan, et de l'Ohio et du Mississipi. — En 1763, Gage succède à Amherst au gouvernement de New-York.

**40 District des Trois-Rivières** : — confié au colonel *Ralph Burton* (22 sept. 1760), qui prend pour secrétaire *M. J. Bruyères*, Suisse de langue française. — Institution des *chambres de justice*, jusqu'en 1762 seulement pour les campagnes : Champlain, Riv.-du-Loup, Saint-François, Gentilly sont les *quatre juridictions* civiles et criminelles. — Le 6 avril 1762, Burton expose dans son *rapport* officiel les limites de son district, l'état des défenses, des produits agricoles, du budget, de la population et de ses bienveillantes dispositions (V. *Doc. const.*, p. 61). — Le 29 oct. 1763, Burton remplace Gage à Montréal jusqu'au 10 août 1764 : il est alors dirigé sur la Havane. (V. E. Lareau, *Hist. du Droit can.*, t. II, Montréal, 1889).

**10 Préliminaires du Traité de Paris** : — la guerre de Sept Ans est double : l'une *maritime* entre la France et l'Angleterre, l'autre *continentale* entre la Prusse et l'Autriche, et leurs *alliés* respectifs. — Le 26 mars 1761, premières démarches du duc de Choiseul auprès de M. Pitt et la Cour de Londres : — deux plénipotentiaires sont nommés, *M. de Bussy* à Londres, *M. Stanley* à Paris : — le 20 sept., l'un et l'autre sont rappelés par leur roi, sans avoir amené aucune conclusion. — Le 2 nov. 1762, les *préliminaires* de la paix sont signés entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, à Fontainebleau ; — le 20, le roi de la Grande-Bretagne proclame la cessation des hostilités. — Le 10 février 1763, le traité définitif de paix est signé à Paris. — le 10 mars, échange des ratifications ; — le 20 mars, proclamation du traité aux Communes. — Le 17 mai 1763, proclamation à Montréal.

**20 Traité de Paris** : — *rédigé* en français, — *divisé* en 27 articles, — *signé* du duc de Bedford, du duc de Choiseul, du marquis de Grimaldi espagnol, — *adopté*, dans un article additionnel, du roi du Portugal. — Article *quatrième*: *cession* de l'Acadie avec toutes ses dépendances, du Canada avec l'Ile-Royale, terres, fies, côtes, habitants... — *Libre exercice de la religion* catholique, selon le rit de l'Église romaine, "en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne". — Les habitants français pourront, dans l'espace de 18 mois, *se retirer* en France ou ailleurs, *rendre* leurs biens mobiliers et leur patrimoine, mais aux seuls sujets britanniques...

**30 Terre-Nouve** : — *article cinquième* : *liberté* aux sujets français de la pêche et de la sêcherie des poissons sur une partie du littoral — d'après l'article 13 du traité d'Utrecht, — ainsi qu'à *trois lieues* des côtes du golfe du Saint-Laurent, à *quinze* de celles du Cap-Breton. — Article *sixième* : *cession* à la France des fies de Saint-Pierre et Miquelon.

**40 Mississipi et Ouest** : — l'*article septième* attribue à l'Angleterre tout le pays de la *rive gauche* du grand fleuve ; — la navigation sur ses eaux reste *libre* aux Anglais et aux Français. — La Nouvelle-Orléans

### III°

#### Traité de

#### Paris

(10 fév. 1763)

et les régions de la *rive droite* ont été préalablement concédées à l'Espagne. — Tout le pays de l'Ouest, Ohio, Missouri, Nord-Ouest, passe au *domaine* (Dominion) de la Grande-Bretagne. — La Nouvelle-France a été *conquise* par les armes, et *cédée* par la diplomatie : elle a été conquise *sous condition*, en vertu des capitulations et des restrictions stipulées par celles-ci, en partie la base de sa reddition : CONQUÊTE et CESSION à la fois. (V. Lareau, p. 32).

5o **Lois françaises** : — entre les capitulations et le traité de paix, il y a eu *occupation militaire* du vainqueur ; — pour ce motif, le roi a eu le droit de substituer les *tribunaux* militaires aux tribunaux civils antérieurs ; — ces tribunaux devaient cesser au traité de paix, pour être remplacés par les civils précédents, jusqu'à la création d'autres tribunaux ; — durant quatre ans, le pays est régi " d'après les lois, formes et usages de la coutume de Paris ", au *civil* seulement ; — lors du traité de paix, les lois civiles et criminelles *anglaises* n'ont pas été introduites dans la colonie. (It. p. 53).

1o **Éléments de la population** : — en 1760, les **Canadiens français** comptent environ 65,000 âmes, dont 6,700 à Québec, 4,000 à Montréal ; — en 1763, les *seigneurs* sont demeurés dans leur manoir ; — le clergé — à part les Religieux et les Sulpiciens — est d'origine coloniale ; — les *citadins* sont commerçants, les habitants cultivateurs ou industriels. — Les **Anglais** — environ 350 ou 400 — sont ou des soldats licenciés, ou des fournisseurs de l'armée, ou des Écossais-Américains, la plupart agents de négociants et d'industriels de la métropole : — Murray les appelle " des fanatiques puritains, que rien ne saurait contenter, sinon l'*expulsion* (comme en Acadie) des nouveaux sujets du roi ".

2o **Proclamation royale** : — le roi, jusqu'au Traité, a exercé au Canada un pouvoir direct et personnel par ses mandataires, Amherst, Murray... — Le 7 oct. 1763, sa Proclamation inaugure le **gouvernement civil**. — Les pouvoirs sont délégués aux *ministres* ou *secrétaires d'Etat* du Bureau du Commerce ou au *Parlement impérial*. — Roi, Conseil privé, Parlement, depuis lors, conservent et exercent les *droits, privilèges, prérogatives* suprêmes sur l'administration coloniale : — les *Constitutions* (Act en anglais) et les *injonctions* judiciaires ou parlementaires n'en seront désormais que l'explication, l'application, l'extension ou la restriction.

3o **Sources constitutionnelles** : — ce sont : les proclamations, ratifications, commissions, instructions, ordonnances, ordres-en-conseil — ou *décrets, arrêtés, décisions* — du roi et de son Conseil ; — les statuts ou recueils de lois, consultations, délibérations, arrêts, réponses, ordonnances du ministère et du Parlement : — les Cours supérieures en deviennent les interprètes autorisés ; — les ordonnances, les délibérations, décisions, recueils ou archives des gouverneurs et lieutenants-gouverneurs et de leurs Conseils en sont comme le complément,

IVo

Gouvernement

civil

(1763-74)

1°

Inauguration

l'explication, l'application locales ; — les travaux des Assemblées législatives, la correspondance officielle entre la Couronne et ses représentants ou mandataires immédiats. — Tels sont les *documents* constitutionnels.

1<sup>o</sup> **Province de Québec** : — la **Proclamation du roi** rattache : — le Labrador, Anticosti, les Iles de la Madeleine et autres flots au gouvernement de *Terre-Neuve* ; — l'île Saint-Jean, le Cap-Breton, le Nouv.-Brunswick actuel au gouvernement de la *Nouv.-Ecosse*. — La *Province de Québec* est limitée : — par la rivière Saint-Jean (au-dessus de Betsiamits), par une ligne atteignant de là le lac Nipissing, laquelle descend en arrière de l'Ottawa jusqu'au Saint-Laurent et au lac Champlain. — d'où elle se prolonge par la hauteur des terres jusqu'à Gaspé.

2<sup>o</sup> **Pouvoirs dévolus au gouverneur** : — dès le 21 nov. 1763, *commission royale*, conférant à James Murray le titre de **gouverneur-en-chef** et **capitaine général** de la Province. — Le 7 déc., longues *instructions* au même, en 82 articles fort explicites, lui traçant — et à ses *successeurs* — les *attributions* de sa charge. — Elles sont relatives à la **magistrature**, au **Conseil**, à la **milice**, à l'**Église**. (V. *Doc. const.*, t. I, p. 95, 1911). — Les pouvoirs des *gouverneurs* sont déclarés très étendus, à peu près discrétionnaires ; — ils sont comme investis des prérogatives de la Couronne... — Pour la *milice*, le gouverneur lève les troupes pour la défense du pays, exécute la loi martiale en temps de guerre, bâtit les fortifications, leur assure les munitions et les approvisionnements. — Il y eut, sous Murray et Haldimand, *conflict de juridiction* entre le civil et le militaire, les officiers supérieurs récusant l'autorité du premier en faveur du second. — Pour l'*Eglise romaine*, la *Proclamation* admet la *tolérance* de la pratiquer, mais lui dénie la *reconnaissance officielle* de son hiérarchie et de ses fidèles, comme d'ailleurs les lois organiques de la métropole excluent le *papisme*, (popery) et tous ses adhérents de tout droit civil aux fonctions publiques. — Le *recrutement* du clergé est limité à la Province ; — les *ecclésiastiques* de France ne sont plus admis dans la colonie ; — les *catholiques canadiens* devront prêter le serment hérétique d'allégeance à la Couronne, sous peine d'inaccessibilité absolue aux charges publiques : — l'on voit d'où part la lutte, qui allume le brandon de discorde. — Les *intentions* du roi et de ses ministres sont très évidentes : devenus sujets britanniques, les Canadiens français ne communiqueront plus avec la France ; — on leur accorde un *sursis* pour opter en faveur de la Couronne de Versailles et pour quitter la Province natale... — Le gouverneur décédé ou absent est remplacé par le plus ancien des lieut.-gouverneurs ou des conseillers, qui devient *Président* et *administrateur*.

2°

Le Gouverneur

général

(1763-91)

**1o Attributions du Conseil** : — il se compose des lieutenants de Montréal et des Trois-Rivières, du juge-en-chef de la Province, de l'inspecteur-général des douanes, de huit personnes laissées au choix du gouverneur, à l'exclusion des Catholiques incapables d'être assermentés. — Le Conseil est à la fois *exécutif* et *législatif* : les attributions se distinguent peu à peu ; — l'exécutif s'appelle alors *Conseil privé* du gouverneur, qui s'assemble n'importe où et n'importe quand, avec le quorum de cinq membres. — Il examine les comptes publics, a le droit de connaître les instructions octroyées au gouverneur, de donner son avis dans les matières importantes de l'administration. — Les attributions du *législatif* sont bien définies : règlements des taxes, des douanes, des ordonnances nécessaires à la paix publique, au bon gouvernement, des clauses pénales qui les sanctionnaient. — En général, le Conseil est destiné à être l'*aviséur* et le *modérateur* des autorités constituées par la Couronne : — Murray et Carleton s'en tiennent au strict nécessaire, signifié dans leurs instructions ministérielles et se passent souvent des avis du Conseil.

**2o Magistrats divers** : — le 24 août 1764, nomination du premier *Juge-en-chef*, William Gregory, " tiré d'une prison, dit Garneau, pour être placé à la tête de la justice ", — remplacé (1766) par William Hey ; — du premier *Procureur général*, Georges Suckling, membre du Conseil, remplacé (1766) par Francis Masères (1731-1824) ; — du premier *Juge de la vice-amirauté*, James Potts, connaissant des causes maritimes et mi-civiles, remplacé (1768) par Jonathan Sewell ; du *prévôt-maréchal* (5 mai 1766), Nicolas Turner, exerçant les fonctions de notre *shériff* actuel, créé en 1776 ; — du *coroner* et *greffier* de la paix (29 juillet 1767), John Burke, — et des *juges de paix* dans deux districts, Québec et Montréal ; — des *baillis* et *sous-baillis* pour chaque paroisse ; — du *jury*, composé de jurés anglais pour les causes de leur langue, — canadiens, dans le même cas, — *mixtes* au besoin : — avocats et procureurs canadiens sont admis dans les cours.

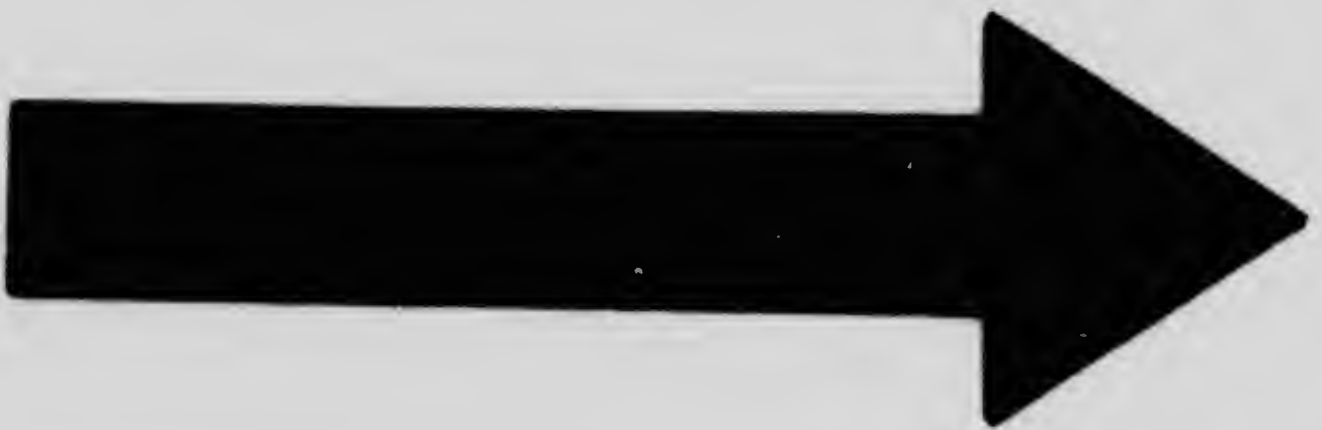
**3o Cours de justice** : — elles sont établies par Murray, le 17 sept. 1764, en Nouvelle-Ecosse — et à Québec : — la *Cour supérieure* ou *Cour du Banc du Roi*, présidée par le juge en chef, jugeant au civil et au criminel, avec deux termes par année ; — la *Cour d'assise*, une fois l'an, dans les deux districts ; — la *Cour inférieure*, dite de *Plaidoyers communs*, avec deux termes annuels, pour les causes au-dessous de 50 piastres... ; — le *Cour d'Appel* est constituée du gouverneur et de son Conseil. — Les décisions de la Cour inférieure soulèvent d'incessantes réclamations, à cause de l'incompétence des juges anglais et de leurs préjugés nationaux. — Diverses modifications légales vinrent régler la jurisprudence de ces tribunaux ; — les lois françaises y sont admises. — Les bases de la société civile et politique sont ainsi posées. (V. Ed. Lareau, *op. cit.*).

3°

Le Conseil

et

la magistrature



**MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART**

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.0



1.1



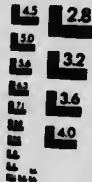
1.25



1.4



1.6



1.5

1.59

1.68

1.77

1.88

2.0

2.24

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

2.5

2.2

2.0

1.8



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482-0300 - Phone  
(716) 298-5888 - Fax



V°  
Gouvernement  
législatif  
(1774-91)  
1°  
Elaboration  
du Bill

1° **Préliminaires** : — dès 1766, **Charles Yorke** (1722-70) et **William de Grey** (1719-81), premier baron de Walsingham, l'un procureur général, l'autre solliciteur à Londres, publient dans leur rapport officiel " qu'il est inutile d'élaborer de nouvelles lois arbitraires ou subversives des lois existantes au Canada ". — En 1772, le baron **Edouard Thurlow** (1731-1806) et **Alexandre Wedderburn** (1733-1805), baron de Loughborough et comte de Rosslyn, leurs successeurs respectifs, soutiennent loyalement la même thèse. — Le 1er déc. 1773, lord **William Legge**, comte de **Dartmouth** (1731-1801), secrétaire d'Etat aux Colonies, informe H. Cramahé que le gouvernement impérial travaille à la rédaction de la Constitution ou " *Acte* qui pourvoit de façon plus effective au gouvernement de la province de Québec, dans l'Amérique du Nord " ; — août 1773 à mai 1774, rédaction et retouches du Bill. (V. Th. Chapais, *L'Action cath.*, 14 avril 1917). — Sir **James Marriott** (1730-1803), avocat général, et **Francis Masères** (1731-1824), procureur général à Québec avouent à lord North que " l'application au Canada de certaines lois anglaises serait inefficace " ; — le juge Hey et M. Chartier de Lotbinière ont passé la mer, pour confirmer devant les Communes les vues et l'expérience de Guy Carleton. — Mai à juin, discussions passionnées, interrogatoire des intéressés, magistrats et hommes d'Etat... (V. Th. Chapais, *ibid.*).

2° **Opportunité du Bill** : — le 31 mai 1774, **John Penn** a présenté une pétition contre l'adoption : " il est, dit-il, le *seul propriétaire absolu* de la Pennsylvanie sur laquelle empiètent les frontières du Canada ". — Les agents au Canada des négociants d'Angleterre réclament vivement l'abrogation du *code français*. — Les mécontents murmurent en N.-A., et ailleurs. — Il faut donc que la métropole s'assure ou la *neutralité* ou le *concours* des 150,000 Canadiens français, au risque de déplaire aux 1,000 ou 1,200 Anglais de la colonie, — si le conflit éclate avec les Américains... etc.

1° **Adoption du Bill** : — le 26 mai, il est discuté en deuxième lecture aux Communes et adopté (18 juin) par 56 voix contre 20 ; — le 17 mai, discussion aux Lords et adoption (22 juin) par 26 votes contre 7. — Une *pétition publique* est présentée au roi, au cri de : *No Popery*, Point de Papisme !... Georges III, qui entendait gouverner en personne, sanctionna le *Bill*, disant que la loi mettait en œuvre des principes naturels de justice et d'humanité, que ses sujets canadiens y trouveraient un motif de contentement et d'attachement à la Couronne. (V. Th. Chapais, *loc. cit.*).

2° **Situation religieuse** : — Art. 27 : *liberté* de la religion catholique et de la propriété ecclésiastique ; — *perception* de la dime accordée au clergé ; — *abolition* du serment de suprématie anglicane, par lequel le roi est le détenteur du pouvoir *temporel* et du *spirituel* ; — *adoption* d'une nouvelle formule de serment, soumise au Pape par Mgr Briand ; — *suppression* des trois autres serments jusque là imposés, soit aux

2°  
Analyse  
du  
Bill

fonctionnaires seuls, soit à tous les citoyens. — Le 3 janv. 1775, *instructions* à Carleton, *liberté* de la religion (art. 20-22) ; — *liberté* des écoles (art. 27). (V. Em. Chartier, *L'Ens. sec. au Can.*, No 7, p. 256 ; Th. Chapais, *La Nouv.-Fr.*, avril 1914) — *Silence* du Bill sur la juridiction épiscopale, qui est tolérée. — *Emancipation* des catholiques romains du Canada (1774), de leurs coreligionnaires irlandais et anglais (1829) !

3o **Question nationale** : — Art. 4 : *révocation* de la Proclamation royale de 1763, concernant le *vieux droit* français, et tous les pouvoirs exercés par les gouverneurs (1760-74) : c'est la résurrection de la *Coutume* de Paris. — Art. 8 : *liberté* de la propriété à tous les sujets, — sauf aux Religieux et communautés, — et des *droits civils*, sous le serment d'allégeance anglaise ; — mise en activité du *droit criminel* anglais et du *code commercial*, déjà appliqués antérieurement.

4o **Situation politique** : — nouvelles *délimitations* : à l'est, les îles de la Madeleine, tout le Labrador ; — au sud et à l'ouest, les Etats actuels : Michigan, Ohio, Wisconsin, Illinois, Indiana ; — au nord, les Territoires cédés à la Comp. de la Baie d'Hudson. — le *gouverneur général* régit la Province, un lieutenant-gouverneur, ou un administrateur. — Le 1er mai 1775, *promulgation* de *Bill* qui lui donne l'assistance d'un **Conseil législatif**, composé d'un maximum de 23 membres, d'un minimum de 17, nommés par la Couronne et résidents de la Province. — En 1776, Carleton se permet de créer un **Conseil privé** ou **exécutif** de cinq membres. — Les *attributions* législatives sont limitées à : l'agrément des *ordonnances* de paix publique, d'amélioration, de saine administration ; au *prélèvement* dans ces desseins de certaines taxes locales, mais non des *impôts* en général qui sont réservés au roi : — les catholiques sont admis à la candidature du Conseil. — “ Le réunion d'une *Chambre de députés* est reconnue *inopportune* ”, en dépit des instances de la minorité anglaise ; — par inclination naturelle, en raison de sa mentalité séculaire et d'appréhension de l'inconnu, la majorité canadienne ne se souciait point de la création de la Chambre. — Les art. 12-16 organisent, avec les précédents, la *Grande Charte* des droits présents et futurs des Canadiens français. (V. A. De Celles, *Mém. Soc. roy.*, 1901 ; S. Pagnuelo, *Etudes hist.*, p. 28 ; abbé L. Groulx, *Nos Lutt. const.* II-IV.).

1o **Abolition des tribunaux** : — la Constitution de 1774 comporte cette *abolition* (1er mai 1775), qui subsiste jusqu'au 15 octobre. — Carleton crée dans cet intervalle les *Conservateurs de la paix* et nomme trois magistrats à Québec, *Adam Mabane*, *Thomas Dunn*, *Claude Panet*, — trois autres à Montréal, *John Fraser*, *John Martehle*, *Ovide Hertel de Rouville* (mai-juin).

2o **Ordonnances créatrices** : — le 25 fév. 1777, l'une rétablit les Cours civiles des deux grands districts : *Cour supérieure* composée du gouverneur et de son Conseil : *Cour d'appel* en même temps ; — *Cour des*

3°

Justice

*plaidoyers communs* à Québec et à Montréal. — Réglementation des procédures de ces cours. — Une autre (4 mars) institue les *Cours du Banc du Roi* pour la juridiction criminelle ; — les *tribunaux* du coroner, des officiers de la paix, des capitaines des côtes. — Cette organisation de Carleton rencontre un adversaire dans le successeur du juge Hey, un certain *Pierre Livius* du New-Hampshire, "homme violent, âpre au gain, assoiffé des grandeurs". — Destitué bientôt, il attaque Carleton au ministère, lui reprochant son *Conseil privé* illégal, son refus de communiquer les instructions ministérielles aux Conseillers : on lui donne raison : départ de Carleton, à qui succède Frédéric Haldimand, le 18 sept. 1778).

4°

Incidents

politiques

1o **Politique contradictoire** : — cet officier Suisse tente de gagner les *Indiens de l'Ouest* par des présents considérables ; — en 1778, *Henry Hamilton*, gouverneur de Détroit, marche contre ceux de Wabash et est fait prisonnier à Williamsburg. — Il estime *juste et politique* la Constitution, favorable aux Canadiens, "charte sacrée, écrit-il (25 oct. 1780), qui leur garantit religion, lois, propriété". — Le même jour, au même ministre Germain, il dénonce "la déloyauté du clergé en partie, en cas d'invasion américaine". — Le 23 nov. 1781, il insiste dans une lettre confidentielle sur "l'attachement des Canadiens à la France, sous le couvert de la liberté religieuse, prêts à se joindre aux rebelles américains." — Oubli volontaire des tentatives de soulèvement, en 1775.

2o **Incident Du Calvet** : — *Pierre Du Calvet*, Suisse calviniste, enrichi dans le trafic des fourrures, avant 1759, est nommé (1764) magistrat de justice de paix ; — en 1770, il s'oppose avec fermeté à une ordonnance judiciaire ; — en 1780, il est soupçonné — ou convaincu — de *relations secrètes* avec les Américains, arrêté en septembre, emprisonné jusqu'en mai 1783 ; — en 1784, il se rend à Londres, où il publie son *Appel à la justice de l'Etat* : œuvre de bonne foi, où il expose ses griefs personnels, où il propose le plan des modifications et réformes de la Constitution (V. Lareau, p. 164). — Repoussé du ministère des Colonies, il revient au Canada, reprend la mer (1786) à bord du *Shelburne*, qui disparut corps et biens.

3o **Requête au roi (1784)** : — les Canadiens français et anglais la signent pour demander la convocation d'une *Assemblée législative*, — composée des élus du peuple pour trois ans ; — les conseillers législatifs, comme les juges, seront nommés à vie... etc. (V. It. p. 165 ; *Can. and its Prov.* t. I, p. 121 ; *Docum. Const.*, 1907, p. 517).

1o **Enquêtes coloniales** : — en 1786, retour du gouverneur, le baron *Dorchester*, accompagné de son ami, le juge en chef — successeur de *Livius* — *William Smith* (1728-93) : — arrivée à Québec le 23 oct. 1786. — Le juge se prononce énergiquement en faveur des lois anglaises, écartant *en appel* les décisions des tribunaux, où les magistrats français

suivent certaines lois anciennes. — Aussitôt, le gouverneur répartit les Conseillers en quatre comités : — chacun doit s'enquérir : ou de l'état des jugements de cour, — ou du commerce, — ou de la police et de l'éducation (V. Lareau, p. 168). — En 1787, le procureur-général *James Monk*, se déclare au Conseil l'adversaire des lois françaises civiles : — à l'évidence, l'élément britannique, qui se fortifie par l'établissement des Loyalistes, laisse percevoir le rappel ou la condamnation à mort de la Constitution législative ou *Acte de Québec*.

2<sup>o</sup> **Adam Lymburner** : — né en Ecosse (1746), venu au Canada (1776), enrichi de son commerce à Québec, — devint conseiller exécutif, — délégué aux Communes (1788) en vue de soutenir la *pétition au roi* de 1784. — Il réclame le *code commercial* anglais, la convocation d'une Chambre de représentants, la réforme des lois ; mais il rejette le projet de *division de la Province*, selon la conviction de Dorchester lui-même.

3<sup>o</sup> **Nouveaux districts** : — le 24 juillet, le gouverneur crée les *districts judiciaires* : Lunenburg, Mecklemburg, Nassau, Hesse, Gaspé, — qui s'ajoutent à ceux de Montréal et de Québec. — Il ordonne de procéder à l'*inventaire* des documents, épars dans la Province depuis et avant la Cession.

4<sup>o</sup> **Projet de réforme** : — en octobre 1789, le ministre de l'Intérieur, *William Grenville* expédie à lord Dorchester le projet de réforme, ou *Bill du Canada* : séparation en deux provinces, Conseil exécutif, etc... — Il alléguait comme *motifs* du changement : la Rébellion et l'Indépendance américaines, l'assimilation de l'administration coloniale à celle de la métropole, l'opportunité de mettre un terme aux "concessions faites depuis 1763, comme une faveur temporaire." — Dorchester et Smith suggèrent seulement des modifications, des additions accessoires. — Le *document officiel* arrive trop tard pour être soumis et discuté à la session des Communes en 1790. (V. *Can. and its Prov.* t. I. p. 129.).

1<sup>o</sup> **Motifs du changement** : — 1. L'immigration des *Loyalistes*, surtout depuis 1783 ; — 2. leur désaveu de la *Coutume de Paris*, concernant la tenure seigneuriale, les contrats d'achat et de vente de la propriété foncière... ; — 3. les incessants appels des Anglo-Canadiens à la métropole pour l'institution d'une *Chambre législative* ; — 4. l'accord et l'harmonie entre ces requêtes et les idées démocratiques ou républicaines des Loyalistes ; — 5. l'indécision et la confusion dans l'application des lois judiciaires ; — 6. le dessein arrêté de l'élément anglais de vexer et d'opprimer l'élément canadien français, en raison de la langue, de la législation, de la religion, du nationalisme patriotique.

2<sup>o</sup> **Débats parlementaires** : — le 25 fev. 1791, *message* du roi aux Chambres, préconisant la division en deux *Provinces*, l'affectation dans chacune d'un *fonds en nature* (réserves) en faveur du clergé anglican. — Le 4 mars, *présentation* par W. Pitt aux Communes du projet de loi :

5°

Sentence

capitale

VI°

Gouvernement  
constitutionnel

(1791-1838)

1°

Genèse

du

Bill

Fox l'appuie avec des réserves (V. Lareau, p. 174). — Le 8 avril, en proposant *le rejet*, M. Hussey affirme que le projet lèse les intérêts commerciaux de Québec : Fox seconde la motion, Pitt s'y oppose. — Le 21, Sheridan réclame le renvoi de la discussions après les vacances d usage : Pitt exige la discussion immédiate. — Le 6 mai, Burke conseille de laisser aux Canadiens la rédaction de leur *propre Constitution* : rappelé à l'ordre, il rompt avec Fox sa vieille amitié. — Le 11, formation d'un *comité* aux Communes : discours de Hussey, Pitt, Powys, Burke, lord Sheffield, Fox... — Le 30, on dépose le bill sur le bureau des Lords : principaux orateurs, lord Granville, Abington, Randon, Dorchester, Loughborough, Stormont... — Le 10 juin 1791, le bill est sanctionné par le roi. — Le 18 nov., il est promulgué à Québec par le lieutenant-gouverneur, Al. Clarke, et entré en vigueur le 26 décembre : — il comprend 50 articles, la plupart fort étendus.

1o **Bornes géographiques** : — le 24 août 1791, un *arrêté* du Conseil prive "divise la Province de Québec en provinces de HAUT-CANADA et BAS-CANADA. — "La frontière entre les deux commence : à une borne de la Pointe-au-Baudet du lac Saint-François, par une ligne longeant la seigneurie de Nouveau-Longueuil au sud-ouest de la seigneurie de Rigaud — ou de Vaudreuil — ; — puis à l'Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue et à la rivière Albany sur la baie James, — descendant aux grands lacs et à la rivière La Pluie." — En 1794, par la convention *Jay-Grenville*, abandon de tous les postes situés en territoire américain. — En 1809, *rattachement* du Labrador à Terre-Neuve, les fles de la Madeleine exceptées. — En 1825, un acte supplémentaire les restitue au Bas-Canada. (V. Doughty et Shortt, *Doc. const.*, 1915).

2o **Gouvernement** : — le *gouverneur général*, nommé par la Couronne : — *commission* du 12 sept. 1791, délivrée à lord Dorchester, ainsi que *deux instructions* (16 sept. ) de 77 et de 66 articles, qui le munissent de pouvoirs quasi discrétionnaires qu'il exercera : ou sur l'*avis* de son Conseil, ou sur ces instructions, ou sur les communications du ministère colonial. — *Lieutenant-gouverneur* du Bas-Can. : — *commission* du 12 sept. à Al. Clarke — à John Simcoe pour le Haut-Can. — D'ordinaire, celui de Québec demeure *inactif* à Londres.

3o **Conseils législatifs** : — un dans chaque province, composé de membres *élus à vie* par la Couronne, son président choisi par le gouverneur, usant de pouvoirs analogues à ceux des Lords ; — comptant au moins 7 conseillers dans le Haut, 15 au moins dans le Bas-Can., âgés de 21 ans ou au-dessus, nés au pays ou naturalisés.

4o **Assemblées législatives** ou **Chambres d'Assemblées** : — une dans chaque province, composée de représentants *élus par le peuple*, munis de pouvoirs définis par la Constitution, analogues à ceux des Communes ; — comptant au moins 16 députés pour le Haut, 50 au moins pour le Bas-Can., à l'exclusion de tout membre du clergé et de

2o  
Analyse  
du  
Bill

la représentation et de la liste des votants : — *clause* qui sera rappelée en 1843. (V. Gérin-Lajoie, *Dix ans au Can.*, p. 210) ; — convoqués une fois l'an au moins, — leur mandat durant quatre années.

1<sup>o</sup> **Législation civile** : — *maintien* au Bas-Can. des lois françaises : — le Haut adopte le code des *lois britanniques*. — Les Provinces sont régies par le *code criminel* anglais. — Les lois générales ou locales seront adoptées par la Chambre, le Conseil, le gouverneur : Sa Majesté peut *désavouer* toute loi, dans le cours de deux ans. — Toutes ordonnances ou lois antérieures, sauf celles abrogées par le Bill, gardent leur valeur. — Le gouverneur et son *Conseil exécutif* forment un *tribunal d'appel*. — Quant aux *fonctions publiques*, elles sont de l'attribution du roi, c'est-à-dire réservées pour les titulaires au bon plaisir du gouverneur.

2<sup>o</sup> **Législation religieuse anglicane** : — *exemption* de la dîme due au clergé romain. — Dans les *concessions* faites ou à faire des terres de la Couronne, la *septième partie* est ou sera réservée à l'Église établie par l'État ou Anglicanisme ; — soit au Haut-Can., environ 2,400,000 acres. — Les *revenus* de ces *réserves foncières* seront dévolus à l'entretien du clergé national : — l'intention était de créer ainsi une classe de *nobles héréditaires* dans la colonie. — En 1791, il y avait quatre ministres anglais, salariés à raison de 1,000 doll. chacun ; plus un *cinquième* à Sorel, avec 500 doll. de rémunération. — En 1793, **Jacob Mountain** (1750-1825), ami de Pitt, est nommé *Evêque de Québec*, membre du Conseil législatif et de l'exécutif : durant son administration, hostile aux catholiques, son clergé passe de 9 ministres à 61.

3<sup>o</sup> **Législation religieuse romaine** : — la *liberté* est garantie à la région catholique ainsi que l'exercice du culte, le droit de propriété, d'achat, de vente, de transmission ; — la *perception* des dîmes ou rentes seigneuriales ; — la *capacité* légale de recevoir des legs, donations, fondations. — En 1791, "Ordonnance royale, qui concerne la construction et la réparation des Églises, presbytères et cimetières". (V. S. Pagnuelo, *op. cit.* p. 64 ; A. Doughty, *Doc. const.* 1915 : *Instr.* à lord *Dorch.*.)

4<sup>o</sup> **Liste civile** : — ou taux, fixé par la Couronne, des salaires, allocations octroyées aux fonctionnaires annuellement :

1 Gouverneur (liv. st.) . . . . .	2000	14 Conseil. exéc. : chacun . . . . .	100
2 Lieut.-gouv. . . . .	1500	15 Grand voyer . . . . .	200
3 Juge en chef . . . . .	1200	16 Secrét.-français . . . . .	200
4 Juges des cours inf. : 6 à . . . . .	500	17 Ministres angl. . . . .	200
5 Juge de l'amirauté . . . . .	200	Admin. de l'Égl. rom. . . . .	200
6 Procur. gén. . . . .	300	19 Maître d'école . . . . .	100
7 Greffiers : chacun . . . . .	100	20 Officiers canad. licenciés . . . . .	1200
8 Secrétaires . . . . .	200	21 Command. des sauvages . . . . .	100
9 Arpenteur . . . . .	300	22 Dépens. accident . . . . .	1000

3°

Analyse

(suite)

10 Insp. forestier . . . . .	300	23 Agent du port. . . . .	100
11 Commiss. des Indiens . . . . .	300	24 Min. de Sorel . . . . .	100
12 Capit. du port. . . . .	100	(V. <i>Doc. const.</i> , p. 31 ; Abbé L.	
13 Percepteur des revenus . . . . .	400	Groulx, I-IV).	

### CHAPITRE III

#### LA PREMIÈRE INVASION AMÉRICAINE

1°  
Insurrection  
des  
Indiens  
(1763-65)  
1°  
Causes

- 1o **Causes du soulèvement** : — *d'une part*, la *séculaire alliance* des Français et des Indiens ; — les *mariages* entre les coureurs de bois et les sauvagesses ; — les *présents* traditionnels des gouverneurs français aux chefs des tribus ; — les *bons accueils* et *amicales relations* des garnisons des forts avec tous les Indiens malades ou affamés ; — l'*influence* incessante des missionnaires catholiques ; — la *défaite*, le *départ*, la *disparition* des alliés de France et de Québec. — *D'autre part*, l'*arrogance* des vainqueurs qui s'emparent des postes avancés du territoire indien ; — leur *insolence* envers les missionnaires qu'ils exilent au loin ; — l'*introduction* du trafic des spiritueux, jadis prohibé ; — l'*établissement* par éviction de nouveaux colons américains ; — les *mauvais traitements* infligés par les chefs militaires, avec mépris, dédain, cruauté, aux délinquants sauvages (V. Bancroft, *Hist.*, t. III, p. 375 et T. — G. Marquis, *Can. and its Prov.*, t. 3, p. 53).
- 2o **Portrait de Pontiac** : — né en 1720, il devient, grâce à son prestige, à son audace, à son éloquence, l'*intrépide chef* des Algonquins de l'Ottawa ; — " roi et maître des pays de l'Ouest ", il est respecté, presque adoré des tribus ; — esprit délié, fécond en ressources, homme de mœurs intègres ; — *fidèle allié* des Français : — en 1746, il prête avec ses guerriers son concours au commandant de Détroit, assailli par les tribus en révolte ; — en 1755, il se signale avec les siens à la Monongahéla. — Voyant avec une douleur mêlée de rage la ruine de la domination française, il dépêche aux tribus des *émissaires secrets* ; — lui-même souffle partout la haine et la vengeance, conviant les Indiens à pourchasser, à exterminer le vainqueur.
- 3o **Evènements antérieurs au conflit** : — en sept. 1760, le major *Robert Rogers* reçoit mission d'Amherst de notifier la reddition de la colonie aux capitaines des postes français de l'Ouest. — Le 7 nov., il rencontre *Pontiac* non loin de Détroit : notification de l'objet de son mandat : — puis au commandant, sieur de Bellestre, qui ramène le drapeau fleurdelisé et évacue son poste, sous les yeux de Pontiac et de 700 Indiens. — En 1761, le drapeau anglais flotte sur les forts : Niagara, Schlosser, Presqu'île, Les-Bœufs, Venango, Pitt, Miamis, Oua-

tanon, Saut-Sainte-Marie, Makinac, Saint-Joseph — le *fort de Chartres excepté*, sur le Mississipi. — Tous ces forts conquis n'ont reçu que la plus médiocre garnison, impuissante à seconder sa voisine fort éloignée ; — et Pontiac, habile et rusé, a réuni (1763) environ 56,000 guerriers, avec l'aide de métis et de groupes de Français — les six Nations iroquoises sont *neutres*.

1o **Siège de Détroit** : — les garnisons anglaises sont la plupart sans aucune défiance ; — mais le major *Henri Gladwin* (1728-91) écrit de Détroit (avril 1763) " que les sauvages avouent que nous sommes venus les réduire en esclavage ". — La garnison dans le fort palissadé compte 8 officiers, 120 soldats, 45 négociants réfugiés ; quelques canons, deux goëlettes avec leurs équipages. — Le 1er mai, *entrevue* au fort de Pontiac et de Gladwin ; — le 7, second entretien d'espionnage ; — le 9, l'entrée est refusée à 300 Indiens : signal des hostilités ouvertes ; — premier assaut de six heures ; le 11, 600 sauvages sont repoussés, et ainsi durant 6 semaines. — A cette époque, environ 500 Canadiens occupent les deux rives de la rivière. — Le 28 mai, un détachement de 120 soldats descend du fort Schlosser renforcer et ravitailler sur des barges la garnison encerclée : 60 sont tués ou faits prisonniers et mis à la torture. — Le 8 juillet, Gladwin constate dans son *Journal* qu'il doit sa *longue résistance* aux Canadiens : M. Navarre, les deux Baby, les interprètes Saint-Martin et La Butte, aux Jésuites Pothier et Jonois, — qui l'ont averti en avril, ravitaillé en mai. — En juin, l'une des goëlettes réussit à tromper les Indiens, à amener renforts et provisions. — La promulgation du *Traité de Paris* vient stimuler l'ardeur de Pontiac, qui veut *contraindre* les colons canadiens à porter les armes : ils gardent la *neutralité*, à quelques hommes près.

2o **Reprise des forts français** : — fort *Sandusky* (16 mai), livré aux flammes, garnison massacrée, enseigne *Paully* emmené à Détroit ; — fort *Saint-Joseph*, sur la rive orientale du Michigan, incendié (25 mai), enseigne *Schlosser* et trois soldats prisonniers ; — le 27, siège du fort *Miamis*, enseigne *Holmes* assassiné, garnison forcée à se rendre. — Prise du fort *Ouatanon* (1er juin), lieutenant *Jenkins* et sa garnison capitulent — près de Lafayette (Indiana) : les Français rachètent les captifs. — Le 4, à Michillimakinac, dans une feinte partie de lacrosse, massacre du capitaine *Etherington* et de 15 hommes. — Après une vigoureuse défense, la garnison du fort *Presqu'Île* se constitue prisonnière avec l'enseigne *Christie*. — Le 18, prise du fort de la *Rivière-aux-Bœufs*, et du fort *Venango* (20 juin) ; — le 22, au fort *Ligonier*, le lieutenant *Blaine* repousse l'ennemi ; — de même, au fort *Pitt*, où résiste le capitaine *Ecuyer* : — le flot des colons anglais se porte sur le Maryland et la Virginie. — Ainsi, au bout de six semaines, huit forts sur douze, tombent aux mains des rebelles.

3o **Rencontres sanglantes** : — le 29 juillet, le valeureux capitaine indien *Dalzell* conduit à Gladwin, sur 22 barges, un contingent de 280

2o

Hostilités

(1763)



hommes, approvisionnements, munitions, canons ; — le 31, il sort de Détroit à la tête de 250 guerriers, tombe dans l'embuscade de Pontiac, au ruisseau *Parent*, perd 20 tués et 39 blessés, et meurt sur la place : cet engagement est appelé *Bloody Run* — *Marche* ou *Avance sanglante*. — Affolé, le gouverneur Amherst jure d'anéantir les tribus en révolte. — Il a chargé le colonel *Henri Bouquet* (1719-65), Suisse calviniste, de répandre dans leurs camps des *couvertes contaminées* de germes de vérole : ordre que tenta d'exécuter le colonel (*V. L. Grant, Hist. of Canada, Ont., High School, 1914, Toronto, p. 125*). — Le 5 août, il dégage le fort *Ligonier*, près de Pittsburg, est cerné par les indigènes qui sont dispersés à *Bushy Run* et lui ont tué 50 réguliers, blessé environ 60. — Le 14 sept., un parti de 24 soldats escorte un convoi de ravitaillement de Niagara à Schlosser : les Indiens le surprennent et le jette dans le *Devil's Hole*, hommes et bagages ; — un détachement accourt au bruit des coups de feu : il perd 5 officiers, 76 soldats, 8 blessés : coup de main des Senécas-Iroquois. — Le 7 novembre, le *major Wilkins* porte secours à Détroit sur une flottille : la tempête la jette à la côte : mort de 70 hommes. — A la fin du mois, Pontiac abandonne Détroit assiégé, et se rend à Miamis.

3°  
Pacification  
(1764)

- 1o **Intervention des Français** : — la décision du chef Pontiac est en partie déterminée par une lettre du commandant du fort de Chartres ; — le chevalier français *Payen de Noyan* lui écrit (31 oct. 1763), sur la demande d'Amherst, que : " les Français, la paix étant signée, ne sauraient seconder son soulèvement ; — son avis amical lui conseille de déposer les armes....."
- 2o **Mission de Bradstreet** : — Gage, successeur d'Amherst, a confié (juin 1764) à ce colonel, vainqueur du fort Frontenac (1758), 1200 hommes ; il en rencontre 2,000 à Niagara, réunis par sir W. Johnson dans *diverses tribus*. — Le colonel signe autant de conventions de paix qu'il y a de chefs ; — rendu à Presqu'île, il en signe une autre, et une troisième à Sandusky. — Le 26 août, il arrive à Détroit, où Gladwin a tenu durant 15 mois ; — le 7 sept., traité de désarmement avec les députés de huit tribus.
- 3o **Désaveu du gouverneur** : — ces ententes, à la mode des Français, paraissent à Gage des conventions *impolitiques*, surtout *trop bénignes* : il désavoue ces traités. — Continuation des hostilités de la part des Indiens de l'Ohio, de l'Illinois. — Mais en automne, Bouquet se porte sur Pittsburg avec des masses de guerriers : il dicte la paix aux indigènes, derniers partisans de Pontiac, découragés par le désistement général.
- 1o **Exode des derniers franco-canadiens** : — le 10 fév. 1764, environ 25 familles ont franchi le Missouri : ils jettent les fondements de la florissante ville actuelle de *Saint-Louis*. — Le 10 oct. 1765, *reddition*,

4°  
Conséquences  
de  
l'insurrection  
(1765)

à l'amiable, du fort de Chartres par le commandant de Saintonge sur le Mississipi oriental.

2o **Soumission de Pontiac** : — au mois d'août 1765, *Georges Croghan*, sous-intendant des Indiens, après 12 mois d'excursion, se présente à Détroit, convoque les tribus, leur fait les propositions de paix. — Pontiac s'exprime ainsi : — " Je donne aujourd'hui mon calumet à William Johnson en signe de réconciliation, ayant pris le roi d'Angleterre pour mon père, en présence des tribus réunies." — En 1768, le traité du fort Stanwix délimite les frontières du territoire des Indiens de l'Ouest. — Désormais, Pontiac est réduit à errer de tribu en tribu, toujours bien accueilli des Français, le long de la rive droite du Mississipi, sans cesse dévoré de haine contre ses vainqueurs. — En avril 1769, il périt assassiné par un sicaire illinois, soudoyé par un négociant anglais, non loin du fort *Saint-Louis* (Missouri). — Étrange figure à rapprocher de *Tecumseh* ! (V. Col. W. Wood, *Can. and its Prov.*, t. III).

3o **Résultats du soulèvement** : — meurtre d'environ 200 marchands ; — mort d'environ sept ou huit cents réguliers ; — exode et captivité de plusieurs milliers de colons anglais ; — destruction de forts, d'habitations, de propriétés ; — retard forcé de la colonisation. — Nouvelle politique du gouvernement à l'égard des Indiens, *fidèles alliés* en 1775 et en 1812.

II°  
Invasion  
américaine  
(1775-76)  
1°  
Ses causes

1o **La Révolution américaine (1775-83)** : — les opérations militaires de l'*Invasion* du Canada durent deux ans (1775-76) ; — elle se prolonge encore six années (1777-83). — La Révolution est l'insurrection des treize vieilles Colonies ou *Etats-Unis* contre la mère-patrie, — des Américains contre les Anglais. — Intervention armée de la France, de l'Espagne, de la Hollande en faveur des révolutionnaires ; — coalition de neutralité armée de l'Allemagne, Russie, Suède du Danemark contre la Grande-Bretagne. — Triomphe final de l'indépendance de la République américaine. (V. Th. Chapais, *Act.* 21 avril 1917).

2o **Causes éloignées de l'invasion** : — incompatibilité des intérêts commerciaux des Colonies et de la métropole : *loi du timbre*... ; imposition de taxes, de réglemens concernant les échanges, la navigation, la nature des denrées et des produits importés et exportés. — D'où aussi bien : d'un côté, se rangent, dans le conflit, comme facteurs influents en faveur des trois millions d'Américains — l'appui politique du parti de l'Opposition à la Chambre des Communes, — l'assistance française, espagnole, hollandaise, — la menace des Puissances européennes contre la flotte britannique ; — de l'autre, le gouvernement londonien, le parti loyaliste américain, l'élément colonial canadien. (V. Col. W. Wood, *Can. and its Prov.*, t. III, p. 73-76).

3o **Causes prochaines** : — sans doute, au lendemain du *Bill de Québec*, octroyé par le roi : — l'*Adresse du Congrès américain au peuple de la Grande-Bretagne* (21 oct. 1774), expression du mécontentement géné-

ral concernant : 1. le *libre exercice* d'une " religion de meurtre et de sang, d'hypocrisie et de superstition " ; — 2. l'*extension* des frontières à l'Ohio et au Mississipi, au détriment des colons et des négociants américains. — Diffusion de l'*Adresse* dans les 13 États. — *Cinq jours* après, *Lettre à la Province de Québec*, dans laquelle le Congrès exalte " le courage et la résistance des habitants " ; — *diffusion* de la *Lettre* dans les villes et les campagnes par une armée d'émissaires à gages élevés, dans un dessein de soulèvement ou de *neutralité* (V. Th. Chapais, *Action Cath.*, Québec, 21 avril 1917).

2°  
Situation  
politique  
et  
militaire  
(1774)

1o **Au Canada** : — la situation est *médiocre* à Londres, où le cabinet est constitué d'hommes d'État de second rang, sans politique décisive, parcimonieux ou cupides, élisant des chefs militaires incapables ; — elle est chez nous *insuffisante*, à la merci des expédients, des conjonctures, sans plan de cohésion, d'organisation générale, pour la levée, la marche des armées, l'utilisation des fautes de l'ennemi. — *Seul*, **Guy Carleton** est l'âme, le mobile, le héros de la défense et de la libération d'un pays dont : — la *population* est *vingt fois* inférieure en nombre, l'*anglaise* moitié loyale, moitié rebelle, la *canadienne* ou loyale, ou neutre, ou hostile en partie ; — les *garnisons* peu nombreuses sont dispersées au loin ; — les *relations maritimes*, closes en hiver avec la métropole.

2o **Aux États-Unis** : — *isolés* d'abord dans la lutte, sans politique ferme, sans munitions de guerre, avec un armement incomplet, sans magasins, sans caisse militaire et sans discipline. — Mais les Américains ont des chefs déterminés, ambitieux, environ 14,000 hommes résolus à conquérir l'autonomie. — Le **Congrès continental** siégeant d'ordinaire à Philadelphie, a été suscité par l'*impôt du timbre anglais* (13 mai 1765), par la *fermeture forcée* du port de Boston à tout vaisseau étranger (mars 1774), par le *souffle démocratique* universel de liberté et d'indépendance. — Réuni en mai 1774, il est le *foyer* intense de la Révolution ; il décrète l'*invasion* secrète et immédiate du Canada. — Il choisit à l'unanimité **Georges Washington** (1732-99) comme généralissime des armées. — A force d'habileté et de constance, il triomphe des obstacles, organise les attaques, tient tête aux généraux anglais, se couronne finalement de gloire (V. Th. Chapais, *Action cath.*).

1o **Secrétaire d'Etat colonial** : — **Georges Germain**, *1er comte de Sackville* (1716-85), présent à Fontenoy, major-général (1755), lieutenant-général (1757), commandant en second dans l'expédition de Saint-Malo (1758), dégradé pour ses fautes stratégiques à Minden (1763). — Il se voit rétablir en grâce et investir du pouvoir (1775-82). — " Caractère hautain, esprit borné, ignorant tout de l'Amérique, propre à rien, ami de Wolfe, ennemi préconçu de Carleton " (V. Bradley, *Makers of Can.*, Lord Dorch., p. 149).

2o **Chefs militaires** : — **Guy Carleton**, major général des troupes.

3°

Chefs de la  
résistance

une *poignée* d'environ 1,000 réguliers, mercenaires de la Hesse-Nassau, — une *autre poignée*, composée des licenciés de l'armée de Wolfe, — un médiocre *contingent* d'Anglo-Canadiens, — un *second contingent* plus nombreux de Canadiens français ; — environ 600 *Indiens*, qui forment un corps d'éclaireurs et de tirailleurs sous la main du capitaine *Guy Johnson*, — quelques vaisseaux de guerre et de commerce. — En 1774, Carleton a expédié d'urgence à Boston *deux* bataillons ; — en 1775, l'amiral **Samuel Graves** (1713-87), beau-père de Simcoe, refuse de les ramener par le Saint-Laurent, en octobre. — **John Burgoyne** (1723-92), né en Angleterre, entré dans l'armée (1740), sert sur les côtes de France (1758), se distingue au Portugal (1761), en N.-A. (1775). — Rentré à Londres, il est nommé par le comte de Sackville commandant en second (1776), lieutenant général et *généralissime* (1777) à la place de Carleton. — Après plusieurs engagements, il se laisse battre à *Saratoga* (oct. 1777) ; — en 1782, il est nommé commandant en chef en Irlande. — *Frédéric Haldimand* lui succède, ainsi qu'à Carleton.

1o **Benedict Arnold** (1741-1801) : — né à Norwich (Conn.), il s'établit à New Haven (1762) comme libraire et droguiste. — En 1775, attaché de la milice, il est nommé capitaine d'une compagnie ; — soudain le 29 avril, il reçoit du *Comité du Salut public* de Boston la commission de colonel, à condition de lever 400 volontaires pour envahir le Canada par les lacs Georges et Champlain. — N'ayant pas réussi, il est mis à la tête d'un *corps expéditionnaire* qui doit se rendre à Québec par le Kénébec, les lacs, la Chaudière.

2o **Richard Montgomery** (1736-75) : — né à Dublin (Irlande) où il fait ses études au Trinity College. — Entré dans l'armée (1756), capitaine (1762), il se bat à Louisbourg (1753), au lac Champlain (1759), à Montréal (1760). — Son frère, le capitaine John, est l'auteur du massacre des prisonniers canadiens de Château-Richer, durant le siège de Québec par Wolfe. — En 1772, il démissionne et s'établit à New-York, où il épouse une demoiselle Livingston. — Député au Congrès (1774), il ressaisit son épée avec le grade de *brigadier-général* et commandant en second.

3o **Philippe Schuyler** (1733-1804) : — descendant des célèbres commandants hollandais d'Albany (Orange) ; — il sert dans le conflit franco-indien de 1755 et prit part à la rencontre du lac Georges (1755). — Ayant déposé les armes, il les reprend de 1758-61 : — quand éclate l'insurrection, il se range du côté américain : en raison de ses états de service, il est élu *généralissime* par le Congrès pour les troupes du Canada. — En 1775, en juillet, il s'apprête à franchir les lacs Georges et Champlain, fortifie l'Île-aux-Noix, quand tout-à-coup sa santé le contraint à résigner son commandement (sept. 1775). — Deux ans après, il est accusé en cour martiale de l'évacuation de Ticonderoga, acquitté, admis à la Chambre et au Sénat.

3°

Chefs de  
l'attaque

4°  
Ouverture  
des  
hostilités

1o **Prise des forts du lac Georges** : — le 19 avril 1775, le premier coup de feu est tiré dans l'escarmouche de Lexington. — Le même mois, les *partisans* — ou *sibustiers* de *Green Mountain* — d'**Ethan Allen** (1737-89) proclament l'*indépendance* de New-York pour se venger du gouverneur. — Ce *parti révolutionnaire* veut plaire au Congrès, en se portant sans retard contre les forts de la frontière : rien de plus facile. — Le 10 mai, à la tête de 230 volontaires, il traverse, à l'aube, le lac Champlain, surprend la garnison endormie de *Ticonderoga*, contraint le capitaine *Delaplace* à se rendre à discrétion avec ses 50 compagnons. — **Seth Warner** (1743-84) originaire du Connecticut qui, comme Allen, s'est attribué le titre de *colonel*, avec un détachement de *patriotes ardents*, s'empare à l'improviste du poste de *Crown Point*, défendu par un sergent et 12 soldats. — Le *colonel* Arnold, de son côté, se précipite à la voile sur le fort *Saint-Jean* du Richelieu, y saisit un bateau, un sergent et 12 hommes et retourne aussitôt avec sa prise. . . de surprise. — Selon Bancroft, le Congrès désavoue ces équipées (1er juin 1775). (V. *Hist.*, t. V, p. 113).

2o **Proclamation de Carleton** : — le 9 juin, en face des faits accomplis, le gouverneur indigné et effrayé lance une solennelle *proclamation* : — les Américains de la frontière de l'est sont des rebelles et des traîtres ; — la loi martiale est déclarée en vigueur ; — l'appel aux armes convoque à la fois seigneurs, bourgeois, habitants, sauvages domiciliés ; enfin, l'état de guerre existe entre les Colonies et la Province de Québec.

3o **Organisation militaire** : — en juillet, le Congrès confie au major-général Schuyler la *formation d'une armée à Ticonderoga*, " dans le dessein de marcher immédiatement sur Saint-Jean, Montréal et de prendre d'autres décisions sur place, au Canada " — Au mois d'août, Montgomery vint seconder l'organisation. — Albany sert de base aux futures opérations. — Washington avertit Schuyler de l'expédition d'Arnold contre Québec par le Kénébec, les lacs, la Chaudière.

1o **Siège de Saint-Jean** : — le 4 sept., Schuyler et Montgomery se rejoignent à l'*Ile-aux-Noix* (lac Champlain). — Le 6, à la tête d'environ 1,000 volontaires, ils prennent par eau la direction de Saint-Jean : — mais l'avant-garde est mise en déroute par une poignée d'Indiens embusqués et perd 12 éclaireurs. — Tombé malade, le généralissime cède le commandement à Montgomery : — celui-ci — " avec une bande de misérables poltrons ", écrit-il à son épouse — s'empresse de mettre le siège devant Saint-Jean : siège de deux mois. — La place est défendue par le brave *major Preston*, 500 réguliers, 100 Canadiens, qui ne recourent que la famine.

2o **Succès des Montréalais** : — dans le même temps, *Ethan Allen* et un *major Brown* ont " prêché politique ", avec une apparence de réussite, aux Canadiens du Richelieu. — Le premier conduit avec hardiesse, une troupe de 80 habitants et de 30 Américains à la *Longue-Pointe* pour assaillir Montréal ; — le second ne lui porte aucun secours de Lon-

5°

Succès  
réconfortants

gueuil. — Le 25 sept. 1775, cerné par un détachement de 250 hommes, accourus de la ville, Allen perd 22 des siens, est fait prisonnier, envoyé à Londres, non à titre de colonel, mais comme un vulgaire troupier. — Peu après, *James Livingstone*, beau-frère de Montgomery, passe à l'ennemi avec 400 transfuges.

3o **Rédaction de Chambly, prise de Saint-Jean** : — ayant rejoint Brown, Livingstone assiège *Chambly* (18 oct.) : — le *major Stopford* se rend (20 oct.) avec la garnison de 80 hommes, quantité de vivres et de munitions. — Cette capitulation renforce l'armée de Montgomery et rend la position de Preston désespérée. — Carleton tente, par une sortie de Montréal, de faire lever le siège : mais son détachement, composé de mécontents, le force à la retraite (30 oct.). — Le 2 nov., Preston est contraint à capituler : la voie est ouverte sur Montréal.

4o **Prise de Montréal** : — ivre de joie, Montgomery s'y précipite sur-le-champ. — Le 12 nov., il entre dans la place, sans coup férir. — Simultanément, sa double victoire coupe toute relation avec la *chaîne de forts* et de comptoirs, dans la direction du Nord et de l'Ouest. — Rêvant de la gloire, le général, qui n'a que 39 ans, s'apprête à conquérir l'Est de la colonie, en un hardi coup de main.

1o **Audacieuse incursion d'Arnold** : — le 5 sept., le gouvernement américain annonce la *convocation d'un corps expéditionnaire*, sa composition, son prochain départ, sous le colonel Arnold. — Le 13, les volontaires enrôlés, au nombre de 1050, s'embarquent sur 11 transports à *Newburyport* ; — le 22, ils sont passés en revue à *Gardinerston*, situé à 43 milles en amont du Kénébec ; — 220 canots, réunis à la hâte, vont les transporter vers la région des lacs. — Le 13 oct., *lettres d'Arnold* à Washington, à Schuyler, aux amis de Québec. — Mais le 25 du mois, le *colonel Roger Enos*, qui commande l'arrière-garde, refuse d'avancer, rebrousse chemin avec 200 hommes ; — le 27, un éclaireur rapporte que les Canadiens d'au-delà des hauteurs sont prêts à leur vendre des provisions ; — la semaine est une série de détresse et d'indices de découragement, et le 2 nov., une escouade de *ravitaillement* amène du secours et une joie inattendue. — Une *cinquantaine d'Indiens* s'enrôlent à discrétion. — Le 8 nov. l'avant-garde est en vue de Québec ; — le 13, Arnold saisit bateaux et canots, cachés dans l'embouchure de la Chaudière, traverse ses troupes, la nuit, à l'*Anse-de-Wolfe* ; — le 14, il conduit sa troupe à un demi-mille des fortifications et jette à la garnison *trois volées* de défi, suivies d'une sommation hautaine : — Arnold, âgé de 34 ans, venait de commettre l'un des plus étonnants exploits de la guerre américaine. — Cramahé avait intercepté son courrier du 13 octobre.

6°

Veillée

des

armes

2o **Courageuse entreprise de Carleton** : — après sa retraite de Saint-Jean, il ramasse 100 réguliers, les munitions et provisions des magasins, et détruit ce qui pourrait servir à l'envahisseur. — Le 11 nov., il s'embarque pour aller défendre Québec, unique boulevard de la co-

lonie. — Dans l'entre-temps, le colonel **Allan Maclean** (1725-84), qui allait rejoindre Carleton à Montréal, redescend à Québec (12 nov.), à la nouvelle de la chute de St-Jean. — Cependant Montgomery lance son avant-garde sur les pas de Carleton : celui-ci avec onze voiles aborde à Sorel : trois jours, le vent contraire l'y retient ; — il se voit à la merci de l'ennemi qui le somme de se rendre. — La nuit du 16, déguisé, il saute dans une *baleinière* qui s'éloigne avec des précautions infinies, les mains servant d'avirons, et gagne Trois-Rivières, le lendemain matin ; — mais la flottille que commande le brigadier **Richard Prescott** est capturée, personnel et matériel, par le colonel américain, *James Easton*. — Poursuivi de près, Carleton est ramené par la corvette anglaise, *le Fell*, en rade de Québec aux applaudissements de la ville (19 nov.), non sans divers autres incidents.

7o  
Enjeu  
du  
conflit

1o **Forces de la défense** : — la place de Québec est *imprenable*, à condition de tenir sous la main la Pointe-Lévis et Beauport. — Un transport de Terre-neuve a débarqué 150 soldats ; deux bâtiments armés sont en rade, la corvette *Hunter*, la frégate *Lizard*. — La ville a une garnison de 1800 hommes en tout : — 485 hommes des équipages commandés par le capitaine *Hamilton* de la marine ; — 300 fusilliers et émigrants royaux sous les ordres de Maclean, commandant en second ; — 330 volontaires anglais coloniaux ; — 543 Canadiens français ; — 22 artilleurs et 120 artificiers. — Il y a 200 canons de différents calibres, quantité de munitions, des provisions pour huit mois, 5,000 citoyens civils, des remparts capables de résister à l'artillerie moyenne des assiégeants.

2o **Forces de l'attaque** : — les Américains sont 2,000 *combattants*, sans grosse artillerie, ni dépôts de réserve ; — de ce nombre les 675 d'Arnold ; — environ 500 Canadiens hésitants au début du siège, bientôt convaincus que leurs intérêts vitaux étaient bien du côté des assiégés. — Montgomery compte sur l'arrivée de renforts qu'il reçoit en effet, mais trop restreints, sur l'enrôlement des Canadiens travaillés par une active propagande, sur la trahison à Québec de quelques affidés intéressés ou mécontents : — Carleton a eu soin d'expulser des murs les personnages douteux.

3o **Situation réciproque** : — les deux armées sont victimes de la vérole : mais l'assiégeante n'a ni abri, ni assistance médicale, mais les renforts comblent ses vides. — Durant 5 mois, nul secours n'atteint Carleton, qui ne peut courir aucun risque, ni d'attaque ni de sortie, dans les plaines d'Abraham : — la ville *capitulant*, la colonie est perdue, tandis que la défaite des Américains ne met pas leur cause en péril. — C'est la raison même de l'*acharnement* des chefs assiégeants et de l'héroïque résistance des assiégés : l'enjeu est d'importance.

1o **Préparatifs immédiats** : — le 14 nov., Arnold notifie une vaine *sommation* au colonel Maclean. — Le 6 déc., Montgomery la renouvelle à Carleton, sans aucun résultat. — Le 22, un certain Wolfe, prisonnier

évadé, annonce la décision arrêtée de l'ennemi d'un assaut nocturne : éveil des sentinelles, fausse alarme. — Le 30, même affirmation d'un déserteur irlandais : — le 31, en effet, expire l'engagement du bataillon new-yorkais. — Les plans de Montgomery sont arrêtés : assaut vigoureux des barricades élevées dans les rues de la basse-ville, accès au port pour incendier les vaisseaux, indignation des négociants contre Carleton, ouverture des portes de la ville par des affidés sympathiques ; coopération intense des troupes d'Arnold, lequel a souvent visité Québec comme maquignon... — Le 15 déc., a paru l'emphatique proclamation du général à l'armée entière. — Avec 300 hommes, Livingstone doit simuler une attaque contre les fortifications, tandis que le général et Arnold, avec 500 et 700 hommes, — en tout 1500 combattants contre les 1500 de Carleton — se porteront, le long du fleuve et du Saint-Charles, contre la basse-ville. — Le mot d'ordre des Anglais est *Saint-Denis* ; Carleton a assigné son poste à chaque bataillon.

**20 Assauts successifs** : — le 31 décembre, à deux heures du matin, les Américains exposés à une tempête de neige soufflant du nord-est, portent à leur coiffure un bout de papier avec la devise *Liberté ou Mort*, résolus à remporter une victoire décisive, se précipitent à l'attaque. — Montgomery et ses bataillons, la neige jusqu'aux genoux, avec une désespérante lenteur, franchissent le mille et demi qui s'étend le long de la berge étroite entre l'Anse-de-Wolfe et le Cap-Diamant — vers 5 heures. — Depuis une heure déjà, Livingstone a lancé son simulacre d'attaque, donné le signal de l'assaut général par deux fusées vertes. — En même temps, le son des cloches et la voix des tambours, en ville, font entendre l'appel aux armes et aux postes respectifs. — Les bombes éclatent dans toutes les directions, terrifiant les femmes et les enfants ; les décharges de mousqueterie éclairent la sombre matinée, laissant apercevoir les ennemis au faubourg Saint-Jean, près de la porte Saint-Louis. — Sur la Place-d'Armes, Carleton et Maclean sont prêts à parer aux éventualités... — Au nord et au sud de la basse-ville, les détachements se tiennent fermes aux barricades de **Près-de-Ville** à gauche et du **Saut-au-Matelot** à droite : — 50 braves, **au premier poste**, sont là sous les ordres du capitaine *Barnesfare* (15 marins), du capitaine *Chabot* et du lieutenant *Picard* (30 Canadiens), du sergent *McQuarters* et du marchand québécois *John Coffin* (5 artilleurs), avec 4 canons moyens à double charge ; — les 500 soldats de Montgomery, doublant le Cap-Diamant se présentent en face de la barricade muette : soudain part le cri : *Feu !* lancé par *Barnesfare*. — Grenades et volée de 42 mousquets jettent sur le sol le général, deux de ses officiers, dix soldats, mettent en déroute les bataillons que poursuivent les défenseurs... — On cesse la poursuite ; une fausse alarme est sur le point de débander les 50 vainqueurs, quand arrive un renfort envoyé par Carleton. — Tous alors s'élancent vers le *Saut-au-Matelot*, où Arnold avec 700 volontaires donne l'assaut de maison à maison, s'approchant de la *Porte du Palais*. — Soudain le commandant tombe grièvement blessé ; mais

8°

Assaut,  
suivi de la  
défaite



les Yankees et les Virginiens de Morgan gagnent du terrain et ne s'arrêtent qu'à la barricade, longue de 100 pieds, défendue par 100 hommes. — La lutte est violente, opiniâtre, quand se présentent le capitaine *Nairne* et le lieutenant canadien *Dambourgès* et leur détachement des *Emigrants Royaux* : il se produit un corps-à-corps sanglant à la baïonnette. — Carleton envoie de nouveaux bataillons, sous les ordres des capitaines *Laws*, *MacDougall*, *Hamilton* : la mêlée est confuse, la résistance obstinée, la victoire finalement complète.

**30 Résultats inespérés** : — les *Anglais* ont seulement 20 tués ou blessés, — les *Américains*, environ dix fois autant, et vingt fois plus comme prisonniers (427), sans compter les fuyards. — *Montgomery* est tué ; *Arnold* hors de combat, emporté au loin par les siens. — La concorde a régné dans les rangs des assiégés, si différents d'origine et de provenance ; — la discussion et la divergence des idées ont perdu les envahisseurs et causé leur défaite. — Carleton accorde au général américain tous les honneurs de funérailles grandioses...

**10 Continuation du siège** : — le 20 janvier 1776, le *Congrès continental* accorde à *Arnold* le grade de *brigadier-général* ; — il aspire encore à la conquête manquée, presse les États du Nord à lever 10,000 volontaires. — **David Wooster** (1710-77), né à Stratford (Conn.), qui a pris ses degrés à Yale et sa part au siège de Louisbourg (1745), lieutenant provisoire à Montréal (1775), reçoit le commandement général des troupes, durant la convalescence de *Bénédict Arnold*, devant Québec. — Le 1er avril, le morose fanatique convoque les soldats américains qui ont hiverné dans les paroisses environnantes et les groupe en corps expéditionnaire. — *Arnold* quitte alors le camp, ostensiblement pour aller quérir des renforts, en réalité pour fomenter les esprits à Montréal et s'opposer aux détachements anglais qui y descendent des lacs et de l'Ouest. — **John Thomas** (1725-76), originaire du Massachusetts, chirurgien militaire à Annapolis (1746), lieutenant du régiment de *Shirley* (1747), colonel des Provinciaux (1759), chef de bataillon à la prise de Montréal (1760), brigadier-général (1775), commandant d'une brigade au siège de Boston (1776), est promu *major-général*. — Le 1er mai, il amène des renforts aux Plaines d'Abraham. — Il eut pour compagnons de route quatre commissaires, choisis par le Congrès : *Franklin*, *Chase*, *Charles Carroll* et son frère *John*, — plus tard premier évêque de Baltimore ; — ils avaient mission d'offrir aux Canadiens français de belles promesses et de gagner leur adhésion active à leur cause. — Leur zèle patriotique vint se briser aux pieds de Mgr Briand et de son clergé, de la noblesse et du loyalisme canadien.

**20 Résistance anglaise** : — au début de l'année, Carleton par la ruse et les bravades provoque sans cesse les assiégeants : — son artillerie impose silence à leurs batteries ; — les brûlots ennemis sont surpris, avant d'atteindre les bâtiments anglais, hivernant dans le Cul-de-Sac. — Le 25 mars 1776, un parti de 60 *loyaux* Canadiens de la Rivière-

9°

Lendemain

de la

victoire

(1776)

du-Loup tente de surprendre la garnison américaine de la Pointe-Lévis : un transfuge les trahit ; l'aumônier, l'abbé Bailly de Messin tomba grièvement blessé, cinq tués, 34 faits prisonniers. — Le *sieur de Beaujeu*, frère du héros de la Monongahéla, vit son parti subir le même sort, écrasé par le nombre... — Le 6 mai, entrent en rade les frégates *la Surprise*, *l'Iris*, la corvette *Martin*, qui apportent 200 hommes. — A midi, 800 combattants sortent de la ville haute précipitamment : les ennemis, jetant les armes, prennent la fuite à travers les Plaines d'Abraham, laissant leur dîner chaud à leurs vainqueurs étonnés, leurs invalides, leur artillerie : le général Thomas ne s'arrête qu'à Deschambault avec 250 des siens : — de là, il se réfugie à Sorel. — Le 8 et le 10, débarquement à Québec de l'armée du général Burgoyne, 10,000 hommes aguerris.

**1o Engagement des Cèdres** : — à Montréal, Arnold veut se mettre à couvert d'un assaut venant de l'Ouest : il envoie un certain *Bedel à la passe des Cèdres* avec 350 guerriers. — De fait, le capitaine *Forster* d'Ogdensburg, à la tête de 50 réguliers et 200 sauvages, s'y présente à l'improviste. — Confiant le poste au *major Butterfield*, *Bedel* déserte sous le prétexte de chercher secours. — Le 16 mai, le *major Henry Sherburne* part avec 80 recrues. — Le 19, après deux jours de combat, *Butterfield* se constitue prisonnier avec la garnison. — Le lendemain, les 80 Américains, venant de *Vaudreuil*, se rendent à discrétion : ainsi, *Forster* a plus de captifs que de troupes à ses ordres ; il se porte contre *Arnold*, campé à *Lachine*, mais n'ose l'attaquer dans ces conjonctures. — Il y a échange amical de 400 prisonniers ; — mais le Congrès refuse de ratifier la convention, jusqu'à ce que vengeance soit tirée des *massacres* commis par les Indiens de *Forster*. — L'histoire reconnaît aujourd'hui qu'il y eut de part pillage, mais *aucun scalpe* de prisonniers. — Ainsi le parti à *Forster* réussit à dégager l'île de Montréal. (V. Col. W. Wood, *Can. and its Prov.*, vol. III, p. 98).

**2o Engagement des Trois-Rivières** : — le 2 juin 1776, le général *Thomas* succombe à *Sorel* de la vérole ; les soldats sont contaminés et meurent, les provisions sont introuvables, l'argent est rare pour la solde. — Mais le Congrès s'obstine à l'entreprise : le 1er juin, il décide la levée de 6,000 auxiliaires. — **John Sullivan (1740-95)**, "un vaniteux sans expérience" est nommé comme le *quatrième* des généraux de l'Invasion, en une seule année. — *Arnold* l'a rejoint à *Saint-Jean*, puis à *Sorel*. — Le 5 juin, le conseil de guerre se détermine à une expédition de surprise sur *Trois-Rivières*. — La nuit du 7, le brigadier **William Thompson (1725-81)**, fait traverser ses 2,500 hommes ; — un habitant signale la descente du parti que commande le capitaine *Malcolm Fraser*. — Sur les entrefaites arrivent les transports de Québec et les troupes poursuivent les Américains le long du rivage. — Réfugiés épars dans les taillis, ceux-ci se défendent bravement ; mais ayant perdu environ 500 des leurs, les autres repassent le fleuve. — Cet échec

10°

Derniers

revers

engage à la *retraite définitive*. — Le 14 juin, la flotte anglaise remonte le fleuve à pleines voiles, et atteint Sorel, *une heure* seulement après la disparition des Américains.

11°  
Libération  
du  
Canada

**1o Ile-aux-Noix** : — le 17 juin, Arnold abandonne à Chambly *trois* grosses pièces d'artillerie. — Durant huit jours, tous les contingents séjournent à l'Ile-aux-Noix ; — dans l'intervalle, malades, blessés, convalescents sont transportés à la *Pointe-à-la-Chevelure* — Crown Point. — Le misérable état des soldats arrache à un chirurgien cette *note plaintive* : " A la vue de tant de dénuement et de souffrances, j'ai versé tant de pleurs que je ne pouvais plus en verser ". — Les premiers jours de juillet, c'est le *désespoir* : " Je ne pouvais entrer, écrit Turnbull, dans une hutte, sous une tente, sans y apercevoir un cadavre à côté d'un moribond ". — En deux mois, plus de *5,000 hommes* avaient ou succombé, ou déserté.

**2o Poursuite de Burgoyne** : — le 15 juin, il reprend Sorel abandonné, la veille, ainsi que Chambly et Saint-Jean. — Son brigadier-général **William Phillips** (1731-81) se rend à Montréal et à Laprairie, d'où il rejoint l'armée. — A l'entrée du lac Champlain, il ne trouve que la solitude ; — pour aller plus loin, il ne dispose d'aucun transport. — Rentré à Québec, il passe la mer au départ des vaisseaux d'automne.

**3o Coup de main de Carleton** : — le 11 oct. 1776, sur une flottille improvisée de 3 bâtiments armés de 30 canons, de 20 canonnières, de chaloupes, il se porte à l'*attaque* des 15 vaisseaux d'Arnold, à Crown Point : — lutte d'artillerie de deux heures. — La flotte américaine, acculée dans une baie, est sur le point de se rendre : la nuit, l'habile Arnold réussit à s'échapper. — Le lendemain, sa flotte est détruite, en partie par l'ennemi, en partie par un incendie volontaire. — En raison de la saison avancée et de la distance éloignée de ses bases, Carleton juge prudent de ne pas risquer la poursuite de l'ennemi (13 oct. 1776).

**4o Conclusion** : — l'*occupation américaine* avait duré : 13 mois (mai 1775 - juin 1776) au Canada ; — 17 mois d'invasion sur ses frontières (mai 1775-13 oct. 1776). — Les *six premiers mois* laissent espérer au Congrès continental la conquête entière de sa *quatorzième* province, son *quatorzième* État. (V. Bancroft, *loc. cit.* ; W. Wood, *loc. cit.* ; Th. Chapais, *Action cath.*, sam. 28 avril, 1897, Québec.)

## CHAPITRE IV

### LA SITUATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

**1o Bornes** : — en 1763, la N.-E. est limitée : — *au nord*, par la ligne des versants du Saint-Laurent jusqu'à la Baie des Chaleurs (ou Matapédia) ; — *à l'ouest*, par la rivière Sainte-Croix qui fut contestée

sur sa rive droite par les Américains, par le cours supérieur aboutissant aux sources de la Restigouche. — Cette région se partage en deux comtés : Cumberland (1759), Sunbury (lord Halifax, vicomte de Sunbury) en 1765 ; — tous deux divisés en 14 cantons jusqu'en 1784. — La Proclamation royale (7 oct. 1763) annexe à la N.-É. les îles Saint-Jean et Cap-Breton.

**2o Peuplement** : — l'expulsion des Acadiens a créé un vide volontaire. — Lawrence (1758) lance un *pressant appel* à des remplaçants, même *dissidents* (dissenters). — Déjà en 1753, un groupe de *luthériens allemands* et de *calvinistes suisses*, dirigés sur Mirliguesh (Milky Bay), fondent *Lunenburg*. — La **première** immigration (1760-83) est dénommée la *période anglaise* : — en 1767, arrivent 6,930 Américains, plus de 1,000 Anglais, 2,265 Irlandais, 1,930 Allemands hanovriens, — noyant environ 1,400 Acadiens : — ainsi la population est de 13 à 14,000 âmes. — On leur a octroyé de généreuses *concessions* à : Passamaquoddy, Saint-Jean, Yarmouth, baie Sainte-Marie, Petitcodiac, Miramichi, Nipisiguit : chaque année amène de nouvelles recrues. — La **seconde** immigration (1783-98) est appelée la *période américaine* ou celle des **Loyalistes de l'Empire-Uni** : — elle compte environ 30,000 en y comprenant les régions du N.-B., des îles adjacentes et dépendantes ; — les émigrés sont aussi dénués et appauvris que les Acadiens évincés, jetés sur les chemins de l'exil.

**3o Gouvernement** : — siège à Annapolis (1710-49) avec les *titulaires*, Samuel Vetch, Francis Nicholson, Richard Philips, et leurs *administrateurs* temporaires (V. ACADIE, fasc. spécial). — Le 6 mai 1749, *commission* importante et précise à **Edouard Cornwallis** (1749-52), qui débarque (13 juillet) à *Chibouctou* 2,576 colons, la plupart matelots et soldats licenciés. — Il fonde *Halifax*, ainsi nommé en mémoire du lord actuel des Colonies : — celui-ci lui a versé pour l'installation 40,000 liv. st., afin d'y constituer une base navale d'opérations contre la citadelle de Louisbourg, remise à la France (1748). — Les commissions officielles attribuent aux gouverneurs le titre de : " capitaine général et commandant en chef " de la N.-E. ; — en 1792, la formule est " lieutenant-gouverneur et commandant en chef ". — Le *Conseil privé* ou *exécutif* comprend 12 membres (V. *Can. and its Prov.*, t. XIV, p. 442). — Cornwallis et son successeur *Peregrine-Thomas Hopson* (4 mai 1752-56) gouvernent en *proconsuls*, sans convoquer aucune Assemblée, projetée par la commission ministérielle. — Charles Lawrence (7 janv. 1756-61), sous l'impulsion du juge en chef, Jonathan Belcher, convoque (2 oct. 1758) la *première Chambre législative* de l'Amérique du Nord, 34 ans avant les législatures du Haut et du Bas-Canada (V. *Ibid.*, p. 440). — Le *troisième* gouverneur Lawrence, avait su, par l'expulsion barbare des Acadiens, bien mériter, *quatre mois* auparavant, les bonnes grâces de la métropole. — Successeurs : Henri Ellis (24 sept. 1761-63), qui ne vint point occuper son siège ; — Montague Wilmot (21 nov. 1763-66) ; — William Campbell (11 août

I°

Divisions

politiques

1°

Nouvelle-Ecosse

(1760-91)

1766-73) ; — Francis Legge (21 juil. 1773-82) ; — John Parr (29 juil. 1782-86). — Alors la N.-E. passe sous la juridiction du gouverneur de Québec.

**4o Lieutenants-gouverneurs, administrateurs :** — Ch. Lawrence (nov. 1753-juil. 1756) ; — Robert Monckton (déc. 1755-61) ; Jonathan Belcher (avr. 1761-63) ; — Wilmot (sept. 63-64) ; — Benjamin Green (mai 1764-66) et Michel Franklin (1767-72) ; — Mariot Arbuthnot (1773-78) ; Richard Hughes (mars 1778-81) ; — André Hamond (1781-82) ; — Edmond Fanning (1782-86). — Le 20 mai 1786, Parr est lieut.-gouverneur, dépendant de lord Dorchester ; — il a un *administrateur*, Richard Berkeley (1791-92) ; un *successeur*, John Wentworth (13 janv. 1792-12 avril 1808). (V. Bourinot, *Mém. S.R.C.*, 1899 ; Fr. Audet, *Can. Events and Dates.*)

**1o Les dernières victimes acadiennes :** — en 1755, environ 3,000 Acadiens occupent les territoires actuels du N.-B., du fleuve St-Jean à la Baie des Chaleurs : sous le souffle de la tourmente, les uns sont déportés, les autres ont fui, d'autres se sont cachés. — Le 16 sept. 1758, juste après *trois ans*, retour offensif d'extermination : — le brigadier *Monckton* débarque 2,000 volontaires américains à l'embouchure du St-Jean : aussitôt prise du fort français, érection sur la rive droite du fort *Frédéric*, pillage des magasins, des habitations et incendie des fermes, jusqu'à 25 milles en amont du fleuve et sur le Petitcodiac. — En même temps, le gouverneur Lawrence fait opérer un autre détachement au *Cap-Sable* (Yarmouth) : à la lueur des incendies, 100 hommes, femmes, enfants, sont saisis, embarqués pour Halifax, pour l'Europe : " justes représailles de l'indignation anglaise contre une population cruelle de traîtres " ! (V. Knox's *Hist. Journ. Soc. Champl.*, Toronto, 1914, vol. I, p. 271.) -- Sous le canon du fort *Frédéric*, le sol est libre à la colonisation protestante ; — deux événements de l'avenir vont bientôt venger le passé : la *résurrection* acadienne et indigène — la *renaissance* des douleurs physiques et morales des émigrés loyalistes.

**2o Les colons américains :** — en 1761, un groupe du Rhode-Island vient fonder *Sackville*. — En 1762, le capitaine *Francis Peabody* en amène un autre à *Portland Point*, près du fort, et à *Maugerville*, à 65 milles en amont. — En 1764, contingent établi au bas du fleuve par *James Simonds* et *White*. — En 1766, recensement des 1200 colons, au nord de la baie de Fundy. — Élément *puritain*, rebelle au principe d'autorité, favorable aux révolutionnaires américains (1775).

**3o Les colons anglais :** — en 1760-65, *concessions* faites par les gouverneurs de larges superficies aux officiers réformés de terre et de mer, aux négociants de Halifax, aux fonctionnaires publics, à d'autres bénéficiaires, tous étrangers à la colonisation. (V. W.-F. Ganong, *Mém. S.R.C.*, 1899). — En 1765, *William Davidson* arrive d'Inverness (Écosse) à Miramichi : pêcherie du saumon, chantiers de constructions navales, — environ 30 familles de compatriotes. — En 1770, le capi-

2°

Nouveau-Brunswick

(1758-83)

taine *William Owen* amène d'Angleterre à l'île *Campobello* 38 familles ; tandis que d'autres officiers retraités, le capitaine *Spry*, le colonel *Kemble* colonisent les bords du Saint-Jean. — En 1772, plusieurs centaines d'émigrés du Yorkshire occupent les terres du Westmorland. — Vers 1775, *Shoolbred* et *Smith* inaugurent à Restigouche et à Campbellton un établissement de conserves marines, ainsi que le commodore *Walker* à *Alston Point*, près de Bathurst. — En 1783, le pays compte environ 2,500 habitants de *langue anglaise*, — 1500 de *langue française*, germe vivace des Acadiens que ne saurait jamais étouffer l'afflux des loyalistes. — A partir de 1775, maraudeurs et pirates américains viennent piller, brûler, anéantir ces fondations déjà prospères (*V. W.-O. Raymond, Can. and its Prov., vol. XIII, p. 132*).

- 1<sup>o</sup> **Immigration des Loyalistes** : — ou *chassés* par les Révolutionnaires des États du New-York, Massachusetts, Delaware..... ; — ou *vaincus* sous le drapeau britannique, les **Loyalistes de l'Empire-Uni** se réfugient en N.-É. — En 1782, leurs affidés se présentent au *fort Howe* sur le bas Saint-Jean pour inspecter leurs futurs emplacements. — Le 11, surtout le 18 mai 1783, débarquement de 3,000 émigrés, hommes, femmes, enfants. — La ville de *Saint-Jean* est alors dénommée *Parrtown*, pour ne recouvrer sa vieille appellation qu'en 1785. — Le 28 juin, 2,000 autres à Passamaquoddy, 800 dans le Cumberland ; — d'autres encore à Miramichi, à Richibouctou ; — puis, 200 officiers et environ 600 volontaires : — soit 15,000 Loyalistes, qui subissent le froid, la faim, les maladies, les privations, la mort de misère noire : — leurs descendants rappellent encore aujourd'hui ces lugubres souvenirs, *retours de 'a fortune* sur les persécuteurs des Acadiens ; soumis à leur tour aux angoisses de l'exil et aux horreurs de l'expatriation (*V. W.-O. Raymond, ibid, p. 144-152*).
- 2<sup>o</sup> **Gouvernement** : — le 29 mai 1784, lord Sydney signifie à Parr, la division des provinces : la partie de la N.-É. située au nord de l'isthme est dénommée le NOUVEAU-BRUNSWICK, en raison de l'alliance de la princesse *Augusta*, sœur du roi, avec Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick (État secondaire d'Allemagne). — Le *gouverneur en chef* (16 août 1784-30 oct. 1786) est le colonel **Thomas Carleton** (1735-1817), né à Newry (Irlande), engagé à 18 ans, officier (1755), lieutenant-colonel (1775) et quartier-maître général, sous son frère, au Canada ; — homme de haute intelligence, linguiste, brave militaire, il arrive à Parrtown, le 21 nov. 1784, après une traversée de 58 jours. — Le 22, réunion et assermentation des 12 conseillers, presque tous des exilés de la République voisine : — en avril 1785, il se décide à faire de *Sainte-Anne* sa capitale provinciale et la baptise du nom de *Frédéricton*, en l'honneur du duc d'York et d'Albany (1763-1827).
- 3<sup>o</sup> **Divisions administratives** : — en juin 1785, la province est répartie en huit comtés : — sur la baie de Fundy, Charlotte, Saint-Jean, Westmorland ; — sur le fleuve Saint-Jean, Kings, Queens, Sunbury

3°

Nouveau-Brunswick

(1783-1800)

York ; — sur *Miramichi*, Northumberland. — Les deux derniers ont été depuis subdivisés en quatre autres. — Le 18 mai, incorporation de la ville de Saint-Jean, la première des colonies britanniques à recevoir cette distinction.

**4o Assemblée législative** : — le 15 oct. 1785, convocation des électeurs pour nommer : 6 députés au comté de St-Jean ; — 4 dans chacun des comtés de York, Charlotte, Westmorland ; — 2 dans chacun des autres. — Vives contestations. — Le 3 janv. 1786, ouverture de la Chambre à Saint-Jean, qui tient session durant 56 jours et vote 61 règlements civils, criminels, etc. — Mais le gouverneur n'est responsable qu'aux autorités coloniales de Londres ; — le Conseil relève du bon plaisir du gouverneur : aussi tous deux régissent la province sans aucun contrôle populaire. — L'administration est encore élémentaire : il n'y a presque aucun revenu public, ni chemins, ni industrie... La liste civile est couverte par le Trésor de la métropole : 1,000 liv. st. au gouverneur, 500 au juge suprême Ludlow, 250 au secrétaire provincial Jonathan Odell, qui est ministre anglican, 150 au procureur général Ward Chipman, 150 à l'arpenteur général, 300 à quatre ministres anglicans. — Le 27 avril 1786, lord Dorchester est nommé gouverneur général ; — son frère Thomas devient lieutenant-gouverneur et commandant des troupes locales, — jusqu'en 1803. — La seconde législature se réunit en 1793 ; — une troisième en 1795 ; — la dernière en 1798, délimitation officielle des frontières de la province (V. W.-O. Raymond, *ibid*, p. 154).

**1o Union à la N.-E. (1763-84)** : — en 1758, l'île Royale est renommée le Cap-Breton (Cape Breton). — Du 1er juin jusqu'au 10 nov. 1760, démantèlement des remparts et de la citadelle de Louisbourg : artillerie, munitions, blocs de pierre taillée sont transportés à Halifax. — La Proclamation royale de 1763 rattache le gouvernement de l'île à celui de la N.-E. — En 1764, le duc de Richmond, Charles Lennox, sollicite de George III la concession de l'île entière, pour l'exploiter à son compte et à celui de ses amis. — En 1765, la population n'excède guère le chiffre de 1,000 personnes, réparties en : — 700 Acadiens, 300 Français ; 300 hommes de garnison et environ 230 Micmacs. — Faute de concéder les terres, le progrès de colonisation est arrêté. bien que l'arpentage eût pris fin en 1767. — Des groupes d'aventuriers de l'île de Jersey fondent (1770-80) des établissements de pêcheries à l'île-Madame, Arichat, Chéticamp. — Toutefois, les riches mines de houille ne sont exploitées qu'en vue des nécessités locales.

**2o Séparation de la N.-E.** : — le 16 août 1784, Thomas Townshend, devenu lord Sydney et Secrétaire des Colonies, opère la séparation politique des Provinces maritimes. — Le 3 sept., lettres patentes de lieutenant-gouverneur octroyées à Joseph-Frédéric Wallot des Barres, qui se distingua à Louisbourg et à Québec, inspecteur du littoral de la N.-É. et du Cap-Breton. — Fondation de la capitale

4°

Cap-Breton

(1760-1800)

**Sydney**, en l'honneur de Townshend. — A la fin d'octobre, débarquement de 3,000 Loyalistes. — En 1785, *constitution* d'un Conseil exécutif et législatif à la fois. — Jaloux du gouverneur de la N.-É., il se querelle avec le commandant militaire : en 1787, il se retira à Halifax. — Le 20 fév. 1787, *commission* à son successeur, *William MacCarmick*, lieutenant-colonel de l'armée (1787-95). — *Administrateurs* : l'avocat-général, *David Mathews* (27 mai 1795-26 juin 1799) ; — le brigadier *John Murray* (21 juin 1799-15 sept. 1800).

**30 Immigration écossaise** : — en 1773, commence l'exode des Écossais d'Europe, dit les terres avaient été converties en parcs d'élevage : — le bâtiment *Hector* en conduit un fort contingent à Picou. — En 1791, deux navires, venant des îles *Hébrides*, apportent des familles d'*Écossais catholiques* : les uns se fixent à Antigonish, les autres dans le comté d'Inverness (Cap-Breton). — Dans la suite, jusqu'en 1828, le mouvement amène environ 25,000 émigrants. (V. Rich. Brown, *A Hist. of Cape Breton*, Londres, 1869 ; J.-M. Gow, *Cape Breton*, Toronto, 1893 ; C.-W. Vernon, *Cape Breton*, Toronto, 1905.)

**10 Premiers essais de colonisation** : — en 1663, le capitaine *Doublet*, deux *Compagnies* de pêcheurs de Saint Malo, obtiennent la concession de l'île... — En 1720, arrivent deux Normands, *François Douville* et *Charles Charpentier*, ainsi que deux familles acadiennes, *Galland* et *Martin*, — 50 personnes à elles seules, — puis un Normand d'Avranches, *René Rassicot* (auj. Rustico), à Saint-Pierre et au Port-la-Joie. — La même année, débarquent les 300 colons du comte de Saint-Pierre (23 août), que *M. Denis de la Ronde* de Louisbourg vint installer. — En 1728, *immigration* d'autres Acadiens : 76 familles dispersées en 7 établissements ; — en 1731, 376 âmes ; — en 1748, 735 personnes, entre autres les *Arsenaut* au nombre de 17 à Malpèque...

**20 Expulsion des colons** : — en 1750-52, trois auteurs ont décrits dans leurs ouvrages la colonisation de l'île : — le sieur de *La Roque*, commissaire du roi (V. *Arch. Can.*, 1915, p. 3) ; — *Thomas Pichon*, secrétaire du gouverneur, comte de Raymond, et traître soudoyé par les Anglais (V. Prince-Ed., *Magaz.*, 1902, p. 239) ; — l'ingénieur *Louis Franquet*. — Le 28 juillet 1755, l'ordre général d'expulsion de tous les Acadiens est signé à Halifax : il répond, du reste, aux visées de l'amiral *Warren* (3 oct. 1745) et de *Charles Knowles*, commandant à Louisbourg (7 juin, 1746). — L'odieuse opération a lieu, le 26 juillet 1758, par ordre de l'amiral *Boscawen* : environ 4,000 sont dirigés en France. — Néanmoins, en 1764, 300 familles acadiennes *renaissent* dans l'île ; — en 1798, il y a 1372 âmes ; — en 1891, 13,866 ; — en 1911, 16,000 irréconciliables et irréductibles Acadiens.

**10 Union à la N.-É.** : — au *Traité de Paris* (1763), l'île est régie par le gouverneur de Halifax. — La même année (déc. 1763), le duc d'*Egmont*, lord de l'Amirauté, obtient du roi la *concession* de l'île entière ;

5°

Ile Saint-Jean

(1720-60)



— il propose la division en 12 districts, dévolus à des *baronnets*. — Mais en 1764, le Bureau des Colonies refuse de confirmer ces desseins. — *Commission* (23 mars 1764) d'inspecteur général au capitaine *Samuel Holland* : — division du sol en 67 concessions de 20,000 acres l'une, — à répartir entre *les officiers* de terre et de mer, libérés du service : — c'était créer une riche et puissante *féodalité* d'outre-mer. — Deux lieutenants-gouverneurs : *Montague Wilmot* (1763-68), et *William Campbell* (1768-70).

20 **Gouvernement local** : — néanmoins, les *grands propriétaires* de l'île demandent à la métropole la *séparation politique*. — Le 4 août 1769, *commission* du roi au gouverneur en chef, capitaine **Walter Patterson** (1769-84), Irlandais d'origine, l'un des plus riches concessionnaires du pays. — Il réunit (1770) les quatre membres du Conseil exécutif, convoque (17 fév. 1773) la *Chambre*, composée de 18 députés, s'absente à Londres (2 août 1775). — *Administrateurs* : **Philippe Callbeck** (1775-79), **Thomas des Brisay** (1779-80). — En 1780, à son retour, il amène les députés à donner à l'île l'appellation de *Nouvelle-Irlande* : — désavoué par le lord des Colonies, il est rappelé sous l'accusation de "charges sérieuses et secrètes". — Il n'est que *lieut.-gouvern.* de 1784 à 1786. — Le 26 juillet 1786 jusqu'au 9 mai 1804, son successeur est **Edmond Fanning**, lieut.-gouverneur, né à New-York en 1739, gradué de Yale (1774) : il décéda à Londres (28 fév. 1818).

30 **Peuplement** : — l'île a été colonisée par les Français et les Acadiens, qui ont donné leurs dénominations aux baies, ports, isthmes... — Le *Port-la-Joie* est nommé *Charlottetown*, en mémoire de la *fille* d'Augusta, *Amélie-Elisabeth-Charlotte* de Brunswick, future épouse de Georges IV. — Les Écossais — venus surtout au siècle suivant (1806 à 1842), — s'établissent à Malpèque, à Murray Harbour... — Les *Loyalistes*, en l'année 1784 et dans la suite, se fixent à Pownal, Bedèque Richmond Bay. — En 1798, la Chambre législative vote le changement du nom *Île Saint-Jean* : le 1er février 1799, elle est officiellement appelé *Île du Prince-Edouard*, en l'honneur du duc *Edouard de Kent*, père de la future reine Victoria, et, à cette époque, commandant en chef des troupes britanniques au Canada. (*V. A. Macphail Can. and its Prov.*, t. XIII, p. 305 et ss.)

10 **Essais d'exploration** : — le *prince Rupert* (1619-83), troisième fils de l'Électeur palatin, *Frédéric V*, et d'*Elisabeth*, fille de Jacques I d'Angleterre, — premier *gouverneur* de la Comp. de la Baie d'Hudson. — Il donne son nom à la *Terre de Rupert* ou territoires, situés *principalement* à l'ouest de la baie, concédés par la charte de 1670. — De 1719, à 1754, plusieurs essais de la découverte du *Passage à la Chine* sont confinés en réalité à l'exploration de la grande baie : en 1754, l'expédition d'*Anthony Hendry* se borne aux cours connus de la Saskatchewan et de (*Red Deer*) la *Rivière-au-Cerf*. — Les Canadiens français ont été plus loin, depuis plusieurs années. — *Alexandre Henry l'Aîné* (1739-1824

6°

*Île du*

*Prince-Edouard*

(1763-1800)

7°  
Terre de Rupert  
et  
Nord-Ouest

explore l'Ouest (1761-76) jusqu'au *Portage-la-Grenouille* ; — ainsi il rencontre *Pierre Pond* et les frères *Joseph* et *Thomas Frobisher* de Montréal, dans les régions non explorées des Canadiens.

**2o Découvertes de Samuel Hearn (1745-92)** : — engagé de la Compagnie d'Hudson, il a mission de visiter l'Ouest (1769). — En 1770, il entreprend deux voyages, l'un de 300 milles, l'autre de 500 ; — un troisième le conduit (1771) à l'embouchure de la rivière boréale *Coppermine* (Mine de cuivre). — En juin 1772, il traverse le *Grand-Lac-des-Esclaves* et arrive au fort **Prince-de-Galles**, sis à l'embouchure de la rivière *Churchill*, bâti de 1733 à 1771 : sorte de *forteresse imprenable* avec des murs de 32 à 42 pieds d'épaisseur, longue de 310 au nord et sud, de 317 à l'est et ouest, munie de 40 canons ; — puis il va bâtir sur le lac l'*Esturgeon* le fort *Cumberland*. — Ces hardis exploits le font nommer gouverneur de *Prince-de-Galles*, où il est pris (1782) par le capitaine français, *Jean-François Galaup*, comte de **La Pérouse** (1741-88), chargé par le roi de détruire les forts anglais de la baie d'Hudson. — Le récit de ses excursions, faites en 19 mois, parut à Londres en 1795.

**3o Découvertes d'Alex. Mackenzie (1763-1820)** : — né en 1763 à *Stornoway*, Ile de *Lewis* (Hébrides), Alexandre entre (1779) au service de la *Compagnie Gregory et MacLeod* de Montréal, est envoyé (1785) au district de *Churchill*, avec son cousin *Rodrigue*. — Rendu au fort *Chepewyan* sur le lac *Athabasca*, il mûrit ses plans d'excursions vers le Nord et l'Ouest. — Le 3 juin 1789, longeant le lac avec un groupe de voyageurs, il franchit le *Grand-Lac-des-Esclaves*, rencontre (21 juin) un parti de *Couteaux-Rouges*, les interroge, arrive (1er juillet) à la rivière *Liard*, auj. fort *Simpson*. — Rencontre de plusieurs tribus indigènes en vue des *Rocheuses* ; descendant les eaux du fleuve jusqu'à son embouchure boréale : 69° 14' lat. nord et 135° long. ouest. — Retour le 12 sept., après 102 jours : — le *Mackensie* était découvert ! — Le 10 oct. 1792, voyage vers l'Ouest, avec des guides canadiens et métis ; — le 19, au fort *Boyer* (1788) sur la rivière *La Paix*, où il passe l'hiver. — Le 9 mai 1793, avec Alex. Mackay, 6 Canadiens, deux Indiens, il monte un canot de 25 pieds de long. : à la fin du mois, au confluent des rivières *Panais* et *Finlay*, puis à la source du *Mackensie* (2,420 milles de parcours), le 12 juin. — Portage dans les Montagnes : secours bienveillant des Indiens (12 juillet) ; — il entre dans le cours de *Bella Coola* jusqu'au *Bras-Nord-Bentinck*, descend à une pointe — *Menzies* — visitée naguère par **Georges Vancouver**, navigateur anglais. — Sur un rocher du littoral, il peint en gros caractères : " *Alexandre Mackenzie, venu par terre du Canada, le 22 juillet 1793, lat. nord 52°20'48"* ".

Retour (4 août) par le haut *Fraser* à la rivière *La Paix* (24 août). — Le récit de ses voyages paraît à Londres en 1801. (V. *Can. and its Prov.*, t. IV).

**1o Avant l'Acte constitutionnel** : — en 1775, le *Conseil législatif* est composé de 8 Canadiens — un représentant par 10,000 âmes

— exempts du serment du *test*, savoir : François Lévêque, Pierre de Contrecoeur, Paul-Roch de St-Onrs d'Eschailons, Ch.-Fr.-Xav. de Lanaudière, Louis-Luc de la Corne, Joseph Chaussegros de Léry, Pierre-François Picotté de Belestre, Des Bergères de Rigauville ; — de 12 *Anglais* — un par 200 âmes, — savoir : Hugh Finlay, Thomas Dunn, James Cuthbert, Colib Drummond, Edward Harrison, John Collius, Adam Mabane, George Pownall, Alexander Johnston, Courad Gogy, John Fraser, George Allsopp. — En 1777, nomination d'un *grand-royer*, chargé de l'entretien des chemins et des ponts. — En réalité, le gouverneur administre la province avec des pouvoirs discrétionnaires, — surtout Haldimand. (V. B. Sulte, *Hist. da Can.*, t. VII, p. 126.)

**2o Après l'Acte constitutionnel** : — le 7 mai 1792, le Bas-Canada est divisé, en vue des élections, en 22 *comtés* : — Bedford, Buckingham, Cornwallis, Devon, Dorchester, Effingham, Gaspé, Hampshire, Hertford, Huntingdon, Kent, Leister, Montréal, St-Maurice, Northumberland, Orléans, Québec, Richelien, Surrey, Warwick, York. — Le *Conseil exécutif* — auj. c'est le *ministère*, — choisi par le gouverneur, comprend huit membres : le juge W. Smith, Mabane, Dunn, St-Onrs François Baby, Jos. Domin. de Longueuil, Pierre Panet. — Le *Conseil législatif*, 14 membres : Smith, Dunn, Fjnlay, Harrison, Pownall Fraser, Johnson, de Léry, de St-Onrs, Baby, de Longueuil, de Lanaudière, de Boucherville, Collins. — L'*Assemblée législative* ou le *Premier Parlement*, avec un mandat de quatre ans (1792-96) comptait 50 membres, dont 34 Canadiens qui ont presque tous laissé un bon renom dans l'histoire ; — le *Second Parlement* (1796-1800) eut le même nombre de représentants, dont 15 Anglais figurant 15,000 des leurs, et les 35 autres 160,000 Canadiens. — En 1793-94, la province est divisée en quatre districts judiciaires : Québec, Trois-Rivières, Montréal, Saint-François ; et Gaspé formant un *cinquième* d'une juridiction inférieure.

Les *cantons* furent délimités tôt après la cession ; les *paroisses* existantes, subdivisées en nouvelles. — L'administration civile et judiciaire est confiée à des *shérifs*, *baillis*, *sous-baillis*, même aux *curés* ou aux *marguilliers* pour les litiges ordinaires. — Autres fonctionnaires publics : les grands voyers, les receveurs généraux, les inspecteurs de police, des forêts, des douanes, les greffiers du domaine colonial, les contrôleurs de la milice. (V. J.-C. Bonrinot, S.R.C., 1886, p. 50).

**1o John Graves & Mcoe (1752-1806)** : — né le 25 fév. 1752 à Cotterstock (Angleterre), élève d'Oxford, il entre dans l'armée (1771), se bat à Yorkton, se rend à Halifax (1775), où il est promu capitaine ; revenu à New-York (1777), blessé dans une rencontre, il obtient le grade de lieutenant-colonel. — En 1783, il repasse à Londres, est élu député, défend avec force le projet de l'Acte constitutionnel (1790). — Il est désigné comme *lieut.-gouv.* du Haut-Canada.

**2o Divisions administratives** : — le 24 juillet 1788, lord Dorchester créa quatre districts : Lannenbourg, Mecklembury, Nassau, Hesse, déno-

11°

**Divisions  
administratives**

1°

*Bas-Canada*

2°

*Haut-Canada*

institutions allemandes en mémoire des alliances princières d'Angleterre, — chacun ayant son juge spécial. — Le 1er déc. 1791, *William Osgoode* est nommé le premier juge en chef de la province. — La même année, *Simcoe* la divise en 19 comtés : *Glengarry*, *Stormont*, *Dundas*. — *Russell* est postérieur, — *Grenville*, *Leeds*, *Frontenac*, (Ontario), *Addington* et *Lennox*, *Prince Edward*, *Hastings*, à l'est ; au centre, *Northumberland*, *Durham*, *York*, *Lincoln*, *Norfolk*, *Suffolk* ; à l'ouest (*Middlesex*), *Oxford*, *Kent*, *Essex*. — La capitale est baptisée *Newark* du nom de la ville du *Lincolnshire* (Anglet.) : — c'était *Niagara* même.

**10 Première session (17 déc. 1792-9 mai 1793) :** — élection, après chaude contestation, du *Président* (Orateur), *Jean-Antoine Panet*, député de la haute ville de Québec : dix voix de majorité, malgré le vote hostile de trois Canadiens (*V. M. Bibaud, Hist. du Can., p. 114.* — *Discours* du trône (20 déc.) du lieut.-gouv. (*V. R. Christie, A Hist., p. 128*) ; — réponse (*ibid.*). — Le parti anglais propose l'exclusion du français des registres et actes parlementaires : lutte acerbe et tenace du parti canadien qui triomphe par 26 voix contre 13. — Projets soumis et débattus : — instruction et éducation, droit législatif sur le budget, abolition de l'esclavage, question des districts judiciaires, déclaration de guerre de la France à l'Angleterre, droit d'entrée sur les vins... (*V. B. Sulte*).

**20 Deuxième session (11 nov. 93-31 mai 1794) :** — surplus des dépenses publiques fourni par le Trésor anglais, organisation de la milice ; *M. A. Panet* nommé juge, remplacé au fauteuil par *M. de Lotbinière* ; bill des étrangers — contre les émigrés de France ; création des quatre districts judiciaires, inamovibilité des législateurs.

**30 Troisième session (5 jan.-7 mai 1795) :** — déclaration de loyauté à la Couronne, débats ouverts au public, quarantaine imposée aux navires, règlements de voirie, droits domaniaux sur les épices et l'exportation des céréales, unification de la monnaie, traite des fourrures de l'Ouest, institution de tribunaux inférieurs.

**40 Quatrième session (20 nov. 1795-7 mai 1796) :** — embargo sur les blés et la farine, bill des chemins et des banqueroutes commerciales, formation d'un régiment canadien à deux bataillons sous le colonel *Jos. de Longueuil* et le major de *Salaberry*.

**50 Parlementarisme des Canadiens :** — dans toutes les discussions de ce 1er parlement, les orateurs canadiens surpassent ceux de l'opposition. — Dans l'art de la parole publique se signalent tout de suite : *Papinenu*, *Bédard*, *Panet*, *M. de Lotbinière*, *M. de Rocheblave*, *M. de Bonne* ; — les procès verbaux attestent leur supériorité. (*V. R. Christie, A Hist., 1248* ; *Jos. Desjardins, Guide, Québec, 1902*).

**10 Première session (24 janv. 2 mai 1797) :** — clôture du Parlement (31 mai 1796) ; — départ de lord *Dorchester* (9 juillet) et tenue d'office (15 déc.). — *Robert Prescott*, son successeur : 12 juillet et 15 déc. 1796.

IV°

Législatures

ière du

Bas-Canada

(1792-1796)

départ (29 juil. 1799) et terme d'office (29 août 1807) ; son lieut.-gouv., *Robert Milnes* (31 juil. 1796-5 août 1805). (V. Christie, p. 173). — Réélection de M. Panet comme président de la Chambre, en dépit du vote hostile de quatre Canadiens, dont 36 élus contre 14 Anglais. — Discours du trône par le lieut.-gouv. : réponse appropriée (V. Christie, p. 178). — Questions débattues : traité amical de commerce et de navigation avec la République voisine ; l'arrestation et l'exécution de *David MacLane* "comme coupable de haute trahison" ; projet d'Université mixte, rejeté à 15 voix de majorité ; fraudes électorales ; pilotage des vaisseaux jusqu'au Bic ; scandale des concessions seigneuriales aux Indis.

**20 Deuxième session (20 fév.-11 mai 1798) :** — dans le discours du trône, le gouvernement exalte la *marine anglaise* contre la française. — Réponse : sympathies coloniales, entente cordiale des deux Canadas, respect des lois, progrès de la province par la tranquillité et l'harmonie des autorités civiles ; question de voirie.

**30 Troisième session (28 mars-3 juin 1799) :** — victoires navales de la métropole et félicitations officielles ; projets de construction d'édifices publics à Québec à Montréal, dès que les fonds publics y subviendront aisément : — le Trésor royal propose les avances de fonds nécessaires, sous forme de prêt et d'amortissement ; — le roi étend ces libéralités aux villes et villages de tous les districts. (V. Christie, p. 193.)

**40 Quatrième session (5 mars-29 mai 1800) :** — Robert Milnes expose les hostilités avec la France ; — les contributions volontaires en faveur de la métropole ; — culture du chanvre à promouvoir ; — l'état des biens immeubles des Jésuites et vifs débats ; — expulsion de la Chambre de *Charles-Baptiste Bouc*, député d'Effingham (Terrebonne) pour transaction entachée de fraude : il est réélu ; — cumul des fonctionnaires salariés. .... — Le 4 juin 1800, dissolution du second Parlement (V. Christie, Bibaud, Sulte, Doughty et Shortt, *Can. and its Prov.*)

**Remarques :** — Le 14 août 1787, le prince **William-Henry**, troisième fils du roi (V. *Fascicule IV*), arriva à Québec, à bord du *Pégase* dont il était le commandant : il fut l'objet d'extraordinaires réjouissances dans le pays. — Les habitants de Sorel, où domine l'élément loyaliste, donnent son nom à leur localité : officiellement désormais *William-Henry*. — S. A. R., le prince **Edouard-Auguste**, depuis duc de Kent, quatrième fils du roi, vint de Gibraltar à Québec, le 10 mai 1791, avec le régiment dont il était le colonel. — Le 12, il est complimenté au Château Saint-Louis par les officiers civils et militaires, par le clergé et la haute bourgeoisie. — Il revint au Canada en 1796 ; il fut (1799-1800) nommé *commandant-en-chef* des troupes britanniques de l'Amérique du Nord.

II<sup>e</sup> Législature

(1797-1800)

**10 Conseil législatif :** — le 8 juillet 1792, se forme à Kingston—canton et ville ainsi dénommés en l'honneur de George III — le gouverne-

2o  
Législature  
du  
Haut-Canada  
(1760-91)

ment du H.-C. par la réunion des 8 membres du Conseil : seul, *Jacques Baby*, de Détroit, représente les Canadiens. — Du 10 au 15, il délibère pour diviser la province en comtés et en arrondissements électoraux.

**2o Chambre législative** : — elle se compose de 16 élus, parmi lesquels *François Baby*, représentant les comtés d'Essex et de Suffolk. — Elle tint *cinq sessions*, durant la première législature : 1. du 17 sept. au 15 oct. 1792 ; — 2. 31 mai-9 juillet 1793 ; — 3. 2 juin-9 juillet 1794 ; — 4. 6 juillet-10 août 1795 ; — 5. 16 mai-3 juin 1796. (Projets de lois : V. *The Makers of Can.* J.-G. Simcoe, p. 79 et ss. ; et *Can. and its Prov.* : The Prov. of Ontario, t. I).

**3o Deuxième législature (1797-1800)** : — en août 1796, renouvellement du mandat aux 16 députés. — Le 11 sept., départ de Simcoe, qui est remplacé par l'administrateur *Peter Russell* jusqu'en 1799, époque de l'arrivée du lieut.-gouv. *Peter Hunter*. — En 1796, Niagara est évacué en faveur des Américains. — Le siège gouvernemental est transféré à *York* (Toronto) ; — le Parlement y tient *quatre sessions* : 16 mai-3 juillet 1797 ; 5 juin-5 juillet 1798 ; 5 juin-29 juillet 1799 ; 2 juin-4 juillet 1800. (V. C.-G. James, S. R. C. 1903, II, p. 145).

## CHAPITRE V

### LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1o  
Inauguration  
du  
commerce  
anglais

**1o Premiers trafiquants** : — selon Murray, la *plupart* constitue " un groupe de gens les plus immoraux qu'il ait jamais connus ; aventuriers de basse éducation, ou jeunes débutants dans le trafic, ou vieux faillis en fuite, tous avides de faire fortune sans grand souci des moyens qui les y conduisent ". — Le succès des armes britanniques les a attirés de New-York et du Massachusetts : ils échangent les objets manufacturés en Angleterre contre les produits du sol canadien, qu'ils vendent à la *manutention militaire*, ou qu'ils exportent aux *Antilles* ou à la *métropole*. — Le commerce en gros, ils l'ont accaparé ; — le détail est laissé aux mains des Canadiens : — source naturelle de mécontentement et de division initiale.

**2o Répression du commerce illicite** : — la *Proclamation royale* de 1763, invite " tous les sujets du Royaume et d'Amérique à se hâter d'entrer en jouissance des avantages et profits que le Canada leur offre pour le commerce, l'industrie, la navigation, les établissements coloniaux ". — En septembre 1763, Murray organise la croisière de gardes-côtes, dans le Golfe, pour saisir les *contrebandiers français* de Saint-Pierre et Miquelon : il fait armer deux forts bâtiments dans ce

dessein : — inutiles précautions, car spiritueux, ustensiles, marchandises sont débarqués dans les anses du Labrador.

**3o Concessions aux Anglais :** — en 1765, le gouverneur concède à la *Compagnie Dunn* le monopole du trafic des postes indigènes, au profit du Trésor. — La Compagnie en loue *plusieurs* à des fermiers particuliers. — Ce procédé soulève *les réclamations* universelles des trafiquants. — En 1767, *sir W. Johnson*, le vainqueur de Dieskau, l'âme des *Six Nations* iroquoises, propose des accommodements légaux et restrictifs. — En 1768, un comité de marchands et de Conseillers de Québec rédige un rapport sur la matière, sans amener aucun résultat satisfaisant. — La guerre de Pontiac venait (1763-66) de compliquer les embarras et les intérêts réciproques. — La discussion se prolongeait, quand survint la Révolution américaine (1775).

**1o Distributions des terres :** — d'après le rapport de Murray (1762), environ 8 millions d'acres furent concédés, durant l'ancien régime. — Un peu plus d'un quart, donné en main-morte à l'Église catholique, pour subvenir aux besoins du culte ou de l'éducation de la jeunesse. — La Couronne, dans les *concessions individuelles*, s'était réservé des droits de royauté, concernant les routes, les ports, les rivages, la coupe des chênes de construction navale, certains minéraux de valeur.

**2o Produits de la culture :** — le sol est fertile pour la production des céréales : mais Murray trouve que l'habitant canadien ne vise pas à tout le rendement désirable ; — "il est vrai, dit-il, qu'il est susceptible d'être convoqué sous les armes à l'improviste, incertain de pouvoir récolter ce qu'il a semé de surplus". — Les arrivages aléatoires d'Europe lui inspirent de pourvoir tout seul aux nécessités domestiques. — De là : culture du lin, du chanvre, du tabac, non dans une quantité suffisante pour l'exportation, mais pour subvenir aux besoins immédiats. — Aussi l'habitant reste modeste, parcimonieux, laborieux, probe, industrieux. — Le gouverneur a surtout en vue de promouvoir, en le plaignant, les transactions de négoce avec la métropole de son nouveau maître : — l'Anglais a le commerce et des échanges des produits qu'il manufacture chez lui.

**1o La potasse :** — en 1767, un Anglais installe à Québec une usine de potasse : ce carbonate de potassium est surtout extrait des cendres de l'érable, du hêtre, du bouleau. — En 1770, il est expédié à Londres 50 tonnes. — Ce produit devient un important article de trafic, jusqu'à l'époque de la découverte de procédés nouveaux d'extraction.

**2o Rapport de Carleton :** — en 1768, il écrit un rapport au ministre des manufactures : — peu de lin sur le marché, pas d'abondance de la laine, un peu de poterie de cuisine, des cuirs grossiers dans quelques tanneries, importation des cuirs fins, de la bonneterie, des couvertures. — Lord Hillsborough, secrétaire colonial, s'alarme contre les

II°  
Progrès  
de  
l'agriculture

III°  
Industries  
diverses

*confections canadiennes* : il entend que les industries textiles de la Grande-Bretagne aient le privilège d'habiller les sujets de l'Empire.

**3o Distilleries** : — en 1769, ouverture d'une distillerie de rhum, afin d'utiliser les mélasses des Antilles. — Façon de créer et de maintenir des *relations commerciales* ; — car le gouvernement, qui a l'œil ouvert sur les Colonies américaines, y pressent des malaises, des idées d'indépendance en convée, et tient à diminuer le trafic des échanges.

**4o Constructions navales** : — pour les alimenter dans les chantiers d'outre-mer, le gouverneur favorise l'exploitation, au lac Champlain surtout, des *douves de chêne*. — En 1772, on en exporte 150,000 environ. Une *prime fixe* est assurée aux producteurs en gros.

**5o Céréales** : — en peu d'années, la culture s'améliore et s'étend avec la population. — En 1771-72, le marché abonde en céréales : les achats pour l'exportation s'accroissent ; — les ports du Saint-Laurent s'ouvrent à de nombreux voiliers, qui emportent plus de 190,000 boisseaux de grain.

**6o Réduction du minerai de fer** : — en 1762, les forges et hauts-fourneaux du Saint-Maurice sont en opération, produisent par le charbon une qualité supérieure, propre à la manufacture des haches et des instruments en acier. — En 1764, les artisans sont rétribués par le gouverneur des Trois-Rivières et nourris de la ration des soldats ; — le charbon de bois est fourni par la prestation et la corvée. — En 1767, les forges fermées en 1765 sont concédées par Carleton à *C. Pelletier*, qui les met aussitôt en fonction pour la production des ustensiles du ménage. — En 1770, plus de 400,000 livres de *fer en barre* et, en 1771, 200 tonnes de *fer en gueuse* sont expédiées en Angleterre.

**1o Restrictions commerciales** : — la traité de Versailles (1783), reconnaissant l'Indépendance américaine, n'a pas réglé la question économique entre Londres et la République. — L'Angleterre y pourvoit, la même année, en votant une loi " accordant à la Couronne *certaines droits* de trafic et de commerce entre les sujets de ses *Domaines* (Dominions) d'outre-mer et les États-Unis ". — Le 6 avril 1784, une *nouvelle loi* soumet ces relations aux approbations ministérielles, et même les supprime. — Le 8 avril 1785, un ordre-en-conseil prohibe *toute importation* des E.-U. par mer dans les ports de la Province de Québec ; — le Vermont tente une exception, qui lui est refusée (6 mars 1786). — Mais, il y eut des *réclamations officielles* en faveur des Loyalistes de l'Onest.

**2o Fermeture des Antilles anglaises** : — désormais le cabinet de Londres entend *monopoliser* à l'avantage de la Grande-Bretagne les riches produits de ses possessions tropicales. — Les Américains ont jusque-là bénéficié des échanges avec les Antilles : devenus rebelles, indépendants, ils ne méritent plus l'usage de ce trafic. — L'Angleterre ruine ainsi le commerce de ses propres sujets, sans que les Provinces maritimes et Québec en puissent tirer, bien que soumis à la même Couronne, un profit rémunérateur ou des avantages domestiques. — Aussi

IV°  
Période  
de  
Règlementation  
1°  
Relations  
commerciales



bien, la *contrebande* ne cessa de s'établir et de s'étendre, au détriment de la marine marchande de la métropole.

**3o Gêne commerciale au Canada :** — ces restrictions créent dans la colonie un malaise fâcheux. — *Adam Lyburner* (1746-1835), Ecossais d'origine, émigré à Québec (1776), homme d'affaires fort estimé, est délégué à Londres (1787), dans un dessein politique sans doute, mais surtout comme porte-parole des négociants, en vue de faire modifier les tarifs métropolitains. — Il avait la recommandation et l'appui du gouverneur, lord Dorchester. — Il échoue dans la mission qui lui est confiée, même eu égard à ses desseins politiques. — Un énorme *groupe de Loyalistes bien intentionnés* des E.-U. se sentent détournés de leur projet d'établissement au Canada : ils se retirent des Etats de l'Est pour fonder l'*Ouest Moyen*, devenu si prospère dans la suite.

**1o Recherches de lord Dorchester :** — en nov. 1786, il nomme un *Comité* dans le Conseil, chargé de faire une sérieuse investigation des causes de la stagnation commerciale et industrielle. — Appel aux négociants des trois districts, et rapport communiqué au gouverneur (29 mai 1787).

**2o Rapport du Comité :** — durant 20 ans, le commerce a été limité presque à la seule Angleterre ; — il l'est encore présentement. — *Quelques* échanges avec les Antilles : rhum, sucre, café, mélasse, épices, produits frappés de droits d'entrée s'ils viennent directement, *exemptés* en venant par Londres ! — D'ailleurs aux E.-U. la distillation du rhum le rend accessible aux plus pauvres : d'où *contrebande* facile sur une immense frontière sans douaniers. — (Le rhum passait, à l'époque, pour un *produit essentiellement indispensable* dans la colonie).

**3o Réclamations légitimes :** — en conséquence, le Rapport concluait : — au *libre passage* en Angleterre des marchandises américaines traversant le Canada, à l'*entrée libre* du blé de l'Ouest, à la *vente exclusive* de la farine aux ports des Provinces maritimes, au *départ direct* du Canada, sans toucher aux escales d'Angleterre, des vaisseaux marchands de la métropole, commerçant avec la Péninsule hispanique et l'Europe méridionale : — procédé avantageux aux navigateurs et aux négociants de la colonie.

**1o Instructions militaires :** — on les a renforcées, au point que " seuls les voiliers de l'Etat ont le *monopole du trafic* sur les lacs de l'Ouest " : — elles suppriment ainsi toute ingérence américaine. — Les marchands se plaignent souvent de leur asservissement à ce monopole exclusif du *transport* de leurs marchandises de troc, à *époque et jour fixes*. — D'ailleurs, le traité de 1783 réglait le *transport* aux E.-U. des postes d'Oswego, de Niagara, de Détroit, de Michillimakinac.

**2o Arrérages dûs aux Montréalais :** — en 1787, le comité observe avec raison que les négociants de Montréal ont dans l'Ouest *des créances* au montant de 300,000 liv. sterl., la moitié environ auprès des trafi-

2°

Essai

d'amélioration

du trafic

3°  
Trafic  
des  
pelleteries

quants de Cataracoui à Détroit, le reste au compte de ceux de Makinac et au-dessus. — Le remboursement exigeait bien deux années de crédit en plus.

3o **Liberté du trafic avec les indigènes** : — la compétition conduit, comme jadis, à la vente à outrance des *spiritueux*, à la fraude, à la démoralisation, aux discordes. — *Alexander Henry*, les deux *Frobisher*, etc., s'associent alors entre eux pour améliorer cet état de choses, et préludent ainsi à la fondation de la *Compagnie du Nord-Ouest* (1783) : celle-ci traita de l'Ohio au lac Athabaska.

4o **Plans de Mac Gill** : — l'un des Associés en 1785, **James Mac Gill**, (1744-1813), Ecossais de Glasgow, frère d'*André*, membre de l'Assemblée, des Conseils législatif et exécutif, brigadier-général (1812), fondateur de l'Université qui porte son nom, — fait ressortir les avantages de voies fluviales et lacustres pour consolider le trafic de l'Ouest et son débouché sur le Saint-Laurent et l'Atlantique. — Ses prévisions se sont réalisées jusqu'à la construction du *Canal Erié* (1825), qui favorisa aussitôt le trafic par les E.-U.

1o **Impulsion à donner aux industries** — le même Comité de 1787, outre l'idée de libération des restrictions vexatoires, spécifie l'encouragement qu'il importe d'accorder aux diverses *industries nationales* : chanvre, lin, potasse, blé, farine, seigle et orge à distiller, bois de construction navale. — Il suggère l'érection de *magasins publics* ou *entrepôts* de blé, confiés à des commis habiles qui le font nettoyer et classer, soit en vue de la consommation, soit dans un dessein d'exportation. — *Simcoe* reprend le procédé dans la suite.

2o **Chambre de Commerce** : — le Comité fait revivre le projet de l'*incorporation* d'une Chambre de Commerce ; — elle serait dotée des pouvoirs d'*arbitrage* dans les litiges, de *règlementation* pour le développement du trafic, pour la navigation, pour les assurances. — Cette institution, ainsi conçue et appliquée, obviait aux atermoiements des tribunaux et de l'Assemblée législative, en ce qui concernait les matières économiques.

3o **Rapprochement commercial** : — les vigoureuses réclames du Comité font relâcher les liens d'exclusion du trafic américain. — En 1787 même, le Conseil de Québec légifère en faveur de l'*importation du tabac*, de la *passage*, par voie du lac Champlain et du Richelieu. — En 1788, nouvelle ordonnance pour les échanges *par l'intérieur* du pays — les *fourrures exceptées*. — En 1790, la *gueuse* du fer est objet d'entrée.

4o **Traité de Jay (19 nov. 1794)** : — **John Jay** (1745-1829), homme d'Etat et juriste américain, négocie la *première convention commerciale* entre les E.-U. et la Grande-Bretagne : — *évacuation* des postes de l'Ouest en territoire de la République ; — *libres relations* entre les deux peuples, y compris les Indiens ; — *libre navigation* intérieure, même sur le Mississippi ; — *marchandises non prohibées*, échangées par ces voies intérieures, soumises à la douane de celles d'Europe ; — nulle

4°  
Acheminement  
au  
libre échange

perception douanière sur les objets de trafic des Indiens eux-mêmes : le seul port d'entrée est celui de Saint-Jean du Richelieu, où l'on percevra des droits domaniers. — Des clauses additionnelles autorisent des modifications, après entente préalable. — En 1796, la législature de Québec concède au gouverneur le droit d'altérer les articles avec le consentement mutuel des contractants : — loi votée ensuite annuellement jusqu'en 1812.

**1o Tenure seigneuriale :** — Murray se montre favorable au système ; — il se fait concéder la seigneurie de la Malbaie — Murray Bay — et il engage ses officiers à s'en procurer en aval du fleuve ; — quelques-uns achètent de seigneurs retournés en France. — Carleton estime cette haute classe sociale, polie et instruite ; — il respecte l'institution établie, bien qu'il se refuse à créer une nouvelle noblesse anglaise, avec privilèges et droits héréditaires.

**2o Fonctionnaires :** — lord Dorehester plaide à Londres, avec sincérité et émotion, la cause des seigneurs canadiens ; l'exode des nobles en France a été fort exagéré. — Il leur manifeste par des faveurs sa reconnaissance. — Un groupe de seigneurs, satisfaits du nouveau régime, sollicite et obtient des emplois civils et militaires. — La plupart séjourne dans le domaine seigneurial. — M. de Lanaudière, aide-de-camp du gouverneur, propose au Conseil (1788) de déclarer les seigneurs propriétaires absolus de leurs terres : sa proposition est écartée par tous ses congénères.

**3o Fidélité et loyauté :** — l'Invasion américaine se heurta à la loyauté des seigneurs, bien que ceux-ci ne pussent déterminer le peuple à se désister en masse de la neutralité. — “ Ni la distance des lieux, ni la rigueur de la saison, écrit M. de Gaspé, n'empêchaient les anciens Canadiens, qui avaient leurs entrées au château Saint-Louis à Québec, de s'acquitter de ce devoir : les plus pauvres gentilshommes s'imposaient même des privations pour paraître décemment à la solennité.” — Quelques seigneurs fonctionnaires se montrèrent trop zélés en faveur des Anglais : on les surnomma les Chouagnens, ou déserteurs du nationalisme, par analogie aux transfuges dans l'attaque de Chouagnen (14 août 1756). (V. B. Sulte, *Hist.* t. VIII, p. 30.)

**1o Le costume :** — il consiste en un simple surtout qu'ils couvrent, en hiver, d'un capot, retenu par une ceinture de laine ; — la tuque rouge est en usage, mais est remplacée par un casque en pelletterie. — La coiffure cache les oreilles, le cou et même une partie du visage ; — sans compter les mitaines, les manchons, les chaussures appropriées au climat ou mocassins. — L'ensemble se complète par une courte pipe, qui ne quitte presque jamais la bouche.

**2o Les mœurs et coutumes :** — les manières sont aisées et polies ; — le peuple canadien a conservé le caractère français : actif, brave, ardent, il est doué d'un bon sens naturel et d'une forte clarté d'intel-

V°

Les Seigneurs

VI°

Les Habitants

ligence. Il est civil et respectueux à tous, sans distinction de personne : les hommes se saluent et se font la révérence en se rencontrant ; ils sont très hospitaliers, même aux étrangers. . . — Le Canadien entreprend avec courage les plus pénibles travaux ; il se console et se délasse en fumant, en riant, en chantant, en dansant. Rien ne le dégoûte, rien ne l'arrête, ni la longueur des voyages, ni l'excès des fatigues, ni la mauvaise qualité des aliments, pourvu qu'il soit soutenu par de bons propos et des plaisanteries. — Depuis la Cession, les fermiers vivent dans l'abondance des choses nécessaires. — Pas un Canadien sur cent ne sait l'anglais ; mais les femmes ont plus d'instruction. . .

**3o La culture des terres :** — au lendemain du siège de Québec règnent la famine et la plus effroyable misère : le vainqueur sut secourir les vaincus. — Bientôt l'habitant se ressaisit et, jusqu'à la fin du siècle, le progrès agricole amène l'aisance et la richesse. — Plusieurs seigneurs vivent du travail de leurs bras. — Chaque habitant à l'aise possède ordinairement de 15 à 20 moutons, 10 à 12 vaches, 5 à 6 bœufs de labour. Le bétail est petit, mais excellent. — Il y a peu de seigneuries qui ne donnent de l'orge, du maïs, du seigle, du chanvre, du lin, du tabac, et à profusion. — Cependant, beaucoup de jeunes Canadiens ont gardé le goût des voyages lointains (V. It., loc. cit).

VII°

La Milice

**1o Edouard-Auguste, duc de Kent et Strathern (1767-1820) :** — quatrième des garçons parmi les 15 enfants de Georges III, et père de la reine Victoria, est envoyé au Canada en 1791 ; — en 1794, il sert aux Antilles ; — en 1796, il revient au pays, où il est nommé chef d'état-major des troupes (1799-1800). — De mœurs dissolues, il sut néanmoins se rendre populaire par sa simplicité et sa bonhomie.

**2o Organisation militaire :** — le nouveau régime conserva les capitaines de paroisse de l'ancien. — En 1786, lord Dorchester fait ajouter deux bataillons au 60<sup>e</sup> régiment qu'il nomma le *Royal Américain* : Louis-Joseph Fleury d'Eschambault fut promu lieutenant-colonel. — Dix ans après, à son départ, il laisse des instructions pour former le *Royal Canadien*, composé de 600 hommes : *Joseph-Dominique de Longueuil*, commandant d'un bataillon, et *Louis-Ignace de Salaberry*, major ; on l'appelait aussi les *Volontaires*, ayant des officiers et sous-officiers canadiens. — En 1801, il fut licencié, par crainte de l'impression causée par les victoires de Bonaparte en Europe.

**1o Les Prêtres :** — la Terreur révolutionnaire (1792) les a poussés en Angleterre, toujours hospitalière au malheur — Napoléon excepté. — Grâce à Mgr Hubert, de Québec, une quarantaine sont venus se réfugier en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, dans le Bas-Canada surtout. — Six seulement retournèrent en France, après la tourmente.

**2o Les Royalistes :** — environ 14 nobles, parmi lesquels deux figures saillantes, le duc de *La Rochefoucauld-Liancourt* et le comte *René-Augustin de Puisaye* ; — puis un groupe d'officiers et de paysans. — Pas-

VIII°

Les Émigrés

sant par les États-Unis, tous sont hospitalisés dans le Haut-Canada, avec défense de franchir ses bornes ; le gouvernement de la métropole appréhendait *leur influence* sur les Canadiens, qui aimaient tous la France et son roi infortuné. — Il y eut des *essais de colonisation* de leur part. — En 1802, le comte de Puisaye en rapatrie la plupart : le colonel de Saint-Victor, le marquis de Beauport et sa famille, Queton de Saint-Georges, le comte de Chalus vinrent s'établir à Montréal et à Québec. (V. N.-E. Dionne, *Les Ecclés. et les Royal. fr.*).

IX°

Le commerce

**1o La Compagnie de la baie d'Hudson** : — de 1670 à 1772, elle limite son commerce aux rivages de la baie James : les Indiens lui portent les fourrures. — Ses forts de traite sont York, Severn, Prince-de-Galles, Orignal. — En 1782, le célèbre amiral français, *Jean-François Galaup*, comte de *La Pérouse*, avec trois navires, s'empare des trois premiers forts : la Compagnie ressentit ce dernier coup de la main de la France ; elle subit des pertes considérables, mais rentra en possession de ses forts. — Elle commençait à subir un autre assaut redoutable, de la part d'une nouvelle rivale.

**2o La Compagnie du Nord-Ouest** : — depuis 10 ans, des marchands écossais de Montréal convoitent les riches fourrures de l'Ouest, lorsque, en 1783-84, ils fondent une *Compagnie*, rival de celle de la Baie d'Hudson. — Les associés se nomment Simon MacAvish, Joseph Frobisher, John Gregory, William MacGillivray, Angus Shaw, Roderick MacKensie, Cuthbert Grant, Alexander MacLeod, William Thornburn. — Dès lors, une compétition acerbe, rusée, violente tour à tour, éclate entre les deux rivales. — Toutes deux, la dernière surtout, ont à leur service des Canadiens français, commis, contremaitres, voyageurs, ouvriers, guides, interprètes : — ce sont les ancêtres des *métis* catholiques du Nord-Ouest. — La lutte se continue jusqu'au siècle suivant. — Les bénéfices commerciaux furent énormes. (V. L.-A. Prud'homme, S.R.C. 1910, et dans *La Nouvelle-France*).

**3o Importations et exportations** : — en dehors des pelleteries, le Canada exporte des denrées (1786) pour 325,000 liv. ; — il importe la même année pour 250,000 liv. — Dans la suite, la proportion s'accroît annuellement : en 1795, la récolte donne 400,000 boisseaux de blé. — Tous les *bâtiments marchands* sont *anglais* ; aucun n'appartient aux négociants du pays, la métropole n'autorisant le commerce avec nulle autre nation. — Le *bois de construction navale* est l'objet d'un grand débit.

**1o Constructions navales** : — en 1790, on inaugure à Québec, sur une très large proportion la construction des navires ; — les guerres maritimes impriment à cette industrie un *accroissement considérable*. — D'autre part, l'Angleterre compte beaucoup d'ouvriers : on leur transporte le bois à peine équarri pour leur chantiers et les charpentes.

**2o Manufacture domestique** : — elle existe partout dans le Bas-

X°

L'Industrie

Canada, comme un héritage familial. — Elle consiste à tisser de grosses toiles, des étoffes en laine, les linges de corps et de ménage. — On travaille le cuir, qui est adapté aux besoins domestiques et aux harnais des animaux. — Tous les Canadiens savent construire leurs meubles, avec goût et avec art, aussi bien que toutes les commodités nécessaires et utiles à l'embellissement de leurs demeures. — Lin, potasse, douves, poisson sec, huiles, conserves de fruits, extraction et cuisson du sirop d'érable, ginseng, plantes médicinales, tout est exploité en vue d'une *vie frugale et simple*. — Les articles d'habillement, l'orfèvrerie sont seuls importés d'Europe.

XI°

La Presse

- 1° **Le journalisme** : — en 1764, paraît la *Gazette de Québec*, sans qu'elle éveille ni la curiosité ni les sympathies. — En 1776, *Fleury Mesplet* inaugure à Montréal l'œuvre de la presse en imprimant *l'Adoration perpétuelle* ; deux ans après, il fonde la *Gazette de Montréal*, en deux langues ; c'est l'origine du journal actuel "The Montreal Gazette". — Sa publication satyrique *Tant pis, Tant mieux* (1779-80) le fit jeter en prison par Haldimand : elle était l'œuvre de Valentin Jotard. — En 1783, l'*Almanac* curieux et intéressant. — En 1788, *La Gazette littéraire*, pendant que James Tanswell éditait *Le Courrier de Québec*, qui n'eut que deux numéros. — En 1790, parut à Newark *The Upper Canada Gazette*.  
2° **Le théâtre** : — le Malouin, *Joseph Quesnel* (1749-1809) compose (1788) *Colas et Colinette* qu'il mit sur la scène à Montréal (1790). — Outre quelques pièces fugitives, il a laissé deux comédies en vers, *l'Anglomanie* et *Les Républicains français* ; deux opéras, dont la musique est de sa façon, *Lucas et Cécile*, et *Colas et Colinette*. (V. B. Sulte, *Hist.*, t. VII.)

CHAPITRE VI

LA SITUATION FINANCIÈRE

- 1° **Droits de la Couronne** : — en 1763, Georges III entre en possession des revenus et redevances, payables à la Cour de Versailles. — Les *revenus publics* ne sont pas un droit *colonial*, mais *royal* : le roi a le privilège de les percevoir et d'en faire l'appropriation. — Le contrôle des finances est le dernier que puisse réclamer un gouvernement *non autonome* : — s'assurer le contrôle sur la disposition de leurs deniers publics sera l'objet de la lutte future des deux Provinces du Canada (1791-1840).  
2° **Nomination du Receveur** : — sous le Régime militaire, la perception est *sans organisation régulière* : — Murray a seul le contrôle des recettes et dépenses. — Sa commission lui impose le devoir de nommer

I°  
**Le Receveur  
général**  
(1764-91)

un percepteur : — en sept. 1764, il choisit comme *receveur-général* **Walter Murray** de Québec, qui offrait les *sécurités* suffisantes pour cette charge, sous la direction du gouverneur : il était toutefois *responsable* au Lord du Trésor ou à ses suppléants. — En juillet 1765 la Couronne confie la charge à **Thomas Mills**, devant rendre ses comptes au chancelier de l'Echiquier : — son salaire est de 200 liv. sterling.

**3o Attributions** : — en mars 1766, des instructions lui sont signifiées : les impôts à lever, leurs taux respectifs, l'appropriation du rendement aux dépenses du gouvernement local et aux charges de leur perception ; — le *surplus* doit être versé au Trésor. — Compte annuel, transmis aux commissaires du Trésor, pour recettes et dépenses, lesquels lui délivrent tout mandat de paiement, tandis que la commission du gouverneur l'autorise à émettre ce mandat sur la caisse du receveur-général : sujet de conflit sérieux dans la suite.

**4o Premiers exercices** : — en juillet 1766, Th. Mills entre en fonction : — un an après, il va à Londres exposer l'état des revenus publics. — **Hector Cramahé** le remplace. — En 1770, **Thomas Dunn** lui succède — En juillet 1777, il a pour successeur **William Grant**, comme substitut de Th. Mills ; — en juillet 1784, il se rend à Londres pour la vérification de ses comptes : il est remplacé par **Henry Caldwell** jusqu'en 1787, époque du retour de Mills, qui est suspendu de ses fonctions en 1789 par lord Falchester.

II°  
**Budget  
initial**  
(1763-74)

**1o Recettes (1763-74)** : — avant la Cession, les revenus du Domaine royal sont prélevés en partie sur : les *droits* d'entrée et de sortie, les reutes seigneuriales des *lods* et *ventes*, des *cens* et *rentes*, le *loyer* des postes de pelletcries, l'*impôt* de la construction des maisons, le *droit* d'aubaine et celui de *déshérence*. — La Couronne anglaise entre en possession de toutes ces perceptions. — Le receveur W. Murray (août 1764 — juin 1766) n'accuse qu'une entrée en caisse de 815 liv. sterling : cet encaissement est regardé comme dérisoire pour constituer le fonds de la *liste civile*. — En juillet 1766, le gouvernement affiche une échelle des *tarifs douaniers* : ce procédé relève le chiffre des recettes ; — mais jamais certains droits royaux ne sont perçus, devant les réclamations émises jusqu'en 1774.

**2o Dépenses (1763-74)** : — elles se répartissent en trois classes : les *salaires publics*, les *gratifications* d'office, les *frais éventuels*. — Les premiers sont évalués par la métropole à 3,650 liv. st. par année, mais restent non payés les premières annuités. — Les secondes sont des abus aux yeux de Carleton et montent à 4,415 liv. st., alors que le gouverneur est réduit à les solliciter à Londres : — les dépenses s'élèvent à 6,230 $\frac{1}{2}$  liv. st.

**1o Recettes (1774-91)** : — la *Loi sur les impôts*, en 1775, abolit le tarif de 1765 ; — elle taxe plus fortement les spiritueux (rhum et eaux-de-vie), les mélasses, les sirops ; — son application ramène la perception

III°

Second Budget

(1775-91)

IV°

Valeur

commerciale

des

monnaies

(1763-91)

anciennes des lois françaises, mais unit au trafic avec les Indiens : on dut l'amender aussitôt. — L'encensissement du Trésor colonial (1783-90) accuse la somme de 31,585 liv. st., et un total de 94,762 liv. (1775-91). — Une *Déclaration* (1778) donne la garantie que la levée de certains impôts par la métropole ne vise que le règlement du commerce et sera affectée aux besoins de la colonie.

**2o Dépenses (1774-91)** : — les gratifications sont presque supprimées à la demande de lord Dorchester. — L'accroissement subit de la population, l'arrivée des Loyalistes, l'extension des affaires publiques entraînent l'augmentation du nombre des *salaires* administratifs et des *frais éventuels* : — soit, en 1788, 5,945 liv. et 20,608 liv. st. — Au clergé anglican l'on accorde un septième des terres de la Couronne non utilisées, appelées *Réserves du clergé*. — En 1789, sir Thomas Mills et William Grant, receveurs, sont condamnés, après enquête, à une restitution de 8,756 liv. sterling : — dès lors, chaque Province aura son *inspecteur* des deniers et comptes publics, responsable au Conseil et à l'Assemblée (V. Duncan Mac Arthur, *Can. and its Prov.*, t. II, p. 491).

**1o Papier-monnaie** : — on l'a émis aux habitants, sous l'intendance de Bigot : *dépréciation* immédiate, après la Cession et sous le Régime militaire (1759-63). — Les Canadiens ont enché leur *numéraire* ; il ne réapparaît que pour le commerce de détail. — A la reprise des affaires, la *monnaie courante* s'échange entre les marchands canadiens, ceux de Québec avec Halifax, Boston, Salem : ceux de Montréal avec la colonie de New-York par la route du lac Champlain. (V. Larreau).

**2o Valeur comparative des monnaies** : — introduction au Canada, par le trafic américain aux Antilles, de la *piastre espagnole* (*piastra*, plaque de métal), dite *pièce de huit* réaux, de la valeur de 4 sh. 6 d. (pence). — Le *shilling* ou *schelling* anglais sert alors d'unité nominale. — La piastre ou le *Dollar américain* suit un taux variable, selon les pays : 5 sh. à Halifax, en Nouv.-Angl., — 7 sh. à New-York, puis 7 et demi et même 8 sh. : taux qui s'introduit respectivement à Québec et à Montréal : — Cette *surélévation* est défavorable aux transactions intérieures.

**3o Moyens de change** : — le 4 oct. 1764, une ordonnance de Murray "règle le cours des monnaies". — La piastre espagnole est évaluée à 6 sh., — le *grand écu* français à 6 sh. 8 d., — le *schelling* anglais à 1 sh. 4 d. : toute fraction de ces unités est prohibée, pour diminuer les fraudes. — La papier-monnaie portait jadis ces mots : *Bon pour* ou *Bons* dans la suite. — En 1767, un entrepreneur de Québec sollicite du Conseil le *privilege* d'émettre ces *Bons* ou *Billets promissoires* de petits montants, comme moyen de substitution aux fractions prohibées : — sorte d'inauguration de la **première banque**, munie d'une charte au Canada. — En 1777, le taux fixé par Murray subit une dépression légale — on lui substitue l'évaluation adoptée entre Québec, Halifax, la Nouv.-Angleterre. — Néanmoins, en 1783, les négociants



montréalais et, bientôt les Loyalistes du H.-C., maintiennent le cours monétaire de New-York, du N.-Jersey, de la Pennsylvanie.

V°  
Echec  
de la  
création d'une  
Banque  
commerciale  
(1792)

**1o Premiers banquiers** : — trois sociétaires anglais, *Phyn, Ellice, Inglis*, négociants en relation avec deux importantes Compagnies de Montréal — celle de *Todd, Mac Gill*... et celle de *Forsythe, Richardson*... — inaugurent (1792) l'institution d'une **banque régulière** au Canada. — La dénomination est *Compagnie de Banque canadienne* (The Can. Banking Co.) ; — elle lance son prospectus le 17 mars, en établit la raison et l'opportunité...

**2o Organisation et fonctionnement** : — son siège est à Montréal, *bureau central*, avec différentes branches se ramifiant dans les villes des deux nouvelles provinces. — La Banque a le dessein de recevoir les dépôts courants, d'émettre du papier, billets et effets à ordre, de les escompter, de tenir des comptes courants pour les épargnes, les recettes et les dépenses, de changer les billets promissoires... Les promoteurs se proposaient d'activer *le trafic* de la colonie : on ne saurait louer assez leurs intentions et leur organisation.

**3o Echec de la tentative** : — l'échec résulte de plusieurs causes locales : — les *districts ruraux* du B.-C. ne sentent guère le besoin de tels services ; — les *marchands* du H.-C. exercent en ville la fonction de vrais banquiers, grâce aux *Bons*, émis en fraude de la loi ; — les *agents* des Compagnies montréalaises sont les entremetteurs bien rétribués des conventions entre les négociants en gros et en détail. — Le lieutenant-gouverneur *Simcoe* forme le dessein de créer l'emmagasinage des farines et des grains, de les mettre sous la main de ses Conseillers : les lords du Bureau du Commerce s'opposent à l'exécution de ses plans ; — en 1794, les *transactions* commerciales avec les E.-U. favorisent l'exode direct du numéraire du Canada, au profit des négociants de la métropole.

VI°  
Système  
postal  
(1760-75)

**1o Service antérieur** : — en 1710, promulgation anglaise de la *Loi du Service postal* dans les colonies d'Amérique, entre elles et la métropole : — abondante source de revenus que ce service, alors et aujourd'hui. — Les *frais de port* — point d'affranchissement encore — sont ainsi établis : New-York à Philadelphie (9 d.), ou à Boston (1 sh.) : — soit à une distance au-dessous de 60 milles (4 d.), au-dessus jusqu'à 100 milles (6 d.). — Limite du *poids* d'une lettre (moins d'une once) à une once au plus. New-York à Boston, une lettre de trois feuilles distinctes (96 sous de notre monnaie).

**2o Administration postale** : — en 1760, le *Ministre* des Postes à Londres : — des *sous-ministres* de son choix à l'étranger. — *Division* de l'Amérique britannique en deux districts, méridional et septentrional, confiés à deux *délégués* (deputy) : le dernier s'étendait de l'Acadie au sud de la Virginie. — En 1763, **Benjamin Franklin** est l'un des délégués depuis dix ans ; il note dans son *Journal* qu'il encaisse des

recettes trois fois supérieures à celles de l'Irlande. — Après le traité de Paris, il s'empresse de venir au Canada installer des bureaux de poste à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec. — où il nomme délégué pour la colonie Hugh Finlay, juge de paix venu d'Ecosse (1760), habitué à parler le français.

**3o Organisation canadienne** : — déjà la chemini du roi sur la rive nord du fleuve a servi à la poste française : — les courriers ont des postes de relai à la distance de 9 milles environ, entre Montréal et Québec : — Finlay engage les services des courriers, à raison de 12 sous par lieue. — Le courrier de Montréal-New-York — par le lac Champlain et l'Hudson — est hebdomadaire, combiné de façon à coïncider avec le départ mensuel de la navette pour l'Angleterre. — En 1765, le tarif postal est fixé officiellement : une lettre de Montréal-Québec (85 d.-16 sous), des deux aux Trois-Rivières (65 d.-12 sous) ; — entre Montréal ou Québec et New-York (1 sh. — 25 sous ou 1 sh. 4d — 33 sous).

**1o Isolement temporaire** : — en mai 1775, prise du fort Ticouderoga, suivie de celle de Montréal par les Américains. Le service avec New-York est rompu, l'espace de huit ans. — En été, l'entrée d'un voilier en rade de Québec renseigne, presque exclusivement, le Canada sur les affaires extérieures ; — l'hiver, interception à peu près complète. — En 1784, Finlay tente l'essai d'un courrier à Halifax : le trajet prend sept semaines, tandis que celui de New-York n'exigeait que neuf ou dix jours ; — il a coûté 191 liv. st. pour un port de lettres montant à 75 liv. seulement.

**2o Reprise des relations postales** : — en nov. 1783, restauration du service entre Falmouth (Pays de Galles) et New-York d'une part. — et d'autre part Halifax (1788). — Puis s'ouvrent des bureaux de poste à Fredericton, Digby, Annapolis, Hartou (Wolfville), Windsor, Saint-Jean (1784). — A l'Ouest, de même à : Lachine, les Cèdres, Coteau-du-Lac, Charlottenburg, Cornwall, Lancaster, Osnabruck, Augusta, Elizabethtown (Brockville), Kingston (1789) : durant 15 ans encore le seul courrier régulier voyage en raquettes. — Niagara et les extrémités de la péninsule ontarienne ne sont guère bien desservies que vers 1804. (V. William Smith, *Can. and its Prov.* t. II, p. 729).

VII°

Réorganisation

postale

(1783-99)

CHAPITRE VII

L'ÉGLISE DU CANADA

**1o La jeunesse** : — né le 23 janvier 1715, à Plériu, dans les Côtes-du-Nord (Bretagne), placé au séminaire de Saint-Brieuc par son oncle, curé de sa paroisse natale. — il est ordonné prêtre le 16 mars 1739 et nommé vicaire à Plériu. — Il y séjourne deux ans ; sans avertir ses pa-

rents, il accompagne à Québec son compatriote, Mgr de Ponthriand.

**2o Fonctions sacerdotales (1741-66) :** — Durant 25 années, il est tour à tour directeur de Religieuses, chanoine, théologal, doyen du chapitre, grand vicaire, vicaire capitulaire. — Secrétaire de l'évêque, il connaît le diocèse, aime passionnément les Canadiens. — Après les batailles d'Abraham et de Sainte-Foye, il se dévoue, nuit et jour, au chevet des blessés et des mourants. — Le 2 juillet 1760, réunion du chapitre : l'abbé de Montgolfier, Sulpicien, est élu *vicaire général* du district de Montréal, l'abbé Perreault de celui des Trois-Rivières, l'abbé Maillard en Acadie, le R. P. Baudoin, S.J., en Louisiane, l'abbé Forget au pays des Illinois, l'abbé Briand à Québec. — Il sut gagner l'estime de tous. — "Il aperçut que, avec le changement de possesseurs, nos devoirs avaient changé, que les liens qui nous avaient unis à la France étaient rompus, que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination." (*Or fun*, par l'abbé Plessis). — Après la signature du *Traité de Paris*, il publie un mandement remarquable de sincérité et de loyauté. — Le chapitre fait choix de M. de Montgolfier pour le siège de Québec : l'élection n'est pas agréée par Murray, ni par le roi. — Le Sulpicien démissionne ; l'abbé Briand réunit les suffrages ; le gouverneur les confirme tacitement.

1°

**Mgr Briand**

(1766-84)

7è évêque

**3o Episcopat (1766-84) :** en janvier 1766, expédition des bulles canoniques ; — le 16 mars, à Paris, consécration épiscopale. — Séjour d'un mois à Plérin ; — le 28 juin, retour à Québec. — La guerre a amoncelé les ruines : cathédrale, palais épiscopal, églises paroissiales. . . Œuvre de reconstruction, culture des vocations sacerdotales, dissolution du chapitre imposée par Carleton. — En 1761, réouverture du collège des Jésuites : le 21 juillet 1773, leur Ordre est supprimé par Clément XIV ; confiscation de leurs biens et de ceux des Récollets. — Influence de l'évêque sur l'adoption de l'*Acte de Québec* (1774). — Lors de l'Invasion américaine, il publie un mandement très ferme, qui repousse les incitations à la rébellion de la part des Bostonnais et du Congrès continental. — Cependant des révoltés prennent les armes : l'évêque leur fait refuser les sacrements et réussit à pacifier les esprits. — Il obtient de Rome *deux évêques en permanence*, titulaire et coadjuteur, celui-ci pouvant être consacré sans la présence des deux assistants canoniques. — Il visite souvent son immense diocèse, au moins en partie. — En 1775, il compose un nouveau *catéchisme*. — En 1784, il abandonne l'administration à son coadjuteur : il termine sa carrière dans la solitude, la prière, la souffrance (25 juin 1794). — C'est l'une des grandes figures épiscopales du Canada. — A Murray, il écrit un jour : " Ma tête tombera, avant que je vous accorde la permission de nommer à une seule cure ! " — Et à lord Dorchester : " De ma vie je n'ai craint aucun homme . . . Je suis nimer, mais non craindre ; les bontés me rendent faible et mou ; les grossièretés et les duretés me trouvent homme et ferme ". (F. Aug. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, 1ère Partie, Québec, 1916).

II°

**Mgr d'Esglis**

(1784-88)

8<sup>e</sup> évêque

**1o Sacerdoce** : — né le 24 avril 1710, fils du chevalier *François Marichau d'Esglis* — auj. *Egley*, bourg de la Seine-et-Oise, — capitaine d'infanterie, et de *Louise Chartier de Lotbinière*. — Il fait ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec. — Élevé à la prêtrise (12 sept. 1734), il est nommé à la cure de Saint-Pierre, Ile d'Orléans. — Très désintéressé, il manifeste beaucoup de zèle envers les malades et les pauvres, le maintien des bonnes mœurs.

**2o Episcopat** : — en 1770, Carleton qui a refusé jusque-là l'élection d'un *coadjuteur*, sanctionne le choix : les bulles se font attendre deux années. — Le 12 juillet 1772, il est sacré au séminaire ; le 14 mars 1774, il est investi des pouvoirs épiscopaux. — Le 24 nov. 1784, l'évêque de *Dorylée* succède à Mgr Briand ; et, le 2 décembre, il publie le mandement de la prise de possession. — Le 30 novembre, en raison de son âge avancé, il a fait choix d'un *coadjuteur*, *J.-Fr. Hubert*. — A cette époque, 75 paroisses étaient sans desservants. — Le gouvernement écarte la demande de *tout auxiliaire* venant de France : il autorise la présence du clergé de langue anglaise : les abbés *Jones, MacDonnell, Burke, Phelan*. — Aux Acadiens, dénués de presque tout secours religieux, il adresse (1787) une affectueuse lettre pastorale. — Le prélat meurt le 4 juin 1788 et est inhumé dans l'église Saint-Pierre qu'il a desservi, l'espace de 54 années. (V. Mgr Têtu, *Les Ev. de Québec*.)

**1o Sacerdoce** : — né le 23 février 1739 à Québec, fils de *Jacques-François Hubert*, modeste boulanger, et de *Marie-Louise Maranda*. — Après de brillantes études au Séminaire, il est ordonné, le 20 juillet 1766. — Il prend la charge de procureur, tout en enseignant la philosophie et la théologie. — Secrétaire de l'évêché durant 12 ans. — En 1781, il implore la mission de Détroit ; — il y dépensait son zèle, quand il est élu *coadjuteur* (30 nov. 1784).

**2o Episcopat** : — le 29 mai 1786, il est sacré par Mgr Briand, avec le titre d'évêque d'*Almire*. — Aussitôt il fait la visite du district de Montréal. — Le 12 juin 1788, il succède à Mgr d'Esglis et se choisit un *coadjuteur* dans la personne du curé de la Pointe-aux-Trembles, *Ch.-Fr. Bailly*. — En 1789, un groupe de Loyalistes forme le projet de la fondation d'une *Université mixte*. — Lord Dorchester a gagné à l'idée les sympathies du *coadjuteur* : l'évêque opine en sens contraire ; rétractation de Mgr Bailly. — Le 15 avril 1791, mandement qui renvoie au dimanche certaines fêtes chômées. — En 1793, arrivée à Québec du premier *évêque anglican*. — En même temps, la tourmente révolutionnaire amène de France, par l'Angleterre, un groupe de *précieux auxiliaires* (V. N.-E. Dionne, *Les Ev. et roy. fr.*, Québec, 1905). — En 1795, tournée de confirmation à la baie des Chaleurs, d'où il revient exténué. — Le 1<sup>er</sup> sept. 1797, il résigne son siège et meurt le 17 octobre : "S'il lui manqua les traits hardis qui désignent le grand homme, il eut toujours les vertus modestes qui font les grands saints." (*Or. fun.*) — Il avait consacré

III°

**Mgr Hubert**

(1788-97)

9<sup>e</sup> évêque

trois évêques : Nos Seigneurs Bailly, Denault, O'Donnell, ordonné 53 prêtres, confirmé plus de 45,000 personnes.

**3o Mgr Bailly de Messein (1740-94)** : — né à Varennes le 11 nov. 1740, fils de *François-Auguste* et de *Marie-Anne des Gouttins*, Charles-François étudie à Paris, revient au Canada, où il se distingue par la variété de ses connaissances et ses belles manières. — Ordonné le 10 mars 1767, il exerce le ministère à Halifax ; — de retour à Québec en 1771, il enseigne au séminaire. — En 1776, il est aumônier du parti de guerre, composé de 350 Canadiens loyalistes sous les ordres de M. de Beaujeu, et est blessé dans une rencontre. — En 1771, il est curé de la Pointe-aux-Trembles, devient précepteur des enfants du gouverneur (1778), qu'il suit à Londres, revient à sa cure (1782) et est choisi comme *coadjuteur* le 12 juillet 1789 avec le titre d'évêque de *Capse*. — Le 29 avril 1790, il publie dans *la Gazette de Québec* une critique acerbe de l'administration diocésaine ; — et, en octobre, un mémoire en faveur de l'Université mixte. — Après rétractation, il tombe malade et meurt le 3 mai 1794.

**1o Sacerdoce** : — né à Montréal le 20 juillet 1743, fils d'*André*, maçon, et de *Françoise Boyer*. — Pierre étudie à l'*école latine* des Sulpiciens et au séminaire de Québec (1758). — L'année suivante, il fait à Montréal son cours de théologie. — Le 27 janvier 1767, il est ordonné à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. — Le 2 mars, il est nommé curé de Soulanges, où il se fait remarquer par sa piété, sa prudence, son infatigable dévouement. — Le 25 oct. 1789, il est transféré à la cure de Longueuil ; — en 1790, il est promu vicaire général.

**2o Episcopat** : — le 29 juin 1795, il est sacré coadjuteur de Québec, tout en résidant dans sa cure. — Le 4 sept. 1797, il prend possession de son siège épiscopal, et fait choix de l'abbé *Plessis* comme coadjuteur (25 janvier 1801). — La même année éclatent les hostilités du protestantisme officiel contre l'Église : le docteur *Mountain*, évêque anglican, se constitue l'âme dirigeante de l'*Institution royale pour l'encouragement de l'instruction publique*. — Ce projet accapare l'éducation de la jeunesse à tous les degrés de l'enseignement : l'évêque sut le déjouer habilement. — En 1803, il seconde l'initiative de l'abbé *Brassard* dans la fondation du séminaire de Nicolet ; en 1804, il assure son concours à l'érection de celui de Montréal. — Le prélat mourut à Longueuil le 17 janvier 1806.

**1o Réouverture du collège de Québec** : — en 1759, il est fermé ; en 1761, Murray le fait rouvrir sous la direction de quatre Pères et deux Frères coadjuteurs : les traités de capitulation leur reconnaissent ce droit. — La métropole s'oppose au recrutement du personnel ; en 1766, ordination des deux Frères, *Alexis Maquet*, âgé de 64 ans, et *Joseph Casot* de 46. — Le général Amherst demanda leurs biens au roi, qui les

IV°

**Mgr Denaut**

(1797-1806)

10è évêque

lui promet ; mais le gouvernement les convoitait simultanément ; l'enseignement dure jusqu'en 1776.

**2o Suppression de l'Ordre :** — le 21 juillet 1773, le pape Clément XIV signe le *bref* de suppression dans le monde entier de la Compagnie de Jésus ; — la *bulle* du 9 août 1814 du pape Pie VII devait la rétablir. — Aussitôt la Cour de Londres porte un décret de confiscation des biens des Jésuites au Canada. — Mgr Briand obtient du pape (1774) la confirmation des indulgences et privilèges accordés à leur église de Québec. — Ainsi le peuple ne s'aperçut point du changement et continua de les appeler Jésuites.

**3o Jésuites missionnaires :** — il en reste encore 8, après la Cession : le P. Girault, à la Jeune-Lorette, le P. Potier au Détroit, le P. Gordon à St-Régis, le P. Germain à St-François du-Lac, le P. Hugnet au Saint-Saint-Louis, le P. de La Brosse à Tadoussac ; — deux à Montréal, le P. Floquet et le P. Well. — Tous meurent à leur poste avant 1784.

**4o Compétitions relatives à leurs biens :** — en janvier 1788, une commission de neuf membres, présidée par le juge William Smith, exige l'inventaire et les titres des propriétés des Jésuites. — Le P. de Glapion se soumet, déclarant que ces biens viennent des bienfaiteurs des missionnaires, pour leur entretien et l'instruction gratuite des sauvages ; — le 31 déc. 1789, " il en eède la possession aux citoyens canadiens ". — sous la direction et de l'approbation de Mgr Hubert. — On sait qu'un Comité de l'Université mixte tenta aussi de s'en emparer. — Le P. Casot meurt le 18 mars 1800. — Les Jésuites reviendront en 1841.

**1o Ministère :** — il se confine aux villes et aux paroisses de campagne, sans s'étendre à l'apostolat chez les Indiens. — Ils ont des résidences à Louisbourg jusqu'à la capitulation, à Québec, à Montréal, à Détroit jusqu'en 1782 ; et dans un certain nombre de paroisses : l'évêque de Québec manquait de pasteurs. — Leur recrutement, qui se fit d'abord assez intense, fut arrêté après la Cession.

**2o Confiscation de leurs biens :** — ils ne possédaient guère que leurs couvents et leurs églises. — Le gouvernement s'en empara, ne leur laissant que leur mobilier, ou bien servant aux derniers survivants une pension qu'il leur disputa souvent. — Leurs églises de Québec et de Montréal sont converties en temples anglicans ; les couvents, en prisons d'État ; — celle de Québec est détruite (6 sept. 1796) par un violent incendie, qui consume les ossements des gouverneurs.

**3o Derniers survivants :** — le P. Claude-Charles-Félix de Bérey, qui était Canadien montréalais, est le dernier commissaire provincial de l'Ordre, résidant à Québec : il meurt le 18 mai 1800. — Le P. Jean-Louis Demers, né à Saint-Nicolas de Lévis, curé à Bellechasse, etc., meurt à la résidence de Montréal en 1813. — Six autres Pères Récollets avaient disparu entre 1799 et 1805 ; seuls quelques Frères lais vivent jusque vers 1848.

V°

### Les Jésuites

(1760-1800)

VI°

### Les Récollets

(1760-1813)

VII°

Les Spiritins

**1o Fondation** : — en 1703, la *Congrégation du Saint-Esprit* est fondée par *Claude-François Poullart Desplaces*, au diocèse de Rennes (Bretagne) — En 1841, le Vénérable *François-Marie-Paul Liberman* fonde la *Société du Saint-Cœur de Marie*, laquelle s'unit (1848) à la précédente, sur la demande du Saint-Siège.

**2o Séminaire du Saint-Esprit** : — selon le témoignage (1771) de l'abbé de L'Isle-Dieu, vicaire général à Paris des missions indiennes du diocèse de Québec, il " n'a jamais fait passer que des sujets formés au Séminaire du Saint-Esprit ". — En 1786, il écrit que " *M. Bourg*, élève du même Séminaire et né en Acadie, y fait les fonctions de vicaire général, avec résidence à Halifax, *M. Le Roux* l'est aux Isles-de-la-Madeleine, *M. Donat* à la baie des Chaleurs et à Saint-Jean."

**3o Missionnaires** : — plusieurs Spiritins ont passé pour appartenir au Séminaire des Missions-Étrangères. — Cependant, des pièces authentiques confirment la *donation* au Séminaire du Saint-Esprit par Mgr Dosquet de sa propriété de Sarcelles, à titre de gratitude. — Le 3<sup>e</sup> Supérieur général (1763-88), le *P. Becquet*, affirme dans une lettre que " sa Congrégation a fourni, depuis *trente ans*, presque tous les missionnaires en Acadie. . . On sait que *M. Le Loutre* n'est pas des moins méritants d'entre eux ". (*V. P. de Rochemonteix*, t. II, p. 268.)... — En 1905, la Congrégation a fondé une communauté à St-Alexandre de Gatineau, par Ironside, diocèse d'Ottawa.

VIII°

Les Sulpiciens

(1760-1800)

**1o Convoitise de leurs biens** : — le 11 sept. 1764, Murray écrit à son ami le capitaine John Fraser à Montréal : — " Il faut que je sache l'étendue des terres qu'ils possèdent, les prérogatives et l'influence que leur donnent ces propriétés, quelles méthodes ils emploient pour augmenter ou conserver leur autorité sur le peuple, quelles sont les charités qu'ils font. . . , en un mot tout ce qui les regarde."

**2o Titres de propriété** : — la Société du Séminaire était héritière légitime des parts de fondateurs de la Société de Ville-Marie ; le Séminaire de Paris avait à prix d'argent acquis les terrains de l'île. — Après la Cession, comme tous les propriétaires de biens-fonds, ils étaient obligés de les vendre, s'ils ne consentaient pas à devenir sujets britanniques. — Le gouvernement paraissait disposé à les leur acheter.

**3o Maintien de leurs droits** : — à Paris, le Conseil du Séminaire refuse de consentir au désistement. — Les 40 prêtres du Séminaire de Montréal sont invités par lui à opter pour la *naturalisation* : 28 prennent ce parti. — En 1768, l'assemblée générale approuve la cession entre leurs mains de tous leurs biens et droits seigneuriaux. — Ainsi elle assure le maintien des établissements, du service religieux des paroisses de l'île et des environs, des diverses œuvres spirituelles et temporelles. — Et c'est l'honneur, la gloire, le mérite de la Société d'avoir développé et consolidé ces multiples fondations jusqu'à nos jours.

**4o Collège de Montréal** : — en 1767, il est inauguré, sous la forme d'école latine élémentaire par M. l'abbé *Curatteau de la Blaiseric*, des-

servant de la Longue-Pointe : il y reçoit même quelques élèves anglais. — Le 1er octobre 1773, ce collège, sous le vocable de *Saint-Raphaël*, est transféré au château Vaudreuil de Montréal. — Les élèves descendaient terminer leurs études au Séminaire de Québec. — En 1778, le général et gouverneur Haldimand y assiste à la représentation du *Sacrifice d'Abraham* et fait don de l'établissement de 100 guinées. — En 1789, on y établit une ch. philosophie et une classe d'anglais : — en 1794, trois Sulpiciens français, les abbés Roux, Rivières et Sattin, viennent imprimer aux études un nouvel essor. — Beaucoup de nos hommes politiques sont formés dans cette institution. (V. B. Sulte, t. VII, p. 146 ; abbé A. Gosselin, *op. cit.*, p. 281-83.)

**1o Hôtel-Dieu de Québec** : — il contribue en 1693 à la fondation de l'Hôpital-Général de Mgr de Saint-Vallier. — Durant les guerres de Sept-Ans et de l'Invasion américaine, il rend à la colonie les plus éminents services en soignant malades, blessés, contagieux. — En 1755, deux matelots mécontents incendient le monastère, où périt dans les flammes la Mère du Sacré-Cœur. — En 1757, il est rebâti, mais une partie est plus tard occupée par les troupes anglaises. — En 1797, reconstruction de la chapelle, qui est inaugurée en 1800.

**2o Ursulines de Québec** : — en 1697, elles fondent le monastère des Trois-Rivières, sur les instances de Mgr de Saint-Vallier. — Durant le siècle suivant, leur recrutement s'opère parmi les meilleures familles, celles de la noblesse et des officiers. — Le siège de Québec les a forcées à chercher un refuge à l'Hôpital-Général. — Leur honneur est d'avoir fait constater aux chroniqueurs étrangers les succès de leur enseignement et de leur éducation : — "les femmes, écrivent-ils, sont en général bien plus instruites que les hommes" ; et Montclam loue leurs belles manières et leur politesse. — Les Ursulines des Trois-Rivières se virent forcées, faute de livres de France, de mettre *la seule* grammaire usée sur un pupitre de classe, à la portée des élèves !...

**3o Congrégation de Notre-Dame** : — elle partage cet élog. — Le malheur des temps entrave assurément les fondations rurales : — en 1703, à Boucherville et à Montmagny ; en 1705, à Laprairie ; en 1706, à l'Île-Saint-Paul, près de Verdun ; — puis, à Louisbourg, Cap-Breton ; en 1783, à Saint-Denis de Richelieu ; en 1784, à la Pointe-Claire. — Le grand essor de l'Institut attend le 19<sup>e</sup> siècle, avec la liberté.

**4o Sœurs de Charité** : — en 1765, la Mère d'Youville voit son Hôpital-Général consumé par les flammes : elle se réfugie à l'Hôtel-Dieu où les Sœurs de la Congrégation, victimes du même désastre, ont trouvé asile. — La fondatrice meurt le 23 d<sup>c</sup>. 1771, laissant une œuvre assurée du plus grand développement dans l'avenir, appelée à soulager toutes les douleurs physiques et morales au Canada et aux États-Unis.

VIII<sup>o</sup>

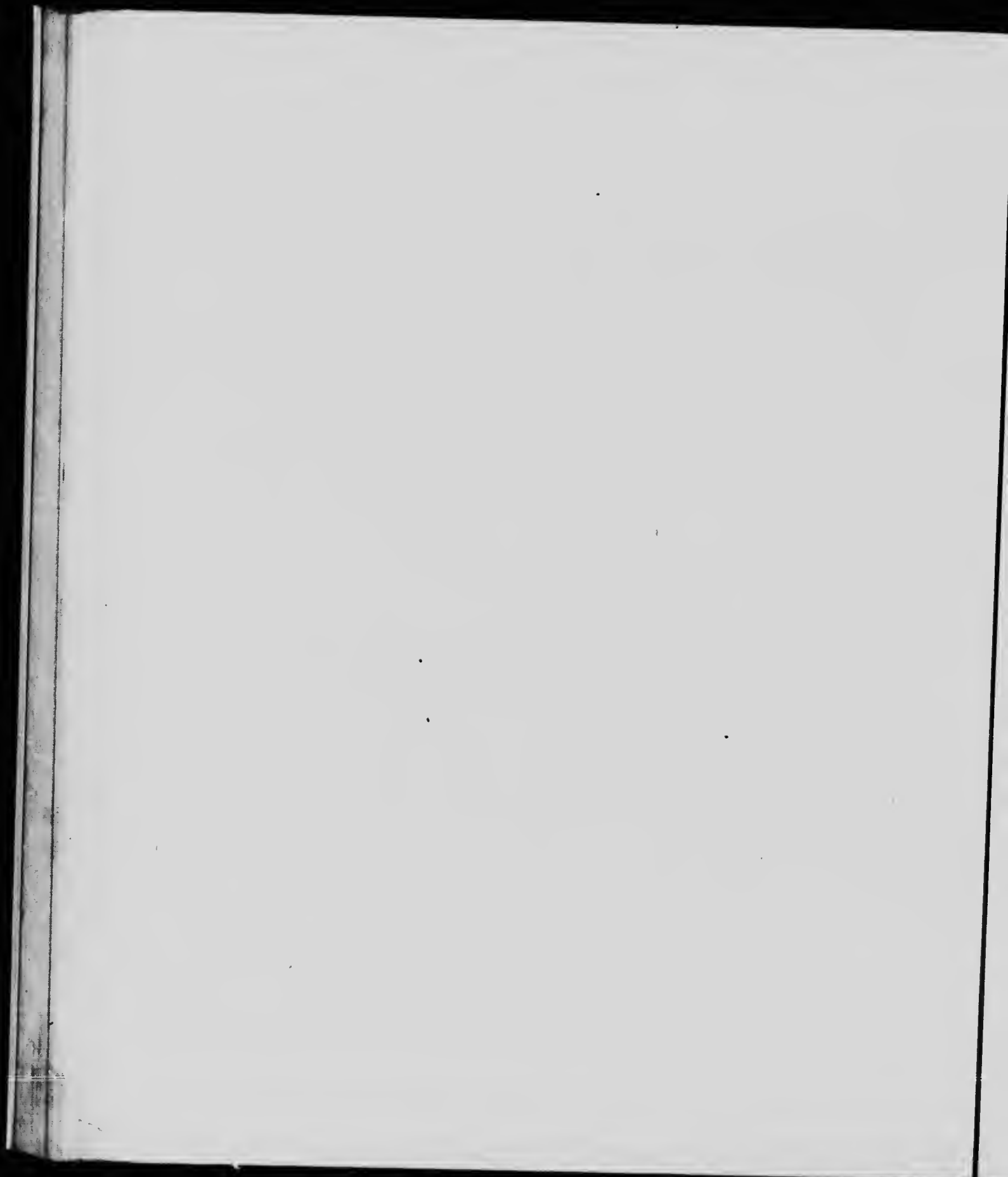
Instituts

de

Religieuses

(1760-1800)





## TABLES DES MATIÈRES

### III<sup>e</sup> ÉPOQUE : Colonisation et Cession (1700-1800).

Notions préliminaires. ....

XI

#### I<sup>re</sup> PARTIE : (1700-60), Progrès, Revers, Perte de la Nouv.-France

##### CHAPITRE I. — L'Administration.

- I. Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil ; quatorzième gouverneur. — II. François de Beauharnais : septième intendant. — III. Jacques et Antoine-Denis Raudot : huitième et neuvième intendants. — IV. Michel Bégou : dixième intendant. — V. Intendants nominaux : Nicolas Robert et Guillaume de Chazelles : onzième et douzième. — VI. Le marquis de Beauharnais : quinzième gouverneur. — VII. Claude-Thomas Dupuy : treizième intendant. — VIII. Gilles Hocquart : quatorzième intendant. — IX. Le marquis de La Galissonnière : seizième gouverneur. — X. Le marquis de La Jonquière : dix-septième gouverneur. — XI. Le marquis de Duquesne : dix-huitième. — XII. Le marquis de Vaudreuil-Cavagnal : dix-neuvième. — XIII. François Bigot : quinzième intendant. .... 105

##### CHAPITRE II. — La Colonisation.

- I. Promoteurs intérieurs. — II. Seigneuries et fiefs. — 1° Montréal ; 2° Trois-Rivières ; 3° Québec. — III. Tribus établies. — IV. Nouvelles seigneuries. — V. Colonisation de Détroit. — VI. La Louisiane. .... 114

##### CHAPITRE III. — Le Peuplement.

- I. Par les soldats. — II. Par les engagés. — III. Par les prisonniers. — IV. Par les Anglais et les esclaves. — V. Par la natalité et la moralité canadiennes. — VI. Population civile et indigène. .... 120

##### CHAPITRE IV. — Le Budget colonial.

- I. Réunion du Domaine à la Marine. — II. Préparation des dépenses. — III. Autres dépenses. — IV. Préparation des recettes. .... 124

##### CHAPITRE V. — Le Progrès économique.

- I. Agriculture : 1° Transition ; 2° Céréales et plantes ; 3° Élevage. — II. Industrie. — III. Commerce. — IV. Prospérité générale. .... 127

##### CHAPITRE VI. — L'expansion coloniale.

- I. Fondation de Détroit. — II. La Louisiane : 1° Description ; 2° Gouvernement général ; 3° Pierre d'Iberville : premier gouverneur, et M. de Bienville, son frère : deuxième ; 4° M. de Lamothe-Cadillac : troisième ; 5° M. de l'Espinay : quatrième, et M. de Bienville : cinquième ; 6° M. Périer, l'aîné sixième ; 7° M. de Bienville : septième ; 8° M. de Vaudreuil : huitième ; 9° M. de Kerlérec : neuvième et dernier. — III. L'Île-Royale : 1° M. de Costebelle : premier gouverneur ; 2° M. de Brouillan de Quesnel : quatrième ; 3° M. de Forant : troisième, et M. Le Prévost Du Quesnel : quatrième ; 4° M. Des Herbiers et le comte de Raymond : cinquième et sixième ; 5° M. de Drucourt : septième et dernier. — IV. Pays de l'Ouest : 1° M. de la Vérendrye ; 2° premier voyage ; 3° second : 4° troisième ; 5° quatrième ; 6° Les successeurs. .... 131

CHAPITRE VII. — *La Perte de la colonie.*

- I. Guerre de la Succession d'Espagne : 1° Succès coloniaux ; 2° Revers coloniaux. — II. Guerre de la Succession d'Autriche. — III. Hostilités en temps de paix. — IV. Guerre de Sept Ans : 1° Préparatifs ; 2° Le marquis de Montcalm ; 3° Son départ ; 4° Campagne de Chouaguen ; 5° Préliminaires offensifs ; 6° Campagne de William-Henry ; 7° Campagne de Carillon ; 8° Premiers revers ; 9° Insuccès de la diversion en Europe ; 10° Campagne de 1759 ; 11° Préparatifs du siège de Québec ; 12° Première phase ; 13° Deuxième ; 14° Troisième ; 15° Quatrième ; 16° Agonie de la N.-Fr. ; 17° Lendemain des funérailles. . . . . 148

CHAPITRE VIII. — *L'Eglise du Canada.*

- I. Mgr de Saint-Vallier. — II. Mgr de Mornay : troisième évêque. — III. Mgr Dosquet : quatrième. — IV. Mgr de Lauberivière : cinquième. — V. Mgr de Pontbriand : sixième. — VI. Les Jésuites. — VII. Les Récollets. — VIII. Les Sulpiciens. — IX. La Société des Missions Étrangères. — X. La Fondatrice des Sœurs Grises. . . . . 165

III<sup>e</sup> PARTIE : *La Domination anglaise (1760-1800).*

CHAPITRE I. — *L'Administration.*

- I. Jeffrey Amherst, 1<sup>er</sup> gouverneur. — II. James Murray : deuxième. — III. Guy Carleton : troisième. — IV. Frederick Haldimand : quatrième. — V. Lord Dorchester : cinquième. — VI. Robert Prescott : sixième. . . . . 172

CHAPITRE II. — *Les Formes de gouvernement.*

- I. Loi martiale. — II. Gouvernement ou Régime militaire. — III. Traité de Paris. — IV. Gouvernement civil : 1° Inauguration ; 2° Le gouverneur général ; 3° Le Conseil et la Magistrature. — V. Gouvernement législatif : 1° Elaboration du bill ; 2° Analyse ; 3° Justice ; 4° Incidents politiques ; 5° Sentence capitale. — VI. Gouvernement constitutionnel : 1° Genèse du bill ; 2° Analyse ; 3° Suite de l'analyse. . . . . 176

CHAPITRE III. — *La Première Invasion américaine.*

- I. Insurrection des Indiens : 1° Causes ; 2° Hostilités ; 3° Pacification ; 4° Conséquences. — II. Invasion américaine : 1° Causes ; 2° Situation politique et militaire ; 3° Chefs de la résistance ; chefs de l'attaque ; 4° Hostilités ; 5° Succès ; 6° Veillée des armes ; 7° Enjeu du conflit ; 8° Assaut et défaite ; 9° Lendemain de la victoire ; 10° Derniers revers ; 11° Libération du Canada. . . . . 188

CHAPITRE IV. — *La situation politique et administrative.*

- I. Divisions politiques : 1° La Nouvelle-Écosse ; 2° Le Nouveau-Brunswick ; 3° Le Cap-Breton ; 4° L'Île Saint-Jean ; 5° Terre de Rupert et Nord-Ouest. — II. Divisions administratives : 1° Le Bas-Canada ; 2° Le Haut-Canada. — III. Première législature du Bas-Canada ; deuxième législature. — IV. Législature du Haut-Canada. . . . . 200

CHAPITRE V. — *La situation économique et sociale.*

- I. Inauguration du commerce anglais. — II. Progrès agricole. — III. Industries diverses. — IV. Période de réglementation : 1° Relations commerciales ; 2° Essai d'amélioration ; 3° Traité des pelleteries ; 4° Acheminement au libre échange. — V. Les Seigneurs. — VI. Les Habitants. — VII. La Milice. — VIII. Les Emigrés. — IX. Le Commerce. — X. L'Industrie. — XI. La Presse. . . . . 211

<b>CHAPITRE VI. — <i>La Situation financière.</i></b>	
I. Le Receveur général. — II. Budget initial. — III. Second budget. — IV. Valeur des monnaies. — V. Echec d'une Banque. — VI. Système postal. — VII. Réorganisation postale.....	219
<b>CHAPITRE VII. — <i>L'Eglise du Canada.</i></b>	
I. Mgr Briand : septième évêque. — II. Mgr d'Esgris : huitième. — III. Mgr Hubert : neuvième. — IV. Mgr Denaut : dixième. — V. Les Jé- suites. — VI. Les Récollets. — VII. Les Spiritins. — VIII. Les Sul- piciens. — IX. Les Instituts de Religieuses.....	223

